PRESENTED TO THE 4298.51
B803.1
v. 2,
Public Library of the City of Boston
SICUT PATRIBUS SIT DEUS NOBIS
BOSTONIA
CONDITA A.D.
1630.
CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. 1822
By William Gray, Esq.
Received Jan. 17, 1860. No. 38713

NOV 26

OSD42 Se 16

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME DEUXIEME.

J. M. Moreau le Jeune Inv. 1780. J. B. Dambrun Sculp.

Voila les Tributs que paye le Roi de Portugal.

Liv. I. Pag. 165.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME DEUXIEME.

A GENEVE,
Chez JEAN-LEONARD PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXX.

PUBLIC LIBRARY
OF THE
CITY OF BOSTON

38713

TABLE
DES
INDICATIONS.

LIVRE TROISIEME.

Etabliſſemens, commerce & conquêtes des Anglois dans les Indes Orientales.

I. IDÉE *de l'ancien commerce des Anglois.* . . . . . page 1
II. *Premiers voyages des Anglois aux Indes.* 14
III. *Démêlés des Anglois avec les Hollandois.* 21
IV. *Démêlés des Anglois avec les Portugais.* 27
V. *Liaiſons des Anglois avec la Perſe.* 28
VI. *Décadence des Anglois aux Indes.* 36
VII. *Rétabliſſement du commerce Anglois dans l'Inde.* 38
VIII. *Malheurs & fautes des Anglois aux Indes.* 39

IX. *Débats occasionnés en Angleterre par les privilèges de la compagnie.* . 46
X. *Guerres des Anglois & des François.* 52
XI. *Description de l'Arabie. Révolutions qu'elle a éprouvées. Caractère de ses habitans.* 53
XII. *Commerce général de l'Arabie, & celui des Anglois en particulier.* . 68
XIII. *Révolutions qu'a éprouvées le commerce dans le golfe Persique.* . . 88
XIV. *Etat actuel du commerce dans le golfe Persique, & de celui des Anglois en particulier.* 94
XV. *Description de la côte de Malabar. Idée des états qui la forment.* . 107
XVI. *Productions particulières au Malabar.* 122
XVII. *Etat actuel de Goa.* 130
XVIII. *Histoire des pirates Angria.* . 131
XIX. *Etat actuel des Marattes à la côte de Malabar.* 134
XX. *Révolutions arrivées à Surate. Suite de l'influence qu'y acquièrent les Anglois.* 135
XXI. *Description de l'isle de Salsete.* 140
XXII. *Description de l'isle de Bombay. Son état actuel & son importance.* 141

XXIII. *Etat de la côte de Coromandel à l'arrivée des Européens.* . . 145
XXIV. *Comment les Européens ont établi leur commerce à la côte de Coromandel, & quelle extenſion ils lui ont donnée.* 148
XXV. *Poſſeſſions Angloiſes à la côte de Coromandel.* 160
XXVI. *Etabliſſement dans l'iſle de Sumatra.* 171
XXVII. *Vue des Anglois ſur Balambangan. Leur expulſion de cette iſle.* 173
XXVIII. *Révolutions arrivées dans le Bengale.* 175
XXIX. *Mœurs anciennes des Indiens retrouvées dans le Biſnapore.* . 177
XXX. *Productions, manufactures, exportations du Bengale.* . . . 183
XXXI. *Quelle idée il faut ſe former de la colonie angloiſe de Sainte-Hélene.* 207
XXXII. *A quel uſage les Anglois font ſervir les iſles de Comore.* . . 210
XXXIII. *La compagnie Angloiſe a abandonné aux négocians particuliers le commerce d'Inde en Inde.* . . 212
XXXIV. *Gênes que la compagnie a éprou-*

vées dans ſon commerce. Fonds qu'elle y a mis. Etendue qu'elle lui a donné. 214
XXXV. *Conquête du Bengale. Comment & par qui elle a été faite.* . . 219
XXXVI. *Meſures priſes par les Anglois pour ſe maintenir dans le Bengale.* . 227
XXXVII. *L'Angleterre peut-elle ſe flatter de voir continuer la proſpérité du Bengale?* 230
XXXVIII. *Vexations & cruautés commiſes par les Anglois dans le Bengale.* 234
XXXIX. *Meſures priſes par le gouvernement & par la compagnie elle-même, pour faire finir les déprédations de tous les genres.* 254
XL. *Situation actuelle de la compagnie.* 264
XLI. *Le privilège de la compagnie ſera-t-il renouvellé?* 266

LIVRE QUATRIEME.

Voyages, établiſſemens, guerres & commerce des François dans les Indes Orientales.

I. *Anciennes révolutions du commerce de France.* 272
II. *Premiers voyages des François aux Indes.* 284
III. *On établit en France une compagnie pour les Indes. Encouragemens accordés à cette ſociété.* 287
IV. *Les François forment des colonies à Madagaſcar. Deſcription de cette iſle.* 290
V. *Conduite des François à Madagaſcar. Ce qu'ils pouvoient & devoient y faire.* 300
VI. *Les François font de Surate le centre de leur commerce. Idée du Guzurate, où cette ville eſt ſituée.* . . 310
VII. *Commencemens & progrès de Surate.* 315
VIII. *Mœurs des habitans de Surate.* 318
IX. *Portrait des Balliadères, plus volup-*

tueuſes à Surate que dans le reſte de l'Inde. 327
X. *Etendue du commerce du Surate. Révolutions qu'il a éprouvées.* . . 333
XI. *Entrepriſes des François ſur l'iſle de Ceylan & ſur S. Thomé. Leur établiſſement à Pondichery.* . . 340
XII. *Les François ſont appellés à Siam. Deſcription de ce royaume.* . . 342
XIII. *Avantages que les François pouvoient tirer de Siam. Fautes qui les en privèrent.* 350
XIV. *Vues des François ſur le Tonquin & la Cochinchine. Deſcription de ces deux contrées.* 353
XV. *Les François perdent & recouvrent Pondichery, leur principal établiſſement.* 365
XVI. *Décadence de la compagnie de France. Cauſes de ſon dépériſſement.* 369
XVII. *Révolutions arrivées dans les finances de la France depuis les premiers tems de la monarchie.* . . . 377
XVIII. *Moyens imaginés par Law pour tirer les finances de France du déſordre où elles ſont tombées. Part qu'a*

la compagnie à l'exécution de ſes projets. 396
XIX. *Situation de la compagnie des Indes, à la chûte du ſyſtême.* . . . 418
XX. *Succès éclatans de la compagnie. Quels ſont ceux de ſes agens qui les lui prouvent.* 420
XXI. *Tableau de l'Indoſtan.* . . . 435
XXII. *Moyens employés par les François pour ſe procurer de grandes poſſeſſions dans l'Inde.* 457
XXIII. *Guerre entre les Anglois & les François. Les derniers perdent tous leurs établiſſemens.* 472
XXIV. *Source des malheurs éprouvés par les François.* 479
XXV. *Meſures que l'on prend en France pour le rétabliſſement des affaires dans l'Inde.* 482
XXVI. *Le privilège de la compagnie eſt ſuſpendu. Sa ſituation à cette époque.* 491
XXVII. *La compagnie perd l'eſpoir de reprendre ſon commerce. Elle cède tous ſes effets au gouvernement.* . . . 504
XXVIII. *Situation actuelle des François à la côte de Malabar.* 510

XXIX. *Situation actuelle des François dans le Bengale.* 514
XXX. *Situation actuelle des François à la côte de Coromandel.* 519
XXXI. *Etat actuel de l'isle de Bourbon.* 528
XXXII. *Etat actuel de l'isle de France. Importance de cet établissement. Ce qu'on y a fait & ce qui reste à faire.* 531
XXXIII. *Principes que doivent suivre les François dans l'Inde, s'ils parviennent à y établir leur considération & leur puissance.* 550

Fin de la Table du tome second.

HISTOIRE

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ETABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPEENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE TROISIÈME.

Établiſſemens, commerce & conquêtes des Anglois dans les Indes Orientales.

ON ne ſait ni à quelle époque les iſles Britanniques furent peuplées, ni quelle fut l'origine de leurs premiers habitans. Tout ce que nous apprennent les monumens hiſtoriques les plus dignes de foi, c'eſt qu'elles

I. Idée de l'ancien commerce des Anglois.

furent successivement fréquentées par les Phéniciens, par les Carthaginois, & par les Gaulois. Les négocians de ces nations y alloient échanger des vases de terre, du sel, toutes sortes d'instrumens de fer & de cuivre, contre des peaux, des esclaves, des chiens de chasse & de combat, sur-tout contre de l'étain. L'utilité étoit la mesure des choses échangées. On portoit à ces peuples sauvages des choses auxquelles ils mettoient, avec raison, plus d'importance qu'à celles qu'ils offroient. Il ne faut accuser, ni les uns d'ignorance, ni les autres de mauvaise foi. En quelque contrée de l'univers que vous alliez, vous y trouverez l'homme aussi fin que vous; & il ne vous donnera jamais que ce qu'il estime le moins pour ce qu'il estime le plus.

A ne consulter qu'une spéculation vague, on seroit porté à penser que les Insulaires ont été les premiers hommes policés. Rien n'emprisonne les habitans du continent: ils peuvent en même-tems aller chercher au loin leur subsistance, & s'éloigner des combats. Dans les isles, la guerre & les maux d'une société trop resserrée, devroient amener plus vîte la nécessité des loix &

les conventions. On voit cependant leurs mœurs & leur gouvernement formés plus tard & plus imparfaitement. C'eſt dans leur ſein que ſont nées cette foule d'inſtitutions bizarres, qui mettent des obſtacles à la population. L'antropophagie, la caſtration des mâles, l'infibulation des femelles, les mariages tardifs, la conſécration de la virginité, l'eſtime du célibat, les châtimens exercés contre les filles qui ſe hâtoient d'être mères, les ſacrifices humains; peut-être les jeûnes, les macérations, toutes les extravagances qui naîtroient dans les couvens, s'il y avoit un monaſtère d'hommes & de femmes ſurabondant en moines, ſans aucune poſſibilité d'émigration.

Lorſque ces hommes eurent découvert le moyen de s'échapper de l'enceinte étroite où des cauſes phyſiques les avoient tenus renfermés pendant des ſiècles, ils portèrent leurs uſages ſur le continent où ils ſe ſont perpétués d'âge en âge, & où encore aujourd'hui ils mettent quelquefois à la torture les philoſophes qui en cherchent la raiſon. La ſurabondance de la population dans les iſles, fut celle de la lenteur de la

civiliſation dans leurs habitans. Il fallut y remédier continuellement par des moyens violens. Le lieu où les membres d'une même famille ſont contraints de s'exterminer les uns les autres, eſt le ſéjour de l'extrême barbarie. C'eſt le commerce des peuples entre eux qui diminue leur férocité. C'eſt leur ſéparation qui la fait durer. Les Inſulaires de nos jours n'ont pas entiérement perdu leur caractère primitif; & peut-être qu'un obſervateur attentif en trouveroit quelques veſtiges dans la Grande-Bretagne même.

La domination Romaine ne fut ni aſſez longue, ni aſſez paiſible, pour beaucoup avancer l'induſtrie des Bretons. Le peu même de progrès qu'avoient fait pendant cette époque la culture & les arts, s'anéantit auſſi-tôt que cette fière puiſſance ſe fut décidée à abandonner ſa conquête. L'eſprit de ſervitude que les peuples méridionaux de la Bretagne avoient contracté, leur ôta le courage de réſiſter d'abord au refoulement des Pictes leurs voiſins, qui s'étoient ſauvés du joug, en fuyant vers le Nord de l'iſle, & peu après aux expéditions plus meurtrières, plus opiniâtres & plus combinées des peuples bri-

gands qui ſortoient en foule des contrées ſeptentrionales de l'Europe.

Tous les empires eurent à gémir de cet horrible fléau, le plus deſtructeur peut-être dont les annales du monde aient perpétué le ſouvenir : mais les calamités qu'éprouva la Grande-Bretagne ſont inexprimables. Chaque année, ſouvent pluſieurs fois l'année, elle voyoit ſes campagnes ravagées, ſes maiſons brûlées, ſes femmes violées, ſes temples dépouillés, ſes habitans maſſacrés, mis à la torture, ou emmenés en eſclavage. Tous ces malheurs ſe ſuccédoient avec une rapidité qu'on a peine à ſuivre. Lorſque le pays fut détruit au point de ne plus rien offrir à l'avidité de ces barbares, ils s'emparèrent du pays même. A une nation ſuccédoit une nation. La horde qui ſurvenoit, chaſſoit ou exterminoit celle qui étoit déjà établie ; & cette foule de révolutions perpétuoit l'inertie, la défiance & la miſère. Dans ces tems de découragement, les Bretons n'avoient guère de liaiſons de commerce avec le continent. Les échanges étoient même ſi rares entre eux, qu'il falloit des témoins pour la moindre vente.

Le cours de tant d'infortunes paroiſſoit devoir être arrêté, par la réunion de tous les royaumes en un ſeul, lorſque Guillaume le Conquérant ſubjugua l'Angleterre, un peu aprés le milieu du onzième ſiècle. Ceux qui le ſuivoient arrivoient de contrées un peu mieux policées, plus actives, plus induſtrieuſes que celles où ils venoient s'établir. Cette communication devoit rectifier, étendre les idées des peuples qui recevoient la loi. Malheureuſement l'introduction du gouvernement féodal occaſionna une révolution ſi bruſque & ſi entière dans les propriétés, que tout tomba dans la confuſion.

Les eſprits ſe raſſuroient à peine. A peine les vainqueurs & les vaincus commençoient à ſe regarder comme un même peuple, que le génie & les forces de la nation furent employés à ſoutenir les prétentions de ſes ſouverains à la couronne de France. Dans ces cruelles guerres, les Anglois déployèrent des talens & des vertus militaires : mais après de grands efforts & de grands ſuccès, ils furent repouſſés dans leur iſle, où des diſſenſions domeſtiques les replongèrent dans de nouvelles calamités.

Durant ces différens périodes, le commerce fut tout entier entre les mains des Juifs & des Lombards, qu'on favorisoit & qu'on dépouilloit, qu'on regardoit comme des hommes nécessaires & qu'on faisoit mourir, qu'alternativement on chassoit & on rappelloit. Ces désordres étoient augmentés par l'audace des pirates qui, quelquefois protégés par le gouvernement avec lequel ils partageoient leur proie, couroient indifféremment sur tous les vaisseaux, & en noyoient souvent les équipages. L'intérêt de l'argent étoit de cinquante pour cent. Il ne sortoit d'Angleterre que des cuirs, des fourrures, du beurre, du plomb, de l'étain, pour une somme modique ; & trente mille sacs de laine, qui rendoient annuellement une somme plus considérable. Comme les Anglois ignoroient encore alors l'art de teindre les laines, & celui de les mettre en œuvre avec élégance ; la plus grande partie de cet argent repassoit la mer. Pour remédier à cet inconvénient, on appella des manufacturiers étrangers ; & il ne fut plus permis de s'habiller qu'avec des étoffes de fabrique nationale. Dans le même tems, on défendoit

l'exportation des laines manufacturées & du fer travaillé ; deux loix tout-à-fait dignes du siècle qui les vit naître.

Henri VII permit aux barons d'aliéner leurs terres, & aux roturiers de les acheter. Cette loi diminua l'inégalité qui étoit entre les fortunes des seigneurs & celles de leurs vassaux. Elle mit entre eux plus d'indépendance ; elle répandit dans le peuple le desir de s'enrichir, avec l'espérance de jouir de ses richesses.

Ce desir, cette espérance étoient traversés par de grands obstacles. Quelques-uns furent levés. Il fut défendu à la compagnie des négocians établis à Londres, d'exiger dans la suite la somme de 1575 livres de chacun des autres marchands du royaume qui voudroient aller trafiquer aux grandes foires des Pays-Bas. Pour attacher plus de gens à la culture, on avoit statué que personne ne pourroit mettre son fils ou sa fille en aucun apprentissage, sans avoir 22 livres 10 sols de rente en fonds de terre. Cette loi absurde fut mitigée.

Malheureusement on laissa subsister en son entier, celle qui régloit le prix de toutes

les choſes comeſtibles, de la laine, du ſalaire des ouvriers, des étoffes, des vêtemens. Des mauvaiſes combinaiſons firent même ajouter des entraves au commerce. Le prêt à intérêt & les bénéfices du change, furent ſévérement proſcrits, comme uſuraires, ou comme propres à introduire l'uſure. On ignoroit que l'argent, repréſentant de tout, eſt réciproquement repréſenté par toutes les choſes vénales; que c'eſt une denrée qu'il faut abandonner à elle-même comme les autres; qu'à chaque inſtant, elle doit hauſſer & baiſſer de prix par mille incidens divers; que toute police ſur ce point ne peut qu'être abſurde & nuiſible; qu'un des moyens de multiplier les uſuriers, c'eſt de défendre l'uſure, cette défenſe devenant un privilège excluſif pour quiconque oſe braver l'ignominie; qu'une ordonnance eſt ridicule toutes les fois qu'il y a des voies certaines pour l'éluder; que la concurrence générale qui naîtroit d'une liberté illimitée de commercer l'argent, en réduiroit néceſſairement l'intérêt; que les emprunts ruineux auxquels on veut remédier, ſeroient moins fréquens, l'emprunteur n'ayant qu'à payer le prix de

l'argent emprunté : au lieu que dans l'état actuel il faut y ajouter le prix que l'usurier met à sa conscience, à son honneur & au péril d'une action illicite ; prix d'autant plus fort que le nombre des usuriers est plus rare, & la loi prohibitive plus rigoureusement observée.

Par le même esprit d'aveuglement, il fut défendu à la même époque d'exporter l'argent, sous quelque forme qu'il pût être ; & pour que les marchands étrangers ne pussent pas l'emporter clandestinement, on les obligea à convertir en marchandises Angloises, le produit entier des marchandises qu'ils avoient introduites en Angleterre. La sortie des chevaux fut prohibée. On n'étoit pas assez éclairé, pour voir que cette prohibition feroit négliger d'en multiplier, d'en perfectionner l'espèce. Enfin, on établit dans toutes les villes des corporations ; c'est-à-dire, que l'état autorisa tous ceux qui suivoient une même profession, à faire les réglemens qu'ils jugeroient utiles à leur conservation, à leur prospérité exclusive. La nation gémit encore d'un arrangement si contraire à l'industrie universelle, & qui réduit tout à une espèce de monopole.

En voyant tant de loix bizarres, on ſeroit tenté de penſer que Henri n'avoit que de l'indifférence pour la proſpérité de ſon empire, ou qu'il manquoit totalement de lumières. Cependant il eſt prouvé que ce prince, malgré ſon extrême avarice, prêta ſouvent, ſans intérêt, des ſommes conſidérables à des négocians, qui manquoient de fonds ſuffiſans pour les entrepriſes qu'ils ſe propoſoient de faire. La ſageſſe de ſon gouvernement eſt d'ailleurs ſi bien conſtatée, qu'il paſſe, avec raiſon, pour un des plus grands monarques qui ſe ſoient aſſis ſur le trône d'Angleterre. Mais, malgré tous les efforts du génie, il faut pluſieurs ſiècles à une ſcience, avant qu'elle puiſſe être réduite à des principes ſimples. Il en eſt des théories, comme des machines qui commencent toujours par être très-compliquées, & qu'on ne dégage qu'avec le tems, par l'obſervation & l'expérience, des roues paraſytes qui en multiplioient le frottement.

Les lumières des règnes ſuivans ne furent pas beaucoup plus étendues ſur les matières qui nous occupent. Des Flamands, habitués en Angleterre, en étoient les ſeuls bons ou-

vriers. Ils étoient preſque toujours inſultés & opprimés par les artiſans Anglois, jaloux ſans émulation. On ſe plaignoit que tous les acheteurs alloient à eux, & qu'ils faiſoient hauſſer le prix du grain. Le gouvernement adopta ces préjugés populaires, & il défendit à tous les étrangers d'occuper plus de deux hommes dans leurs atteliers. Les marchands ne furent pas mieux traités que les ouvriers ; & ceux même qui s'étoient fait naturaliſer, ſe virent obligés de payer les mêmes droits que les marchands forains. L'ignorance étoit ſi générale, qu'on abandonnoit la culture des meilleures terres pour les mettre en pâturages, dans le même tems où les loix bornoient à deux mille le nombre des moutons dont un troupeau pourroit être compoſé. Toutes les liaiſons d'affaires étoient concentrées dans les Pays-Bas. Les habitans de ces provinces achetoient les marchandiſes Angloiſes, & les faiſoient circuler dans les différentes parties de l'Europe. Il eſt vraiſemblable que la nation n'auroit pris de longtems un grand eſſor, ſans le bonheur des circonſtances.

Les cruautés du duc d'Albe firent paſſer en

Angleterre d'habiles fabriquans, qui transportèrent à Londres l'art des belles manufactures de Flandres. Les persécutions que les réformés éprouvoient en France, donnèrent des ouvriers de toute espèce à l'Angleterre. Élisabeth, qui ne savoit pas essuyer des contradictions, mais qui vouloit le bien, & le voyoit; absolue & populaire; éclairée & obéie: Élisabeth se servit de la fermentation des esprits, qui étoit générale dans ses états comme dans le reste de l'Europe. Et tandis que cette fermentation ne produisoit chez les autres peuples que des disputes de théologie, des guerres civiles ou étrangères, elle fit naître en Angleterre une émulation vive pour le commerce & pour les progrès de la navigation.

Les Anglois apprirent à construire chez eux leurs vaisseaux, qu'ils achetoient auparavant des négocians de Lubeck & de Hambourg. Bientôt ils firent seuls le commerce de Moscovie, par la voie d'Archangel, qu'on venoit de découvrir; & ils ne tardèrent pas à entrer en concurrence avec les villes anséatiques, en Allemagne & dans le Nord. Ils commencèrent le commerce de

Turquie. Plusieurs de leurs navigateurs tentèrent, mais sans fruit, de s'ouvrir par les mers du Nord un passage aux Indes. Enfin Drake, Stephens, Cawendish, & quelques autres, y arrivèrent, les uns par la mer du Sud, les autres en doublant le cap de Bonne-Espérance.

II. Premiers voyages des Anglois aux Indes.

Le fruit de ces voyages fut assez grand, pour déterminer, en 1600, les plus habiles négocians de Londres à former une société. Elle obtint un privilège exclusif pour le commerce de l'Inde. L'acte qui le lui donnoit, en fixoit la durée à quinze ans. Il y étoit dit, que si ce privilège paroissoit nuisible au bien de l'état, il seroit aboli, & la compagnie supprimée, en avertissant les associés deux ans d'avance.

Cette réserve dut son origine, au chagrin que les communes avoient récemment témoigné, d'une concession qui pouvoit les blesser par sa nouveauté. La reine étoit revenue sur ses pas; &, dans cette occasion, elle avoit parlé d'une manière digne de servir de leçon à tous les souverains.

« Messieurs, dit-elle aux membres de la » chambre, chargés de la remercier, je suis

» très-touchée de votre attachement & de
» l'attention que vous avez de m'en donner
» un témoignage authentique. Cette affec-
» tion pour ma perſonne, vous avoit déter-
» minés à m'avertir d'une faute qui m'étoit
» échappée par ignorance, mais où ma vo-
» lonté n'avoit aucune part. Si vos ſoins
» vigilans ne m'avoient découvert les maux
» que mon erreur pouvoit produire, quelle
» douleur n'aurois-je pas reſſentie, moi qui
» n'ai rien de plus cher que l'amour & la
» conſervation de mon peuple ? Que ma
» main ſe deſſèche ſubitement, que mon
» cœur ſoit frappé d'un coup mortel, avant
» que j'accorde des privilèges particuliers,
» dont mes ſujets aient à ſe plaindre. La
» ſplendeur du trône ne m'a point éblouie,
» au point de me faire préférer l'abus d'une
» autorité ſans bornes, à l'uſage d'un pouvoir
» exercé par la juſtice. L'éclat de la royauté
» n'aveugle que les princes qui ne connoiſ-
» ſent pas les devoirs qu'impoſe la cou-
» ronne. J'oſe penſer qu'on ne me comptera
» point au nombre de ces monarques. Je
» ſais que je ne tiens pas le ſceptre pour
» mon avantage propre, & que je me dois

» toute entière à la nation, qui a mis en
» moi sa confiance. Mon bonheur est de voir
» que l'état a prospéré jusqu'ici par mon
» gouvernement, & que j'ai pour sujets des
» hommes dignes que je renonçasse, pour
» eux, au trône & à la vie. Ne m'imputez
» pas les fausses mesures où l'on peut m'en-
» gager, ni les irrégularités qui peuvent se
» commettre sous mon nom. Vous savez que
» les ministres des princes sont trop sou-
» vent conduits par des intérêts particuliers;
» que la vérité parvient rarement aux rois,
» & qu'obligés, dans la foule des affaires qui
» les accablent, de s'arrêter sur les plus im-
» portantes, ils ne sauroient tout voir par
» eux-mêmes ».

D'après ce sage discours, on seroit tenté de croire qu'un despote juste, ferme, éclairé, seroit le meilleur des souverains: mais on ne pense pas que sous son règne, s'il duroit, les peuples s'assoupiroient sur des droits dont ils n'auroient aucune occasion de se prévaloir, & que rien ne leur seroit plus funeste, que ce sommeil sous un règne semblable au premier, si ce n'est sa continuité sous un troisième. Les nations font quelquefois des tentatives

tentatives pour se délivrer de l'oppression de la force, mais jamais pour sortir d'un esclavage auquel ils ont été conduits par la douceur. Tôt ou tard, le despote, ou foible, ou féroce, ou imbécille, succède à une toute-puissance qui n'a point souffert d'opposition. Les peuples qu'elle écrase se croient faits pour être écrasés. Ils ont perdu le sentiment de la liberté, qui ne s'entretient que par l'exercice. Peut-être n'a-t-il manqué aux Anglois que trois Élisabeth pour être les derniers des esclaves.

Les fonds de la compagnie furent d'abord peu considérables. L'armement de quatre vaisseaux, qui partirent dans les premiers jours de 1601, en absorba une partie. On embarqua le reste en argent & en marchandises.

Lancaster, qui conduisoit l'expédition, arriva l'année suivante au port d'Achem, entrepôt alors fort célèbre. On y étoit instruit des victoires navales que sa nation avoit remportées sur les Espagnols; & cette connoissance lui procura l'accueil le plus distingué. Le roi fit pour lui, ce qu'il auroit fait pour son égal: il voulut que ses propres femmes, richement vêtues, jouâssent, en sa

préſence, des airs de danſe ſur pluſieurs inſtrumens. Cette faveur fut ſuivie de toutes les facilités qu'il étoit poſſible de deſirer, pour l'établiſſement d'un commerce ſûr & avantageux. L'amiral Anglois fut reçu à Bantam, comme dans le premier lieu où il avoit relâché ; & un bâtiment qu'il avoit détaché pour les Moluques, lui apporta une aſſez grande quantité de girofle & de muſcade. Avec ces précieuſes épiceries, & les poivres qu'il avoit chargés à Java, à Sumatra, il regagna heureuſement l'Europe.

La ſociété, qui avoit chargé cet homme ſage de ſes intérêts, fut déterminée par ce premier ſuccès, à former aux Indes des établiſſemens ; mais à ne les former que du conſentement des nations indigènes. Elle ne voulut pas débuter par des conquêtes. Ses expéditions ne furent que les entrepriſes de négocians humains & juſtes. Elle ſe fit aimer : mais cet amour ne lui valut que quelques comptoirs, & ne la mit pas en état de ſoutenir la concurrence des peuples qui ſe faiſoient craindre.

Les Portugais & les Hollandois poſſédoient de grandes provinces, des places bien for-

tifiées, & de bons ports. Ces avantages assuroient leur commerce contre les naturels du pays & contre de nouveaux concurrens; facilitoient leurs retours en Europe; leur donnoient les moyens de se défaire utilement des marchandises qu'ils portoient en Asie, & d'obtenir à un prix honnête celles qu'ils vouloient acheter. Les Anglois, au contraire, dépendans du caprice des saisons & des peuples, sans forces & sans asyle, ne tirant leurs fonds que de l'Angleterre même, ne pouvoient, selon les idées alors reçues, faire un commerce avantageux. Ils pensèrent qu'on acquéroit difficilement de grandes richesses sans de grandes injustices; & que pour surpasser, ou même balancer les nations qu'ils avoient censurées, il falloit imiter leur conduite. C'étoit une erreur qui les jetta dans de fausses routes. Avec des maximes plus saines, ils auroient senti que si la bonté, la douceur, la bienfaisance, l'humanité ne conduisent pas aussi rapidement à la prospérité que la violence: assise sur ces respectables bases, la puissance en est plus solide & plus durable. On n'obtient de la tyrannie qu'une autorité précaire,

qu'une poſſeſſion troublée. Celle qui émane de la juſtice finit par tout envahir. L'empire de la force eſt regardé comme un fléau, l'empire de la vertu comme une bénédiction; & je ne me perſuaderai jamais qu'il ſoit indifférent de s'annoncer aux nations étrangères, ou comme des eſprits infernaux, ou comme des intelligences céleſtes.

Le projet de faire des établiſſemens ſolides & de tenter des conquêtes, paroiſſoit au-deſſus des forces d'une ſociété naiſſante; mais elle ſe flatta qu'elle ſeroit protégée, parce qu'elle ſe croyoit utile. Ses eſpérances furent trompées. Elle ne put rien obtenir de Jacques I, prince foible, infecté de la fauſſe philoſophie de ſon ſiècle, bel-eſprit, ſubtil & pédant, plus fait pour être à la tête d'une univerſité que d'un empire. La compagnie, par ſon activité, par ſa perſévérance, par le bon choix de ſes officiers & de ſes facteurs, ſuppléa au ſecours que lui refuſoit ſon ſouverain. Elle bâtit des forts; elle fonda des colonies aux iſles de Java, de Pouleron, d'Amboine & de Banda. Elle partagea ainſi avec les Hollandois, le commerce des épiceries, qui ſera toujours le

plus solide de l'Orient, parce que son objet est devenu un besoin réel. Il étoit encore plus important dans ce tems-là, parce que le luxe de fantaisie n'avoit pas fait alors en Europe les progrès qu'il a faits depuis ; & que les toiles des Indes, les étoffes, les thés, les vernis de la Chine, n'avoient pas le débit prodigieux qu'ils ont aujourd'hui.

III. Démêlés des Anglois avec les Hollandois.

Les Hollandois n'avoient pas chassé les Portugais des isles où croissent les épiceries, pour y laisser établir une nation dont la puissance maritime, le caractère & le gouvernement, rendoient la concurrence plus redoutable. Ils avoient des avantages sans nombre sur leurs rivaux : de puissantes colonies ; une marine exercée ; des alliances bien cimentées ; un grand fonds de richesses ; la connoissance du pays, & celle des principes & des détails du commerce : tout cela manquoit aux Anglois, qui furent attaqués de toutes les manières.

Leur rival commença par les écarter des lieux fertiles où il avoit formé des établissemens. Dans les isles où son autorité n'étoit pas encore établie, il chercha à les rendre odieux aux naturels du pays, par des accu-

ſations où la vérité n'étoit pas moins bleſſée que la bienſéance. Ces honteux moyens n'ayant pas eu tout le ſuccès que les Hollandois s'en étoient promis, ces marchands avides ſe décidèrent pour des actes de violence. Une occaſion extraordinaire fit commencer les hoſtilités plutôt qu'on ne l'avoit prévu.

C'eſt un uſage à Java, que les épouſes diſputent à leurs époux les premières faveurs de l'amour. Cette eſpèce de guerre, que les hommes ſe font honneur de terminer au plutôt, & les femmes de prolonger le plus qu'il leur eſt poſſible, dure quelquefois des ſemaines entières. D'où vient ce bizarre rafinement de coquetterie, qui n'eſt ni dans la nature de l'homme, ni dans celle de l'animal? La Javanoiſe ſe propoſeroit-elle d'inſpirer à ſon époux de la confiance ſur ſes mœurs, avant & après le mariage; d'irriter la paſſion toujours plus violente dans un raviſſeur que dans un amant; ou d'accroître le prix qu'elle met à ſes charmes, à ſes faveurs, & au ſacrifice de ſa liberté? Le roi de Bantam venoit de vaincre la réſiſtance d'une nouvelle épouſe, & il donnoit des fêtes publiques pour

célébrer sa victoire. Les étrangers qui étoient dans le port, furent invités à ces réjouissances. Ce fut un malheur pour les Anglois, d'y être traités avec trop de distinction. Les Hollandois les rendirent responsables de ces préférences, & ne différèrent pas d'un instant leur vengeance. Ils fondirent sur eux de toutes parts.

L'Océan Indien devint, à cette époque, le théâtre des plus sanglans combats entre les navigateurs des deux nations. Ils se cherchoient, ils s'attaquoient, ils se combattoient en gens qui vouloient vaincre ou mourir. Le courage étoit égal des deux côtés; mais les forces étoient différentes. Les Anglois succomboient; lorsque quelques esprits modérés cherchèrent en Europe, où le feu de la guerre ne s'étoit pas communiqué, des moyens de conciliation. Le plus bizarre fut adopté, par un aveuglement dont il ne seroit pas aisé de trouver la cause.

Les deux compagnies signèrent, en 1619, un traité, qui portoit que les Moluques, Amboine & Banda, appartiendroient en commun aux deux nations; que les Anglois auroient un tiers, & les Hollandois les deux tiers des

productions dont on fixeroit le prix : que chacun contribueroit, à proportion de son intérêt, à la défense de ces isles ; qu'un conseil, composé de gens expérimentés de chaque côté, régleroit à Batavia toutes les affaires du commerce : que cet accord, garanti par les souverains respectifs, dureroit vingt ans ; & que, s'il s'élevoit dans cet intervalle des différends qui ne pussent être accommodés par les deux compagnies, ils seroient décidés par le roi de la Grande-Bretagne & les états-généraux des Provinces-Unies. Entre toutes les conventions politiques dont l'histoire a conservé le souvenir, on en trouveroit difficilement une plus extraordinaire. Elle eut le sort qu'elle devoit avoir.

Les Hollandois n'en furent pas plutôt instruits aux Indes, qu'ils s'occupèrent des moyens de la rendre nulle. La situation des choses favorisoit leurs vues. Les Espagnols & les Portugais avoient profité de la division de leurs ennemis, pour s'établir de nouveau dans les Moluques. Ils pouvoient s'y affermir ; & il y avoit du danger à leur en laisser le tems. Les commissaires Anglois convinrent de l'avantage qu'il y auroit de les attaquer sans

délai, mais ils ajoutèrent, qu'ils n'avoient rien de ce qu'il falloit pour y concourir. Leur déclaration, qu'on avoit prévu, fut enregistrée; & leurs associés entreprirent seuls une expédition, dont ils se réservèrent tout le fruit. Il ne restoit aux agens de la compagnie de Hollande qu'un pas à faire, pour mettre toutes les épiceries entre les mains de leurs maîtres; c'étoit de chasser leurs rivaux de l'isle d'Amboine. On y réussit par une voie bien extraordinaire.

Un Japonois, qui étoit au service des Hollandois dans Amboine, se rendit suspect par une curiosité indiscrète. On l'arrêta, & il confessa qu'il s'étoit engagé, avec les soldats de sa nation, à livrer la forteresse aux Anglois. Son aveu fut confirmé par celui de ses camarades. Sur ces dépositions unanimes, on mit aux fers les auteurs de la conspiration, qui ne la désavouèrent pas, & qui même la confirmèrent. Une mort honteuse étouffa le complot dans le sang de tous les coupables. Tel est le récit des Hollandois.

Les Anglois n'ont jamais vu dans cette accusation, que l'effet d'une avidité sans bornes. Ils ont soutenu, qu'il étoit absurde de

ſuppoſer que dix facteurs & onze ſoldats étrangers, aient pu former le projet de s'emparer d'une place où il y avoit une garniſon de deux cens hommes. Quand même ces malheureux auroient vu la poſſibilité de faire réuſſir un plan ſi extravagant, n'en auroient-ils pas été détournés par l'impoſſibilité d'être ſecourus contre les forces ennemies qui les auroient aſſiégés de toutes parts? Il faudroit, pour rendre vraiſemblable une pareille trahiſon, d'autres preuves qu'un aveu des accuſés arraché à la force des tortures. Les tourmens de la Queſtion n'ont jamais donné de lumières, que ſur le courage ou la foibleſſe de ceux qu'un préjugé barbare y condamnoit. Ces conſidérations, appuyées de pluſieurs autres à-peu-près auſſi preſſantes, ont rendu le récit de la conſpiration d'Amboine ſi ſuſpect, qu'elle n'a été regardée communément que comme un voile, dont s'étoit enveloppée une avarice atroce.

Le miniſtère de Jacques I, & la nation entière, occupés alors de ſubtilités eccléſiaſtiques & de la diſcuſſion des droits du roi & du peuple, ne s'apperçurent point des outrages que le nom Anglois recevoit dans l'O-

rient. Cette indifférence produisit une circonspection qui dégénéra bientôt en foiblesse. Cependant le courage de ces insulaires se soutint mieux au Coromandel & au Malabar.

IV. Démêlés des Anglois avec les Portugais.

Ils avoient formé des comptoirs à Mazulipatnam, à Calicut, en plusieurs autres ports, & même à Delhy. Surate, le plus riche entrepôt de ces contrées, tanta leur ambition en 1611. On étoit disposé à les y recevoir; mais les Portugais déclarèrent, que si l'on souffroit l'établissement de cette nation, ils brûleroient toutes les villes de la côte, & se saisiroient de tous les bâtimens Indiens. Ce ton en imposa au gouvernement. Midleton, déchu de ses espérances, fut réduit à se retirer de devant la place, à travers une nombreuse flotte, à laquelle il fit plus de mal qu'il n'en reçut.

Le capitaine Thomas Best arriva l'année suivante dans ces parages avec de plus grandes forces. Il fut reçu à Surate sans contradiction. Les agens qu'il portoit avoient à peine commencé leurs opérations; qu'on vit paroître un redoutable armement, sorti de Goa. Réduit à l'alternative de trahir les intérêts qu'on lui avoit confiés, ou de s'exposer aux

plus grands périls pour les défendre, l'amiral Anglois ne balança pas. Deux fois il attaqua les Portugais, & deux fois, malgré l'extrême infériorité de son escadre, il remporta la victoire. Cependant l'avantage que les vaincus tiroient de leur position, de leurs ports, de leurs fortereſſes, rendoit toujours la navigation des Anglois dans le Guzurate très-difficile. Il fallut ſe battre encore contre un ennemi opiniâtre, que ſes défaites ne rebutoient pas. On ne parvint à jouir de quelque tranquillité, qu'en l'achetant par de nouveaux combats & de nouveaux triomphes.

V. Liaiſons des Anglois avec la Perſe.

Le bruit de ces éclatans ſuccès, contre une nation qui, juſqu'alors, avoit paſſé pour invincible, pénétra juſqu'à la capitale de la Perſe.

Cette vaſte région, ſi célèbre dans l'antiquité, paroît avoir été libre dans ſa plus ancienne forme de gouvernement. Sur les ruines d'une république corrompue, s'éleva la monarchie. Les Perſes furent long-tems heureux ſous cette forme d'adminiſtration; les mœurs étoient ſimples comme les loix. A la fin, l'eſprit de conquête s'empara des ſouverains. Alors, les tréſors de l'Aſſyrie, les

dépouilles de plusieurs nations commerçantes, les tributs d'un grand nombre de provinces, firent entrer des richesses immenses dans l'empire ; & ces richesses ne tardèrent pas à tout changer. Le désordre fut poussé si loin, que le soin des amusemens publics parut attirer l'attention principale du gouvernement.

Un peuple qui ne vivoit que pour le plaisir, ne pouvoit tarder à être asservi. Il le fut successivement par les Macédoniens, par les Parthes, par les Arabes, par les Tartares, & vers la fin du quinzième siècle par les Sophis, qui prétendoient descendre d'Aly, auteur de la fameuse réforme, qui divisa le mahométisme en deux branches.

Nul prince de cette nouvelle race ne se rendit aussi célèbre que Schah-Abbas, surnommé le grand. Il conquit le Kandahar, plusieurs places importantes sur la mer Noire, une partie de l'Arabie, & chassa les Turcs de la Géorgie, de l'Arménie, de la Mésopotamie, de tous les pays qu'ils avoient conquis au-delà de l'Euphrate.

Ces victoires produisirent des changemens remarquables dans l'intérieur de l'empire. Les

grands avoient profité des troubles civils pour se rendre indépendans : on les abaissa ; & les postes importans furent tous confiés à des étrangers, qui ne vouloient ni ne pouvoient former des factions. La milice étoit en possession de disposer du trône suivant son caprice : on la contint par des troupes étrangères, qui avoient une religion & des habitudes différentes. L'anarchie avoit rendu les peuples enclins à la sédition : on plaça dans les villes & dans les campagnes des colonies choisies entre les nations les plus opposées aux anciens habitans, par les mœurs & le caractère. Il sortit de ces arrangemens le despotisme le plus absolu, peut-être, qu'ait jamais éprouvé aucune contrée.

Ce qui est étonnant, c'est que le grand Abbas ait su allier à ce gouvernement, oppresseur de sa nature, quelques vues d'utilité publique. Il appella tous les arts à lui, & les établit à la cour & dans les provinces. Tous ceux qui apportoient dans ses états un talent, quel qu'il fût, étoient sûrs d'être accueillis, d'être aidés, d'être récompensés. Il disoit souvent, que les étrangers étoient le plus bel ornement d'un empire, & donnoient plus

d'éclat au prince, que les magnificences du luxe le plus recherché.

Pendant que la Perſe ſortoit de ſes ruines par les différentes branches d'induſtrie qui s'établiſſoient de toutes parts, une colonie d'Arméniens, transférée à Iſpahan, portoit au centre de l'empire l'eſprit de commerce. Bientôt ces négocians, & ceux des naturels du pays qui ſavoient les imiter, furent répandus dans l'Orient, en Hollande, en Angleterre, dans la Méditerranée & dans la Baltique; par-tout où les affaires étoient vives & conſidérables. Le Sophi s'aſſocioit lui-même à leurs entrepriſes, & leur avançoit des ſommes conſidérables, qu'ils faiſoient valoir dans les marchés les plus renommés de l'Univers. Ils étoient obligés de lui remettre ſes fonds aux termes convenus; & s'ils les avoient accrus par leur induſtrie, il leur accordoit quelque récompenſe.

Les Portugais, qui s'apperçurent qu'une partie du commerce des Indes avec l'Aſie & avec l'Europe, alloit prendre ſa direction par la Perſe, y mirent des entraves. Ils ne ſouffroient pas que le Perſan achetât des marchandiſes ailleurs que dans leurs magaſins. Ils en

fixoient le prix; & s'ils lui permettoient d'en tirer quelquefois du lieu de la fabrication, c'étoit toujours sur leurs vaisseaux, & en exigeant un fret & des droits énormes. Cette tyrannie révolta le grand Abbas, qui, instruit du ressentiment des Anglois, leur proposa de réunir leurs forces de mer à ses forces de terre, pour assiéger Ormuz. Cette place fut attaquée par les armes combinées des deux nations, & prise en 1623, après deux mois de combats. Les conquérans s'en partagèrent le butin, qui fut immense, & la ruinèrent ensuite de fond en comble.

A trois ou quatre lieues de là, s'offroit sur le continent le port de Gombroon, qu'on a depuis appellé Bender-Abassi. La nature ne paroissoit pas l'avoir destiné à être habité. Il est situé au pied de montagnes excessivement élevées. On y respire un air embrâsé. Des vapeurs mortelles s'élèvent continuellement des entrailles de la terre. Les campagnes sont noires & arides, comme si le feu les avoit brûlées. Malgré ces inconvéniens, l'avantage qu'avoit Bender-Abassi d'être placé à l'entrée du golfe, le fit choisir par le monarque Persan, pour servir d'entrepôt au grand commerce

merce qu'il se proposoit de faire aux Indes. Les Anglois furent associés à ce projet. On leur accorda une exemption perpétuelle de tous les droits, & la moitié du produit des douanes, à condition qu'ils entretiendroient, au moins, deux vaisseaux de guerre dans le golfe. Cette précaution parut indispensable, pour rendre vain le ressentiment des Portugais, dont la haîne étoit encore redoutable.

Dès ce moment Bender-Abassi, qui n'avoit été jusqu'alors qu'un vil hameau de pêcheurs, devint une ville florissante. Les Anglois y portoient les épiceries, le poivre, le sucre, des marchés de l'Orient; le fer, le plomb & les draps, des ports de l'Europe. Le bénéfice qu'ils faisoient sur ces marchandises, étoit grossi par un fret excessivement cher, que leur payoient les Arméniens, qui restoient encore en possession de la plus riche branche du commerce des Indes.

Ces négocians avoient entrepris depuis long-tems le trafic des toiles. Ils n'avoient été supplantés, ni par les Portugais, qui n'étoient occupés que de pillage, ni par les Hollandois, dont les épiceries avoient fixé toute l'attention. On pouvoit craindre,

d'ailleurs, de ne pouvoir soutenir la concurrence d'un peuple, également riche, industrieux, actif, économe. Les Arméniens faisoient alors ce qu'ils ont toujours fait depuis. Ils passoient aux Indes; ils y achetoient du coton; ils le distribuoient aux fileuses; ils faisoient fabriquer des toiles sous leurs yeux; ils les portoient à Bender-Abassi, d'où elles passoient à Ispahan. De-là, elles se distribuoient dans les différentes provinces de l'empire, dans les états du grand-seigneur, & jusqu'en Europe, où l'on contracta l'habitude de les appeller Perses; quoiqu'il ne s'en soit jamais fabriqué qu'à la côte de Coromandel. Telle est l'influence des noms sur les opinions, que l'erreur populaire, qui attribue à la Perse les toiles des Indes, passera peut-être, avec le cours des siècles, pour une vérité inconteſtable dans l'esprit des savans à venir. Les difficultés insurmontables que ces sortes d'erreurs ont jettées dans l'histoire de Pline & des autres anciens, doivent nous rendre infiniment précieux les travaux des savans de nos jours, qui recueillent les procédés de la nature & des arts, pour les transmettre à la postérité.

En échange des marchandiſes qu'on portoit à la Perſe, elle donnoit les productions de ſon territoire, ou le fruit de ſon induſtrie.

La ſoie, qui étoit la première des marchandiſes. On en recueilloit, on en exportoit alors une grande quantité.

La laine de Caramanie, qui reſſemble beaucoup à celle de Vigogne. Elle étoit employée avec ſuccès dans les manufactures de chapeaux & dans quelques étoffes. Les chèvres qui la donnent ont cela de particulier, que la toiſon tombe d'elle-même au mois de mai.

Les turquoiſes, qui étoient plus ou moins parfaites, ſuivant celle des trois mines dont on les tiroit. Elles entroient autrefois dans la parure de nos femmes.

Les brocards d'or, d'un prix ſupérieur à tout ce qu'ont produit les plus célèbres manufactures. Il y en avoit de ſimples, & d'autres à deux faces ſans envers. On en faiſoit des rideaux, des portières, & des carreaux magnifiques.

Les tapis qu'on a depuis ſi bien imités en Europe, & qui ont été long-tems un des plus riches meubles de nos appartemens.

Le maroquin, qui avoit, ainsi que les autres cuirs, un degré de perfection qu'on ne savoit pas lui donner ailleurs.

Le chagrin, le poil de chèvre, l'eau-rose, les racines pour la médecine, les gommes pour la teinture, les dattes, les chevaux, les armes, plusieurs autres choses, dont les unes se vendoient aux Indes, & les autres étoient portées en Europe.

Quoique les Hollandois fussent parvenus à s'approprier tout le commerce de l'Inde Orientale, ils ne virent pas sans jalousie ce qui se passoit en Perse. Il leur parut que les privilèges, dont leur rival jouissoit dans la rade de Bender-Abassi, pouvoient être compensés par l'avantage qu'ils avoient de posséder une plus grande quantité d'épiceries, & ils entrèrent avec lui en concurrence.

VI. Décadence des Anglois aux Indes.

Les Anglois poursuivis dans tous les marchés par un ennemi puissant, acharné sans cesse à leur ruine, succomboient par-tout. Leur chûte fut accélérée, par les dissensions civiles & religieuses qui inondoient de sang leur patrie, qui étouffoient tous les sentimens, toutes les lumières. De plus grands intérêts firent totalement oublier les Indes;

& la compagnie opprimée, découragée, n'étoit plus rien à la mort instructive & terrible de Charles I.

Cromwel, irrité que les Hollandois eussent été favorables aux malheureux Stuarts, & donnâssent un asyle aux Anglois qu'il avoit proscrits; indigné que la république des Provinces-Unies affectât l'empire des mers; fier de ses succès; sentant ses forces & celles de la nation à laquelle il commandoit, voulut la faire respecter & se venger. Il déclara la guerre à la Hollande.

De toutes les guerres maritimes dont l'histoire a conservé le souvenir, c'est la plus savante; la plus illustre, par la capacité des chefs & le courage des matelots; la plus féconde en combats opiniâtres & meurtriers. Les Anglois eurent l'avantage, & ils le dûrent à la grandeur de leurs vaisseaux, que l'Europe a imitée depuis.

Le protecteur, qui donna la loi, ne fit pas pour les Indes tout ce qu'il pouvoit. Il se contenta d'y assurer le commerce Anglois, de faire désavouer le massacre d'Amboine; & de prescrire des dédommagemens pour les descendans des malheureuses victimes.

cette action horrible. On ne fit nulle mention, dans le traité, des forts que les Hollandois avoient enlevés à la nation dans l'isle de Java, & dans plusieurs des Moluques. A la vérité, la restitution de l'isle de Pouleron fut stipulée ; mais les arbres à épiceries y furent tous arrachés, avant qu'elle repassât sous les loix de ses anciens maîtres. Comme son sol lui restoit cependant toujours, & qu'avec le tems, il pouvoit mettre obstacle au monopole que la Hollande vouloit exercer, on la conquit de nouveau en 1666 ; & les instances de la France ne réussirent pas à en arracher le sacrifice à la république.

VII. Rétablissement du commerce anglois dans l'Inde.

Malgré ces négligences, dès que la compagnie eut obtenu, en 1657, du protecteur, le renouvellement de son privilège, & qu'elle se vit solidement appuyée par l'autorité publique, elle montra une vigueur que ses malheurs passés lui avoient fait perdre. Son courage s'accrut avec ses droits.

Le bonheur qu'elle avoit en Europe, la suivit en Asie. L'Arabie, la Perse, l'Indostan, l'Est de l'Inde, la Chine, tous les marchés que les Anglois avoient anciennement pratiqués, leur furent ouverts. On les y reçut

même avec plus de franchiſe & de confiance qu'ils n'en avoient éprouvés autrefois. Les affaires y furent fort vives, & les bénéfices très-conſidérables. Il ne manquoit à leur fortune, que de pénétrer au Japon : ils le tentèrent. Mais les Japonois, inſtruits par les Hollandois que le roi d'Angleterre avoit épouſé une fille du roi de Portugal, ne voulurent pas recevoir les Anglois dans leurs ports.

Malgré cette contrariété, les proſpérités de la compagnie furent très-brillantes. L'eſpoir de donner encore plus d'étendue & de ſolidité à ſes affaires, la flattoit agréablement, lorſqu'elle ſe vit arrêtée dans ſa carrière par une rivalité que ſes propres ſuccès avoient fait naître.

VIII. Malheurs & fautes des Anglois aux Indes.

Des négocians, échauffés par la connoiſſance des gains qu'on faiſoit dans l'Inde, réſolurent d'y naviguer. Charles II, qui n'étoit ſur le trône qu'un particulier voluptueux & diſſipateur, leur en vendit la permiſſion ; tandis que d'un autre côté, il tiroit des ſommes conſidérables de la compagnie, pour l'autoriſer à pourſuivre ceux qui entreprenoient ſur ſon privilège. Une concurrence de cette

nature, devoit dégénérer en brigandages. Les Anglois, devenus ennemis, couroient les uns sur les autres avec un acharnement, une animosité qui les décrièrent dans les mers d'Asie.

Les Hollandois voulurent mettre à profit cette singulière crise. Ces républicains s'étoient trouvés assez long-tems les seuls maîtres du commerce des Indes. Ils en avoient vu avec chagrin sortir une partie de leurs mains, à la fin des troubles civils d'Angleterre. La supériorité de leurs forces leur fit espérer de la recouvrer, lorsque les deux nations commencèrent, en 1664, la guerre dans toutes les parties du monde : mais les hostilités ne durèrent pas assez long-tems, pour réaliser ces vastes espérances. La paix leur interdisant la force ouverte, ils se déterminèrent à attaquer les souverains du pays, pour les obliger de fermer leurs ports à leur rival. La conduite folle & méprisable des Anglois, accrut l'audace Hollandoise. Elle alla jusqu'à les chasser ignominieusement de Bantam en 1680.

Une insulte aussi grave & aussi publique, ranima la compagnie Angloise. La passion de rétablir sa réputation, de satisfaire sa ven-

geance, de maintenir ſes intérêts, la détermina aux plus grands efforts. Elle arma une flotte de vingt-trois vaiſſeaux, où furent embarqués huit mille hommes de troupes réglées. On mettoit à la voile, lorſque les ordres du monarque ſuſpendirent le départ. Charles, dont les beſoins & la corruption ne connoiſſoient point de bornes, avoit eſpéré que pour faire révoquer cette défenſe, on lui donneroit un argent immenſe. N'en pouvant obtenir de ſes ſujets, il ſe détermina à en recevoir de ſes ennemis. Il ſacrifia l'honneur & le commerce de ſa nation à 2,250,000 livres que lui firent compter les Hollandois, que de ſi grands préparatifs avoient effrayés. L'expédition projettée n'eut point lieu.

La compagnie épuiſée par les frais d'un armement que la vénalité de la cour avoit rendu inutile, envoya ſes bâtimens aux Indes, ſans les fonds néceſſaires pour former des cargaiſons; mais avec ordre à ſes facteurs de les raſſembler ſur ſon crédit, ſi la choſe étoit poſſible. La fidélité qu'elle avoit montrée juſqu'alors dans ſes engagemens, fit trouver 6,750,000 livres. Rien n'eſt plus ex-

traordinaire que la manière dont on s'y prit pour les payer.

Josias Child, qui de directeur de la compagnie en étoit devenu le tyran, fit passer à l'insu, dit-on, de ses collègues, des ordres aux Indes, pour qu'on imaginât des prétextes, quels qu'ils pussent être, de frustrer les prêteurs de leur créance. C'est à son frère Jean Child, gouverneur de Bombay, que l'exécution de ce système d'iniquité fut plus particuliérement confiée. Aussi-tôt, cet homme avide, inquiet & féroce, annonce au gouverneur de Surate des prétentions plus folles les unes que les autres. Ces demandes ayant été accueillies comme elles le méritoient, il fond sur tous les vaisseaux qui appartenoient aux sujets de la cour de Delhy, & de préférence sur les navires expédiés de Surate, comme les plus riches. Il ne respecte pas même les bâtimens qui naviguoient munis de ses passeports; & il pousse l'audace jusqu'à s'emparer d'une flotte chargée de vivres pour une armée Mogole. Cet horrible brigandage, qui dura toute l'année 1688, causa dans tout l'Indostan des dommages inestimables.

Aurengzeb, qui tenoit les rênes de l'empire d'une main ferme, ne différa pas d'un moment la punition d'un si grand outrage. Un de ses lieutenans débarque au commencement de 1689, avec vingt-mille hommes à Bombay, isle importante du Malabar, qu'une princesse de Portugal avoit apportée en dot à Charles II, & que ce monarque avoit cédée à la compagnie en 1668. A l'approche de l'ennemi, l'on abandonne le fort de Magazan avec tant de précipitation, qu'on y oublie de l'argent, des vivres, plusieurs caisses remplies d'armes, & quatorze pièces de gros canon. Le général Indien, enhardi par ce premier avantage, attaque les Anglois dans la plaine, les bat & les réduit à se renfermer tous dans la principale forteresse, où il les investit, & où il espère les forcer bientôt de se rendre.

Child, aussi lâche dans le danger qu'il avoit paru audacieux dans ses pirateries, envoie sur le champ des députés à la cour, pour y demander grace. Après bien des supplications, bien des bassesses, ces Anglois sont admis devant l'empereur, les mains liées & la face prosternée contre terre. Aurengzeb,

qui vouloit conſerver une liaiſon qu'il croyoit utile à ſes états, ne fut pas inflexible. Après avoir parlé en ſouverain irrité, en ſouverain qui pouvoit & devoit peut-être ſe venger, il céda au repentir & aux ſoumiſſions. L'éloignement de l'auteur des troubles, un dédommagement convenable pour ceux de ſes ſujets qu'on avoit pillés : tels furent les actes de juſtice auxquels le deſpote, le plus abſolu qui fut jamais, réduiſit ſes volontés ſuprêmes. A ces conditions ſi modérées, il fut permis aux Anglois de continuer à jouir des privilèges qu'ils avoient obtenus dans les rades Mogoles, à des époques différentes.

Ainſi finit cette malheureuſe affaire, qui interrompit le commerce de la compagnie pendant pluſieurs années ; qui occaſionna une dépenſe de neuf à dix millions ; qui cauſa la perte de cinq gros vaiſſeaux, & d'un plus grand nombre de moindre grandeur ; qui coûta la vie à pluſieurs milliers d'excellens matelots, & qui ſe termina par la ruine du crédit & de l'honneur de la nation : deux choſes dont la valeur eſt au-deſſus de tous les calculs, & dont les deux Child auroient dû payer la perte de leur tête.

En changeant de maximes & de conduite, la compagnie pouvoit se flatter de sortir du précipice affreux où elle s'étoit jettée elle-même. Une révolution qui lui étoit étrangère, ruina bientôt ces douces espérances. Jacques II, despote & fanatique, mais le prince de son siècle qui entendoit le mieux la marine & le commerce, fut précipité du trône. Cet événement arma l'Europe entière. Les suites de ces sanglantes divisions sont assez connues. L'on ignore peut-être que les armateurs François enlevèrent à la Grande-Bretagne quatre mille deux cens bâtimens marchands qui furent évalués six cens soixante-quinze millions de livres; & que la plupart des vaisseaux qui revenoient des Indes, se trouvèrent compris dans cette fatale liste.

Ces déprédations furent suivies d'une disposition économique, qui devoit accélérer la ruine de la compagnie. Les refugiés François avoient porté en Irlande & en Écosse la culture du lin & du chanvre. Pour encourager cette branche d'industrie, on crut devoir proscrire l'usage des toiles des Indes, excepté les mousselines, & celles qui étoient nécessaires au commerce d'Afrique. Un corps déja

épuisé, pouvoit-il résister à un coup si imprévu, si accablant ?

IX. Débats occasionnés en Angleterre par les privilèges de la compagnie.

La paix qui devoit finir tant de malheurs, y mit le comble. Il s'éleva dans les trois royaumes un cri général contre la compagnie. Ce n'étoit pas sa décadence qui lui suscitoit des ennemis; elle ne faisoit que les enhardir. Ses premiers pas avoient été contrariés. Dès 1615, quelques politiques avoient déclamé contre le commerce des Indes Orientales. Ils l'accusoient d'affoiblir les forces navales, par une grande consommation d'hommes; & de diminuer, sans dédommagement, les expéditions pour le Levant & pour la Russie. Ces clameurs, quoique contredites par des hommes éclairés, devinrent si violentes vers l'an 1628, que la compagnie se voyant exposée à l'animosité de la nation, s'adressa au gouvernement. Elle le supplioit d'examiner la nature de son commerce; de le prohiber, s'il étoit contraire aux intérêts de l'état; & s'il lui étoit favorable, de l'autoriser par une déclaration publique. Le tems n'avoit qu'assoupi cette opposition nationale; & elle se renouvella plus furieuse que jamais, au tems dont nous parlons. Ceux qui étoient moins

rigides dans leurs ſpéculations, conſentoient qu'on fît le commerce des Indes; mais ils ſoutenoient qu'il devoit être ouvert à toute la nation. Un privilège excluſif leur paroiſſoit un attentat manifeſte contre la liberté. Selon eux, les peuples n'avoient établi un gouvernement, qu'en vue de procurer le bien général; & l'on y portoit atteinte en immolant, par d'odieux monopoles, l'intérêt public à des intérêts privés. Ils fortifioient ce principe fécond & inconteſtable, par une expérience aſſez récente. Durant la rébellion, diſoient-ils, les marchands particuliers, qui s'étoient emparés des mers d'Aſie, y portèrent le double des marchandiſes nationales qu'on demandoit auparavant, & ils ſe trouvèrent en état de donner les marchandiſes en retour, à un prix aſſez bas pour ſupplanter les Hollandois dans tous les marchés de l'Europe. Mais ces républicains habiles, certains de leur perte, ſi les Anglois conduiſoient plus long-tems les affaires ſur les principes d'une liberté entière, firent inſinuer à Cromwel, par quelques perſonnes qu'ils avoient gagnées, de former une compagnie excluſive. Ils furent ſecondés dans

leurs menées par les négocians Anglois, qui faisoient alors ce commerce, & qui se promettoient pour l'avenir des gains plus considérables, lorsque, devenus seuls vendeurs, ils donneroient la loi aux consommateurs. Le protecteur, trompé par les insinuations artificieuses des uns & des autres, renouvella le monopole: mais pour sept ans seulement; afin de pouvoir revenir sur ses pas, s'il se trouvoit qu'il eût pris un mauvais parti.

Ce parti ne paroissoit pas mauvais à tout le monde. Assez de gens pensoient que le commerce des Indes ne pouvoit réussir qu'à l'aide d'un privilège exclusif: mais plusieurs d'entre eux soutenoient que la charte du privilège actuel n'en étoit pas moins nulle; parce qu'elle avoit été accordée par des rois qui n'en avoient pas le droit. Ils rappelloient plusieurs actes de cette nature, cassés par le parlement, sous Edouard III, sous Henri IV, sous Jacques I, sous d'autres règnes. Charles II avoit, à la vérité, gagné un procès de cette nature à la cour des Plaidoyers communs; mais sur une raison puérile. Ce tribunal avoit osé dire, *que le prince devoit avoir l'autorité d'empêcher que tous les sujets pussent commercer avec*

avec les infidèles, dans la crainte que la pureté de leur foi ne s'altérât.

Quoique les partis dont on a parlé euſſent des vues particulières & même oppoſées, ils ſe réuniſſoient tous dans le projet de rendre le commerce libre, ou de faire annuller du moins le privilège de la compagnie. La nation, en général, ſe déclaroit pour eux: mais le corps attaqué leur oppoſoit ſes partiſans, les miniſtres, tout ce qui tenoit à la cour, qui faiſoit elle-même cauſe commune avec lui. Des deux côtés, on employa la voie des libelles, de l'intrigue, de la corruption. Du choc de ces paſſions, il ſortit un de ces orages, dont la violence ne ſe fait guère ſentir qu'en Angleterre. Les factions, les ſectes, les intérêts ſe heurtèrent avec impétuoſité. Tout, ſans diſtinction de rang, d'âge, de ſexe, ſe partagea. Les plus grands événemens n'avoient pas excité plus d'enthouſiaſme. La compagnie, pour appuyer la chaleur de ſes défenſeurs, offrit de prêter de grandes ſommes, à condition qu'on lui laiſſeroit ſon privilège. Ses adverſaires en offrirent de plus conſidérables pour le faire révoquer.

Les deux chambres, devant qui s'instruisoit ce grand procès, se déclarèrent pour les particuliers. Il leur fut permis de faire, ensemble ou séparément, le commerce de l'Inde. Ils s'associèrent & formèrent une nouvelle compagnie. L'ancienne obtint la permission de continuer ses armemens jusqu'à l'expiration très-prochaine de sa charte. Ainsi, l'Angleterre eut à la fois deux compagnies des Indes Orientales, autorisées par le parlement, au lieu d'une seule établie par l'autorité royale.

On vit alors ces deux corps aussi ardens à se détruire réciproquement, qu'ils l'avoient été à s'établir. L'un & l'autre avoient goûté les avantages qui revenoient du commerce; & se regardoient avec cette jalousie, cette haine, que l'ambition & l'avarice ne manquent jamais d'inspirer. Leur division se manifesta par de grands éclats en Europe, & sur-tout aux Indes. Les deux sociétés se rapprochèrent enfin, & finirent par unir leurs fonds en 1702. Depuis cette époque, les affaires de la compagnie furent conduites avec plus de lumières, de sagesse & de dignité. Les principes du commerce, qui se dévelop-

poient de plus en plus en Angleterre, influèrent sur son administration, autant que le permettoient les intérêts de son monopole. Elle améliora ses anciens établissemens; elle en forma de nouveaux. Ce qu'une plus grande concurrence lui ôtoit de bénéfice, elle cherchoit à se le procurer par des ventes plus considérables. Son privilège étoit attaqué avec moins de violence, depuis qu'il avoit reçu la sanction des loix, & obtenu la protection du parlement.

Quelques disgraces passagères, troublèrent ses prospérités. Les Anglois avoient formé, en 1702, un établissement dans l'isle de Pulocondor, dépendante de la Cochinchine. Leur but étoit de prendre part au commerce de ce riche royaume, jusqu'alors trop négligé. Une sévérité outrée révolta seize soldats Macassars, qui faisoient partie de la garnison. Dans la nuit du 3 mars 1705, ils mirent le feu aux maisons du fort, & massacrèrent les Européens, à mesure qu'ils sortoient pour l'éteindre. De quarante-cinq qu'ils étoient, trente périrent de cette manière; le reste tomba sous les coups des naturels du pays, mécontens de l'insolence de ces étrangers.

La compagnie perdit par cet événement les dépenſes que lui avoit coûtées ſon entrepriſe, les fonds qui étoient dans ſon comptoir, & les eſpérances qu'elle avoit conçues.

D'autres nuages s'élevèrent ſur pluſieurs de ſes comptoirs. C'étoit l'inquiétude, c'étoit l'avarice de ſes agens, qui les avoient aſſemblés. Une politique plus modérée fit abandonner d'odieuſes prétentions ; & la tranquillité ſe trouva bientôt rétablie. De plus grands intérêts ne tardèrent pas à fixer ſon attention.

X. Guerres des Anglois & des François.

L'Angleterre & la France entrèrent en guerre en 1744. Toutes les parties de l'univers devinrent le théâtre de leurs diviſions. Dans l'Inde, comme ailleurs, chaque nation ſoutint ſon caractère. Les Anglois, toujours animés de l'eſprit de commerce, attaquèrent celui de leurs ennemis, & le détruiſirent. Les François, fidèles à leur paſſion pour les conquêtes, s'emparèrent du principal établiſſement de leur concurrent. Les événemens firent voir lequel des deux peuples avoit agi avec plus de ſageſſe. Celui qui ne s'étoit occupé que de ſon agrandiſſement, tomba dans une inaction entière ; tandis que l'autre,

privé du centre de ſa puiſſance, donnoit plus d'étendue à ſes entrepriſes.

A peine les deux nations avoient mis fin aux hoſtilités qui les diviſoient, qu'elles entrèrent comme auxiliaires dans les démêlés des princes de l'Inde. Peu après, elles reprirent les armes pour leurs propres intérêts. Avant la fin des troubles, les François ſe trouvèrent chaſſés du continent & des mers d'Aſie. A la paix de 1763, la compagnie Angloiſe ſe trouva en poſſeſſion de l'empire, en Arabie, dans le golfe Perſique, ſur les côtes de Malabar & de Coromandel, & dans le Bengale.

Toutes ces régions diffèrent par le climat, par les mœurs, par le ſol, par les productions, par l'induſtrie, par les ventes & par les achats. Elles doivent être exactement & profondément connues. Nous allons les parcourir d'un pas rapide. On ſentira que leur deſcription appartient ſpécialement à l'hiſtoire de la nation, qui s'y eſt procuré une influence plus marquée, & qui en retire les plus grands avantages.

XI. Deſcription

L'Arabie eſt une des plus grandes péninſules du monde connu. Elle a pour limites,

de l'Arabie. Révolutions qu'elle a éprouvées. Caractère de ſes habitans.

au Midi, l'Océan Indien; au Levant, le Sein Perſique; au Couchant, la mer Rouge, qui la ſépare de l'Afrique. Au Nord, une ligne tirée à l'extrémité des deux golfes lui ſervoit vraiſemblablement de borne dans les tems anciens. L'Irak-Arabi, le déſert de Syrie & la Paleſtine, ſemblent aujourd'hui en faire partie.

La preſqu'iſle eſt ſéparée du Nord au Sud par une chaîne de montagnes, moins ſtériles & plus tempérées que le reſte du pays. Sur la plupart, il pleut deux ou trois mois au plus chaque année; mais à des époques différentes, ſuivant leur expoſition. Les eaux qui en tombent ſe perdent dans les ſables des vallées, ou vont ſe jetter en torrens dans la mer, ſelon la pente & les diſtances. Il eſt une ſaiſon où les chaleurs ſont ſi vives, que perſonne ne voyage, que les eſclaves même ne paroiſſent pas, ſans une extrême néceſſité, dans les rues. Tout travail eſt alors ſuſpendu au milieu du jour. La plus grande partie du tems ſe paſſe à dormir dans des ſouterreins, dont l'air ne ſe renouvelle que par un tuyau.

On diviſe communément cette région en trois parties: l'Arabie pétrée, l'Arabie dé-

ſerte, & l'Arabie heureuſe : noms analogues au ſol de chacune de ces contrées.

L'Arabie pétrée eſt la plus occidentale & la moins étendue des trois Arabies. Elle eſt généralement inculte, & preſque par-tout couverte de rochers. On ne voit dans l'Arabie déſerte que des plaines arides ; des monceaux de ſable, que le vent élève & qu'il diſſipe ; des montagnes eſcarpées, que la verdure ne couvre jamais. Les ſources d'eau y ſont ſi rares, qu'on ſe les eſt toujours diſputées les armes à la main. L'Arabie heureuſe doit moins ce titre impoſant à ſa fertilité, qu'au voiſinage des régions ſtériles qui l'environnent. Ces diverſes contrées jouiſſent d'un ciel conſtamment pur, conſtamment ſerein.

Tous les monumens atteſtent que ce pays étoit peuplé dans la plus haute antiquité. Ses premiers habitans lui vinrent vraiſemblablement de la Syrie & de la Chaldée. On ignore à quelle époque ils commencèrent à être policés ; & s'ils acquirent eux-mêmes des lumières, ou s'ils les reçurent des Indes. Il paroît que le Sabéiſme fut leur religion, avant même qu'ils connuſſent la haute

Asie. De bonne heure ils eurent des idées sublimes de la divinité. Ils rendoient un culte aux astres, comme à des corps animés par des esprits célestes. Leur religion n'étoit ni atroce, ni absurde : & quoique susceptibles de ces enthousiasmes subits, qui sont si communs chez les peuples Méridionaux ; le fanatisme ne les infecta pas jusqu'au tems de Mahomet. Les Arabes du désert avoient un culte moins éclairé. Plusieurs adorèrent le soleil, & quelques-uns lui immolèrent des hommes. Il y a une vérité qui se prouve par l'étude de l'histoire, & par l'inspection du globe de la terre. Les religions ont toujours été cruelles dans les pays arides, sujets aux inondations, aux volcans ; & elles ont toujours été douces dans les pays que la nature a bien traités. Toutes portent l'empreinte du climat où elles sont nées.

Lorsque Mahomet eut établi une nouvelle religion dans sa patrie, il ne lui fut pas difficile de donner du zèle à ses sectateurs ; & ce zèle en fit des conquérans. Ils portèrent leur domination, des mers de l'Occident à celles de la Chine, & des Canaries aux Isles Moluques. Ils y portèrent aussi les arts utiles

qu'ils perfectionnoient. Les Arabes furent moins heureux dans les beaux-arts, où ils montrèrent à la vérité quelque génie; mais aucune idée de ce goût que la nature donna quelque tems après aux peuples qui ſe firent leurs diſciples.

Peut-être le génie, enfant de l'imagination qui crée, appartient-il aux pays chauds, féconds en productions, en ſpectacles, en événemens merveilleux qui excitent l'enthouſiaſme; tandis que le goût, qui choiſit & moiſſonne dans les champs où le génie a ſemé, ſemble convenir davantage à des peuples ſobres, doux & modérés, qui vivent ſous un ciel heureuſement tempéré. Peut-être auſſi ce même goût, qui ne peut être que le fruit d'une raiſon épurée & mûrie par le tems, demande-t-il une certaine ſtabilité dans le gouvernement, mêlée d'une certaine liberté dans les eſprits; un progrès inſenſible de lumières, qui, donnant une plus grande étendue au génie, lui fait ſaiſir des rapports plus juſtes entre les objets, & une plus heureuſe combinaiſon de ces ſenſations mixtes, qui font les délices des ames délicates. Ainſi les Arabes preſque toujours pouſſés en des

climats brûlans par la guerre & le fanatisme, n'eurent jamais cette température de gouvernement & de situation, qui forme le goût. Mais ils apportèrent dans le pays de leurs conquêtes, les sciences qu'ils avoient comme pillées dans le cours de leurs ravages, & tous les arts nécessaires à la prospérité des nations.

Aucun peuple de leur tems, n'entendit le commerce comme eux. Aucun peuple n'eut un commerce aussi vaste. Ils s'en occupoient dans le cours même de leurs conquêtes. De l'Espagne au Tonquin, ils avoient des négocians, des manufactures, des entrepôts; & les autres peuples, du moins ceux de l'Occident, tiroient d'eux, & les lumières, & les arts, & les denrées utiles aux commodités, à la conservation & à l'agrément de la vie.

Quand la puissance des califes commença à décliner, les Arabes, à l'exemple de plusieurs nations qu'ils avoient soumises, secouèrent le joug de ces princes, & le pays reprit peu-à-peu l'ancienne forme de son gouvernement, ainsi que ses premières mœurs. A cette époque, la nation divisée en tribus, comme autrefois, sous la conduite de chefs

différens, retomba dans son premier caractère, dont le fanatisme & l'ambition l'avoient fait sortir.

Les Arabes, avec une petite taille, un corps maigre, une voix grêle, ont un tempérament robuste, le poil brun, le visage basané, les yeux noirs & vifs, une physionomie ingénieuse, mais rarement agréable. Ce contraste de traits & de qualités, qui paroissent incompatibles, semblent s'être réunis dans cette race d'hommes, pour en faire une nation singulière, dont la figure & le caractère tranchent assez fortement entre les Turcs, les Africains & les Persans, dont ils sont environnés. Graves & sérieux, ils attachent de la dignité à leur longue barbe, parlent peu, sans gestes, sans s'interrompre, sans se choquer dans leurs expressions. Ils se piquent entre eux de la plus exacte probité, par une suite de cet amour-propre & de cet esprit patriotique, qui, joints ensemble, font qu'une nation, une horde, un corps, s'estime, se ménage, se préfère à tout le reste de la terre. Plus ils conservent leur caractère flegmatique, plus ils sont redoutables dans la colère qui les en fait sortir. Ce peuple a de

l'intelligence & même de l'ouverture pour les ſciences ; mais il les cultive peu, ſoit défaut de ſecours ou même de beſoins : aimant mieux ſouffrir, ſans doute, les maux de la nature, que les peines du travail. Les Arabes de nos jours n'ont aucun monument de génie, aucune production de leur induſtrie, qui les rende recommandables dans l'hiſtoire de l'eſprit humain.

Leur paſſion dominante, c'eſt la jalouſie, tourment des ames ardentes, foibles, oiſives, à qui l'on pourroit demander, ſi c'eſt par eſtime ou par mépris d'elles-mêmes qu'elles ſont méfiantes. C'eſt des Arabes, dit-on, que pluſieurs nations de l'Aſie, de l'Afrique, de l'Europe même, ont emprunté les viles précautions que cette odieuſe paſſion inſpire, contre un ſexe qui doit être le dépoſitaire, & non le tributaire de nos plaiſirs. Auſſi-tôt que leurs filles ſont nées, ils rapprochent par une ſorte de couture les parties que la nature a ſéparées, & n'y laiſſent libre que l'eſpace qui eſt néceſſaire pour les écoulemens naturels. Les chairs adhèrent peu-à-peu à meſure que l'enfant prend ſon accroiſſement, de ſorte qu'on eſt obligé de les ſéparer par

une incision, lorsque le tems du mariage est arrivé. On se contente quelquefois d'y passer un anneau. Les femmes sont soumises, comme les filles, à cet usage outrageant pour la vertu. La seule différence est, que l'anneau des filles ne peut s'ôter, & que celui des femmes a une espèce de serrure, dont le mari seul a la clef. Cette pratique connue dans toutes les parties de l'Arabie, est presque généralement reçue dans celle qui porte le nom de Pétrée.

Telle est la nation en général. La différente manière de vivre des peuples qui la composent, a dû jetter nécessairement dans leur caractère quelques singularités dignes d'être remarquées.

Le nombre des Arabes qui habitent le désert, peut monter à deux millions. Ils sont partagés en un grand nombre de hordes, plus ou moins nombreuses, plus ou moins considérables, mais toutes indépendantes les unes des autres. Leur gouvernement est simple. Un chef héréditaire, assisté de quelques vieillards, termine les différends, punit les coupables. S'il est hospitalier, humain & juste, on l'adore. Est-il fier, cruel, avare,

on le met en pièces, & on lui donne un ſucceſſeur de ſa famille.

Ces peuples campent dans toutes les ſaiſons. Ils n'ont point de demeure fixe, & ils s'arrêtent par-tout où ils trouvent de l'eau, des fruits, des pâturages. Cette vie errante leur paroît pleine de délices; & ils regardent les Arabes ſédentaires comme des eſclaves. Ils vivent du lait & de la chair de leurs troupeaux. Leurs habits, leurs tentes, leurs cordages, les tapis ſur leſquels ils couchent: tout ſe fait avec la laine de leurs brebis, avec le poil de leurs chèvres & de leurs chameaux. C'eſt l'occupation des femmes dans chaque famille; & dans tout le déſert il n'y eut jamais un ouvrier. Ce qu'ils conſomment de tabac, de café, de riz, de dattes, eſt payé par le beurre qu'ils portent ſur la frontière, par plus de vingt mille chameaux, qu'ils vendent annuellement. Ces animaux, ſi utiles dans l'Orient, étoient conduits autrefois en Syrie. La plupart ont pris la route de la Perſe, depuis que les guerres continuelles y en ont multiplié le beſoin & diminué l'eſpèce.

Comme ces objets ne ſuffiſent pas aux

Arabes pour se procurer les choses qui leur manquent, ils ont imaginé de mettre à contribution les caravanes que la superstition mène dans leurs sables. La plus nombreuse qui va de Damas à la Mecque, achète la sûreté de son voyage par un tribut de cent bourses, ou de cent cinquante mille livres, auquel le grand-seigneur s'est soumis, & qui, par d'anciennes conventions, se partage entre toutes les hordes. Les autres caravanes s'arrangent uniquement avec les hordes, sur le territoire desquelles il leur faut passer.

Indépendamment de cette ressource, les Arabes de la partie du désert qui est le plus au Nord, en ont cherché une autre dans leurs brigandages. Ces hommes si humains, si fidèles, si désintéressés entre eux, sont féroces & avides avec les nations étrangères. Hôtes bienfaisans & généreux sous leurs tentes, ils dévastent habituellement les bourgades & les petites villes de leur voisinage. On les trouve bons pères, bons maris, bons maîtres : mais tout ce qui n'est pas de leur famille, est leur ennemi. Leurs courses s'étendent souvent fort loin; & il n'est pas rare

que la Syrie, la Méſopotamie, la Perſe, en ſoient le théâtre.

Les Arabes, qui ſe vouent au brigandage, s'aſſocient avec les chameaux, pour un commerce ou une guerre dont l'homme a tout le profit, & l'animal, la principale peine. Comme ces deux êtres doivent vivre enſemble, ils ſont élevés l'un pour l'autre. L'Arabe forme ſon chameau, dès la naiſſance, aux exercices & aux rigueurs qu'il doit ſupporter toute ſa vie. Il l'accoutume à travailler beaucoup, & à conſommer peu. L'animal paſſe de bonne heure les jours ſans boire, & les nuits ſans dormir. On l'exerce à plier ſes jambes ſous le ventre, pour laiſſer charger ſon dos de fardeaux qu'on augmente inſenſiblement, à meſure que ſes forces croiſſent par l'âge & par la fatigue. Dans cette éducation ſingulière, dont il paroît que les rois ſe ſervent quelquefois pour mieux dompter les peuples, à proportion qu'on double ſes travaux, on diminue ſa ſubſiſtance. On le forme à la courſe par l'émulation. Un cheval Arabe eſt le rival qu'on préſente au chameau. Celui-ci moins prompt & moins léger, laſſe à la fin, ſon vainqueur dans la longueur des routes

routes. Quand le maître & le chameau ſont prêts & dreſſés pour le brigandage, ils partent enſemble, traverſent les ſables du déſert, & vont attendre ſur les confins le marchand ou le voyageur, pour les piller. L'homme dévaſte, maſſacre, enlève; & le chameau porte le butin. Si ces compagnons de fortune ſont pourſuivis, ils hâtent leur fuite. Le maître voleur monte ſon chameau favori, pouſſe la troupe, fait juſqu'à trois cens lieues en huit jours, ſans décharger ſes chameaux, ni leur donner qu'une heure de repos par jour, avec un morceau de pâte pour toute nourriture. Souvent ils paſſent tout ce tems-là ſans boire, à moins qu'ils ne ſentent par haſard une ſource à quelque diſtance de leur route: alors ils doublent le pas, & courent à l'eau avec une ardeur qui les fait boire, en une ſeule fois, pour la ſoif paſſée & pour la ſoif à venir. Tel eſt cet animal, ſi ſouvent célébré dans la Bible, dans l'Alcoran, & dans les romans Orientaux.

Ceux des Arabes qui habitent les cantons où l'on trouve quelques maigres pâturages, & un ſol propre à la culture de l'orge, nour-

riſſent des chevaux qui ſont les meilleurs que l'on connoiſſe. De tous les pays du monde, on cherche à ſe procurer de ces chevaux, pour embellir & réparer les races de cette eſpèce animale, qui, dans aucun lieu de la terre, n'a ni la vîteſſe, ni la beauté, ni l'intelligence des chevaux Arabes. Les maîtres vivent avec eux comme avec des domeſtiques, ſur le ſervice, ſur l'attachement deſquels il peuvent compter; & il leur arrive ce qui eſt commun à tous les peuples nomades, ſur-tout à ceux qui traitent les animaux avec bonté: c'eſt que les animaux & les hommes prennent quelque choſe de l'eſprit & des mœurs les uns des autres. Ces Arabes ont de la ſimplicité, de la douceur, de la docilité; & les religions différentes qui ont régné dans ces contrées, les gouvernemens dont ils ont été les ſujets ou les tributaires, ont altéré bien peu le caractère qu'ils avoient reçu du climat ou des habitudes.

Les Arabes fixés ſur l'Océan Indien & ſur la mer Rouge; ceux qui habitent ce qu'on appelle l'Arabie heureuſe, étoient autrefois un peuple doux, amoureux de la liberté, content de ſon indépendance, ſans ſonger à

faire des conquêtes. Ils étoient trop attachés au beau ciel, sous lequel ils vivoient, à une terre qui fournissoit, presque sans culture, à leurs besoins, pour être tentés de dominer sous un autre climat, dans d'autres campagnes. Mahomet changea leurs idées ; mais il ne leur reste plus rien de l'impulsion qu'il leur avoit donnée. Leur vie se passe à fumer, à prendre du café, de l'opium, du sorbet ; à faire brûler des parfums exquis dont ils reçoivent la fumée dans leurs habits légérement imprégnés d'une aspersion d'eau rose. Ces plaisirs sont souvent suivis ou précédés de vers galans ou amoureux.

Leurs compositions sont d'une grace, d'une molleſſe, d'un rafinement, soit d'expression, soit de sentiment, dont n'approche aucun peuple ancien ou moderne. La langue qu'ils parlent dans ce monde à leur maîtresse, semble être celle qu'ils parleront dans l'autre à leurs houris. C'est une espèce de musique si touchante & si fine ; c'est un murmure si doux ; ce sont des comparaisons si riantes & si fraîches : je dirois presque que leur poésie est parfumée comme leur contrée. Ce qu'est l'honneur dans les mœurs de nos paladins,

les imitations de la nature le ſont dans les poëmes Arabes. Là, c'eſt une quinteſſence de vertu ; ici, c'eſt une quinteſſence de volupté. On les voit abattus ſous les ardeurs de leurs paſſions & de leur climat, ayant à peine la force de reſpirer. Ils s'abandonnent ſans réſerve à une langueur délicieuſe qu'ils n'éprouveroient pas peut-être ſous un autre ciel.

XII. Commerce général de l'Arabie, & celui des Anglois en particulier.

Avant que les Portugais euſſent intercepté la navigation de la mer Rouge, les Arabes avoient plus d'activité. Ils étoient les agens de tout le commerce qui ſe faiſoit par cette voie. Aden, ſitué à l'extrémité la plus Méridionale de l'Arabie, ſur la mer des Indes, en étoit l'entrepôt. La ſituation de ſon port, qui lui procuroit des liaiſons faciles avec l'Égypte, l'Éthiopie, l'Inde & la Perſe, en avoit fait, pendant pluſieurs ſiècles, un des plus floriſſans comptoirs de l'Aſie. Quinze ans après avoir réſiſté au grand Albuquerque, qui vouloit le détruire en 1513, il ſe ſoumit aux Turcs, qui n'en reſtèrent pas long-tems les maîtres. Le roi d'Yemen, poſſeſſeur de la ſeule portion de l'Arabie, qui mérite d'être appellée heureuſe, les en chaſſa, & attira

toutes les affaires à Moka, rade de ſes états, qui n'avoit été juſqu'alors qu'un village.

Elles furent d'abord peu conſidérables. La myrrhe, l'encens, l'aloès, le baume de la Mecque, quelques aromates, quelques drogues propres à la médecine, faiſoient la baſe de ce commerce. Ces objets, dont l'exportation, continuellement arrêtée par des droits exceſſifs, ne paſſe pas aujourd'hui ſept ou huit cens mille livres, étoient dans ce tems-là plus recherchés qu'ils ne l'ont été depuis : mais ce devoit être toujours peu de choſe. Le café fit bientôt après une grande révolution.

Le cafier vient originairement de la haute Éthiopie, où il a été connu de tems immémorial, où il eſt encore cultivé avec ſuccès. M. Lagrenée de Mezières, un des agens les plus éclairés que la France ait jamais employés aux Indes, a poſſédé de ſon fruit, & en a fait ſouvent uſage. Il l'a trouvé beaucoup plus gros, un peu plus long, moins verd, & preſque auſſi parfumé que celui qu'on commença à cueillir dans l'Arabie vers la fin du quinzième ſiècle.

On croit communément qu'un Mollach,

nommé Chadely, fut le premier Arabe qui fit usage du café, dans la vue de se délivrer d'un assoupissement continuel, qui ne lui permettoit pas de vaquer convenablement à ses prières nocturnes. Ses derviches l'imitèrent. Leur exemple entraîna les gens de loi. On ne tarda pas à s'appercevoir que cette boisson purifioit le sang par une douce agitation, dissipoit les pesanteurs de l'estomac, égayoit l'esprit; & ceux même qui n'avoient pas besoin de se tenir éveillés, l'adoptèrent. Des bords de la mer Rouge il passa à Médine, à la Mecque, &, par les pélerins, dans tous les pays mahométans.

Dans ces contrées, où les mœurs ne sont pas aussi libres que parmi nous, où la jalousie des hommes & la retraite austère des femmes rendent la societé moins vive, on imagina d'établir des maisons publiques, où se distribuoit le café. Celles de Perse devinrent bientôt des lieux infames, où des jeunes Géorgiens, vêtus en courtisanes, représentoient des farces impudiques, & se prostituoient pour de l'argent. Lorsque la cour eut fait cesser des dissolutions si révoltantes, ces maisons furent un asyle honnête pour les gens

oiſifs, & un lieu de délaſſement pour les hommes occupés. Les politiques s'y entretenoient de nouvelles; les poëtes y récitoient leurs vers, & les Mollachs y débitoient des ſermons, qui étoient ordinairement payés de quelques aumônes.

Les choſes ne ſe paſſèrent pas ſi paiſiblement à Conſtantinople. On n'y eut pas plutôt ouvert des cafés, qu'ils furent fréquentés avec fureur. On n'en ſortoit pas. Le grand Muphti, déſeſpéré de voir les moſquées abandonnées, décida que cette boiſſon étoit compriſe dans la loi de Mahomet, qui proſcrit les liqueurs fortes. Le gouvernement, qui ſert ſouvent la ſuperſtition dont il eſt quelquefois la dupe, fit auſſi-tôt fermer des maiſons qui déplaiſoient ſi fort aux prêtres, chargea même les officiers de police de s'oppoſer à l'uſage de cette liqueur dans l'intérieur des familles. Un penchant déclaré triompha de toutes ces ſévérités. On continua de boire du café; & même les lieux où il ſe diſtribuoit, ſe trouvèrent bientôt en plus grand nombre qu'auparavant.

Je dirois volontiers aux ſouverains : Si vous voulez que vos loix ſoient obſervées,

qu'elles ne contrarient jamais la nature. Je dirois aux prêtres : que votre morale ne s'oppose pas aux plaisirs innocens. Tonnez, menacez les uns & les autres tant qu'il vous plaira ; ouvrez à nos yeux des cachots, les enfers sous nos pas : vous n'étoufferez pas en moi le vœu d'être heureux. Je veux être heureux, est le premier article d'un code antérieur à toute législation, à tout système religieux.

Au milieu du dernier siècle, le grand-visir Kuproli se transporta déguisé dans les principaux cafés de Constantinople. Il y trouva une foule de gens mécontens, qui, persuadés que les affaires du gouvernement sont en effet celles de chaque particulier, s'en entretenoient avec chaleur, & censuroient avec une hardiesse extrême la conduite des généraux & des ministres. Il passa de-là dans les tavernes où l'on vendoit du vin. Elles étoient remplies de gens simples, la plupart soldats, qui, accoutumés à regarder les intérêts de l'état comme ceux du prince qu'ils adorent en silence, chantoient gaiment, parloient de leurs amours, de leurs exploits guerriers. Ces dernières sociétés, qui n'entraînent point

d'inconvéniens, lui parurent devoir être tolérées : mais il jugea les premières dangereuſes ſous un gouvernement abſolu. Il n'y avoit pas aſſez réfléchi, pour concevoir qu'elles n'étoient pas plus à craindre que les autres. Même dans un état deſpotique, il faut laiſſer au peuple qu'on opprime la liberté de ſe plaindre, qui le ſoulage. Le mécontentement qui s'évapore n'eſt pas celui qu'il faut redouter. Les révoltes naiſſent de celui qui, renfermé, s'exalte par la fermentation intérieure, & ſe développe par des effets auſſi prompts que terribles. Malheur aux ſouverains, lorſque leur vexation s'accroît, & que le murmure des peuples ceſſe.

Quoi qu'il en ſoit, ce réglement, qui ne s'étend pas plus loin que la capitale de l'empire, n'y a pas diminué l'uſage du café, & en a peut-être étendu la conſommation. Toutes les rues, tous les marchés en offrent de tout fait ; & il n'y a point de maiſon où on n'en prenne au moins deux fois le jour. Dans quelques-unes même, on en verſe indifféremment à toute heure, parce qu'il eſt d'uſage d'en préſenter à tous ceux qui arri-

vent, & qu'il ſeroit également impoli de ne le point offrir, ou de le refuſer.

Dans le tems préciſément qu'on fermoit les cafés à Conſtantinople, on en ouvroit à Londres. Cette nouveauté y fut introduite en 1652, par un marchand, nommé Edouard, qui revenoit du Levant. Elle ſe trouva du goût des Anglois; & toutes les nations de l'Europe l'ont depuis adoptée, mais avec une modération inconnue dans les climats où la religion défend le vin.

L'arbre qui produit le café, croît dans le territoire de Bételfalgui, ville de l'Yemen, ſituée à dix lieues de la mer Rouge, dans un ſable aride. On l'y cultive dans une étendue de cinquante lieues de long, ſur quinze & vingt de large. Son fruit n'a pas le même degré de perfection par-tout. Celui qui croît ſur les lieux élevés, à Ouden ſpécialement, eſt plus petit, plus verd, plus peſant, & préféré généralement.

On compte en Arabie douze millions d'habitans, qui, la plupart, font leurs délices du café. Le bonheur de le prendre en nature eſt réſervé aux citoyens riches. La multitude eſt réduite à la coque & à la pellicule

de cette précieuse fève. Ces restes mépriſés, lui forment une boiſſon aſſez claire, qui a le goût du café, ſans en avoir ni l'amertume, ni la force. On trouve à vil prix ces objets à Bételfalgui, qui eſt le marché général. C'eſt-là auſſi que s'achète tout le café qui doit ſortir du pays par terre. Le reſte eſt porté à Moka, qui en eſt éloigné de trente-cinq lieues, ou dans les ports plus voiſins de Lohia ou d'Hodeida, d'où il eſt conduit ſur de légers bâtimens à Gedda. Les Égyptiens le vont prendre dans la dernière de ces places, & tous les autres peuples dans la première.

L'exportation du café peut être de douze à treize millions peſant. Les Européens en achètent un million & demi; les Perſans, trois millions & demi; la flotte de Suez, ſix millions & demi; l'Indoſtan, les Maldives, & les colonies Arabes de la côte d'Afrique, cinquante milliers; les caravanes de terre, un million.

Comme les cafés enlevés par les caravanes & par les Européens, ſont les mieux choiſis, ils coûtent ſeize à dix-ſept ſols la livre. Les Perſans, qui ſe contentent des cafés infé-

rieurs, ne paient la livre que douze à treize ſols. Elle revient aux Égyptiens à quinze ou ſeize, parce que leurs cargaiſons ſont compoſées en partie de bon, & en partie de mauvais café. En réduiſant le café à quatorze ſols la livre, qui eſt le prix moyen, ſon exportation annuelle doit faire entrer en Arabie huit à neuf millions de livres. Cet argent ne lui reſte pas, mais il la met en état de payer ce que les marchés étrangers verſent de leurs productions dans ſes ports de Gedda & de Moka.

Moka reçoit de l'Abyſſinie des moutons, des dents d'éléphant, de la civette & des eſclaves. De la côte Orientale de l'Afrique, il vient de l'or, des eſclaves, de l'ambre, de l'ivoire: du golfe Perſique, des dattes, du tabac, du bled: de Surate, une quantité immenſe de groſſes toiles, peu de belles: de Bombay & de Pondichery, du fer, du plomb, du cuivre, qui y ont été portés d'Europe: de Malabar, du riz, du gingembre, du poivre, du ſafran d'Inde, du kaire, du bois & du cardamome: des Maldives, du benjoin, du bois d'aigle, du poivre, que ces iſles ſe ſont procurés par des échanges: du Coro-

mandel, quatre ou cinq cens balles de toiles, preſque toutes bleues. La plus grande partie de ces marchandiſes, qui peuvent être vendues ſix millions, trouve ſa conſommation dans l'intérieur du pays. Le reſte, ſurtout les toiles, ſe diſtribue dans l'Abyſſinie, à Socotora, & ſur la côte Orientale de l'Afrique.

Aucune des affaires qui ſe traitent à Moka, ainſi que dans tout l'Yemen, à Sanaa même, ſa capitale, n'eſt entre les mains des naturels du pays. Les avanies, dont ils ſont continuellement menacés par le gouvernement, les empêchent même de s'y intéreſſer. Toutes les maiſons de commerce ſont tenues par des Banians de Surate ou du Guzurate, qui ne manquent jamais de regagner leur patrie, auſſi-tôt que leur fortune eſt faite. Ils cèdent alors leurs établiſſemens à des négocians de leur nation, qui diſparoiſſent à leur tour, pour être remplacés par d'autres. Il n'y a aucune contrée où l'on ne connoiſſe le prix de tout, de tout excepté de l'homme. Les nations les plus policées n'en ſont pas encore venues juſques-là. Témoin la multitude de peines capitales infligées par-tout, & pour

des délits assez frivoles. Il n'y a pas d'apparence que des nations, où l'on condamne à la mort une jeune fille de dix-huit ans, qui pourroit être mère de cinq ou six enfans, un homme sain & vigoureux, de trente ans, pour le vol d'une pièce d'argent, aient médité sur ces tables de la probabilité de la vie humaine, qu'ils ont si savamment calculées; puisqu'elles ignorent combien la cruauté de la nature immole d'individus, avant que d'en amener un à cet âge. On répare, sans s'en douter, un petit dommage fait à la société par un plus grand. Par la sévérité du châtiment, on pousse le coupable du vol à l'assassinat. Quoi donc! est-ce que la main qui a brisé la serrure d'un coffre-fort, ou même enfoncé un poignard dans le sein d'un citoyen, n'est plus bonne qu'à être coupée? Quoi donc! parce qu'un débiteur infidèle ou indigent n'est pas en état de s'acquitter, faut-il le réduire à l'inutilité pour la société, à l'insolvabilité pour vous, en le renfermant dans une prison? Ne conviendroit-il pas mieux à l'intérêt public & au vôtre, qu'il fît quelque usage de son industrie & de ses talens, sauf à l'action que

vous avez légitimement intentée contre lui, à le ſuivre par-tout, & à s'y ſaiſir d'une portion de ſon lucre, fixée par quelque ſage loi. Mais il s'expatriera? Et que vous importe qu'il ſoit en Angleterre ou au Petit-Châtelet? en ſerez-vous moins déchu de votre créance? Si les nations ſe concertoient entre elles, le malfaiteur ne trouveroit d'aſyle nulle part. Si vous étendez un peu vos vues, vous concevrez que le débiteur, qui vous échappe par la fuite, ne peut faire fortune chez l'étranger ſans s'acquitter d'une portion de ſa dette, par ſes beſoins & par les échanges réciproques des nations. C'eſt des vins de France qu'il s'enivrera à Londres; c'eſt des ſoies de Lyon que ſa femme ſe vêtira à Cadix & à Lisbonne. Mais ces ſpéculations ſont trop abſtraites & trop patriotiques pour un créancier cruel qui, tourmenté de ſon avarice & de ſa vengeance, aime mieux tenir ſon malheureux débiteur dans les fers, couché ſur de la paille, & l'y nourrir de pain & d'eau, que de le rendre à la liberté. Elles n'auroient pas dû échapper aux gouvernemens & aux légiſlateurs; & c'eſt à eux qu'il faut s'en prendre des barbares abſurdités qui exiſtent

encore à cet égard dans nos nations prétendues policées.

Autrefois les compagnies Européennes, qui ont le privilège exclusif de commercer au-delà du cap de Bonne-Espérance, avoient établi des agens à Moka. Malgré une capitulation solemnelle, qui avoit fixé à deux & un quart pour cent les droits qu'on devoit payer, ils y éprouvoient des vexations fréquentes. Le gouverneur de la place exigeoit d'eux des présens qui lui servoient à acheter la faveur des courtisans, ou celle du prince même. Cependant les bénéfices qu'ils faisoient sur les marchandises d'Europe qu'ils débitoient, sur les draps spécialement, les résignoient à tant d'humiliations. Lorsque le Caire s'avisa de fournir ces différens objets, il ne fut pas possible de soutenir sa concurrence, & l'on renonça à des établissemens fixes.

Le commerce se fit par des vaisseaux partis d'Europe avec le fer, le plomb, le cuivre, l'argent, nécessaires pour payer le café qu'on vouloit acheter. Les subrecargues, chargés de ces opérations, terminoient les affaires à chaque voyage. Ces expéditions, d'abord

assez

assez nombreuses & assez utiles, tombèrent successivement. Les plantations de café, formées par les nations Européennes dans leurs colonies, firent diminuer également, & la consommation, & le prix de celui d'Arabie. A la longue, ces voyages ne donnèrent pas assez de bénéfice pour soutenir la cherté des expéditions directes. Alors les compagnies d'Angleterre & de France prirent le parti d'envoyer à Moka, l'une de Bombay, & l'autre de Pondichery, des navires avec des marchandises d'Europe & des Indes. Souvent même, elles ont eu recours à un moyen moins dispendieux. Les Anglois & les François, qui naviguent d'Inde en Inde, vont tous les ans dans la mer Rouge. Quoiqu'ils s'y défassent avantageusement de leurs marchandises, ils n'y peuvent jamais former une cargaison pour leur retour. Ils se chargent, pour un modique fret, du café des compagnies, qui le versent dans les vaisseaux qu'elles expédient de Malabar & de Coromandel pour l'Europe. La compagnie de Hollande, qui interdit les armemens à ses sujets, & qui ne fait point elle-même d'expéditions pour le golfe Arabique, est privée de la part qu'elle

pouvoit prendre à cette branche de commerce. Elle a renoncé à une branche bien plus riche, c'eſt celle de Gedda.

Gedda eſt un port ſitué vers le milieu du golfe Arabique, à quinze ou ſeize lieues de la ville ſainte. Il eſt aſſez ſûr ; mais l'approche en eſt difficile. Les affaires y ont attiré neuf ou dix mille habitans, logés, la plupart, dans des cabanes, & tous condamnés à reſpirer un air corrompu, & à boire de l'eau ſaumâtre. Le gouvernement y eſt mixte. Le chérif de la Mecque, & le grand-ſeigneur, qui y tient une foible & inutile garniſon, partagent l'autorité & le produit des douanes. Ces droits ſont de huit pour cent pour les Européens, & de treize pour toutes les autres nations. Ils ſe paient toujours en marchandiſes, que les adminiſtrateurs forcent les négocians du pays d'acheter fort cher. Il y a long-tems que les Turcs, qui ont été chaſſés d'Aden, de Moka, de tout l'Yemen, l'auroient été de Gedda, ſi l'on n'avoit craint qu'ils ne ſe livrâſſent à une vengeance qui auroit mis fin aux pélerinages & au commerce.

Surate envoie tous les ans à Gedda trois

vaiſſeaux chargés de toiles de toutes les couleurs, de chaales, d'étoffes mêlées de coton & de ſoie, ſouvent enrichies de fleurs d'or & d'argent. Leur vente produit neuf ou dix millions de livres. Il part du Bengale pour la même deſtination deux, & le plus ſouvent trois navires, dont les cargaiſons, qui appartiennent aux Anglois, peuvent valoir un tiers de moins que celles de Surate. Elles conſiſtent en riz, gingembre, ſafran, ſucre, quelques étoffes de ſoie, & en une quantité conſidérable de toiles, la plupart communes. Ces bâtimens, qui peuvent entrer dans la mer Rouge depuis le commencement de décembre juſqu'à la fin de mai, trouvent à Gedda la flotte de Suez.

Cette ville, qu'on croit bâtie ſur les ruines de l'antique Arſinoë, eſt ſituée à l'extrémité de la mer Rouge, & à deux ou trois journées ſeulement du Caire. Ses habitans ſont partie Egyptiens & partie Arabes. Ils aiment ſi peu ce ſéjour, mal-ſain & privé d'eau potable, que ceux d'entre eux qui jouiſſent de quelque aiſance, ou qui peuvent ſe procurer ailleurs de l'occupation, ne s'y trouvent qu'au départ & au retour des vaiſſeaux, l'un & l'autre

réglés par des vents périodiques & invariables. Vingt navires, semblables pour la forme à ceux de Hollande, mais mal construits, mal équipés, mal commandés, sont expédiés tous les ans pour Gedda. Des comestibles forment la plus grande partie de leur cargaison, avec cette différence que les cinq qui appartiennent au grand-seigneur les livrent gratuitement pour Médine & pour la Mecque, tandis que les autres les vendent communément à un prix très-avantageux. Ils portent aussi de la verroterie de Venise, du corail & du carabé, dont les Indiens font des colliers & des brasselets.

En échange de leurs denrées, de leurs marchandises, de leur or sur-tout, ces bâtimens reçoivent six à sept millions pesant de café; & en toiles, en étoffes, en épiceries pour sept à huit millions de livres. L'ignorance & l'inertie des navigateurs sont telles, que jamais la totalité de ces riches objets n'arrive à sa destination. Une assez grande partie devient habituellement la proie des vagues, malgré l'attention qu'on a toujours de jetter l'ancre à l'entrée de la nuit.

Le commerce de la mer Rouge acquerroit

plus d'extenſion & ſeroit expoſé à moins de dangers, ſi une révolution, qu'il vient d'éprouver, avoit les ſuites qu'on ſemble s'en promettre.

Par un traité conclu le 7 mars 1775, entre le premier des Beys & M. Haſtings, gouverneur, pour la Grande-Bretagne, dans le Bengale, les Anglois, établis aux Indes, ſont autoriſés à introduire & à faire circuler, dans l'intérieur de l'Egypte, toutes les marchandiſes qu'il leur plaira, en payant ſix & demi pour cent pour celles qui viendront du Gange & de Madras, & huit pour cent pour celles qui auront été chargées à Bombay & à Surate. Cette convention a été déja exécutée, & le ſuccès a ſurpaſſé les eſpérances. Si la cour Ottomane & les Arabes ne traverſoient pas la nouvelle communication; ſi le port de Suez, que les ſables achèvent de combler, étoit réparé; ſi les ſéditions qui bouleverſent ſans ceſſe les rives du Nil, pouvoient enfin s'arrêter: on verroit peut-être les liaiſons de l'Europe avec l'Aſie reprendre en tout ou en partie leur ancien canal.

Les marchandiſes arrivées de Surate & de Bengale, que la flotte Egyptienne n'emporte

pas, ſont conſommées en partie dans le pays, & achetées en plus grande quantité par les caravanes qui ſe rendent tous les ans à la Mecque.

Cette ville fut toujours chère aux Arabes. Ils penſoient qu'elle avoit été la demeure d'Abraham; & ils accouroient de toutes parts dans un temple, dont on le croyoit le fondateur. Mahomet, trop habile pour entreprendre d'abolir une dévotion ſi généralement établie, ſe contenta d'en rectifier l'objet. Il bannit les idoles de ce lieu révéré, & il le dédia à l'unité de Dieu: ſublime & puiſſante idée que toutes les religions doivent à la philoſophie, & non au judaïſme, comme on l'imagine. Le Dieu des Juifs, colère, jaloux, vindicatif, ne fut qu'un dieu local, tel que ceux des autres nations. Mahomet ne fut pas l'envoyé du ciel; mais un adroit politique & un grand conquérant. Pour augmenter même le concours d'étrangers dans une cité qu'il deſtinoit à être la capitale de ſon empire, il ordonna que tous ceux qui ſuivroient ſa loi, s'y rendiſſent une fois dans leur vie, ſous peine de mourir en réprouvés. Ce précepte étoit accompagné d'un autre, qui doit faire

ſentir que la ſuperſtition ſeule ne le guidoit pas. Il exigea que chaque pélerin, de quelque pays qu'il fût, achetât & fît bénir cinq pièces de toile de coton, pour ſervir de ſuaire, tant à lui, qu'à tous ceux de ſa famille, que des raiſons valables auroient empêché d'entreprendre ce ſaint voyage.

Cette politique devoit faire, de l'Arabie, le centre d'un grand commerce, lorſque le nombre des pélerins s'élevoit à pluſieurs millions. Le zèle s'eſt ſi fort rallenti, ſurtout à la côte d'Afrique, dans l'Indoſtan & en Perſe, à proportion de l'éloignement où ces pays ſont de la Mecque, qu'on n'y en voit pas plus de cent cinquante mille. La plupart ſont Turcs. Ils emportent ſept cens cinquante mille pièces de toile, de dix aunes de long chacune, ſans compter ce que pluſieurs d'entre eux achètent pour revendre. Ils ſont invités à ces ſpéculations, par l'avantage qu'ils ont en traverſant le déſert, de n'être pas écraſés par les douanes & les vexations qui rendent ruineuſes les échelles de Suez & de Baſſora. L'argent de ces pélerins, celui de la flotte, celui que les Arabes ont tiré de la vente de leur café, va ſe perdre

dans les Indes. Les vaisseaux de Surate, du Malabar, de Coromandel, du Bengale, en emportent tous les ans pour quatorze ou quinze millions de livres, & pour environ le huitième de cette somme en marchandises. Dans le partage que les nations commerçantes de l'Europe font de ces richesses, les Anglois sont parvenus à s'en approprier la portion la plus considérable. Ils ont acquis la même supériorité en Perse.

XIII. Révolutions qu'a éprouvées le commerce dans le golfe Persique.

Cette nation avoit à peine été admise dans l'empire des Sophis, que, comme on l'a dit, elle y vit accourir les Hollandois. Le commerce de ces républicains s'établit d'abord sur un pied très-désavantageux: mais bientôt délivrés, par les guerres civiles d'Angleterre, d'un rival qui jouissoit de trop de faveurs, pour être balancé par la plus grande économie, ils se virent sans concurrens, & par conséquent les maîtres de donner à ce qu'ils vendoient, à ce qu'ils achetoient, la valeur qui leur convenoit. C'est sur ce système destructeur, qu'étoient fondés les rapports des Persans avec les Hollandois; lorsque le retour des Anglois, que les François ne tardèrent pas à suivre, fit prendre aux

affaires une face nouvelle & plus raisonnable.

Dans le tems que les trois nations faisoient les plus grands efforts pour acquérir la supériorité, & que ces efforts tournoient à l'avantage de l'empire; on leur fit éprouver mille vexations, plus injustes, plus odieuses, les unes que les autres. Le trône fut continuellement occupé par des tyrans ou des imbécilles, dont les cruautés & les injustices affoiblissoient les liaisons de leurs sujets avec les autres peuples. L'un de ces despotes étoit si féroce, qu'un grand de la cour disoit, *que toutes les fois qu'il sortoit de la chambre du roi, il tâtoit sa tête avec ses deux mains, pour voir si elle étoit encore sur ses épaules.* Lorsqu'on annonçoit à son successeur que les Turcs envahissoient les plus belles provinces de l'empire, il répondoit froidement *qu'il s'embarrassoit peu de leurs progrès, pourvu qu'ils lui laissassent la ville d'Ispahan.* Il eut un fils si bassement livré aux plus petites pratiques de sa religion, qu'on l'appelloit, par dérision, *le moine* ou *le prêtre Hussein :* caractère moins odieux peut-être pour un prince, mais bien plus dangereux pour ses peuples, que celui

d'impie ou d'ennemi des dieux. Sous ces vils ſouverains, les affaires devenoient tous les jours plus languiſſantes. Les Aghuans les réduiſirent à rien.

Ces Aghuans ſont un peuple du Kandahar, pays montueux, ſitué au Nord de l'Inde. Tantôt ils furent ſoumis aux Mogols, tantôt aux Perſans, & le plus ſouvent indépendans. Ceux qui n'habitent pas la capitale, vivent ſous des tentes, à la manière des Tartares. Ils ſont petits & mal-faits; mais nerveux, robuſtes, adroits à tirer de l'arc, à manier un cheval, endurcis aux fatigues. Leur manière de combattre eſt remarquable. Des ſoldats d'élite, partagés en deux troupes, fondent ſur l'ennemi, n'obſervant aucun ordre, & ne cherchant qu'à faire jour à l'armée qui les ſuit. Dès que le combat eſt engagé, ils ſe retirent ſur les flancs & à l'arrière-garde, où leur fonction eſt d'empêcher que perſonne ne recule. Si quelqu'un veut fuir, ils tombent ſur lui le ſabre à la main, & le forcent de reprendre ſon rang.

Vers le commencement du ſiècle, on vit ces hommes féroces ſortir de leurs montagnes, ſe jetter ſur la Perſe, y porter par-

tout la désolation, & finir par lui donner des fers, après vingt ans de carnage. Le fanatisme perpétue & peut-être même expie les horreurs dont ils se sont souillés dans le cours de leurs conquêtes. Car telle est la nature des opinions religieuses, qu'elles sanctifient le crime qu'elles inspirent, & que ce crime efface les autres forfaits qu'on a commis. Le fanatique dit à Dieu : il est vrai, Seigneur, que j'ai empoisonné, que j'ai assassiné, que j'ai volé ; mais tu me pardonneras, car j'ai exterminé de ma propre main cinquante de tes ennemis. Dévorés de zèle pour les superstitions des Turcs, & d'une haîne implacable pour la secte d'Ali, les Aghuans massacrent de sang-froid des milliers de Persans. Dans le même tems, les provinces où ils n'avoient pas pénétré, sont ravagées par les Russes, par les Turcs & par les Tartares. Thamas-Koulikan réussit à chasser de sa patrie tous ces brigands, mais en se montrant plus barbare qu'eux. Sa mort violente devient une nouvelle source de calamités. L'anarchie ajoute aux cruautés de la tyrannie. Un des plus beaux empires du monde n'est plus qu'un vaste cimetière, monument à jamais

honteux de l'inſtinct deſtructeur des hommes ſans police, mais ſuite inévitable des vices du gouvernement deſpotique.

Dans cette confuſion de toutes choſes, Bender-Abaſſi & les autres mauvais ports de Perſe furent négligés. Le peu qui s'y faiſoit de commerce ſe porta preſque tout entier à Baſſora.

C'eſt une grande ville, bâtie par les Arabes, dans le tems de leur plus grande proſpérité, quinze lieues au-deſſous de la jonction du Tigre & de l'Euphrate, & à la même diſtance du golfe Perſique où ces fleuves vont ſe jetter. Cinquante mille ames forment ſa population. Ce ſont des Arabes, auxquels ſe ſont joints quinze cens Arméniens, & un petit nombre de familles de différentes nations, que l'eſpoir du gain y a attirées. Son territoire abonde en riz, en fruits, en légumes, en coton, & ſur-tout en dattes.

Le port de Baſſora, devint, comme ſes fondateurs l'avoient prévu, un entrepôt célèbre. Les marchandiſes de l'Europe y arrivoient par l'Euphrate; & celles des Indes, par la mer. La tyrannie des Portugais interrompit cette communication. Elle ſe ſeroit

rouverte ; dans le tems de leur décadence, ſi ce malheureux pays n'avoit été perpétuellement le théâtre des diviſions des Arabes, des Perſans & des Turcs. Ces derniers, devenus poſſeſſeurs paiſibles de Baſſora, ont profité des malheurs de leurs voiſins, pour y rappeller les affaires. La rade a recouvré ſon éclat & ſon importance.

Ce changement ne s'eſt pas opéré ſans difficulté. Les gens du pays ne vouloient d'abord recevoir les navigateurs que dans la rivière. Ils prévoyoient que ſi ces étrangers avoient la liberté de ſe fixer dans la ville, on ne pourroit leur faire la loi, & qu'ils garderoient dans leurs magaſins ce qu'ils n'auroient pas vendu pendant une mouſſon, pour s'en défaire plus utilement dans un autre tems. A cette raiſon d'une avidité mal-entendue, ſe joignoient des idées de ſuperſtition. On prétendit qu'il étoit contraire au reſpect dû à la religion, que des infidèles habitâſſent dans une cité conſacrée par le ſang de tant de martyrs, par les cendres de tant de ſaints perſonnages mahométans. Ce préjugé paroiſſoit faire impreſſion ſur le gouvernement. On fit taire ſes ſcrupules. Les

nations Européennes donnèrent de l'argent, & il leur fut permis de former des comptoirs, de les décorer même de leur pavillon.

XIV. Etat actuel du commerce dans le golfe Persique, & de celui des Anglois en particulier.

Les révolutions sont si fréquentes en Asie, qu'il est impossible que le commerce y soit aussi suivi que dans nos contrées. Ces événemens, joints au peu de communication qu'il y a par terre & par mer entre les différens états, doivent occasionner de grandes variations dans l'abondance & dans la valeur des denrées. Bassora, très-éloigné par sa situation du centre des affaires, éprouve plus qu'aucune autre place cet inconvénient. Cependant, en rapprochant les tems, on peut, sans crainte de s'écarter beaucoup de la plus exacte vérité, évaluer à douze millions les marchandises qui y arrivent annuellement par le golfe. Les Anglois entrent dans cette somme pour quatre millions; les Hollandois pour deux; les François, les Maures, les Indiens, les Arméniens & les Arabes, pour le reste.

Les cargaisons de ces nations sont composées du riz, du sucre, des mousselines unies, rayées & brodées du Bengale; des épiceries de Ceylan & des Moluques; de

groſſes toiles blanches & bleues de Coromandel; du cardamome, du poivre, du bois de ſandal de Malabar; d'étoffes d'or ou d'argent, de turbans, de chaales, d'indigo de Surate; des perles de Baharem & du café de Moka; du fer, du plomb, des draps d'Europe. D'autres objets moins importans, viennent de différens endroits. Quelques-unes de ces productions ſont portées ſur de petits bâtimens Arabes: mais la plupart arrivent ſur des vaiſſeaux Européens, qui y trouvent l'avantage d'un fret conſidérable.

Les marchandiſes ſe vendent toutes argent comptant. Elles paſſent par les mains des Grecs, des Juifs ou des Arméniens. On emploie les Banians à changer les monnoies courantes à Baſſora, en eſpèces plus eſtimées dans les Indes.

Trois canaux s'offrent pour déboucher les différentes productions réunies à Baſſora. Il en paſſe la moitié en Perſe, & elle y eſt portée par des caravanes; parce que dans tout l'empire, il n'y a pas un ſeul fleuve navigable. La conſommation s'en fait principalement dans les provinces ſeptentrionales, un peu moins ravagées que celles du

Midi. Les unes & les autres payèrent quelque tems avec des pierreries, que le pillage de l'Inde avoit rendues extrêmement communes. Dans la suite, elles eurent recours à des ustensiles de cuivre, que l'abondance de leurs mines avoit multipliés prodigieusement. Enfin, on en est venu à l'or & à l'argent, qu'une longue tyrannie avoit fait enfouir, & qui sortent tous les jours des entrailles de la terre. Si l'on ne laisse pas aux arbres qui fourniſſoient les gommes, & qui ont été coupés, le tems de repousser; si les chèvres qui donnoient de si belles laines, ne se multiplient pas; si les soies qui suffisent à peine au peu de manufactures qui restent en Perse, continuent à être rares; si cet état ne renaît de ses cendres, les métaux s'épuiseront, & il faudra renoncer à cette source de commerce.

Le second débouché est plus assuré. Il se fait par Bagdad, par Alep, & par toutes les villes intermédiaires, dont les négocians viennent faire leurs achats à Bassora. Le café, les toiles, les épiceries, les autres marchandises qui prennent cette route, sont payées avec de l'or, des draps François, des noix

noix de Galle, de l'orpiment qui entre dans les couleurs, & dont les Orientaux font un grand uſage pour dépiler leur corps.

Un autre débouché beaucoup moins conſidérable, c'eſt celui du déſert. Les Arabes, voiſins de Baſſora, vont tous les ans à Alep, dans le printems, pour y vendre des chameaux. On leur confie communément pour cinq à ſix cens mille francs de mouſſelines, dont ils ſe chargent à très-bon marché. Ils reviennent dans l'automne, & rapportent des draps, du corail, de la clincaillerie, quelques ouvrages de verre & des glaces de Veniſe. Les caravanes Arabes ne ſont jamais troublées ſur leur route. Les étrangers même ne courroient point de riſque, s'ils avoient la précaution de ſe faire accompagner d'un homme de chacune des tributs qu'ils doivent rencontrer. Cette ſûreté, jointe à la célérité & au bon marché, feroit univerſellement préférer le chemin du déſert à celui de Bagdad, ſi le pacha de la province, qui a établi des péages en différens endroits de ſon gouvernement, ne prenoit les plus grandes précautions pour empêcher cette communication. Ce n'eſt qu'en ſurprenant la vigilance

de ſes lieutenans, qu'on parvient à charger les Arabes de quelques marchandiſes de peu de volume.

Indépendamment de ces exportations, il ſe fait à Baſſora & dans ſon territoire, une aſſez grande conſommation, ſur-tout de café. Ces objets ſont payés avec des dattes, des perles, de l'eau-roſe & des fruits ſecs. On y ajoute des grains, lorſqu'il eſt permis d'en livrer à l'étranger.

Ce commerce s'étendroit, ſi l'on vouloit le débarraſſer des entraves qui le gênent. Mais l'activité que pourroient avoir les naturels du pays, eſt continuellement traverſée par les vexations qu'on leur fait éprouver, ſinguliérement dans les lieux éloignés du centre de l'empire. Les étrangers ne ſont guère moins opprimés par des commandans, qui tirent de leurs brigandages l'avantage de ſe perpétuer dans leurs poſtes, & ſouvent de conſerver leur tête. Si cette ſoif de l'or pouvoit ſe calmer quelquefois, elle ſeroit bientôt réveillée par la rivalité des nations Européennes, qui ne travaillent qu'à ſe ſupplanter, & qui ne craignent pas d'employer, pour y réuſſir, les moyens les plus exécrables. On

vit, en 1748, un exemple frappant de cette odieuse jalousie.

M. le baron de Knyphausen conduisoit le comptoir Hollandois de Bassora, avec un succès extraordinaire. Les Anglois se voyoient à la veille de perdre la supériorité qu'ils avoient acquise dans cette place, ainsi que dans la plupart des échelles de l'Inde. La crainte d'un événement, qui devoit également blesser leurs intérêts & leur vanité, les rendit injustes. Ils animèrent le gouvernement Turc contre une industrie qui lui étoit utile, & firent ordonner la confiscation des marchandises & des richesses de leur rival.

Le facteur Hollandois, qui, sous les occupations d'un marchand, cachoit l'ame d'un homme d'état, prend sur le champ son parti en homme de génie. Il se retire avec ses gens, & les débris de sa fortune, à la petite isle de Karek, située à quinze lieues de l'embouchure du fleuve; il s'y fortifie au point, qu'en arrêtant les bâtimens Arabes & Indiens, chargés pour la ville, il force le gouvernement à le dédommager des pertes qu'on lui a causées. Bientôt la réputation de son intégrité, de sa capacité, attire à son isle les

armateurs des ports voisins, les négocians même de Bassora, & les Européens qui vont y trafiquer. Cette nouvelle colonie voyoit augmenter tous les jours sa prospérité, lorsqu'elle fut abandonnée par son fondateur. Le successeur de cet habile homme, ne montra pas les mêmes talens. Il se laissa chasser de sa place, vers la fin de 1765, par le corsaire Arabe Mirmahana. La compagnie perdit un poste important, & pour plus de deux millions en artillerie, en vivres & en marchandises.

Cet événement délivra Bassora d'une concurrence qui nuisoit à ses intérêts; mais il lui en survint une autre bien plus redoutable: ce fut celle de Mascate.

Le golfe Persique est borné à son Occident par la côte orientale de l'Arabie. Les habitans de cette contrée n'ont pour subsistance que quelques dattes & le produit d'une pêche abondante & facile. Le peu même de bétail qu'on y peut élever ne vit que de poisson. Chaque petit district a un Scheik particulier, obligé de pourvoir lui-même aux besoins de sa famille par son travail ou son industrie. Au premier signal du moindre péril, ces peu-

ples se réfugient dans des isles voisines, d'où ils ne regagnent le continent que lorsque l'ennemi s'est retiré. Il n'y eut jamais dans le pays que Mascate qui eût des propriétés dignes d'être conservées.

Le grand Albuquerque s'empara de cette ville en 1507, & il en ruina le commerce qu'il vouloit concentrer tout entier à Ormuz. Les Portugais voulurent l'y rappeller, après la perte de ce petit royaume. Leurs efforts furent inutiles ; & les navigateurs prirent la route de Bender-Abassi. On craignoit les hauteurs des anciens tyrans de l'Inde ; & personne ne voulut se fier à leur bonne-foi. Le port ne voyoit arriver de vaisseaux, que ceux qu'ils y conduisoient eux-mêmes. Il n'en reçut même plus d'aucune nation, après que ces maîtres impérieux en eurent été chassés en 1648. Leur orgueil l'emportant sur leur intérêt, leur ôta l'envie d'y aller ; & ils étoient encore assez puissans, pour empêcher qu'on y entrât ou qu'on en sortît.

Le déclin de leur puissance invita l'habitant de Mascate à cette même piraterie, dont il avoit été si long-tems la victime. Il fit des descentes sur les côtes de ses anciens

oppreſſeurs ; & ſes ſuccès l'enhardirent à attaquer les petits bâtimens Maures ou Européens qui fréquentoient le golfe Perſique. Mais il fut châtié ſi ſévérement de ſes brigandages par pluſieurs nations, ſur-tout par les Anglois, qu'il fut forcé d'y renoncer. La ville tomba dès-lors dans une obſcurité, que les troubles intérieurs & des invaſions étrangères firent durer long-tems. Le gouvernement étant enfin devenu plus régulier dans Maſcate, & dans tout le pays ſoumis à ſon iman, ſes marchés recommencèrent à être fréquentés vers l'an 1749.

Le pays conſomme par lui-même du riz, des toiles bleues, du fer, du plomb, du ſucre, quelques épiceries, qu'il paie avec de la mirrhe, de l'encens, de la gomme-arabique, & un peu d'argent. Cependant cette conſommation ne ſeroit pas ſuffiſante pour attirer les vaiſſeaux, ſi Maſcate, placé aſſez près de l'entrée de la mer Perſique, n'étoit un excellent entrepôt pour le fond du golfe. Toutes les nations commerçantes commencent à le préférer à Baſſora ; parce qu'il abrège leur voyage de trois mois ; qu'on n'y éprouve aucune vexation ; que les droits y

ſont réduits à un & demi pour cent. Il faut, à la vérité, porter enſuite les marchandiſes à Baſſora, où la douane exige trois pour cent: mais les Arabes naviguent à ſi bon marché ſur leurs bateaux; ils ont une telle adreſſe pour frauder les droits, qu'il y aura toujours de l'avantage à faire les ventes à Maſcate. D'ailleurs, les dattes, le meilleur produit & le plus abondant de Baſſora, qui ſe gâtent ſouvent ſur de grands vaiſſeaux, dont la marche eſt lente, arrivent avec une extrême célérité ſur des bâtimens légers, au Malabar & dans la mer Rouge. Une raiſon particulière déterminera toujours les Anglois qui travaillent pour leur compte, à pratiquer Maſcate. Ils y ſont exempts de cinq pour cent qu'ils ſont obligés de payer à Baſſora, comme dans tous les autres lieux où leur compagnie a formé des établiſſemens.

Elle n'a pas ſongé à ſe fixer dans l'iſle de Baharem; & nous ignorons pourquoi. Cette iſle, ſituée dans le golfe Perſique, a ſouvent changé de maître. Elle paſſa ſous la domination des Portugais avec Ormuz, dont elle recevoit des loix. Ces conquérans la perdirent dans la ſuite, & elle éprouva depuis un

grand nombre de révolutions. Thamas-Koulikan la rendit à la Perſe, à qui elle avoit appartenu. Ce fier uſurpateur avoit alors le plus vaſte plan de domination. Il vouloit régner ſur deux mers, dont il poſſédoit quelques bords : mais s'étant apperçu qu'au lieu d'entrer dans ſes vues, ſes ſujets les traverſoient, il imagina, par une de ces volontés tyranniques qui ne coûtent rien aux deſpotes, de porter ſes ſujets du golfe Perſique ſur la mer Caſpienne, & ſes ſujets de la mer Caſpienne ſur le golfe Perſique. Cette double tranſmigration lui paroiſſoit propre à rompre les liaiſons que ces deux peuples avoient formées avec ſes ennemis, & à lui aſſurer, ſinon leur attachement, du moins leur fidélité. Sa mort anéantit ſes grands projets ; & la confuſion où tomba ſon empire, offrit à l'ambition d'un Arabe entreprenant, la facilité de s'emparer de Baharem, où il règne encore.

Cette iſle, célèbre par ſa pêche de perles, dans le tems même qu'on en trouvoit à Ormuz, à Karek, à Keshy, dans d'autres lieux du golfe, eſt devenue bien plus importante, depuis que les autres bancs ſont

épuisés, sans que le sien ait essuyé une diminution sensible. Cette pêche commence en avril & finit en octobre. Elle est renfermée dans l'espace de quatre à cinq lieues. Les Arabes, les seuls qui s'y livrent, vont coucher chaque nuit dans l'isle ou sur la côte, à moins que les vents ne les empêchent de gagner la terre. Autrefois ils payoient tous un droit à des galiotes établies pour le recevoir. Depuis le dernier changement, il n'y a que les habitans de l'isle qui aient cette soumission pour leur Scheik, trop foible pour l'obtenir des autres.

Les perles de Baharem sont moins blanches que celles de Ceylan & du Japon; mais beaucoup plus grosses que les premières, & d'une forme plus régulière que les autres. Elles tirent un peu sur le jaune: mais on ne peut leur disputer l'avantage de conserver leur eau dorée; tandis que les perles plus blanches perdent avec le tems beaucoup de leur éclat, sur-tout dans les pays chauds. La coquille des unes & des autres, connue sous le nom de nacre de perle, sert en Asie à beaucoup d'usages.

Le produit annuel de la pêche, qui se

fait dans les parages de Baharem, eſt eſtimé 3,600,000 livres. Les perles inégales paſſent la plupart à Conſtantinople & dans le reſte de la Turquie: les grandes y ſervent à l'ornement de la tête, & les petites ſont employées dans les broderies. Les perles parfaites doivent être réſervées pour Surate, d'où elles ſe répandent dans tout l'Indoſtan. On n'a pas à craindre d'y en voir diminuer le prix ou la conſommation. Ce luxe eſt la plus forte paſſion des femmes, & la ſuperſtition augmente le débit de cette production de la mer. Il n'eſt point de Gentil qui ne ſe faſſe un point de religion, de percer au moins une perle à ſon mariage. Quel que ſoit le ſens myſtérieux de cet uſage chez un peuple où la morale & la politique ſont en allégories, & où l'allégorie devient religion; cet emblême de la pudeur virginale, eſt utile au commerce des perles. Celles qui n'ont pas été nouvellement forées, entrent dans l'ajuſtement; mais ne peuvent ſervir pour la cérémonie du mariage, où l'on veut au moins une perle neuve. Auſſi valent-elles conſtamment vingt-cinq, trente pour cent de moins que celles qui arrivent du golfe, où elles ont

été pêchées. Le Malabar n'a point de perles; mais il a d'autres richeſſes.

Le Malabar proprement dit, n'eſt que le pays ſitué entre le cap Comorin & la rivière de Neliceram. Cependant, pour rendre la narration plus claire, en nous conformant aux idées généralement reçues en Europe, nous appellerons de ce nom tout l'eſpace qui s'étend depuis l'Indus juſqu'au cap Comorin. Nous y comprendrons même les iſles voiſines, en commençant par les Maldives.

XV. Deſcription de la côte de Malabar. Idée des états qui la forment.

Les Maldives forment une longue chaîne d'iſles, à l'Oueſt du cap Comorin, qui eſt la terre-ferme la plus voiſine. Elles ſont partagées en treize provinces, qu'on nomme Atollons. Cette diviſion eſt l'ouvrage de la nature, qui a entouré chaque Atollon d'un banc de pierre qui le défend mieux que les meilleures fortifications, contre l'impétuoſité des flots, ou les attaques de l'ennemi. Les naturels du pays font monter à douze mille, le nombre de ces iſles, dont les plus petites n'offrent que des monceaux de ſables ſubmergés dans les hautes marées, & les plus grandes n'ont qu'une très-petite circonférence. De tous les canaux qui les ſéparent,

il n'y en a que quatre qui puiſſent recevoir des navires. Les autres ſont ſi peu profonds, qu'on y trouve rarement plus de trois pieds d'eau. On conjecture, avec fondement, que toutes ces différentes iſles n'en faiſoient autrefois qu'une, que l'effort des vagues & des courans, ou quelque grand accident de la nature, aura diviſée en pluſieurs portions.

Il eſt vraiſemblable que cet archipel fut originairement peuplé par des hommes venus du Malabar. Dans la ſuite, les Arabes y paſſèrent, en uſurpèrent la ſouveraineté, y établirent leur religion. Les deux nations n'en faiſoient plus qu'une; lorſque les Portugais, peu de tems après leur arrivée aux Indes, la mirent ſous le joug. Cette tyrannie dura peu. La garniſon, qui en tenoit les chaînes, fut exterminée; & les Maldives recouvrèrent leur indépendance. Depuis cette époque, elles ſont ſoumiſes à un deſpote, qui tient ſa cour à Male, & qui a abandonné toute l'autorité aux prêtres. Il eſt le ſeul négociant de ſes états.

Une pareille adminiſtration & la ſtérilité du pays, qui ne produit que des cocotiers, empêchent le commerce d'y être conſidérable.

Les exportations se réduisent à des cauris, du poisson & du kaire.

Le kaire est l'écorce du cocotier, dont on fait des cables qui servent à la navigation dans l'Inde. Nulle part, il n'est aussi bon, aussi abondant qu'aux Maldives. On en porte une grande quantité avec des cauris, à Ceylan, où ces marchandises sont échangées contre les noix d'areque.

Le poisson, appellé dans le pays complemasse, est séché au soleil. On le sale, en le plongeant dans l'eau de la mer à plusieurs reprises. Il est divisé en filets, de la grosseur & de la longueur du doigt. Achem en reçoit tous les ans deux cargaisons qu'il paie avec de l'or & du benjoin. L'or reste dans les Maldives ; & le benjoin est envoyé à Moka, où il sert à acheter environ trois cens balles de café, nécessaires à la consommation de ces isles.

Les cauris, sont des coquilles blanches & luisantes. La pêche s'en fait deux fois le mois, trois jours avant la nouvelle lune, & trois jours après. Elle est abandonnée aux femmes, qui entrent dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour les ramasser dans les sables de la mer.

On en fait des paquets de douze mille. Ce qui ne reste pas dans la circulation du pays, ou n'est pas porté à Ceylan, passe sur les bords du Gange. Il sort tous les ans de ce fleuve un grand nombre de bâtimens qui vont vendre du sucre, du riz, des toiles, quelques autres objets moins considérables aux Maldives, & qui se chargent en retour de cauris, pour sept ou huit cens mille livres. Une partie se disperse dans le Bengale, où il sert de petite monnoie. Le reste est enlevé par les Européens, qui l'emploient utilement dans leur commerce d'Afrique. Ils paient la livre six sols, la vendent depuis douze jusqu'à dix-huit dans leurs métropoles, & elle vaut en Guinée jusqu'à trente-cinq.

Le royaume de Travancor, qui s'étend du cap Comorin aux frontières de Cochin, n'étoit autrefois guère plus opulent que les Maldives. Il est vraisemblable qu'il ne dut qu'à sa pauvreté, la conservation de son indépendance, lorsque les Mogols s'emparèrent du Maduré. Un monarque qui monta sur le trône vers 1730, & qui l'occupa près de quarante ans, donna à cette couronne une dignité qu'elle n'avoit jamais eue. C'étoit

un homme d'un ſens exquis & profond. Il recevoit d'un de ſes voiſins deux embaſſadeurs, dont l'un avoit commencé une harangue prolixe que l'autre ſe diſpoſoit à continuer. *Ne ſoyez pas long, la vie eſt courte*, lui dit ce prince avec un viſage auſtère. Son règne ne fut taché que par une foibleſſe. Il étoit Naïre, & ſe trouvoit humilié de ne pas appartenir à la première des caſtes. Dans la vue de s'y incorporer, autant qu'il étoit poſſible, il fit fondre en 1752 un veau d'or, y entra par le muffle, & en ſortit par la partie oppoſée. Ses édits furent datés depuis du jour d'une ſi glorieuſe renaiſſance; & au grand ſcandale de tout l'Indoſtan, il fut reconnu pour brame par ceux de ſes ſujets qui jouiſſoient de cette grande prérogative.

Par les ſoins d'un François nommé la Noye, ce monarque étoit parvenu à former l'armée la mieux diſciplinée qu'on eût jamais vue dans ces contrées. Avec ces forces, il comptoit, dit-on, conquérir le Malabar entier; & peut-être le ſuccès auroit-il couronné ſon ambition, ſi les nations Européennes ne l'euſſent traverſée. Malgré ces obſtacles, il réuſſit à reculer les frontières

de ſes états ; &, ce qui étoit infiniment plus difficile, à rendre ſes uſurpations utiles à ſes peuples. Au milieu du tumulte des armes, l'agriculture fut encouragée, & il s'éleva des manufactures groſſières de coton.

Il s'eſt formé deux établiſſemens Européens dans le Travancor.

Celui que les Danois ont à Coleſchey eſt ſans activité. Il eſt rare & très-rare que cette nation y faſſe le plus petit achat ou la moindre vente.

Le comptoir Anglois d'Anjinga eſt placé ſur une langue de terre, à l'embouchure d'une petite rivière, obſtruée par des ſables durant la plus grande partie de l'année. La ville eſt remplie de métiers & fort peuplée. Quatre petits baſtions ſans foſſé & une garniſon de cent cinquante hommes la défendoient. Cette dépenſe a été jugée inutile. Un ſeul agent conduit aujourd'hui les affaires, avec moins d'éclat & plus d'utilité.

Territoire d'Anjinga, tu n'es rien; mais tu as donné naiſſance à Eliza. Un jour, ces entrepôts de commerce fondés par les Européens ſur les côtes d'Aſie ne ſubſiſteront plus. L'herbe les couvrira, ou l'Indien vengé aura bâti

bâti sur leurs débris, avant que quelques siècles se soient écoulés. Mais, si mes écrits ont quelque durée, le nom d'Anjinga restera dans la mémoire des hommes. Ceux qui me liront, ceux que les vents pousseront vers ces rivages, diront: c'est-là que naquit Eliza Draper; & s'il est un Breton parmi eux, il se hâtera d'ajouter avec orgueil, & qu'elle y naquit de parens Anglois.

Qu'il me soit permis d'épancher ici ma douleur & mes larmes! Eliza fut mon amie. O lecteur, qui que tu sois, pardonne-moi ce mouvement involontaire. Laisse-moi m'occuper d'Eliza. Si je t'ai quelquefois attendri sur les malheurs de l'espèce humaine, daigne aujourd'hui compatir à ma propre infortune. Je fus ton ami, sans te connoître; sois un moment le mien. Ta douce pitié sera ma récompense.

Eliza finit sa carrière dans la patrie de ses pères, à l'âge de trente-trois ans. Une ame céleste se sépara d'un corps céleste. Vous qui visitez le lieu où reposent ses cendres sacrées, écrivez sur le marbre qui les couvre: telle année, tel mois, tel jour, à telle heure, Dieu retira son souffle à lui, & Eliza mourut.

Auteur original, ſon admirateur & ſon ami, ce fut Eliza qui t'inſpira tes ouvrages, & qui t'en dicta les pages les plus touchantes. Heureux Stern, tu n'es plus, & moi je ſuis reſté. Je t'ai pleuré avec Eliza; tu la pleurerois avec moi; & ſi le ciel eût voulu que vous m'euſſiez ſurvécu tous les deux, tu m'aurois pleuré avec elle.

Les hommes diſoient qu'aucune femme n'avoit autant de graces qu'Eliza. Les femmes le diſoient auſſi. Tous louoient ſa candeur; tous louoient ſa ſenſibilité; tous ambitionnoient l'honneur de la connoître. L'envie n'attaqua point un mérite qui s'ignoroit.

Anjinga, c'eſt à l'influence de ton heureux climat qu'elle devoit, ſans doute, cet accord preſqu'incompatible de volupté & de décence qui accompagnoit toute ſa perſonne & qui ſe mêloit à tous ſes mouvemens. Le ſtatuaire, qui auroit eu à repréſenter la Volupté, l'auroit priſe pour modèle. Elle en auroit également ſervi à celui qui auroit eu à peindre la Pudeur. Cette ame inconnue dans nos contrées, le ciel ſombre & nébuleux de l'Angleterre n'avoit pu l'éteindre. Quelque choſe que fît Eliza, un charme

invincible se répandoit autour d'elle. Le desir, mais le desir timide la suivoit en silence. Le seul homme honnête auroit osé l'aimer, mais n'auroit osé le lui dire.

Je cherche par-tout Eliza. Je rencontre, je saisis quelques-uns de ses traits, quelques-uns de ses agrémens épars parmi les femmes les plus intéressantes. Mais qu'est devenue celle qui les réunissoit ? Dieux qui épuisâtes vos dons pour former une Eliza, ne la fites-vous que pour un moment, pour être un moment admirée & pour être toujours regrettée ?

Tous ceux qui ont vu Eliza la regrettent. Moi, je la pleurerai tout le tems qui me reste à vivre. Mais est-ce assez de la pleurer ? Ceux qui auront connu sa tendresse pour moi, la confiance qu'elle m'avoit accordée, ne me diront-ils point : Elle n'est plus, & tu vis ?

Eliza devoit quitter sa patrie, ses parens, ses amis pour venir s'asseoir à côté de moi, & vivre parmi les miens. Quelle félicité je m'étois promise ! Quelle joie je me faisois de la voir recherchée des hommes de génie ; chérie des femmes du goût le plus difficile ?

Je me disois, Eliza est jeune, & tu touches à ton dernier terme. C'est elle qui te fermera les yeux. Vaine espérance! O renversement de toutes les probabilités humaines! ma vieillesse a survécu à ses beaux jours. Il n'y a plus personne au monde pour moi. Le destin m'a condamné à vivre & à mourir seul.

Eliza avoit l'esprit cultivé : mais cet art, on ne le sentoit jamais. Il n'avoit fait qu'embellir la nature ; il ne servoit en elle qu'à faire durer le charme. A chaque moment elle plaisoit plus ; à chaque moment elle intéressoit davantage. C'est l'impression qu'elle avoit faite aux Indes ; c'est l'impression qu'elle faisoit en Europe. Eliza étoit donc très-belle ? Non, elle n'étoit que belle : mais il n'y avoit point de beauté qu'elle n'effaçât, parce qu'elle étoit la seule comme elle.

Eliza a écrit ; & les hommes de sa nation, qui ont mis le plus d'élégance & de goût dans leurs ouvrages, n'auroient pas désavoué le petit nombre de pages qu'elle a laissées.

Lorsque je vis Eliza, j'éprouvai un sentiment qui m'étoit inconnu. Il étoit trop vif pour n'être que de l'amitié ; il étoit trop pur pour être de l'amour. Si c'eût été une pas-

sion, Eliza m'auroit plaint; elle auroit essayé de me ramener à la raison, & j'aurois achevé de la perdre.

Eliza disoit souvent qu'elle n'estimoit personne autant que moi. A présent, je le puis croire.

Dans ses derniers momens, Eliza s'occupoit de son ami; & je ne puis tracer une ligne sans avoir sous les yeux le monument qu'elle m'a laissé. Que n'a-t-elle pu douer aussi ma plume de sa grace & de sa vertu? Il me semble du moins l'entendre: « Cette » muse sévère qui te regarde, me dit-elle, » c'est l'Histoire, dont la fonction auguste » est de déterminer l'opinion de la postérité. » Cette divinité volage qui plane sur le globe, » c'est la Renommée, qui ne dédaigna pas » de nous entretenir un moment de toi: elle » m'apporta tes ouvrages, & prépara notre » liaison par l'estime. Vois ce phénix im- » mortel parmi les flammes: c'est le symbole » du génie qui ne meurt point. Que ces em- » blêmes t'exhortent sans cesse à te montrer » le défenseur DE L'HUMANITÉ, DE LA VÉ- » RITÉ, DE LA LIBERTÉ ».

Du haut des cieux, ta première & dernière

patrie, Eliza, reçois mon ſerment. JE JURE DE NE PAS ÉCRIRE UNE LIGNE, OU L'ON NE PUISSE RECONNOÎTRE TON AMI.

Cochin étoit fort conſidérable, lorſque les Portugais arrivèrent dans l'Inde. Ils s'emparèrent de cette place, dont ils furent chaſſés depuis par les Hollandois. Le ſouverain, en la perdant, avoit conſervé ſes états, qui dans l'eſpace de vingt-cinq ans, ont été envahis ſucceſſivement par le Travancor. Ses malheurs l'ont réduit à ſe réfugier ſous les murs de ſon ancienne capitale, où il ſubſiſte d'environ 14,400 liv. qu'on s'eſt obligé, par d'anciennes capitulations, à lui donner ſur le produit de ſes douanes. On voit dans le même fauxbourg une colonie de Juifs induſtrieux & blancs, qui ont la folle prétention de s'y être établis au tems de la captivité de Babylone, mais qui certainement y ſont depuis très-long-tems. Une ville entourée de campagnes très-fertiles, bâtie ſur une rivière qui reçoit des vaiſſeaux de cinq cens tonneaux, & qui forme dans l'intérieur du pays pluſieurs branches navigables, devroit être naturellement floriſſante. S'il n'en eſt

pas ainſi, on ne peut en accuſer que le génie oppreſſeur du gouvernement.

Ce mauvais eſprit eſt, pour le moins, auſſi ſenſible à Calicut. Toutes les nations y ſont reçues, mais aucune n'y domine. Le ſouverain qui lui donne aujourd'hui des loix, eſt brame; ou le peuple eſt ſous le gouvernement théocratique, qui devient avec le tems le plus mauvais des gouvernemens, la main des dieux appeſantiſſant le ſceptre des tyrans, & la ſainteté de l'une des autorités ſoumettant en aveugle & ſous peine de ſacrilège aux caprices de l'autre. Les ordres du deſpote ſe transforment en oracles, & la déſobéiſſance des ſujets eſt qualifiée de révolte contre le ciel. Le trône de Calicut eſt preſque le ſeul de l'Inde occupé par cette première des caſtes. On en voit régner ailleurs de moins diſtinguées. Il y en a même de ſi obſcures ſur le trône, que leurs domeſtiques ſeroient déshonorés & chaſſés de leurs tributs, s'ils s'aviliſſoient juſqu'à manger avec leurs monarques. Ces gens-là n'ont garde de ſe vanter d'avoir ſoupé chez le roi. Ce préjugé n'eſt peut-être pas plus ridicule qu'un autre. Il abat l'orgueil des princes; il guérit

les courtisans d'une vanité. Tel est l'ascendant des superstitions. C'est sur-tout par elles que l'opinion règne dans le monde. Par les superstitions, la ruse a partagé l'empire avec la force. Quand l'une a tout conquis, tout soumis; l'autre vient & lui donne des loix à son tour. Elles traitent ensemble; les hommes baissent la tête, & se laissent lier les mains. S'il arrive que ces deux puissances mécontentes se soulèvent l'une contre l'autre, c'est alors qu'on voit ruisseler dans les rues le sang des citoyens. Une partie se range sous l'étendard de la superstition; l'autre marche sous les drapeaux du souverain. Les pères égorgent les enfans; les enfans enfoncent, sans hésiter, le poignard dans le sein des pères. Toute idée de justice cesse; tout sentiment d'humanité s'anéantit. L'homme semble tout-à-coup métamorphosé en bête féroce. L'on crie d'un côté: *Rebelles, obéissez à votre monarque.* On crie de l'autre: *Sacrilèges, impies, obéissez à Dieu, le maître de votre roi, ou mourez.* Je m'adresserai donc à tous les souverains de la terre, & j'oserai leur révéler la pensée secrète du sacerdoce. Qu'ils sachent que si le prêtre s'expliquoit franchement,

il diroit. Si le ſouverain n'eſt pas mon licteur, il eſt mon ennemi. Je lui ai mis la hache à la main, mais c'eſt à condition que je lui déſignerois les têtes qu'il faudroit abattre. Les brames, dépoſitaires de la religion & des ſciences dans tout l'Indoſtan, ſont employés comme miniſtres dans la plupart des états, & diſpoſent de tout à leur gré; mais les affaires n'en ſont pas mieux conduites.

Tout le Calicut eſt mal adminiſtré, & ſa capitale plus mal encore. Elle n'a ni police, ni fortifications. Son commerce, embarraſſé d'une infinité de droits, eſt preſqu'entiérement dans les mains de quelques Maures les plus corrompus, les plus infidèles de l'Aſie. Un de ſes plus grands avantages, eſt de recevoir par la rivière de Beypour, qui n'en eſt éloignée que de deux lieues, le bois de teck, qui ſe trouve en abondance dans les plaines & ſur les montagnes voiſines.

Les poſſeſſions de la maiſon de Colaſtry, voiſines de Calicut, ne ſont guère connues que par la colonie Françoiſe de Mahé, qui renaît de ſes cendres, & par la colonie Angloiſe de Tallichery, qui n'a éprouvé aucun malheur. Cette dernière, qui a une popu-

lation de quinze à seize mille ames, avoit pour défenseurs trois cens blancs & cinq cens noirs. Ils ont été rappellés depuis que la nation a acquis sur ces mers un ascendant qui ne leur laisse plus craindre de voir ses loges insultées. Actuellement elle retire tous les ans, avec très-peu de frais, de celle-là, quinze cens mille livres pesant de poivre, & quelques autres denrées de peu d'importance.

A la réserve de quelques principautés qui méritent à peine d'être nommées, les états dont on vient de parler, forment proprement tout le Malabar, contrée plus agréable que riche. On n'en exporte guère que des aromates, des épiceries. Les plus considérables sont le bois de sandal, le safran d'Inde, le cardamome, le gingembre, la fausse cannelle & le poivre.

XVI. Productions particulières au Malabar.

Le sandal est un arbre de la grandeur du noyer. Ses feuilles sont entières, ovales & opposées. Sa fleur est d'une seule pièce, chargée de huit étamines, & portée sur le pistil, qui devient une baie insipide, semblable pour la forme à celle du laurier. Son bois est blanc à la circonférence, & jaune dans le centre, lorsque l'arbre est ancien.

Cette différence dans la couleur, constitue deux variétés de sandal, employées aux mêmes usages, & douées également d'une saveur amère, & d'une odeur aromatique. On prépare avec la poussière de ce bois une pâte dont on se frotte le corps à la Chine, aux Indes, en Perse, dans l'Arabie & dans la Turquie. On le brûle aussi dans les appartemens, où il répand une odeur douce & salutaire. La plus grande quantité de ce bois, auquel on attribue une vertu incisive & atténuante, reste dans l'Inde. On transporte de préférence en Europe le sandal rouge, quoique moins estimé, & d'un usage moins général. Celui-ci est le produit d'un arbre différent, commun sur la côte de Coromandel. Quelques voyageurs le confondent avec le bois de Caliatour employé dans la teinture.

Le safran d'Inde, que les médecins appellent *Curcuma* ou *Terra merita*, a une tige très-basse & herbacée, formée par la réunion des graines, de cinq ou six feuilles fort longues, & portées sur de longs pédicules. Les fleurs, disposées en épi écailleux près de la racine, sont purpurines, à six divisions inégales; elles n'ont qu'une étamine, portée

comme elles ſur le piſtil, qui devient une capſule à trois loges, remplie de graines arrondies. La racine eſt compoſée de cinq ou ſix tubercules oblongs & noueux. On la regarde comme apéritive, propre pour guérir la jauniſſe. Les Indiens s'en ſervent pour teindre en jaune, & elle entre dans l'aſſaiſonnement de preſque tous leurs mets.

On trouve dans les diverſes contrées de l'Inde pluſieurs eſpèces de cardamome, dont les caractères diſtinctifs n'ont pas été ſuffiſamment obſervés. Celle qui croît dans les territoires de Cochin, de Calicut & de Cananor, eſt la plus petite & la plus eſtimée. Elle a, ainſi que les autres, beaucoup d'analogie avec le ſafran d'Inde, dont elle diffère par ſes feuilles beaucoup plus nombreuſes; par ſa tige plus élevée; par ſon épi de fleurs plus lâche, provenant immédiatement de la racine; par ſon fruit plus petit. Ses graines, douées d'un aromate agréable, ſont employées dans la plupart des ragoûts Indiens. Souvent on les mêle avec l'areque & le bétel; quelquefois on les mâche après. La médecine s'en ſert principalement pour aider la digeſtion & pour fortifier l'eſtomac. Le cardamome vient ſans

culture, & croît naturellement dans les lieux couverts de la cendre des plantes qu'on a brûlées.

Le gingembre reſſemble aſſez au cardamome par la diſpoſition & la ſtructure de ſes fleurs. L'épi part du même point. La racine, qui eſt noueuſe & traçante, pouſſe pluſieurs tiges de trois pieds de haut, dont les feuilles ſont plus étroites. Elle eſt blanche, tendre & d'un goût preſqu'auſſi piquant que le poivre. Les Indiens en mettent dans le riz qui fait leur nourriture ordinaire, pour en corriger l'inſipidité naturelle. Cette épicerie, mêlée avec d'autres, donne aux mets qu'elle aſſaiſonne un goût fort qui déplaît ſouverainement aux étrangers. Cependant ceux des Européens qui arrivent en Aſie ſans fortune, ſont forcés de s'y accoutumer. Les autres s'y habituent par complaiſance pour leurs femmes, nées la plupart dans le pays. Là, comme ailleurs, il eſt plus facile aux hommes de prendre les goûts & les foibles des femmes, que de les en guérir. Peut-être auſſi que le climat exige cette manière de vivre. Le meilleur gingembre eſt celui qu'on cultive dans le Malabar. La ſeconde qualité ſe tire du

Bengale. On eſtime moins celui qui croît au Décan & dans tout l'Archipel Indien ; ſi l'on en excepte pourtant le gingembre rouge des Moluques, eſpèce différente de l'ordinaire, par la couleur de ſa racine, & ſa ſaveur moins âcre.

La fauſſe cannelle, connue ſous le nom de *Caſſia lignea*, ſe trouve à Timor, à Java, à Mindanao ; mais elle eſt ſupérieure ſur la côte de Malabar. L'arbre dont on la tire, eſt, comme celui de Ceylan, une eſpèce de laurier ; il donne les mêmes produits, & lui reſſemble par le plus grand nombre de ſes caractères. Ses feuilles ſont plus longues. Son écorce, plus épaiſſe & plus rouge, a moins de ſaveur, & ſe diſtingue ſur-tout par une glutinoſité que l'on ſent en la mâchant. Ces ſignes ſervent à découvrir la fraude des marchands, qui la vendent avec la vraie cannelle, dont la vertu eſt infiniment ſupérieure, & le prix quatre fois plus conſidérable. Les Hollandois, déſeſpérant de pouvoir extirper les arbres qui la produiſent, imaginèrent, dans le tems de leur prépondérance au Malabar, d'exiger des ſouverains du pays, qu'ils renonçâſſent au droit de les

dépouiller de leur écorce. Cet engagement, qui n'a jamais été bien rempli, l'eſt encore moins, depuis que la puiſſance qui l'avoit dicté a perdu de ſa force, & qu'elle a augmenté le prix de la cannelle de Ceylan. Celle du Malabar peut former aujourd'hui un objet de deux cens mille livres peſant. La moindre partie paſſe en Europe; le reſte ſe diſtribue dans l'Inde. Ce commerce eſt tout entier dans les mains des Anglois libres. Il doit augmenter; mais jamais il n'approchera de celui du poivre.

Le poivrier eſt un arbriſſeau dont la racine eſt fibreuſe & noirâtre. Sa tige, ſarmenteuſe & flexible comme celle de la vigne, a beſoin pour s'élever d'un arbre ou d'un échalas. Elle eſt rameuſe, garnie de nœuds, de chacun deſquels part une feuille ovale, aiguë, très-liſſe, & marquée de cinq nervures, dont l'odeur eſt forte & le goût piquant. Vers le milieu des rameaux, & plus ſouvent aux extrémités, l'on voit de petites grappes ſemblables à celles du groſeiller, qui portent environ trente fleurs, compoſées de deux étamines & d'un piſtil. Le fruit qui ſuccède eſt d'abord vert, puis rouge, de la groſſeur

d'un pois. On le cueille communément en octobre, quatre mois après la floraiſon, & on l'expoſe pendant ſept ou huit jours au ſoleil. La couleur noire qu'il acquiert alors, lui a fait donner le nom de poivre noir. On le rend blanc en le dépouillant de ſa pellicule extérieure. Le plus gros, le plus peſant & le moins ridé eſt le meilleur.

Le poivrier ſe plaît dans les iſles de Java, de Sumatra, de Ceylan; mais plus particuliérement ſur la côte de Malabar. On ne le ſeme point, on le plante; & le choix des rejettons demande une attention ſérieuſe. Il ne donne du fruit qu'au bout de trois ans. La première année de ſa fécondité & les deux qui ſuivent, ſont ſi abondantes, qu'il y a des arbuſtes qui produiſent juſqu'à ſix ou ſept livres de poivre. Les récoltes vont enſuite en diminuant; & l'arbuſte dégénère avec une telle rapidité, qu'il ne rapporte plus rien à la douzième année.

La culture du poivrier n'eſt pas difficile. Il ſuffit de le placer dans les terres graſſes, & d'arracher avec ſoin, ſur-tout les trois premières années, les herbes qui croiſſent en abondance autour de ſa racine. Comme le

ſoleil

soleil lui est très-nécessaire, on doit, lorsque le poivrier est prêt à porter du fruit, élaguer les arbres qui lui servent d'appui, afin que leur ombre ne nuise pas à ses productions. Après la récolte, il convient de l'émonder par le haut. Sans cette précaution, on auroit beaucoup de bois & peu de fruit.

L'exportation du poivre, qui fut autrefois toute entière entre les mains des Portugais, & que les Hollandois, les Anglois, les François se partagent actuellement, peut s'élever dans le Malabar à dix millions pesant. A dix sols la livre, c'est un objet de cinq millions. Il sort du pays, en d'autres productions, pour la moitié de cette somme. Ces ventes le mettent en état de payer le riz qu'il tire du Gange & du Canara, les grosses toiles que lui fourniſſent le Mayssur & le Bengale, & diverses marchandises que l'Europe lui envoie. La solde en argent n'est rien, ou peu de chose.

Le Canara, contrée limitrophe du Malabar proprement dit, s'est successivement accru des provinces d'Onor, de Baticala, de Bandel & de Cananor; ce qui lui a donné une assez grande étendue. Il est très-fertile,

& sur-tout en riz. C'étoit autrefois l'état le plus florissant de ces contrées : mais il déclina, lorsque son souverain se vit forcé de donner tous les ans douze à treize cens mille francs aux Marattes ses voisins, pour garantir le royaume de leurs brigandages. Sa décadence a augmenté encore, depuis qu'Ayder-Alikan en est devenu le maître. Mangalor, qui lui sert de port, a déchu dans les mêmes proportions. Les navigateurs étrangers l'ont moins fréquenté, & parce que les denrées n'y étoient plus aussi abondantes, & parce que la multiplicité des droits en augmentoit excessivement le prix. Cependant les mœurs sont restées aussi corrompues qu'elles l'avoient été de tems immémorial. Le Canara est toujours en possession de fournir les courtisanes les plus voluptueuses, & les plus belles danseuses de tout l'Indostan.

XVII. Etat actuel de Goa.

Le commerce qui fit sortir Venise de ses lagunes, Amsterdam de ses marais, avoit fait de Goa le centre des richesses de l'Inde & un des plus fameux marchés de l'univers. Le tems ; les révolutions si ordinaires en Asie ; l'orgueil inséparable des grands succès ; la molleſſe qui suit une opulence facilement

acquiſe ; la concurrence des nations plus éclairées ; les infidélités du fiſc & celles des particuliers ; des perfidies, des atrocités de tous les genres : ces cauſes & d'autres peut-être qui nous échappent, ont précipité dans l'abîme cette cité ſuperbe. Elle n'eſt plus rien ; & les vices de ſon adminiſtration, la corruption de ſes citoyens, l'influence des moines dans les réſolutions publiques, ne permettent pas d'eſpérer ſon rétabliſſement. Dépouillé de tant de fertiles provinces qui recevoient aveuglément ſes loix, il n'eſt reſté à Goa, de ſon ancienne puiſſance, que la petite iſle où il eſt ſitué, & les deux péninſules qui forment ſon port.

XVIII. Hiſtoire des pirates Angria.

Au Nord de Goa, les Marattes, maîtres de quelques poſtes ſur les rivages de la mer, infeſtoient cet océan de leurs brigandages. Cette piraterie offenſa vivement le Mogol qui venoit d'aſſervir les parties ſeptentrionales de la côte. Pour protéger la navigation de ſes ſujets, il créa une flotte, principalement deſtinée à réprimer cet eſprit de rapine. A cette époque les deux puiſſances ſe heurtèrent. Dans ces combats journaliers & ſanglans, le Maratte Conagy Angria montra des

talens si distingués, qu'on lui déféra la direction des forces maritimes de sa nation, & bien-tôt après le gouvernement de l'importante forteresse de Swerndroog, bâtie sur une petite isle, à peu de distance du continent.

Cet homme extraordinaire n'avoit vaincu que pour lui. Il fit adopter son plan d'indépendance par les compagnons de ses victoires, & avec leur secours s'empara des navires qu'il avoit si long-tems & si heureusement commandés. Les efforts qu'on fit pour le faire rentrer dans la soumission furent impuissans. L'attrait du pillage & la réputation de sa générosité attirèrent même un si grand nombre d'intrépides aventuriers autour de lui, qu'il lui fut facile de devenir conquérant. Son empire s'étendit sur la côte, depuis Tamana jusqu'à Rajapour ou quarante lieues ; & dans les terres, vingt ou trente milles, selon la disposition des lieux & la facilité de la défense. Cependant, il dut ses plus grands succès & toute sa renommée à des opérations navales, qui furent continuées avec la même activité, la même bravoure & la même intelligence par les héritiers de son nom & de ses états.

Ces corſaires n'attaquoient d'abord que les navires Indiens, Maures ou Arabes qui n'avoient pas acheté d'eux un paſſe-port. Avec le tems, ils inſultèrent le pavillon des Européens qui ſe virent réduits à ne plus naviguer que ſous convoi. Cette précaution étoit très-diſpendieuſe, & ſe trouva inſuffiſante. Les vaiſſeaux d'eſcorte furent ſouvent aſſaillis eux-mêmes, & pluſieurs fois enlevés à l'abordage.

Ces déprédations avoient duré cinquante ans, lorſqu'en 1722 les Anglois joignirent leurs forces à celles des Portugais, contre ces pirates. On réſolut, de concert, de détruire leur repaire. L'expédition fut honteuſe & malheureuſe. Celle qui, deux ans après, fut entrepriſe par les Hollandois avec ſept vaiſſeaux de guerre & deux galiotes à bombe, ne réuſſit pas mieux. Enfin le Maratte, à qui les Angrias refuſoient un tribut qu'ils lui avoient long-tems payé, convint d'attaquer l'ennemi commun par terre, tandis que les Anglois l'attaqueroient par mer. Cette combinaiſon eut un ſuccès complet. La plupart des ports & des forteresſes furent enlevés dans la campagne de

1755. Geriath, capitale de l'état, succomba l'année suivante ; & dans son tombeau fut enseveli un empire, dont la prospérité n'avoit jamais eu pour base que les calamités publiques. Malheureusement de ses débris s'augmenta la puissance des Marattes, qui n'étoit déja que trop redoutable.

XIX. Etat actuel des Marattes à la côte de Malabar.

Ce peuple, long-tems réduit à ses montagnes, s'est étendu peu-à-peu vers la mer, occupe aujourd'hui le vaste espace qui est entre Surate & Goa, & menace également ces deux grandes villes. Il est célèbre à la côte de Coromandel, vers Delhy, & sur le Gange, par ses incursions, par ses brigandages ; mais son point central, la masse de ses forces, & sa demeure fixe, sont au Malabar. L'esprit de rapine qu'il porte dans les contrées qu'il ne fait que parcourir, il le perd dans les provinces qu'il a conquises. Déja s'est amélioré le sort des lieux qui furent si long-tems écrâsés par la tyrannie des Portugais, & qui ont successivement grossi son domaine. Sa conduite est bien différente sur les mers voisines. Non-seulement il y pille les bâtimens trop foibles pour lui résister ; mais il accorde encore des asyles aux pirates

étrangers qui consentent à partager avec lui leurs prises.

XX. Révolutions arrivées à Surate. Suite de l'influence qu'y acquièrent les Anglois.

Surate fut long-tems le seul port par lequel l'empire Mogol exportoit ses manufactures, & recevoit ce qui étoit nécessaire à sa consommation. Pour le contenir & pour le défendre, on imagina de construire une citadelle, dont le commandant n'avoit aucune autorité sur celui de la ville: on avoit même l'attention de choisir deux gouverneurs, qui ne fussent pas de caractère à se réunir pour l'oppression du commerce. Des circonstances fâcheuses donnèrent naissance à un troisième pouvoir. Les mers des Indes étoient infestées de pirates qui interceptoient la navigation, & qui empêchoient les dévots Musulmans de faire le voyage de la Mecque. Le Mogol crut que le chef d'une colonie de Cafres, qui s'étoit établie à Rajapour, seroit propre à arrêter le cours de ces brigandages, & il le choisit pour son amiral. On lui assigna pour sa solde annuelle, trois lacks de roupies, ou 720,000 livres. Cette somme n'ayant pas été exactement payée, l'amiral s'empara du château; & de ce fort, il opprimoit la ville. Tout alors tomba dans la confusion; & l'avarice

des Marattes toujours inquiète, devint plus vive que jamais. Depuis long-tems ces barbares, qui avoient étendu leurs uſurpations juſques aux portes de la place, recevoient le tiers des impoſitions, à condition qu'ils ne troubleroient pas le commerce qui ſe faiſoit dans l'intérieur des terres. Ils s'étoient contentés de cette contribution, tout le tems que la fortune ne leur avoit pas préſenté des faveurs plus conſidérables. Lorſqu'ils virent la fermentation des eſprits, ils ne doutèrent pas que, dans ſa fureur, quelqu'un des partis ne leur ouvrît les portes, & ils s'approchèrent en force des murailles. Des négocians qui ſe voyoient tous les jours à la veille d'être dépouillés de leur fortune, appellèrent les Anglois à leur ſecours en 1759, & les aidèrent à s'emparer de la citadelle. L'avantage de la tenir ſous leur garde ainſi que l'exercice de l'amirauté, furent aſſurés aux conquérans par la cour de Delhy, avec le revenu attaché aux deux poſtes. Cette révolution rendit quelque calme à Surate & à ſon Nabab, mais en les mettant dans une dépendance abſolue de la force qu'on avoit invoquée.

Ce ſuccès étendit l'ambition des agens de

la compagnie Angloise. Ceux d'entre eux qui conduisoient les affaires au Malabar étoient rongés d'un dépit secret de n'avoir eu aucune part aux fortunes immenses qui s'étoient faites au Coromandel & dans le Bengale. Leurs avides regards qui, depuis long-tems, se portoient de tous les côtés, s'arrêtèrent enfin en 1771 sur Barokia, grande ville située à trente-cinq milles de l'embouchure de la rivière de Nerbedals qui se jette dans le golfe de Cambaie, & très-anciennement célèbre par la richesse de son sol & par l'abondance de ses manufactures. Les navires, même marchands, n'y peuvent monter qu'avec le secours de la marée, ni en descendre qu'au tems du reflux.

Cinq cens blancs & mille noirs partirent de Bombay, pour s'emparer de la place, sous les prétextes les plus frivoles. L'expédition échoua par l'incapacité du chef qui en étoit chargé. Elle fut reprise l'année suivante. Les assiégés, enhardis par un premier succès, & peut-être encore plus par une ancienne tradition qui leur promettoit que leur ville ne seroit jamais prise, se défendirent assez long-tems; mais à la fin leurs murailles furent emportées d'assaut.

Durant tout le siège, la mère du Nabab n'avoit pas quitté son fils, bravant comme lui le ravage du canon & des bombes. Ils sortirent ensemble de la place, lorsqu'elle ne fut plus tenable. On les poursuivoit. *Allez*, dit cette héroïque femme au compagnon de sa fuite, *allez chercher un asyle & des secours chez vos alliés ; je retarderai la marche de nos ennemis & leur échapperai peut-être.* Se voyant serrée de trop près, on lui vit prendre le parti si ordinaire dans l'Indostan aux personnes de son sexe qui ont conservé leur poignard : elle se perça le cœur pour éviter de porter des fers. Son fils ne lui survécut que peu.

Avant son désastre, ce prince étoit obligé de donner aux Marattes les six dixièmes de son revenu qui ne passoit pas 1,680,000 liv. C'étoit comme possesseurs d'Amed-Abad, capitale du Guzurate, que ces barbares exigoient un si grand tribut. Les Anglois ne se refusèrent pas seulement à cette humiliation : ils voulurent aussi exercer des droits sur la province entière. Des prétentions si opposées furent une semence de discorde. Tout fut pacifié en 1776 par un traité qui régla que les anciens usurpateurs conserve-

roient leurs conquêtes, mais que les nouveaux auroient la jouiſſance libre de Barokia, & qu'on ajouteroit à ſon territoire un territoire dont les impoſitions rendroient 720,000 livres.

Les Marattes paroiſſoient alors dans une ſituation qui ne leur permettoit pas d'eſpérer un arrangement ſi favorable. L'union de ces brigands n'avoit jamais été altérée. Cette concorde leur avoit aſſuré une ſupériorité décidée ſur les autres puiſſances de l'Indoſtan, perpétuellement agitées par des troubles domeſtiques. Leurs premières diviſions éclatèrent en 1773. Le frère & le fils de leur dernier chef ſe diſputèrent l'empire, & les ſujets diviſés prirent tous parti, ſuivant leurs inclinations ou leurs intérêts.

Durant le cours de cette guerre civile, le Souba du Décan ſe remit en poſſeſſion des provinces que le malheur des tems l'avoit forcé d'abandonner à ces barbares. Hayder-Alikan, s'appropria la partie de leur territoire qui étoit le plus à ſa bienſéance. Les Anglois jugèrent la circonſtance favorable pour s'emparer de Salſete dont les Marattes avoient chaſſé les Portugais en 1740.

XXI. Description de l'isle de Salsete.

La conquête de cette isle se trouva moins aisée qu'on ne l'avoit espéré. La citadelle de Tanah, qui en faisoit toute la force, fut défendue avec une intelligence, une opiniâtreté inconnue dans ces contrées. Sommé de se rendre, le gouverneur âgé de quatre-vingt-douze ans répondit fièrement : *Je n'ai pas été envoyé pour cela ;* & il redoubla d'activité & de courage. Ce ne fut qu'après qu'il eut été tué ; qu'après que ses braves compagnons eurent soutenu un assaut très-meurtrier depuis sa mort, que les troupes Britanniques entrèrent dans la place le 28 décembre 1774.

Alors seulement le vainqueur se trouva le maître d'un territoire qui, à la vérité, n'a que vingt milles de long sur quinze milles de large ; mais qui est un des plus peuplés, des plus fertiles de l'Asie. Au centre est la montagne de Keneri, remplie d'excavations vastes & profondes, toutes pratiquées dans le roc vif. Ce sont des pagodes, rangées ordinairement de suite, mais quelquefois placées les unes au-dessus des autres. Des figures & des inscriptions taillées ou gravées sur la pierre les ornent le plus souvent. On re-

trouve les mêmes ſingularités dans l'iſle d'Elephante, voiſine de Salſete.

Des ouvrages ſi étonnans ont été l'origine de beaucoup de fables. Le vulgaire croit qu'ils furent exécutés, il y a cinq cens mille ans, par des divinités d'un ordre inférieur. Quelques brames en font l'honneur au grand Alexandre, qu'ils ſe plaiſent à décorer de tout ce qui leur paroît au-deſſus des forces naturelles de l'homme. Il eſt raiſonnable d'eſpérer que les Anglois, auxquels nous devons déja tant de lumières ſur l'Aſie, n'oublieront rien pour arriver à l'intelligence de ces monumens qui peuvent jetter un ſi grand jour ſur l'hiſtoire & ſur la religion des Indes. Ces ſoins leur ſeront d'autant plus faciles, que Salſete n'eſt ſéparée de Bombay que par un canal très-étroit.

XXII. Deſcription de l'iſle de Bombay. Son état actuel & ſon importance.

Cette iſle, qui n'a guère que vingt ou vingt-cinq milles de circonférence, fut aſſez long-tems un objet d'horreur. Perſonne ne vouloit ſe fixer ſur un terrein ſi mal-ſain, qu'il étoit paſſé en proverbe, que *deux mouſſons à Bombay étoient la vie d'un homme.* Les campagnes étoient alors remplies de bambous & de cocotiers; c'étoit avec du poiſſon pourri

qu'on fumoit les arbres ; des marais infects corrompoient les côtes. Ces principes de destruction auroient sans doute dégoûté les Anglois de leurs colonies, s'ils n'y avoient été retenus par le meilleur port de l'Indostan, & le seul qui, avec celui de Goa, puisse recevoir des vaisseaux de ligne. Un avantage si particulier leur fit desirer de pouvoir donner de la salubrité à l'air, & l'on y réussit assez aisément, en ouvrant le pays, & en procurant de l'écoulement aux eaux. Alors se portèrent en foule dans cet établissement, les habitans des contrées voisines, attirés par la douceur du gouvernement.

Jettez un coup-d'œil sur le globe depuis l'origine des tems historiques, & vous verrez les hommes poursuivis par le malheur, s'arrêtant où il leur est permis de respirer. N'est-il pas surprenant que la généralité & la constance de ce phénomène n'aient pas encore appris aux maîtres de la terre, que l'unique moyen de prévenir les émigrations, c'est de faire jouir leurs sujets d'une situation assez douce pour les fixer dans la région qui les a vu naître ?

On compte actuellement à Bombay près

de cent mille habitans, dont sept à huit mille sont matelots. Quelques manufactures de soie & de coton en occupent un petit nombre. Comme les grandes productions ne pouvoient pas prospérer sur un roc vif, où le sol a peu de profondeur, la multitude a tourné ses soins vers la culture d'un excellent oignon qui, avec le poisson qu'on fait sécher, est avantageusement vendu dans les marchés les plus éloignés. Ces travaux ne s'exécutent pas avec l'indolence si générale sous un ciel ardent. L'Indien s'est montré susceptible d'émulation; & son caractère a été changé, en quelque sorte, par l'exemple des infatigables Parsis. Ces derniers ne sont pas uniquement pêcheurs & agriculteurs. La construction, l'équipement, l'expédition des navires : tout ce qui concerne la rade ou la navigation, est confié à leur activité, à leur industrie.

Avant 1759, les bâtimens expédiés d'Europe pour la mer Rouge, le golfe Persique & le Malabar, abordoient généralement aux côtes où ils devoient déposer leur argent & leurs marchandises, où ils devoient trouver leur chargement. A cette époque, tous se sont rendus, tous se sont arrêtés à Bombay,

où l'on reunit, ſans frais, les productions des contrées voiſines, depuis que la compagnie Angloiſe, revêtue de la dignité d'amiral du Grand-Mogol eſt obligée d'avoir une marine & une marine aſſez nombreuſe dans ces parages.

C'étoit une néceſſité que, dans un pareil entrepôt, les chantiers, les navires & les négocians ſe multipliâſſent. Auſſi l'iſle s'eſt-elle aſſez rapidement emparée de toute la navigation & d'une grande partie du commerce que Surate, que les autres marchés voiſins avoient fait juſqu'alors dans les mers d'Aſie.

Il falloit donner de la ſtabilité à ces avantages. Pour y parvenir, on a entouré de fortifications le port qui eſt le mobile de tant d'opérations, & où doivent ſe radouber les eſcadres envoyées par la Grande-Bretagne, ſur l'Océan Indien. Ces ouvrages ſont ſolidement conſtruits, & n'ont, dit-on, d'autre défaut que d'être trop étendus. Ils ont pour défenſeurs douze cens Européens & un beaucoup plus grand nombre de troupes Aſiatiques.

En 1773, le revenu de toutes les dépendances de Bombay montoit à 13,607,212 liv. 10 ſ.

10 ſ. & leurs dépenſes à 12,711,150 liv. La ſituation de ces trop nombreuſes colonies a été ſûrement améliorée depuis cette époque; mais nous ne ſaurions aſſigner le terme de ces économies.

Les poſſeſſions des Anglois & des Marattes dans le Malabar, ſont trop mêlées; leurs intérêts trop oppoſés, & leurs prétentions trop vaſtes, pour qu'un peu plutôt, un peu plus tard, les deux nations ne meſurent leurs forces. On ne peut pas dire à laquelle des deux puiſſances la victoire reſtera. Cet événement dépendra des circonſtances où elles ſe trouveront, des alliances qu'elles auront formées, & principalement des hommes d'état qui dirigeront leur politique, des généraux qui commanderont leurs armées. Voyons ſi la tranquillité eſt mieux établie ſur les côtes de Coromandel & d'Orixa, qui s'étendent depuis le cap Comorin, juſqu'au Gange.

XXIII. Etat de la côte de Coromandel à l'arrivée des Européens.

Les géographes & les hiſtoriens diſtinguent toujours ces deux contrées limitrophes, occupées par des peuples dont les habitudes & les monnoies ne ſe reſſemblent point. Ils diffèrent auſſi par le langage. Ceux d'Orixa ont un idiôme particulier, tandis que leurs

voisins parlent généralement le Malabare. Cependant, comme le commerce qui se fait dans ces régions, est à-peu-près le même, & qu'il s'y fait de la même manière, nous les désignerons sous l'unique nom de Coromandel. Les deux côtes ont d'autres traits de ressemblance. Sur l'une & sur l'autre, les chaleurs sont très-vives: mais, depuis le commencement de juin jusqu'au milieu d'octobre, les vents de mer qui s'élèvent à dix heures du matin & qui soufflent jusque vers dix heures du soir, rendent le climat supportable. Il est encore plus rafraîchi dans les mois de juillet, & sur-tout de novembre, par des pluies qu'on peut dire continuelles.

Cette immense plage est couverte, dans l'espace d'environ un mille, d'un sable tout-à-fait stérile, où viennent se briser avec violence les vagues de l'Océan Indien. Il n'y abordoit autrefois que des canots formés de planches légères jointes, &, pour ainsi dire, cousues avec du kaire. Les premiers Européens qui abordèrent à ces rivages, voulurent employer des bâtimens plus grands & plus solides. Des malheurs répétés les guérirent de leur présomption. Ils comprirent, avec

le tems, que rien n'étoit plus raisonnable que de se conformer à une pratique, qui ne leur avoit d'abord paru digne que d'un peuple sans lumières & sans expérience.

Plusieurs raisons firent d'abord négliger cette région, par les premiers Européens qui passèrent aux Indes. Elle étoit séparée, par des montagnes inaccessibles, du Malabar, où ces hardis navigateurs travailloient à s'établir. On n'y trouvoit pas les aromates & les épiceries qui fixoient principalement leur attention. Enfin les troubles civils en avoient banni la tranquillité, la sûreté & l'industrie.

A cette époque, l'empire de Bisnagar, qui donnoit des loix à ce grand pays, s'écrouloit de toutes parts. Les premiers monarques de ce bel état, avoient dû leur pouvoir à leurs talens. On les voyoit à la tête de leurs armées pendant la guerre. Durant la paix, ils dirigeoient leurs conseils; ils visitoient leurs provinces; ils administroient la justice. La prospérité les corrompit. Ils contractèrent peu-à-peu l'habitude de se montrer rarement aux peuples, d'abandonner le soin des affaires à leurs généraux & à leurs ministres. Cette conduite, qui a par-tout amené la

ruine des empires, préparoit la leur. Les gouverneurs de Visapour, de Carnate, de Golconde, d'Orixa, se rendirent indépendans sous le nom de rois. Ceux de Maduré, de Tanjaor, de Maissur, de Gingi, & quelques autres, usurpèrent aussi l'autorité souveraine, mais sans quitter leur ancien titre de Naick. Cette grande révolution étoit encore récente, lorsque les Européens se montrèrent sur la côte de Coromandel.

Le commerce avec l'étranger y étoit alors peu de chose. Il se réduisoit aux diamans de Golconde, qui étoient portés à Calicut, à Surate, & de-là à Ormuz ou à Suez, d'où ils se répandoient en Europe ou en Asie. Mazulipatnam, la ville la plus riche, la plus peuplée de ces contrées, étoit le seul marché qu'on connût pour les toiles. Dans une grande foire qui s'y tenoit tous les ans, elles étoient achetées par des bâtimens Arabes & Malais qui fréquentoient sa rade, & par des caravanes qui y venoient de loin. Ces toiles avoient la même destination que les diamans.

XXIV. Comment les Européens ont

Le goût qu'on commençoit à prendre parmi nous pour les manufactures de Coromandel, inspira la résolution de s'y établir à toutes

établi leur commerce à la côte de Coromandel, & quelle extenſion ils lui ont donnée.

les nations Européennes, qui fréquentoient les mers des Indes. Elles n'en furent détournées, ni par la difficulté de faire arriver les marchandiſes de l'intérieur des terres, qui n'offroient pas un fleuve navigable; ni par la privation totale de ports, dans des mers qui ne ſont pas tenables une partie de l'année; ni par la ſtérilité des côtes, la plupart incultes & inhabitées; ni par la tyrannie & l'inſtabilité du gouvernement. On penſa que l'induſtrie viendroit chercher l'argent; que le Pégu fourniroit des bois pour les édifices, & le Bengale, des grains pour la ſubſiſtance; que neuf mois d'une navigation paiſible ſeroient plus que ſuffiſans pour les chargemens; qu'il n'y auroit qu'à ſe fortifier, pour ſe mettre à couvert des vexations des foibles deſpotes, qui opprimoient ces contrées.

Les premières colonies furent établies ſur les bords de la mer. Quelques-unes dûrent leur origine à la force; la plupart ſe formèrent du conſentement des ſouverains: toutes eurent un terrein très-reſſerré. Leurs limites étoient fixées par une haie de plantes épineuſes qui formoit toute leur défenſe. Avec le tems, on éleva des fortifications. La tran-

quillité qu'elles procuroient & la douceur du gouvernement, multiplièrent en peu de tems le nombre des colons. L'éclat & l'indépendance de ces établiſſemens, bleſſèrent plus d'une fois les princes dans les états deſquels ils s'étoient formés: mais leurs efforts, pour les anéantir, furent inutiles. Chaque colonie vit augmenter ſes proſpérités, ſelon la meſure des richeſſes & de l'intelligence de la nation qui l'avoit fondée.

Aucune des compagnies qui exercent leur privilège excluſif au-delà du cap de Bonne-Eſpérance, n'entreprit le commerce des diamans. Il fut toujours abandonné aux négocians particuliers; &, par degrés, il tomba tout entier entre les mains des Anglois, ou des Juifs & des Arméniens, qui vivoient ſous leur protection. Aujourd'hui, ce grand objet de luxe & d'induſtrie eſt peu de choſe. Les révolutions arrivées dans l'Indoſtan, ont écarté les hommes de ces riches mines; & l'anarchie, dans laquelle eſt plongé ce malheureux pays, ne permet pas d'eſpérer qu'ils s'en rapprochent. Toutes les ſpéculations de commerce à la côte de Coromandel, ſe réduiſent à l'achat des toiles de coton.

On y achète des toiles blanches, dont la fabrication n'eſt pas aſſez différente de la nôtre, pour que ſes détails puiſſent nous intéreſſer ou nous inſtruire. On y achète des toiles imprimées, dont les procédés, d'abord ſervilement copiés en Europe, ont été depuis ſimplifiés & perfectionnés par notre induſtrie. On y achète enfin des toiles peintes que nous n'avons pas entrepris d'imiter. Ceux qui croient que la cherté de notre main-d'œuvre nous a ſeule empêché d'adopter ce genre d'induſtrie, ſont dans l'erreur. La nature ne nous a pas donné les matières qui entrent dans la compoſition de ces brillantes & ineffaçables couleurs, qui font le principal mérite des ouvrages des Indes: elle nous a ſur-tout refuſé les eaux néceſſaires pour les mettre heureuſement en œuvre.

Les Indiens ne ſuivent pas par-tout la même méthode pour peindre leurs toiles; ſoit qu'il y ait des pratiques minutieuſes, particulières à certaines provinces; ſoit que les différens ſols produiſent des drogues différentes, propres aux mêmes uſages.

Ce ſeroit abuſer de la patience de nos lecteurs, que de leur tracer la marche lente

& pénible des Indiens dans l'art de peindre leurs toiles. On diroit qu'ils le doivent plutôt à leur antiquité, qu'à la fécondité de leur génie. Ce qui semble autoriser cette conjecture, c'est qu'ils se sont arrêtés dans la carrière des arts, sans y avoir avancé d'un seul pas depuis plusieurs siècles; tandis que nous l'avons parcourue avec une rapidité extrême, & que nous voyons, avec une émulation pleine de confiance, l'intervalle immense qui nous sépare encore du terme. A ne considérer même que le peu d'invention des Indiens, on seroit tenté de croire que, depuis un tems immémorial, ils ont reçu les arts qu'ils cultivent de quelque peuple plus industrieux: mais quand on réfléchit que ces arts ont un rapport exclusif avec les matières, les gommes, les couleurs, les productions de l'Inde, on ne peut s'empêcher de voir qu'ils y sont nés.

Une chose qui pourroit surprendre, c'est la modicité du prix des toiles où l'on fait entrer toutes les couleurs. Elles ne coûtent guère plus que celles où il n'en entre que deux ou trois. Mais il faut observer que les marchands du pays vendent à la fois, à toutes

les compagnies, une quantité considérable de toiles; & que, dans les assortimens qu'ils fourniſſent, on ne leur demande qu'une petite quantité de toiles peintes en toutes couleurs; parce qu'elles ne ſont pas fort recherchées en Europe.

Quoique toute la partie de l'Indoſtan, qui s'étend depuis le cap Comorin juſqu'au Gange, offre quelques toiles de toutes les eſpèces; on peut dire que les belles ſe fabriquent dans la partie orientale, les communes au milieu, & les groſſières à la partie la plus occidentale. On trouve des manufactures dans les colonies Européennes & ſur la côte. Elles deviennent plus abondantes à cinq ou ſix lieues de la mer, où le coton eſt plus beau & plus cultivé, où les vivres ſont à meilleur marché. On y fait des achats, qu'on pouſſe trente & quarante lieues dans les terres. Des marchands Indiens, établis dans nos comptoirs, ſont toujours chargés de ces opérations.

On convient avec eux de la quantité & de la qualité des marchandiſes qu'on veut. On en règle le prix ſur des échantillons; & on leur donne, en paſſant le contrat, le quart

ou le tiers de l'argent qu'elles doivent coûter. Cet arrangement tire ſon origine de la néceſſité où ils ſont eux-mêmes de faire, par le miniſtère de leurs aſſociés ou de leurs agens, répandus par-tout, des avances aux ouvriers, de les ſurveiller pour la ſûreté de ces fonds, & d'en diminuer ſucceſſivement la maſſe, en retirant des atteliers tout ce qui eſt fini. Sans ces précautions, l'Europe ne recevroit jamais ce qu'elle demande. Les tiſſerands fabriquent, à la vérité, pour leur compte ce qui ſert à la conſommation intérieure. Ces entrepriſes qui n'exigent qu'un foible capital & un capital qui rentre toutes les ſemaines, ſont rarement au-deſſus des facultés du plus grand nombre : mais peu d'entre eux ont des moyens ſuffiſans pour exécuter ſans ſecours les toiles fines deſtinées à l'exportation ; & ceux qui le pourroient ne ſe le permettroient pas, dans la crainte bien fondée des exactions trop ordinaires ſous un gouvernement ſi oppreſſeur.

Les compagnies qui ont de la fortune ou de la conduite, ont toujours dans leurs établiſſemens une année de fonds d'avance. Cette méthode leur aſſure, pour le tems le plus convenable, la quantité de marchandiſes

dont elles ont beſoin, & de la qualité qu'elles les deſirent. D'ailleurs leurs ouvriers, leurs marchands, qui ne ſont pas un inſtant ſans occupation, ne les abandonnent jamais.

Les nations qui manquent d'argent & de crédit, ne peuvent commencer leurs opérations de commerce qu'à l'arrivée de leurs vaiſſeaux. Elles n'ont que cinq ou ſix mois, au plus, pour l'exécution des ordres qu'on leur envoie d'Europe. Les marchandiſes ſont fabriquées, examinées avec précipitation; on eſt même réduit à en recevoir qu'on connoît pour mauvaiſes, & qu'on auroit rebutées dans un autre tems. La néceſſité de completter les cargaiſons, & d'expédier les bâtimens avant le tems des ouragans, ne permet pas d'être difficile.

On ſe tromperoit, en penſant qu'on pourroit déterminer les entrepreneurs du pays à faire fabriquer pour leur compte, dans l'eſpérance de vendre avec un bénéfice convenable à la compagnie à laquelle ils ſont attachés. Outre qu'ils ne ſont pas la plupart aſſez riches pour former un projet ſi vaſte, ils ne ſeroient pas ſûrs d'y trouver leur profit. Si des événemens imprévus empêchoient la-

compagnie, qui les occupe, de faire ſes armemens ordinaires, ces marchands n'auroient nuls débouchés pour leurs toiles. L'Indien, dont le vêtement, par ſa forme, exige d'autres largeurs, d'autres longueurs que celles des toiles fabriquées pour nous, n'en voudroit pas; & les autres compagnies Européennes ſe trouvent pourvues ou aſſurées de tout ce que l'étendue de leur commerce demande, & de tout ce que leurs facultés leur permettent d'acheter. La voie des emprunts, imaginée pour lever cet embarras, n'a été, ni ne pouvoit être utile.

C'eſt un uſage immémorial dans l'Indoſtan, que tout citoyen qui emprunte, donne un titre écrit à ſon créancier. Cet acte n'eſt admis en juſtice, qu'autant qu'il eſt ſigné de trois témoins, & qu'il porte le jour, le mois, l'année de l'engagement, avec le taux de l'intérêt auquel il a été contracté. Lorſque le débiteur manque à ſes obligations, il peut être arrêté par le prêteur lui même. Jamais il n'eſt enfermé; parce qu'on eſt bien aſſuré qu'il ne prendra pas la fuite. Il ne ſe permettroit pas même de manger, ſans en avoir obtenu la permiſſion de ſon créancier.

Les Indiens distinguent trois sortes d'intérêts ; l'un, qui est péché ; l'autre, qui n'est ni péché, ni vertu ; un troisième, qui est vertu : c'est leur langage. L'intérêt, qui est péché, est de quatre pour cent par mois ; l'intérêt qui n'est ni péché, ni vertu, est de deux pour cent par mois ; l'intérêt qui est vertu, est d'un pour cent par mois. Le dernier est, à leurs yeux, un acte de bienfaisance qui n'appartient qu'aux ames les plus héroïques. Quoique ce traitement soit celui qu'obtiennent les nations Européennes, qui sont réduites à emprunter, on sent bien qu'elles ne peuvent profiter de cette facilité, sans courir à leur ruine.

Le commerce extérieur du Coromandel n'est point dans les mains des naturels du pays. Seulement, dans la partie occidentale, il y a des Mahométans, connus sous le nom de Choulias, qui font à Naour & à Porto-Novo, des expéditions pour Achem, pour Merguy, pour Siam, pour la côte de l'Est. Outre les bâtimens assez considérables qu'ils emploient dans ces voyages, ils ont de moindres embarcations, pour le cabotage de la côte, pour Ceylan, pour la pêche des

perles. Les Indiens de Mazulipatnam, emploient leur induſtrie d'une autre manière. Ils font venir du Bengale des toiles blanches, qu'ils teignent ou qu'ils impriment; & vont les revendre avec un bénéfice de trente-cinq ou quarante pour cent, dans les lieux même d'où ils les ont tirées.

A l'exception de ces liaiſons, qui ſont bien peu de choſe, toutes les affaires ont paſſé aux Européens, qui n'ont, pour aſſociés, que quelques Banians, quelques Arméniens, fixés dans leurs établiſſemens. On peut évaluer à trois mille cinq cens balles, la quantité de toiles qu'on tire du Coromandel pour les différentes échelles de l'Inde. Les François en portent huit cens au Malabar, à Moka, à l'iſle de France. Les Anglois, douze cens à Bombay, au Malabar, à Sumatra & aux Philippines. Les Hollandois, quinze cens à leurs divers établiſſemens. A l'exception de cinq cens balles, deſtinées pour Manille, qui coûtent chacune 2400 livres, les autres ſont compoſées de marchandiſes ſi communes, que leur valeur primitive ne s'élève pas au-deſſus de 720 livres. Ainſi, la totalité de trois mille cinq cens balles ne paſſe pas 3,360,000 liv.

Le Coromandel fournit à l'Europe neuf mille cinq cens balles, huit cens par les Danois, deux mille cinq cens par les François, trois mille par les Anglois, trois mille deux cens par les Hollandois. Parmi ces toiles, il s'en trouve une assez grande quantité de teintes en bleu ou de rayées en rouge & bleu, propres pour la traite des Noirs. Les autres sont de belles bétilles, des indiennes peintes, des mouchoirs de Mazulipatnam ou de Paliacate. L'expérience prouve que l'une dans l'autre, chacune des neuf mille cinq cens balles ne coûte que 960 livres; c'est donc 8,160,000 livres qu'elles doivent rendre aux atteliers dont elles sortent.

Ni l'Europe, ni l'Asie, ne paient entiérement avec des métaux. Nous donnons en échange, des draps, du fer, du plomb, du cuivre, du corail & quelques autres articles moins considérables. L'Asie, de son côté, donne des épiceries, du riz, du sucre, du bled, des dattes. Tous ces objets réunis, peuvent monter à 4,800,000 livres. Il résulte de ce calcul, que le Coromandel reçoit en argent, 6,720,000 livres.

XXV. Poſſeſſions Angloiſes à la côte de Coromandel.

L'Angleterre, qui a acquis ſur cette côte la même ſupériorité qu'elle a priſe ailleurs, y a formé pluſieurs établiſſemens.

Divicoté ſe préſente le premier. Ce fut le colonel Lawence qui s'en empara en 1749. Des conſidérations politiques déterminèrent le roi de Tanjaor à céder ce qu'on lui avoit pris, & à y ajouter un territoire de trois milles de circonférence. La place paſſa en 1758 ſous la domination Françoiſe, mais pour rentrer bientôt après, ſans fortifications, ſous le joug des premiers conquérans. Ils ſe flattoient d'en faire un poſte important. C'étoit une opinion aſſez généralement reçue que le Colram, qui baigne ſes murs, pouvoit être mis en état de recevoir de grands vaiſſeaux. La côte de Coromandel n'auroit plus été ſans port; & la puiſſance en poſſeſſion de la ſeule rade qui s'y ſeroit trouvée, auroit eu un puiſſant moyen de guerre & de commerce dont auroient été privées les nations rivales. Il faut que des obſtacles imprévus aient rendu le projet impraticable, puiſque ce poſte a été abandonné & remis à un fermier pour une redevance de quarante-cinq à cinquante mille livres.

Les

Les Anglois achetèrent, en 1686, Gouldelour, avec un territoire de huit milles le long de la côte, & de quatre milles dans l'intérieur des terres. Cette acquisition, qu'ils avoient obtenue d'un prince Indien, pour la somme de 742,500 livres, leur fut assurée par les Mogols, qui s'emparèrent du Carnate peu de tems après. Faisant réflexion dans la suite que la place, qu'ils avoient trouvée toute établie, étoit à plus d'un mille de la mer, & qu'on pouvoit lui couper les secours qui lui seroient destinés; ils bâtirent, à une portée de canon, la fortereſſe de Saint-David, à l'entrée d'une rivière & sur le bord de l'Océan Indien. Il s'est élevé, dans la suite, trois aldées, qui, avec la ville & la fortereſſe, forment une population de soixante mille ames. Leur occupation est de teindre en bleu, ou de peindre les toiles qui viennent de l'intérieur des terres, & de fabriquer pour quinze cens mille francs, des plus beaux basins de l'univers. Le ravage que les François portèrent, en 1758, dans cet établiſſement, & la destruction de ses fortifications, ne lui firent qu'un mal passager. Son activité paroît même augmentée, quoiqu'on n'ait pas rebâti

Saint-David, & qu'on ſe ſoit contenté de mettre Goudelour en état de faire une médiocre réſiſtance. Un revenu de 144,000 liv. couvre tous les frais que peut occaſionner cette colonie. Mazulipatnam préſente des utilités d'un autre genre.

Cette ville, ſituée à l'embouchure du Kriſna, ſert de port aux provinces qui formoient autrefois le royaume de Golconde, & à d'autres contrées avec qui elle entretient un commerce facile par de très-beaux chemins & par la rivière. C'étoit anciennement le marché le plus actif, le plus peuplé, le plus riche de l'Indoſtan. Les grands établiſſemens que formèrent ſucceſſivement les Européens ſur la côte de Coromandel, lui firent beaucoup perdre de ſon importance. Il parut poſſible aux François de lui redonner quelque choſe de ſon premier éclat, & ils s'en rendirent les maîtres en 1750. Neuf ans après, elle paſſa de leurs mains dans celles de l'Angleterre, qui en eſt encore en poſſeſſion.

Ces derniers ſouverains n'ont pas réuſſi, & ne réuſſiront jamais à rendre Mazulipatnam ce qu'il étoit très-anciennement : mais leurs efforts n'ont pas été tout-à-fait perdus.

Comme les plantes qui ſervent à la teinture des toiles ſont plus abondantes & de meilleure qualité ſur ſon territoire que par-tout ailleurs, on eſt parvenu à reſſuſciter quelques manufactures, & à en étendre d'autres. Cependant cette acquiſition ſera toujours moins utile aux Anglois par les marchandiſes qu'ils y achèteront, que par celles qu'ils y pourront vendre. De tems immémorial, les peuples de l'intérieur venoient en caravanes ſe pourvoir de ſel ſur cette côte. Ils y accourent aujourd'hui de plus loin & en plus grand nombre que jamais, & emportent, avec cette denrée d'abſolue néceſſité, beaucoup de lainages, beaucoup d'autres ouvrages de l'induſtrie Européenne. Ce mouvement, qui a procuré aux douanes une augmentation conſidérable, croîtra néceſſairement, à moins qu'il ne ſoit arrêté par quelqu'une de ces révolutions qui changent ſi ſouvent & ſi cruellement la face de cette riche partie du globe.

La Grande-Bretagne y poſſède encore les provinces de Condavir, de Moutafanagar, d'Elour, de Ragimendri & de Chicakol, qui s'étendent ſix cens milles ſur la côte, & qui s'enfoncent depuis trente juſqu'à quatre-

vingt-dix milles dans les terres. Les François, qui se les étoient fait céder durant leur courte prospérité, les perdirent à l'époque de leurs imprudences & de leurs malheurs. Elles redevinrent, mais pour peu de tems, une portion de la soubahie du Décan, dont on les avoit comme arrachées. En 1766, il fallut les céder aux Anglois, dont l'insatiable ambition étoit soutenue par des intrigues adroitement conduites, & par des forces redoutables. On respecta les colonies que les nations rivales avoient formées dans ce grand espace : mais Vizagapatnam & les autres comptoirs du peuple dominateur, reçurent une activité nouvelle, & on en augmenta le nombre. Le pays sortit un peu de l'état d'anarchie où une foule de petits tyrans le tenoient plongé. Il donne 9,000,000 liv. de revenu, dont on ne rend que 2,025,000 liv. au prince Indien qui en a été dépouillé. Ses exportations sont actuellement cinq fois plus considérables qu'elles ne l'étoient il y a dix années.

La masse du travail augmente à mesure que les Zémindars, qui n'étoient originairement que des fermiers, sont dépouillés de l'autorité absolue qu'ils avoient usurpée durant les

troubles de leur patrie ; à meſure qu'on les réduit à l'impoſſibilité de ſe faire mutuellement la guerre ; à meſure que les diſtricts ſoumis à leur juriſdiction ſouffrent moins de leurs vexations. Les proſpérités ſeroient plus rapides & plus éclatantes, ſi le gouvernement Anglois vouloit préſerver des inondations du Kriſna & du Guadavery un territoire immenſe qu'ils couvrent ſix mois de l'année ; ſi ces eaux étoient ſagement diſtribuées pour l'arroſement des campagnes ; ſi ces deux fleuves étoient joints par un canal de navigation. Les anciens Indiens eurent l'Idée de ces travaux. Peut-être même furent-ils commencés. Les gens éclairés les jugent au moins peu diſpendieux & très-praticables.

Mais combien ſeroit vain l'eſpoir de cette amélioration ! on ne craindra pas d'être accuſé d'injuſtice en ſoupçonnant que la compagnie s'occupe bien davantage de l'acquiſition de l'Orixa, province qui s'étend, ſur les bords de la mer, depuis ſes poſſeſſions de Golconde juſqu'aux rives du Gange, qui lui ſont également ſoumiſes.

Avant 1736, cette contrée faiſoit partie du Bengale. A cette époque, les Marattes

s'en emparèrent, & en ſont encore les maîtres. Ils reſpectèrent les comptoirs Européens & s'établirent dans l'intérieur des terres. C'eſt Naagapour qui eſt leur capitale. Quarante mille chevaux compoſent leurs forces militaires. Leurs peuples s'occupent ſpécialement à filer du coton qu'ils vont vendre ſur la côte. Un ſi grand démembrement du riche empire qu'ils ont conquis dans cette partie du globe, déplaît aux Anglois; & leur ambition eſt de l'y rejoindre.

Quoi qu'il en ſoit, les marchandiſes achetées ou fabriquées dans les établiſſemens formés par cette nation entre le cap Comorin & le Gange, ſont toutes réunies à Madras.

Cette ville fut bâtie il y a plus d'un ſiècle, par Guillaume Langhorne, dans le pays d'Arcate & ſur le bord de la mer. Comme il la plaça dans un terrein ſablonneux, tout-à-fait aride, & entiérement privé d'eau potable, qu'il faut aller puiſer à plus d'un mille; on chercha les raiſons qui pouvoient l'avoir déterminé à ce mauvais choix. Ses amis prétendirent qu'il avoit eſpéré, ce qui eſt en effet arrivé, d'attirer à lui tout le commerce de

Saint-Thomé ; & ſes ennemis l'accuſèrent de n'avoir pas voulu s'éloigner d'une maîtreſſe qu'il avoit dans cette colonie Portugaiſe.

Madras eſt diviſé en ville blanche & en ville noire. La première, plus connue en Europe ſous le nom de Fort Saint-George, n'eſt habitée que par les Anglois. Elle n'eut pendant long-tems que peu & de mauvaiſes fortifications : mais on y a ajouté depuis peu des ouvrages conſidérables. La ville noire, autrefois entiérement ouverte, a été, après 1767, entourée d'une bonne muraille & d'un large foſſé rempli d'eau. Cette précaution & la ruine de Pondicheri y ont réuni trois cens mille hommes, Juifs, Arméniens, Maures ou Indiens.

A un mille de ce grand établiſſement eſt Chepauk, où la cour du nabab d'Arcate eſt fixée depuis 1769.

Le territoire de Madras n'étoit rien anciennement. Il s'étend actuellement cinquante milles à l'Oueſt, cinquante milles au Nord, & cinquante milles au Sud. On voit ſur ce vaſte eſpace des manufactures conſidérables qui augmentent chaque jour, des cultures aſſez variées qui deviennent de jour

en jour plus floriſſantes. Ces travaux occupent cent mille ames.

Ces conceſſions furent le prix du plan que les Anglois avoient formé de donner le Carnate à Mamet-Alikan, des combats qu'ils avoient livrés pour le maintenir dans le poſte où ils l'avoient élevé, du bonheur qu'ils avoient eu de détruire la puiſſance Françoiſe, toujours diſpoſée à renverſer leur ouvrage.

L'heureux nabab ne tarda pas à recueillir le fruit de ſa reconnoiſſance. Pour leur intérêt & pour le ſien, ſes protecteurs entreprirent de reculer les bornes de ſon autorité & de ſes états. Avant que le gouvernement Mogol eût dégénéré en anarchie, pluſieurs princes Indiens, pluſieurs princes Maures devoient faire paſſer leurs tributs au Carnate, qui lui-même devoit les verſer dans le tréſor de l'Empire. Depuis que tous les reſſorts s'étoient relâchés, cette double obligation n'étoit plus remplie. Les Anglois affermirent l'indépendance du pays qu'ils regardoient comme leur apanage : mais ils voulurent que les provinces qui lui avoient été ſubordonnées rentrâſſent dans leurs premiers liens. Les plus foibles obéirent. D'autres

plus puiſſantes oſèrent réſiſter. Elles furent aſſervies.

Ces moyens réunis ont formé à Mamet-Alikan une domination très-étendue & un revenu de 31,500,000 livres. Il ne cède de cette ſomme que 9,000,000 livres aux Anglois, chargés de la défenſe de ſes forteresſes & de ſes états; de ſorte qu'il lui reſte 22,500,000 livres pour ſes dépenſes perſonnelles & pour ſon gouvernement civil.

La compagnie Angloiſe avoit ſur la côte de Coromandel des poſſeſſions précieuſes, dix-huit mille Cipayes bien diſciplinés & trois mille cinq cens hommes de troupes blanches. Elle diſpoſoit librement de toutes les forces du Carnate. La ſeule nation Européenne, qui auroit pu lui donner de l'ombrage, étoit écraſée. La jouiſſance paiſible de tant d'avantages lui paroiſſoit aſſurée; lorſqu'en 1767, elle ſe vit attaquée par Ayder-Alikan, ſoldat de fortune qui, après avoir appris de nous l'art militaire, avoit fait de grandes conquêtes, & s'étoit rendu maître du Mayſſor. Cet aventurier, hardi & actif, à la tête de la meilleure armée qu'eût jamais commandée un général Indien, entra

fiérement dans les contrées que la valeur Britannique étoit chargée de défendre. La guerre se tourna en ruses, comme le vouloit ce génie artificieux. L'expérience lui ayant appris à redouter l'infanterie & l'artillerie destinées à le combattre, il se refusa le plus qu'il lui fut possible à des actions régulières, & se contenta de roder autour de son ennemi, de le harceler, d'enlever ses fourrageurs, de lui couper les vivres; tandis que sa cavalerie ravageoit les campagnes, pilloit les provinces, portoit la désolation jusqu'aux portes de Madras. Ces calamités firent desirer aux Anglois un accommodement; & ils réussirent à l'obtenir après deux ans d'une guerre destructive & peu honorable.

Depuis cette époque, la compagnie a eu pour principe d'empêcher qu'Ayder-Alikan, les Marattes, & le souba du Décan, les trois principales puissances de la péninsule, ne fissent des conquêtes ou ne formâssent entre elles une union étroite. Tant que cette politique lui réussira, elle conservera sa prépondérance sur la côte de Coromandel: mais il lui faudra augmenter son revenu qui, en 1773, ne s'élevoit pas au-dessus de

24,196,680 l. ou diminuer ſes dépenſes qui, à la même époque, étoient de 26,397,585 livres. Ce ne ſera qu'après ce changement qu'elle ſera en état de protéger efficacement ſes établiſſemens de Sumatra.

XXVI. Etabliſſement Anglois dans l'iſle de Sumatra.

Quoique cette iſle très-étendue eût vu ſes rades fréquentées par les Anglois depuis leur arrivée aux Indes, ce ne fut qu'en 1688 qu'elle reçut une colonie de cette nation. Les navigateurs, expédiés de Madras, avoient ordre de placer le comptoir à Indapoura, la partie du pays la plus abondante en or; mais le deſtin en décida autrement. Les vents ayant pouſſé les navires à Bencouli, on jugea devoir s'y fixer.

Les deux peuples firent d'abord leurs échanges avec beaucoup de franchiſe & de confiance. Cette harmonie ne dura pas long-tems. Bientôt, les agens de la compagnie ſe livrèrent à cet eſprit de rapine & de tyrannie que les Européens portent ſi généralement en Aſie. Des nuages s'élevèrent entre eux & les naturels du pays. Ils groſſirent peu-à-peu. L'animoſité étoit déja extrême, lorſqu'on vit ſortir comme de deſſous terre, à deux lieues de la ville, les fondemens d'une

fortereſſe. A cet aſpect, les habitans de Bencouli prennent les armes. Toute la contrée ſe joint à eux. Les magaſins ſont brûlés, & les Anglois réduits à s'embarquer précipitamment. Leur proſcription ne fut pas longue. On les rappella; & ils tirèrent de leur déſaſtre l'avantage d'achever ſans contradiction le fort Marlborough.

Leur tranquillité n'y fut plus troublée juſqu'en 1759. A cette époque, les François le prirent & le détruiſirent avec tous les bâtimens civils & militaires. Le butin fut très-peu de choſe, parce que tout ce qui pouvoit être de quelque valeur avoit été détourné à tems. Avant même la fin des hoſtilités, les Anglois rentrèrent dans cette poſſeſſion; mais ils n'en relevèrent pas les ouvrages. Alors le fort Marlborough ſortit de la dépendance où il avoit été juſqu'alors de Madras, & forma une direction particulière.

Les Chinois, les Malais & les eſclaves amenés du Mozambique, forment la population de l'établiſſement Anglois. Quatre cens Européens & quelques Cipayes le défendent. Tout le commerce, qui s'y fait, appartient

aux négocians libres, à l'exception de celui du poivre. La compagnie en tire annuellement quinze cens tonneaux qu'elle obtient à un prix excessivement borné. La moitié de ce produit est porté dans la Grande-Bretagne par un seul bâtiment; le reste s'embarque sur deux navires expédiés d'Europe qui le portent à la Chine où on le vend avec avantage. En 1773, le revenu de ce comptoir s'élevoit à 4,982,895 livres, & ses dépenses à 3,165,480 livres.

XXVII. Vue des Anglois sur Balambangan. Leur expulsion de cette isle.

Cette colonie n'est pas jugée assez utile. Aussi devoit-elle être abandonnée, mais seulement après le succès d'un grand projet qu'on méditoit. Depuis long-tems les Anglois desiroient une possession qui pût devenir un entrepôt, où les marchandises, les denrées de la Chine & des isles orientales seroient échangées contre les denrées, les marchandises de l'Indostan & de l'Europe. Leur plan étoit d'en faire le marché le plus considérable de l'Asie. L'isle de Balambangan, située à la pointe septentrionale de Bornéo, leur parut propre à remplir leurs vues; & le roi de Solon la leur abandonna en 1766. Ils y arborèrent leur pavillon l'année

ſuivante ; mais ce ne fut qu'en 1772 qu'ils formèrent leur établiſſement.

Quelques commis, trois cens ſoldats blancs ou noirs, un vaiſſeau & deux petits bâtimens : tels furent les premiers matériaux d'un édifice qui devoit, avec le tems, s'élever à une hauteur immenſe. Malheureuſement les chefs ſe brouillèrent ; le peu de troupes qui avoit échappé à des maladies deſtructives fut trop diſperſé ; les navires allèrent ouvrir le commerce avec les états voiſins. Dans ces circonſtances fâcheuſes, le nouveau comptoir fut attaqué, pris & détruit.

Les Anglois ignorent encore, ou feignent d'ignorer d'où vint un acte de violence qui leur coûta 9,000,000 livres. Leurs ſoupçons ont paru ſe porter ſucceſſivement ſur les Hollandois, toujours alarmés pour les Moluques ; ſur les Eſpagnols, qui pouvoient craindre pour les Philippines ; ſur les barbares des parages voiſins, dont la liberté ſembloit menacée : quelquefois même ſur une conſpiration de tous ces ennemis, qui avoient uni leurs haînes & leurs intérêts. De quelque main que ſoit parti un trait inattendu, le mal n'eſt pas ſans remède. La nation Britannique

pourra retrouver à Queda, ſur une autre partie du continent de Malaca, ou dans quelqu'une des nombreuſes iſles répandues dans ce détroit, ce qu'elle a perdu à Balambangan. Si des obſtacles trop puiſſans rendoient encore une fois ſes efforts inutiles, elle trouveroit cent motifs de conſolation dans le Bengale.

XXVIII. Révolutions arrivées dans le Bengale.

C'eſt une vaſte contrée de l'Aſie, bornée à l'Orient par le royaume d'Asham & d'Aracan; au couchant, par pluſieurs provinces du Grand-Mogol; au Nord, par des rochers affreux; au Midi, par la mer. Elle s'étend ſur les deux rives du Gange, qui ſe forme de diverſes ſources dans le Thibet, erre quelque tems dans le Caucaſe, & entre dans l'Inde en traverſant les montagnes qui ſont ſur la frontière. Cette rivière, après avoir formé dans ſon cours un grand nombre d'iſles vaſtes, fertiles & bien peuplées, va ſe perdre dans l'Océan par pluſieurs embouchures, dont il n'y en a que deux de connues & de fréquentées.

Dans le haut de ce fleuve, il y avoit autrefois une ville nommée Palybothra. Elle étoit ſi ancienne, que Diodore de Sicile ne

craignoit pas d'assurer qu'elle avoit été bâtie par cet Hercule à qui les Grecs attribuoient tout ce qui s'étoit fait de grand & de prodigieux dans le monde. Ses richesses, du tems de Pline, étoient célèbres dans l'univers entier. On la regardoit comme le marché général des peuples qui étoient situés en-deçà & au-delà du fleuve qui baignoit ses murs.

L'histoire des révolutions, dont le Bengale a été le théâtre, est mêlée de tant de fables, qu'il ne faut pas s'en occuper. On y entrevoit seulement que cet empire a été tantôt plus, tantôt moins étendu; qu'il a eu des périodes heureux & des périodes malheureux; qu'il forma tour-à-tour un seul royaume & plusieurs états. Un seul maître lui donnoit des loix; lorsqu'un despote plus puissant, Egbar, grand-père d'Aurengzeb, en entreprit la conquête. Il la commença en 1590, & elle étoit finie en 1595. Depuis cette époque, le Bengale n'a pas cessé de reconnoître les Mogols pour ses souverains. Le gouverneur chargé de le régir, tenoit d'abord sa cour à Raja-Mahol: il la transféra dans la suite à Daca. Depuis 1718, elle est à Moxudabad, grande ville située dans les terres

terres à deux lieues de Caſſimbazar. Pluſieurs nababs, pluſieurs rajas ſont ſubordonnés à ce vice-roi, nommé Souba.

Ce furent long-tems les fils du Grand-Mogol qui occupèrent ce poſte important. Ils abuſèrent ſi ſouvent, pour troubler l'empire, des forces & des richeſſes dont ils diſpoſoient, qu'on crut devoir les confier à des hommes moins accrédités & plus dépendans. Les nouveaux gouverneurs ne firent pas, à la vérité, trembler la cour de Delhy; mais ils ſe montrèrent peu exacts à envoyer au tréſor royal les tributs qu'ils recueilloient. Ce déſordre augmenta encore, après l'expédition de Koulikan; & les choſes furent portées ſi loin, que l'empereur, qui étoit hors d'état de payer aux Marattes ce qu'il leur devoit, les autoriſa, en 1740, à l'aller chercher eux-mêmes dans le Bengale. Ces brigands, partagés en trois armées, ravagèrent ce beau pays pendant dix ans, & n'en ſortirent qu'après s'être fait donner des ſommes immenſes.

XXIX. Mœurs anciennes des Indiens re-

Dans tous ces mouvemens, le gouvernement deſpotique, qui eſt malheureuſement celui de toute l'Inde, s'eſt maintenu dans

trouvées dans le Bisnapore.

le Bengale : mais aussi un petit district qui y avoit conservé son indépendance, la conserve encore. Ce canton fortuné, qui peut avoir cent soixante milles d'étendue, se nomme Bisnapore. Il est conduit de tems immémorial par un brame Rajepoute. C'est là qu'on retrouve, sans altération, la pureté & l'équité de l'ancien système politique des Indiens. On a vu jusqu'ici, avec trop d'indifférence, ce gouvernement unique, le plus beau monument & le plus intéressant qu'il y ait dans le monde. Il ne nous reste des anciens peuples que de l'airain & des marbres, qui ne parlent qu'à l'imagination & à la conjecture, interprètes peu fidèles des mœurs & des usages qui ne sont plus. Le philosophe, transporté dans le Bisnapore, se trouveroit tout-à-coup témoin de la vie que menoient, il y a plusieurs milliers d'années, les premiers habitans de l'Inde ; il converseroit avec eux ; il suivroit les progrès de cette nation, qui fut célèbre, pour ainsi dire, au sortir du berceau ; il verroit se former un gouvernement qui, n'ayant pour base que des préjugés heureux, que des mœurs simples & pures, que la douceur des peuples,

que la bonne-foi des chefs, a ſurvécu à cette foule innombrable de légiſlations qui n'ont fait que paroître ſur la terre avec les générations qu'elles ont tourmentées. Plus ſolide, plus durable que ces édifices politiques, qui, formés par l'impoſture & l'enthouſiaſme, ſont les fléaux du genre-humain, & deſtinés à périr avec les folles opinions qui les ont élevés; le gouvernement de Biſnapore, ouvrage de l'attention qu'on a donnée à l'ordre & aux loix de la nature, s'eſt établi, s'eſt maintenu ſur des principes qui ne changent point, & n'a pas ſouffert plus d'altération que ces mêmes principes. La poſition ſingulière de cette contrée, a conſervé ſes habitans dans leur bonheur primitif & dans la douceur de leur caractère, en les garantiſſant du danger d'être conquis, ou de tremper leurs mains dans le ſang des hommes. La nature les a environnés d'eaux prêtes à inonder leurs poſſeſſions; il ne faut pour cela qu'ouvrir les écluſes des rivières. Les armées envoyées pour les réduire ont été ſi ſouvent noyées, qu'on a renoncé au projet de les aſſervir. On a pris le parti de ſe contenter d'une apparence de ſoumiſſion.

La liberté & la propriété ſont ſacrées dans le Biſnapore. On n'y entend parler ni de vol particulier, ni de vol public. Un voyageur, quel qu'il ſoit, n'y eſt pas plutôt entré, qu'il fixe l'attention des loix, qui ſe chargent de ſa ſûreté. On lui donne gratuitement des guides, qui le conduiſent d'un lieu à un autre, & qui répondent de ſa perſonne & de ſes effets. Lorſqu'il change de conducteur, les nouveaux donnent à ceux qu'ils relèvent une atteſtation de leur conduite, qui eſt enregiſtrée & envoyée enſuite au raja. Tout le tems qu'il eſt ſur le territoire, il eſt nourri & voituré avec ſes marchandiſes aux dépens de l'état, à moins qu'il ne demande la permiſſion de ſéjourner plus de trois jours dans la même place. Il eſt alors obligé de payer ſa dépenſe, s'il n'eſt pas retenu par quelque maladie, ou par un autre accident forcé. Cette bienfaiſance pour des étrangers, eſt la ſuite du vif intérêt que les citoyens prennent les uns aux autres. Ils ſont ſi éloignés de ſe nuire, que celui qui trouve une bourſe ou quelqu'autre effet de prix, les ſuſpend au premier arbre, & en avertit le corps-de-garde le plus prochain, qui l'annonce au public au ſon du

tambour. Ces principes de probité ſont ſi généralement reçus, qu'ils dirigent juſqu'aux opérations du gouvernement. De ſept à huit millions qu'il reçoit annuellement, ſans que la culture ni l'induſtrie en ſouffrent; ce qui n'eſt pas conſommé par les dépenſes indiſpenſables de l'état, eſt employé à ſon amélioration. Le raja peut ſe livrer à des ſoins ſi humains, parce qu'il ne donne aux Mogols que le tribut qu'il juge à propos, & lorſqu'il le juge à propos.

Lecteurs, dont les ames ſenſibles viennent de s'épanouir de joie au récit des mœurs ſimples & de la ſageſſe du gouvernement de Biſnapore: vous qui, fatigués des vices & des déſordres de votre contrée, vous êtes, ſans doute, expatriés plus d'une fois par la penſée, pour devenir les témoins de la vertu & partager le bonheur de ce recoin du Bengale, c'eſt avec regret que je vais peut-être détruire la plus douce des illuſions, & répandre de l'amertume dans vos cœurs. Mais la vérité m'y contraint. Hélas! ce Biſnapore & tout ce que je vous en ai raconté, pourroit bien n'être qu'une fable.

Je vous entends. Vous vous écriez avec

douleur : Une fable ? quoi ! il n'y a donc que le mal qu'on dit de l'homme qui ſoit vrai ? Il n'y a que ſa miſère & ſa méchanceté qui ne puiſſent être conteſtées. Cet être, né pour la vertu, dont il s'efforceroit inutilement d'étouffer le germe qu'il en a reçu, qu'il ne bleſſe jamais ſans remords, & qu'il eſt forcé de reſpecter lors même qu'elle l'afflige ou l'humilie, eſt donc méchant par-tout. Cet être qui ſoupire ſans ceſſe après le bonheur, la baſe de ſes vrais devoirs & de ſa félicité, eſt donc malheureux par-tout. Par-tout il gémit ſous des maîtres impitoyables. Par-tout il tourmente ſes égaux, & il en eſt tourmenté. Par-tout l'éducation le corrompt, & le préjugé l'empoiſonne en naiſſant. Par-tout il eſt livré à l'ambition, à l'amour de la gloire, à la paſſion de l'or, aux mêmes bourreaux qui ſe relaient pour nous déchirer ; nous, leurs triſtes victimes, qu'elles n'abandonnent qu'au bord du tombeau. Quoi ! le crime s'eſt emparé de toute la terre. Ah ! laiſſez du moins à l'Innocence cette étroite enceinte ſur laquelle vous avez attaché nos regards ; & que notre imagination, franchiſſant l'intervalle immenſe qui nous en ſépare, ſe plaiſoit à parcourir.

La peine que vous avez éprouvée, je l'ai reſſentie, lecteur. Vos réflexions, je les ai faites, lorſque je me ſuis trouvé entre deux autorités preſque d'un poids égal; l'une pour, l'autre contre l'exiſtence du Biſnapore. Nous avons en notre faveur le témoignage d'un voyageur Anglois, qui a demeuré trente ans dans le Bengale. Le témoignage oppoſé eſt d'un voyageur de la même nation, qui a fait auſſi un ſéjour aſſez long dans cette contrée. Voyez, choiſiſſez.

XXX. Production, manufactures, exportations du Bengale.

Quoique le reſte du Bengale ſoit bien éloigné de la félicité réelle ou fabuleuſe du Biſnapore, il ne laiſſe pas d'être la province la plus riche & la plus peuplée de l'empire Mogol. Indépendamment de ſes conſommations, qui néceſſairement ſont conſidérables, il ſe fait des exportations immenſes. Une partie des marchandiſes va dans l'intérieur des terres. Il paſſe dans le Thibet des toiles auxquelles on joint du fer & des draps apportés d'Europe. Les habitans de ces montagnes viennent les chercher eux-mêmes à Patna, & les paient avec du muſc & de la rhubarbe.

Le muſc eſt une production particulière au Thibet. Il ſe forme dans un petit ſac de la

groſſeur d'un œuf de poule, qui croît en forme de veſſie ſous le ventre d'une eſpèce de chevreuil, entre le nombril & les parties naturelles. Ce n'eſt, dans ſon origine, qu'un ſang putride qui ſe coagule dans le ſac de l'animal. La plus groſſe veſſie, ne produit qu'une demi-once de muſc. Son odeur eſt naturellement ſi forte, que dans l'uſage ordinaire il faut néceſſairement la tempérer, en y mêlant des parfums plus doux. Pour groſſir leurs profits, les chaſſeurs avoient imaginé d'ôter des veſſies une partie du muſc, & de remplir ce vuide avec du foie & du ſang coagulé de l'animal, hachés enſemble. Le gouvernement, qui vouloit arrêter ces mêlanges frauduleux, ordonna que toutes les veſſies, avant que d'être couſues, ſeroient viſitées par des inſpecteurs qui les fermeroient eux-mêmes, & les ſcelleroient du ſceau royal. Cette précaution a empêché les ſupercheries qui altéroient la qualité du muſc, mais non celles qui en augmentoient le poids. On ouvre ſubtilement les veſſies, pour y faire couler quelques particules de plomb.

Le commerce du Thibet n'eſt rien en comparaiſon de celui que le Bengale fait avec

Agra, Delhy, les provinces voisines de ces superbes capitales. On leur porte du sel, du sucre, de l'opium, de la soie, des soieries, une infinité de toiles, des mousselines en particulier. Ces objets réunis, montoient autrefois à plus de quarante millions par an. Une somme si considérable ne passoit pas sur les bords du Gange : mais elle y faisoit rester une somme à-peu-près égale qui en seroit sortie pour payer les tributs, ou pour d'autres usages. Depuis que les lieutenans du Mogol se sont rendus comme indépendans ; depuis qu'ils ne lui envoient de ses revenus que ce qu'ils veulent bien lui accorder, le luxe de la cour est fort diminué, & la branche d'exportation dont on vient de parler, n'est plus si forte.

Le commerce maritime du Bengale exercé par les naturels du pays, n'a pas éprouvé la même diminution, mais aussi n'avoit-il pas autant d'étendue. On peut le diviser en deux branches, dont le Catek fait la meilleure partie.

Le Catek est un district assez étendu, un peu au-dessous de l'embouchure la plus occidentale du Gange. Balassor, situé sur une

rivière navigable, lui sert de port. La navigation pour les Maldives, que l'intempérie du climat a forcé les Anglois & les François d'abandonner, s'est concentrée dans cette rade. On y charge pour ces isles du riz, de grosses toiles, quelques soieries; & l'on y reçoit en échange des cauris qui servent de monnoie dans le Bengale, & qui sont vendus aux Européens.

Les habitans du Catek, & quelques autres peuples du bas Gange, ont des liaisons plus considérables avec le pays d'Asham. Ce royaume, qu'on croit avoir fait autrefois partie du Bengale, & qui n'en est séparé que par une rivière qui se jette dans le Gange, devroit être plus connu, s'il étoit vrai, comme on l'assure, que l'invention de la poudre à canon lui est due; qu'elle a passé d'Asham au Pégu, & du Pégu à la Chine. Ses mines d'or, d'argent, de fer, de plomb, auroient ajouté à sa célébrité, si elles eussent été bien exploitées. Au milieu de ces richesses dont il faisoit peu d'usage, le sel, dont il sentoit un besoin très-vif, lui manquoit. On étoit réduit à ce qu'on pouvoit s'en procurer par la décoction de quelques plantes.

Au commencement du siècle, quelques brames de Bengale allèrent porter leurs superstitions à Asham, où on avoit le bonheur de ne suivre que la religion naturelle. Ils persuadèrent à ce peuple, qu'il seroit plus agréable à Brama, s'il substituoit le sel pur & sain de la mer, à ce qui lui en tenoit lieu. Le souverain consentit à le recevoir; à condition que le commerce exclusif en seroit dans ses mains; qu'il ne pourroit être porté que par des Bengalis; & que les bateaux qui le conduiroient, s'arrêteroient à la frontière du royaume. C'est ainsi que se sont introduites toutes ces religions factices, par l'intérêt & pour l'intérêt des prêtres qui les prêchoient, & des rois qui les recevoient. Depuis cet arrangement, il va tous les ans du Gange à Asham, une quarantaine de petits bâtimens, dont les cargaisons de sel donnent près de deux cens pour cent de bénéfice. On reçoit en paiement un peu d'or & un peu d'argent, de l'ivoire, du musc, du bois d'aigle, de la gomme-lacque, & sur-tout de la soie.

Cette soie, unique en son espèce, n'exige aucun soin. Elle vient sur des arbres où les vers naissent, se nourrissent, font toutes leurs

métamorphoſes. L'habitant n'a que la peine de la ramaſſer Les cocons oubliés, renouvellent la ſemence. Pendant qu'elle ſe développe, l'arbre pouſſe de nouvelles feuilles, qui ſervent ſucceſſivement à la nourriture des nouveaux vers. Ces révolutions ſe répètent douze fois dans l'année; mais moins utilement dans les tems de pluie que dans les tems ſecs. Les étoffes fabriquées avec cette ſoie, ont beaucoup de luſtre & peu de durée.

A la réſerve de ces deux branches de navigation, que des raiſons particulières ont conſervées aux naturels du pays, les Bengalis ſe ſont vus ravir toutes les autres par les Européens, & il étoit impoſſible que ce fût autrement. Comment un peuple foible, circonſpect, opprimé, ne voguant que lentement, le long des côtes, avec de très-petits bâtimens, auroit-il pu lutter avec ſuccès contre ces étrangers, d'un caractère entreprenant, jouiſſant des prérogatives particulières dans le Gange même & ſur toutes les autres plages, bravant l'élément des tempêtes ſur de grands vaiſſeaux? Mais, dans une région qui refuſe généralement ce qu'exige la conſtruc-

tion des navires, quelles reſſources a-t-on imaginées ? les chantiers du Pégu.

Le Pégu eſt ſitué ſur le golfe de Bengale, entre les royaumes d'Aracan & de Siam. Les révolutions, ſi fréquentes dans tous les empires deſpotiques de l'Aſie, s'y ſont répétées plus ſouvent qu'ailleurs. On l'a vu alternativement le centre d'une grande puiſſance & la province de pluſieurs états qui ne l'égaloient pas en étendue. Il eſt aujourd'hui dans la dépendance d'Ava, où les Arméniens ſeuls achètent tout ce que le Pégu fournit de topazes, de ſaphirs, d'amétiſtes & de rubis.

Le ſeul port du Pégu où il ſoit permis d'aborder, s'appelle Syriam. Les Portugais en furent aſſez long-tems les maîtres. Il avoit alors un éclat qui diſparut avec les proſpérités de cette nation brillante. On le vit ſe ranimer, lorſque les Européens établis dans le Bengale imaginèrent d'y faire conſtruire les nombreux bâtimens qu'exigeoit l'étendue de leurs liaiſons maritimes : mais les matériaux qui y étoient employés s'étant trouvés de mauvaiſe qualité, il fallut y renoncer ; & la rade retomba encore dans l'obſcurité. Tout s'y réduit aujourd'hui à l'échange de

quelques toiles communes des rives du Gange ou de la côte de Coromandel, contre de la cire, du bois, de l'étain & de l'ivoire.

Une branche plus considérable de commerce que les Européens de Bengale font avec le reste de l'Inde, c'est celui de l'opium. L'opium est le produit du pavot blanc des jardins, dont toutes les parties rendent un suc laiteux. Cette plante qui périt tous les ans, a des feuilles oblongues, sinuées, de couleur de vert de mer, disposées alternativement sur une tige lisse, peu rameuse, & de trois pieds de hauteur. Chaque rameau est presque nu, terminé par une seule fleur assez grande, composée d'un calice à deux feuilles, quatre pétales blancs ou roses, & beaucoup d'étamines attachées sous le pistil qu'elles entourent. Celui-ci devient une coque ou tête sphérique, garnie d'un chapiteau rayonné & rempli d'un nombre prodigieux de semences arrondies, blanches & huileuses. Lorsque le pavot est dans la force de sa sève & que la tête commence à grossir, on lui fait une ou plusieurs incisions d'où découlent quelques larmes de la liqueur laiteuse qu'elle contient, & que l'on recueille lorsqu'elle est figée. L'opération se

répète jusqu'à trois fois ; mais le produit va toujours en diminuant, pour la quantité & pour la qualité. Après que l'opium a été recueilli, on l'humecte & on le pétrit avec de l'eau ou du miel, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance, la viscosité, & l'éclat de la poix bien préparée. On le réduit en petits pains. On estime celui qui est un peu mou, qui obéit sous le doigt, qui est inflammable, d'une couleur brune & noirâtre, d'une odeur forte & puante. Celui qui est sec, friable, brûlé, mêlé de terre & de sable, doit être rejetté. Selon les différentes préparations qu'on lui donne, & les doses qu'on en prend, il assoupit, il procure des idées agréables, ou il rend furieux.

Le méconium, ou opium commun, se prépare en exprimant les têtes déja incisées. Le suc qui en sort, mêlé avec les larmes les moins belles, est pétri, arrosé d'eau & figuré en pain que l'on apporte en Europe. Comme il est souvent mêlangé, on le purifie avant de l'employer.

La province de Bahar, est le pays de l'univers où le pavot est le plus cultivé. Ses campagnes en sont couvertes. Indépendamment

de l'opium qui va dans les terres, il en ſort tous les ans par mer, ſix cens mille livres peſant. Cet opium n'eſt pas raffiné, comme celui de Syrie & de Perſe, dont nous nous ſervons en Europe. Ce n'eſt qu'une pâte ſans préparation, qui fait dix fois moins d'effet que l'autre.

Les peuples, qui ſont à l'Eſt de l'Inde, ont tous le goût le plus vif pour l'opium. Vainement les loix de la Chine ont condamné au feu, les vaiſſeaux qui en porteroient dans l'empire, les maiſons qui le recevroient; la conſommation n'en a pas été moins forte. Elle eſt encore plus conſidérable à Malaca, à Bornéo, dans les Moluques, à Java, à Macaſſar, à Sumatra, dans toutes les iſles de cet archipel immenſe. Ces Inſulaires le fument avec le tabac. Ceux d'entre eux qui veulent tenter quelque action déſeſpérée, s'enivrent de cette fumée. Dans leur ivreſſe, ils ſe jettent ſur le premier objet qui ſe préſente, ſur un homme qu'ils n'ont jamais vu, comme ſur l'ennemi le plus implacable. Ces attrocités n'ont pas convaincu les Hollandois, maîtres des lieux où l'opium a de plus dangereuſes influences, de l'obligation d'en arrêter ou même d'en borner

borner l'usage. Plutôt que de se priver du bénéfice très-considérable que sa vente leur procuroit, ils ont autorisé tous les citoyens à massacrer ceux de ces furieux qui courroient les rues avec des armes. Ainsi certaines législations introduisent ou nourrissent des passions ou des opinions dangereuses ; & quand on a donné ces maladies aux peuples, on ne sait d'autre remède que la mort ou les supplices.

Les Anglois, qui prennent à cet odieux commerce autant de part qu'il leur est possible, ont d'autres branches qui leur sont plus particulières. Ils portent à la côte de Coromandel du riz & du sucre, qui leur sont payés avec des métaux. Ils portent au Malabar des toiles qu'ils échangent contre des épiceries, & à Surate des soies qu'ils échangent contre du coton. Ils portent du riz, de la gomme-lacque, des toileries dans le golfe Persique, d'où ils retirent des fruits secs, de l'eau rose & surtout de l'or. Ils portent des cargaisons riches & variées à la mer Rouge qui ne fournit guère que de l'argent. Toutes ces liaisons avec les différentes échelles de l'Inde font entrer chaque année vingt-cinq à trente millions dans le Bengale.

Quoique ce commerce passe par les mains des Européens & se fasse sous leur pavillon, il n'est pas tout entier pour leur compte. A la vérité les Mogols, communément bornés aux places du gouvernement, prennent rarement intérêt dans ces armemens : mais les Arméniens qui, depuis les révolutions de Perse, se sont fixés sur les bords du Gange où ils ne faisoient autrefois que des voyages, y placent volontiers leurs capitaux. Les fonds des Indiens y sont encore plus considérables. L'impossibilité où sont les naturels du pays de jouir de leurs richesses, sous un gouvernement oppresseur, ne les empêche pas de travailler continuellement à les augmenter. Comme ils courroient trop de risque à faire le négoce à découvert, ils sont réduits à chercher des voies détournées. Dès qu'il arrive un Européen, les Gentils qui se connoissent mieux en hommes qu'on ne pense, l'étudient ; & s'ils lui trouvent de l'économie, de l'activité, de l'intelligence, ils s'offrent à lui pour courtiers & pour caissiers ; ils lui prêtent ou lui font trouver de l'argent à la grosse ou à intérêt. Cet intérêt, qui est ordinairement de neuf pour cent au

moins, devient plus fort, lorsqu'on est réduit à emprunter des Chetz.

C'est une famille d'Indiens, puissante de tems immémorial sur le Gange. Ses richesses ont mis long-tems dans ses mains la banque de la cour, la ferme générale du pays & la direction des monnoies, qu'elle frappe tous les ans d'un nouveau coin, pour renouveller tous les ans les bénéfices de cette opération. Tant de moyens réunis, l'ont mise en état de prêter à la fois au gouvernement, quarante, soixante, & jusqu'à cent millions. Lorsqu'on n'a pas pu ou voulu les lui rendre, il lui a été permis de se dédommager en opprimant les peuples. Une fortune si prodigieuse & si soutenue dans le centre de la tyrannie, au milieu des révolutions, paroît incroyable. Il n'est pas possible de comprendre, comment cet édifice a pu s'élever, comment sur-tout il a pu durer. Pour débrouiller ce mystère, il faut savoir que cette famille a toujours eu une influence décidée à la cour de Delhy; que les nababs, les rajas de Bengale se sont mis dans sa dépendance; que ce qui entoure le souba, lui a été constamment vendu; que le souba lui-même s'est

ſoutenu, ou a été précipité par les intrigues de cette famille. Ajoutons que ſes membres, ſes tréſors étant diſperſés, il n'a jamais été poſſible de lui faire-qu'un demi-mal, qui lui auroit laiſſé plus de reſſources qu'il n'en falloit pour pouſſer ſa vengeance aux derniers excès. Son deſpotiſme s'étendit juſque ſur les Européens qui avoient formé des comptoirs dans cette région. Ils ſe préſentèrent d'eux-mêmes au joug, en empruntant de ces avides financiers des ſommes immenſes à un intérêt apparent de dix pour cent, mais en effet de plus de douze, par la différence des monnoies qu'on en recevoit, & de celles qu'il leur falloit rendre.

Les Portugais qui abordèrent au Bengale long-tems avant les autres navigateurs de l'Europe, s'établirent à Chatigan, port ſitué ſur la frontière d'Aracan, non loin de la branche la plus orientale du Gange. Les Hollandois qui, ſans ſe commettre avec des ennemis alors redoutables, vouloient avoir part à leur fortune, cherchèrent la rade qui, ſans nuire à leur projet, les expoſoit le moins aux hoſtilités. En 1603, ils jettèrent les yeux ſur Balaſſor; & tous leurs rivaux, plutôt par

imitation que par des combinaisons bien raisonnées, suivirent cet exemple. L'expérience apprit à ces négocians qu'il leur convenoit de se rapprocher des différens marchés d'où sortoient leurs riches cargaisons; & ils remontèrent le bras du Gange qui, après s'être séparé du corps du fleuve à Morchia, se perd dans l'Océan sous le nom de rivière d'Ougly. Le gouvernement du pays leur permit de placer des loges dans tous les lieux abondans en manufactures; il leur accorda même très-imprudemment la liberté d'élever des fortifications sur les bords de cette rivière.

En la remontant, on trouva d'abord l'établissement Anglois de Calcutta, où l'air est mal sain & l'ancrage très-peu sûr. Malgré ces inconvéniens, cette ville où la liberté & la sûreté avoient successivement attiré beaucoup de riches négocians, Arméniens, Maures & Indiens, a vu sa population s'élever à six cens mille ames dans les derniers tems. Du côté de terre elle seroit absolument ouverte aux ennemis, s'il en existoit ou s'ils étoient à craindre: mais le fort Williams, qui n'en est éloigné que d'un demi-mille, la dé-

fendroit contre des forces arrivées d'Europe pour l'attaquer ou pour la bombarder. C'eſt un octogone régulier, avec huit baſtions, pluſieurs contre-gardes & quelques demi-lunes, ſans glacis ni chemin couvert. Le foſſé de cette place, dont la conſtruction a coûté plus de vingt millions, peut avoir cent ſoixante pieds de large ſur dix-huit de profondeur.

Six lieues au-deſſus, ſe voit Frédéric Nagor, fondé en 1756 par les Danois, pour remplacer une colonie ancienne, où ils n'avoient pu ſe ſoutenir. Cet établiſſement n'a encore acquis aucune conſiſtance, & tout porte à croire qu'il ne ſera jamais grand choſe.

Chandernagor, ſitué deux lieues & demie plus haut, appartient aux François. Il a l'inconvénient d'être un peu dominé du côté de l'Oueſt: mais ſon port eſt excellent, & l'air y eſt auſſi pur qu'il puiſſe l'être ſur les bords du Gange. Toutes les fois qu'on veut élever des édifices qui doivent avoir de la ſolidité, il faut, comme dans tout le reſte du Bengale, bâtir ſur pilotis, parce qu'il eſt impoſſible de creuſer la terre, ſans trouver l'eau à trois ou

quatre pieds. On voit sur son territoire, qui n'a guère qu'une lieue de circonférence, quelques manufactures, que la persécution y a poussées comme dans les autres comptoirs Européens.

A un mille de Chandernagor, est Chinchura, plus connu sous le nom d'Ougly, parce qu'il est situé près des fauxbourgs de cette ville, autrefois célèbre. Les Hollandois n'y ont de propriété que celle de leur fort. Les habitations dont il est environné, dépendent du gouvernement du pays, qui souvent s'y fait sentir par ses extorsions. Un autre inconvénient de cet établissement; c'est qu'un banc de sable empêche que les vaisseaux ne puissent y arriver : ils s'arrêtent vingt milles au-dessous de Calcutta, à Fulta, ce qui multiplie les frais d'administration.

Les Portugais avoient autrefois établi leur commerce à Bandel, à quatre-vingts lieues de l'embouchure du Gange, & à un quart de lieue au-dessus d'Ougly. On y voit encore leur pavillon avec un petit nombre de misérables, qui ont oublié leur patrie, après en avoir été oubliés.

Si l'on en excepte les mois d'octobre, de

novembre & de décembre, où des ouragans fréquens, presque éontinuels, rendent le golfe de Bengale impraticable, les vaisseaux Européens peuvent entrer le reste de l'année dans le Gange. Ceux qui veulent remonter ce fleuve, reconnoissent auparavant la Pointe des Palmiers. Ils y sont reçus par des pilotes de leur nation, fixés à Balassor. L'argent qu'ils portent est mis dans des chaloupes nommées bots, du port de soixante à cent tonneaux, qui vont toujours devant les navires. Ils arrivent par un canal étroit, entre deux bancs de sable, dans la rivière d'Ougly. Ils s'arrêtoient autrefois à Coulpy : mais avec le tems ils ont-osé braver les courans, les bancs mouvans & élevés qui sembloient fermer la navigation du fleuve ; & ils se sont rendus à leur destination respective. Cette audace a été suivie de plusieurs naufrages, dont le nombre a diminué à mesure qu'on a acquis de l'expérience, & que l'esprit d'observation s'est étendu. Il faut espérer que l'exemple de l'amiral Watson, qui, avec un vaisseau de soixante-dix canons, est remonté jusqu'à Chandernagor, ne sera pas perdu. Si l'on en fait profiter, on épar-

gnera beaucoup de tems, de ſoins & de dépenſes.

Outre cette grande navigation, il y en a une autre pour faire arriver les marchandiſes, des lieux mêmes qui les produiſent, au chef-lieu de chaque compagnie. De petites flottes, compoſées de quatre-vingt, cent bateaux, ou même davantage, ſervent à cet uſage. Juſqu'à ces derniers tems on y plaçoit des ſoldats noirs ou blancs, néceſſaires pour réprimer l'avidité inſatiable des nababs & des rajas, qu'on trouvoit ſur la route. Ce qu'on tire du haut Gange, de Patna, de Caſſimbazar, deſcend par la rivière d'Ougly. Les marchandiſes des autres branches du fleuve, toutes navigables dans l'intérieur des terres, & communiquant les unes aux autres, ſurtout vers le bas du Gange, entrent dans la rivière d'Ougly par Rangafoula & Baratola, à quinze ou vingt lieues de la mer. Elles remontent de-là, au principal établiſſement de chaque nation.

Il ſort du Bengale pour l'Europe du muſc, de la lacque, du bois rouge, du poivre, des cauris, quelques autres articles peu conſidérables, qui y ont été portés d'ailleurs. Ceux

qui lui ſont propres, ſont le borax, le ſalpêtre, la ſoie & les ſoieries, les mouſſelines, & cent eſpèces de toiles différentes.

Le borax, qui ſe trouve dans la province de Patna, eſt une ſubſtance ſaline, que les chymiſtes Européens ont vainement tenté de contrefaire. Quelques-uns d'entre eux le regardent comme un ſel alkali, qui ſe trouve tout formé dans cette riche partie de l'Indoſtan; d'autres veulent qu'il ſoit le produit des volcans ou des incendies ſouterreins.

Quoi qu'il en ſoit, le borax ſert très-utilement dans le travail des métaux, dont il facilite la fuſion & la purification. Convertie promptement en verre par l'action du feu, cette ſubſtance ſe charge des parties étrangères avec leſquelles ces métaux ſont combinés, & les réduit en ſcories. Le borax eſt même d'une néceſſité indiſpenſable pour les eſſais des mines, & pour la ſoudure des métaux. Il n'y a que les Hollandois qui ſachent le purifier. Ce ſecret leur fut apporté, dit-on, par quelques familles Vénitiennes, qui allèrent chercher dans les Provinces-Unies une liberté qu'elles ne trouvoient pas ſous le joug de leur ariſtocratie.

Le salpêtre vient aussi de Patna. Il est tiré d'une argile tantôt noire, tantôt blanchâtre, & quelquefois rousse. On la rafine en creusant une grande fosse, dans laquelle on met cette terre nitreuse, qu'on détrempe de beaucoup d'eau, & qu'on remue, jusqu'à ce qu'elle soit devenue une bouillie liquide. L'eau en ayant tiré tous les sels, & la matière la plus épaisse s'étant précipitée au fond, on prend les parties les plus fluides, qu'on verse dans une autre fosse plus petite que la première. Cette matière s'étant de nouveau purifiée, on enlève le plus clair qui surnage, & qui forme une eau toute nitreuse. On la fait bouillir dans des chaudières ; on l'écume à mesure qu'elle cuit, & l'on en tire au bout de quelques heures, un sel de nitre infiniment supérieur à celui qu'on trouve ailleurs. Les Européens en exportent pour les besoins de leurs colonies d'Asie, ou de leurs métropoles, environ dix millions pesant. La livre s'achète sur les lieux trois sols au plus, & nous est revendue dix sols, au moins.

Cassimbazar, qui s'est enrichi de la ruine de Malde, & de Rajamohol, est le marché général de la soie de Bengale, & c'est son

territoire qui en fournit la plus grande partie. Les vers y ſont élevés & nourris comme ailleurs : mais la chaleur du climat les y fait éclorre & proſpérer tous les mois de l'année. On y fabrique une grande quantité d'étoffes de ſoie pure, de coton & de ſoie. Les premières ſe conſomment la plupart à Delhy, ou dans nos régions ſeptentrionales ; les autres habillent pluſieurs contrées de l'Aſie. A l'égard de la ſoie en nature, on pouvoit évaluer autrefois à trois ou quatre cens milliers ce que l'Europe en employoit dans ſes manufactures : mais depuis quelques années, les Anglois en portent une grande quantité pour leur uſage & pour celui des autres nations. En général, elle eſt très-commune, mal filée, & ne prend nul éclat dans la teinture. On ne peut guère l'employer que pour la trame, dans les étoffes brochées.

Le coton a plus de perfection. Il eſt propre à tout. On l'emploie utilement dans cent eſpèces de toiles, qui ſont conſommées ſur le globe entier. Celle qui eſt d'un uſage plus univerſel, & qui eſt plus particulière au Bengale, c'eſt la mouſſeline unie, rayée ou brodée. La fabrication en eſt facile dans la

saiſon pluvieuſe, parce qu'alors les matières prêtent plus & caſſent moins. Durant le reſte de l'année, les tiſſerands, remplacent, autant qu'il eſt poſſible, cette humidité de l'air, par des vaſes d'eau qu'ils ne manquent jamais de mettre ſous leurs métiers.

Quoique les atteliers d'où ſortent les toiles, ſoient répandus dans la majeure partie du Bengale, Daca peut en être regardé comme le marché général. Juſqu'à ces derniers tems, Delhy & Moxudabad en tiroient les toiles néceſſaires à leur conſommation. Chacune des deux cours y entretenoit un agent, chargé de les faire fabriquer. Il avoit une autorité indépendante du magiſtrat ſur tous les ouvriers dont l'induſtrie avoit quelque rapport à l'objet de ſa commiſſion. C'étoit un malheur pour eux de paroître trop habiles, parce qu'on les forçoit à ne travailler que pour le gouvernement, qui les payoit mal, & les tenoit dans une ſorte de captivité. Lorſque les caprices de la tyrannie étoient ſatisfaits, il étoit permis aux Européens, aux autres étrangers, aux régnicoles, de commencer leurs achats : encore étoient-ils obligés d'employer des courtiers établis par

le ministère, & aussi corrompus que lui. Ces gênes & ces rigueurs étouffoient l'industrie, fille de la nécessité, mais compagne de la liberté.

Les révolutions qui ont donné de nouveaux souverains au Bengale, ont dû introduire d'autres maximes. Cependant, nous ne voyons pas que les ouvrages qui en arrivent, soient moins imparfaits qu'ils l'étoient avant cette époque. Ne se pourroit-il pas que ceux qui les fabriquent n'eussent pas réellement changé de condition ? En cessant d'être les esclaves de leurs nababs, peut-être ont-ils reçu des chaînes tout aussi pesantes.

Vingt millions payoient, il n'y a que peu d'années, tous les achats faits dans le Bengale par les nations Européennes. Leur fer, leur plomb, leur cuivre, leurs étoffes de laine, les épiceries des Hollandois, couvroient à-peu-près le tiers de ces valeurs : on soldoit le reste avec de l'argent. Depuis que les Anglois se sont rendus maîtres de cette riche contrée, elle a vu augmenter ses exportations, & diminuer sa recette ; parce que les conquérans ont enlevé une plus grande quantité de marchandises, & qu'ils ont trouvé

dans les revenus du pays de quoi les payer. On peut préſumer que cette révolution dans le commerce de Bengale n'eſt pas à ſon terme, & qu'elle aura tôt ou tard des ſuites & des effets plus conſidérables.

XXXI. Quelle idée il faut ſe former de la colonie Angloiſe de Sainte-Hélène.

Pour entretenir ſes liaiſons avec cette vaſte région & ſes autres établiſſemens d'Aſie, la compagnie Angloiſe a formé un lieu de relâche à Sainte-Hélène. Cette iſle, qui n'a qu'environ vingt-huit milles de circonférence, eſt ſituée au milieu de l'Océan Atlantique, à quatre cens lieues des côtes d'Afrique, & à ſix cens de celles d'Amérique. C'eſt un amas informe de rochers & de montagnes, où l'on trouve à chaque pas les traces évidentes d'un volcan éteint. Il fut découvert en 1602 par les Portugais, qui le dédaignèrent. Les Hollandois y formèrent, dans la ſuite, un petit établiſſement: mais ils en furent chaſſés par les Anglois qui y ſont fixés depuis 1673.

Sur ce ſol, ſtérile & ſauvage, s'eſt formée ſucceſſivement une population de vingt mille hommes, libres ou eſclaves. Il y naît, ainſi qu'au cap de Bonne-Eſpérance, un beaucoup plus grand nombre de filles que de mâles.

S'il étoit prouvé, par des calculs exacts, que la nature suit la même marche dans tous les pays chauds, cette connoissance donneroit la raison des mœurs publiques & des usages domestiques des peuples qui les habitent.

A l'exception du pêcher, aucun des arbres fruitiers, portés de nos contrées à Sainte-Hélène, n'a prospéré. La vigne n'a pas eu une destinée plus heureuse. Les légumes ont été constamment la proie des insectes. Peu de grains échappent aux souris. Il a fallu se borner à l'éducation des bêtes à corne; & ce n'est même qu'après en avoir vu périr un grand nombre, qu'on est parvenu à les multiplier.

Le climat dévoroit les diverses espèces de gramen que semoit le cultivateur. On imagina de planter des arbustes, qui ne craignoient ni la chaleur, ni la sécheresse; & bientôt naquit, à leur ombre, un gazon frais & sain. Cette herbe, cependant, n'a jamais pu nourrir à la fois plus de trois mille bœufs, nombre insuffisant pour les besoins de l'habitant & des navigateurs. Pour obtenir ce qui manque, il suffiroit peut-être de recourir aux prairies artificielles, que des voyageurs intelligens trouvent praticables dans l'état actuel

actuel des choſes : mais ce moyen ſera difficilement employé, à moins que le monopole ne ſe détache des meilleurs terreins qu'on a réſervés en apparence pour ſon ſervice, & réellement pour l'utilité ou les fantaiſies de ſes employés.

Les maiſons qui entourent le port, jettées comme au haſard, donnent plutôt l'idée d'un camp que d'une ville. Les fortifications qui les entourent ſont peu conſidérables ; & la garniſon, chargée de le défendre, n'eſt que de cinq cens ſoldats, tous mécontens de leur ſituation. La colonie n'a que peu de rafraîchiſſemens & quelques bœufs à donner aux navires, en échange des denrées & des marchandiſes qu'ils lui portent d'Europe & d'Aſie. Auſſi le poiſſon eſt-il la nourriture ordinaire des noirs, & entre-t-il pour beaucoup dans celle des blancs.

Telle eſt, dans la plus exacte vérité, l'état de Sainte-Hélène où relâchent tous les bâtimens qui reviennent des Indes en Angleterre, & où en tems de guerre ils trouvent des vaiſſeaux d'eſcorte. Les vents & les courans en écartent même ceux qui vont d'Angleterre aux Indes. Pluſieurs d'entre eux, pour éviter

les inconvéniens d'un si long voyage fait sans s'arrêter, relâchent au cap de Bonne-Espérance : les autres, particuliérement ceux qui sont destinés pour le Malabar, vont prendre des rafraîchissemens aux isles de Comore.

XXXII. Aquelusage les Anglois font servir les isles de Comore.

Ces isles, situées dans le canal de Mozambique, entre la côte de Zanguebar & Madagascar, sont au nombre de quatre. Comore qui est la principale, & qui a donné son nom à ce petit archipel, est peu connue. Les Portugais, qui, dans leurs premières expéditions, la découvrirent, y firent tellement détester, par leurs cruautés, le nom des Européens, que tous ceux qui ont osé s'y montrer depuis ont été ou massacrés, ou fort mal reçus : aussi l'a-t-on entiérement perdue de vue. Celles de Mayotte & de Moely, ne sont pas plus fréquentées, parce que les approches en sont difficiles, & que le mouillage n'y est pas sûr. Les Anglois ne relâchent qu'à l'isle d'Anjouan.

C'est-là que la nature, dans une étendue de trente lieues de contour, étale toute sa richesse avec toute sa simplicité. Des côteaux toujours verts, des vallées toujours riantes, y forment par-tout des payſages variés &

délicieux. Trente mille habitans, distribués en soixante-treize villages, en partagent les productions. Leur langue est l'arabe; leur religion, un mahométisme fort corrompu. On leur trouve des principes de morale, plus épurés qu'ils ne le sont communément dans cette partie du globe. L'habitude qu'ils ont contractée de vivre de lait & de végétaux, leur a donné une aversion insurmontable pour le travail. De cette paresse, est né un certain air de grandeur, qui consiste, pour les gens distingués, à laisser croître excessivement leurs ongles. Pour se faire une beauté de cette négligence, ils les teignent d'un rouge tirant sur le jaune, que leur fournit un arbrisseau.

Ce peuple né pour l'indolence, a perdu la liberté qu'il étoit, sans doute, venu chercher d'un continent voisin, dont il doit être originaire. Un négociant Arabe, il n'y a pas un siècle, ayant tué au Mozambique un gentilhomme Portugais, se jetta dans un bateau que le hasard conduisit à Anjouan. Cet étranger se servit si bien de la supériorité de ses lumières, & du secours de quelques-uns de ses compatriotes, qu'il s'empara d'une au-

torité absolue que son petit-fils exerce encore aujourd'hui. Cette révolution dans le gouvernement, ne diminua rien de la liberté & de la sûreté que trouvoient les Anglois qui abordoient dans l'isle. Ils continuoient à mettre paisiblement leurs malades à terre, où la salubrité de l'air, l'excellence des fruits, des vivres & de l'eau, les rétablissoient bientôt. Seulement on fut réduit à payer plus cher les provisions dont on avoit besoin; & voici pourquoi.

Les Arabes ont pris la route d'une isle où régnoit un Arabe. Ils y ont porté le goût des manufactures des Indes; & comme des cauris, des noix de coco, & les autres denrées qu'ils y prenoient en échange, ne suffisoient pas pour payer ce luxe, les Insulaires ont été réduits à exiger de l'argent pour leurs bœufs, leurs chèvres, leurs volailles, qu'ils livroient auparavant pour des grains de verre, & d'autres bagatelles d'un aussi vil prix. Cette nouveauté n'a pas cependant dégoûté les Anglois d'un lieu de relâche, qui n'a d'autre défaut que celui d'être trop éloigné de nos parages.

XXXIII. La compagnie Angloise

Un pareil inconvénient ne pouvoit pas empêcher la compagnie Angloise de donner

une grande extenſion à ſon commerce. Celui qu'on peut faire au-delà du cap de Bonne-Eſpérance & d'un port de l'Inde à l'autre, ne l'occupa pas long-tems. Elle fut de bonne heure aſſez éclairée pour comprendre que cette navigation ne lui convenoit pas. Ses agens l'entreprirent, de ſon aveu, pour leur propre compte ; & tous les Anglois furent invités à le partager ſous la condition qu'ils fourniroient une caution de 45,000 liv., qui garantiroit leur ſageſſe. Pour faciliter & accélérer des ſuccès qui devoient un jour augmenter les ſiens, la compagnie encouragea ces négocians, en prenant part à leurs expéditions, en leur cédant des intérêts dans ſes propres armemens, ſouvent même en ſe chargeant de leurs marchandiſes pour un fret modique. Cette conduite généreuſe, inſpirée par un eſprit national ſi oppoſé en tout au caractère du monopole, donna promptement de l'activité, de la force, de la conſidération aux colonies Angloiſes.

gloiſe a abandonné aux négocians particuliers le commerce d'Inde en Inde.

Le commerce particulier a augmenté avec les proſpérités de la puiſſance qui lui ſert d'appui, & a contribué à ſon tour à lui donner plus de ſolidité. Il emploie actuellement de

très-grands capitaux & occupe environ deux cens bâtimens, depuis cinquante juſqu'à deux cens tonneaux, tous montés par des matelots Indiens. Le nombre s'en ſeroit accru davantage, ſi la compagnie n'avoit exigé dans tous ſes comptoirs un droit de cinq pour cent ſur toutes les marchandiſes du commerce libre, & un droit de huit & demi pour cent ſur toutes les remiſes que les agens de ce trafic voudroient faire paſſer dans la métropole. Lorſque ſes beſoins ne la forcèrent pas à ſe relâcher de ce dernier arrangement, ces fonds particuliers furent livrés aux autres négocians Européens ou aux officiers Anglois qui n'étant pas proprement attachés à la compagnie, pouvoient travailler pour eux en navigant pour elle.

XXXIV. Gênes que la compagnie a éprouvées dans ſon commerce. Fonds qu'elle y a mis. Etendue qu'elle lui a donné.

Si le monopole vexoit les particuliers, il étoit gêné à ſon tour par des loix fiſcales. Ses navires ont dû faire toujours leur retour dans une rade Angloiſe, & ceux qui portoient des marchandiſes prohibées, dans le port de Londres. Par un réglement bizarre, indigne d'un peuple commerçant & dont il falloit s'écarter ſans ceſſe, il ne lui étoit permis d'envoyer en argent aux Indes que 6,750,000 liv.

On l'obligeoit à exporter en marchandiſes du pays le dixième de ce qu'elle faiſoit partir en métaux. Tous les produits de l'Aſie qui étoient conſommés par la nation, devoient au tréſor public vingt-cinq pour cent, & quelques-uns beaucoup davantage.

Quoique l'ignorance & la capacité des adminiſtrateurs, la paix & la guerre, les ſuccès & les malheurs de la métropole, l'indifférence & la paſſion de l'Europe pour les manufactures des Indes, le plus & le moins de concurrence des autres nations, aient beaucoup influé dans le nombre & l'utilité des expéditions de la compagnie; on peut dire que ſon commerce s'eſt étendu & a proſpéré à meſure que ſes capitaux ont augmenté. Ils ne furent d'abord que de 1,620,000 livres. Ce foible fonds s'accrut avec le tems, & par la partie des bénéfices qu'on ne partageoit pas, & par les ſommes plus ou moins conſidérables qu'y ajoutoient ſucceſſivement de nouveaux aſſociés. Il étoit monté à 8,322,547 liv. 10 ſols, lorſqu'en 1676, les intéreſſés jugèrent plus ſage de le doubler que d'ordonner une immenſe répartition que leurs proſpérités permettoient de faire. Ce capital aug-

menta encore, lorſque les deux compagnies, qui s'étoient fait une guerre ſi deſtructive, unirent leurs richeſſes, leurs projets & leurs eſpérances. Il fut depuis porté à 67,500,000 livres.

Avec ces fonds étoient achetées les denrées & les marchandiſes que fourniſſent ſi abondamment les Indes. La conſommation s'en faiſoit dans la Grande-Bretagne, dans ſes comptoirs d'Afrique, dans ſes colonies du nouveau-monde & dans pluſieurs contrées de l'Europe. Le thé devint avec le tems un des grands objets de ce commerce.

Les lords Arlington & Oſſori l'introduiſirent en Angleterre. Ils y en apportèrent de Hollande en 1666, & leurs femmes le mirent à la mode chez les perſonnes de leur rang. La livre peſant ſe vendoit alors près de ſoixante-dix livres à Londres, quoiqu'elle n'en eût coûté que trois ou quatre à Batavia. Ce prix, qui ne diminua que très-lentement, n'empêcha pas que le goût de cette boiſſon ne fit des progrès. Cependant, elle ne devint d'un uſage commun que vers 1715. Alors ſeulement, on commença à prendre du thé vert : car juſqu'à cette époque, on n'avoit

connu que le thé bouy. Depuis, la paſſion pour cette feuille Aſiatique eſt devenue générale. Peut-être cette manie n'eſt-elle pas ſans inconvénient : mais on ne ſauroit nier que la nation ne lui doive plus de ſobriété que n'en avoient pu obtenir les loix les plus ſévères, les déclamations éloquentes des orateurs chrétiens, les meilleurs traités de morale.

Il fut porté de la Chine en 1766, ſix millions peſant de thé par les Anglois ; quatre millions cinq cens mille livres par les Hollandois ; deux millions quatre cens mille livres par les Suédois ; autant par les Danois ; & deux millions cent mille livres par les François. Ces quantités réunies formoient un total de dix-ſept millions quatre cens mille livres. La préférence que la plupart des peuples donnent au chocolat, au café, à d'autres boiſſons ; des obſervations ſuivies avec ſoin pendant pluſieurs années ; des calculs les plus exacts qu'il ſoit poſſible de faire dans des matières ſi compliquées : tout nous décide à penſer que la conſommation de l'Europe entière ne s'élevoit pas alors au-deſſus de cinq millions quatre cens mille livres. En ce cas,

celle de la Grande-Bretagne devoit être de douze millions.

On comptoit à cette époque deux millions d'hommes dans la métropole & un million dans les colonies qui faiſoient un uſage habituel du thé. Chacun en conſommoit environ quatre livres par an ; & la livre, en y comprenant les droits, étoit vendue l'une dans l'autre ſix livres dix ſols. Suivant ce calcul, le prix de cette denrée ſe ſeroit élevé à ſoixante-douze millions ; mais il n'en étoit pas tout-à-fait ainſi ; parce que la moitié entroit en fraude, & coûtoit beaucoup moins à la nation.

La guerre de la Grande-Bretagne avec le Nord de l'Amérique, a forcé la compagnie de diminuer ſes importations de thé. Son commerce n'en a pas cependant ſouffert. Le vuide a été rempli par une plus grande quantité de ſoie que la Chine & le Bengale lui ont fournie, & par l'extenſion qu'elle a donnée aux ventes qu'elle faiſoit ordinairement des productions, des manufactures du Coromandel & du Malabar. Après tout, ſa principale reſſource a été la conquête aſſez récente du Bengale.

XXXV. Conquête du Bengale. Comment & par qui elle a été faite.

Cette révolution prodigieuſe, qui a influé, d'une manière ſi ſenſible, & ſur la deſtinée des habitans de cette partie de l'Aſie, & ſur le commerce que les nations Européennes font dans ces climats, a-t-elle été l'effet & le réſultat d'une ſuite de combinaiſons politiques ? Eſt-ce encore un de ces événemens, dont la prudence ait droit de s'enorgueillir ? Non : le haſard ſeul en a décidé ; & les circonſtances qui ont ouvert aux Anglois cette carrière de gloire & de puiſſance, loin de leur promettre les ſuccès qu'ils ont eu, ſembloient, au contraire, leur annoncer les revers les plus funeſtes.

Depuis quelque tems il s'étoit introduit, dans ces contrées, un uſage pernicieux. Tout gouverneur de quelque établiſſement Européen, ſe permettoit de donner aſyle aux naturels du pays, qui craignoient des vexations ou des châtimens. Les ſommes, ſouvent très-conſidérables, qu'il recevoit pour prix de ſa protection, lui faiſoient fermer les yeux ſur le danger auquel il expoſoit les intérêts de ſes commettans. Un des principaux officiers du Bengale, qui connoiſſoit cette reſſource, ſe réfugia chez les Anglois

à Calcutta, pour se soustraire aux peines que ses infidélités avoient méritées. Il fut accueilli. Le souba offensé, comme il devoit l'être, se mit à la tête de son armée, attaqua la place, & s'en empara. Il fit jetter la garnison dans un cachot étroit, où elle fut étouffée en douze heures. Il n'en resta que vingt-trois hommes. Ces malheureux offrirent de grandes sommes à la garde qui étoit à la porte de leur prison, pour qu'on fît avertir le prince de leur situation. Leurs cris, leurs gémissemens l'apprenoient au peuple qui en étoit touché; mais personne ne vouloit aller parler au despote. IL DORT, disoit-on aux Anglois mourans; & il n'y avoit pas peut-être un seul homme dans le Bengale qui pensât que, pour sauver la vie à cent cinquante infortunés, il fallût ôter un moment de sommeil au tyran.

Qu'est-ce donc qu'un tyran? ou plutôt qu'est-ce qu'un peuple accoutumé au joug de la tyrannie? Est-ce le respect, est-ce la crainte qui le tient courbé? Si c'est la crainte, le tyran est donc plus redoutable que les dieux, à qui l'homme adresse sa prière ou sa plainte dans les tems de la nuit ou dans les

heures du jour. Si c'eſt le reſpect, on peut donc amener l'homme juſqu'à reſpecter les auteurs de ſa miſère, prodige que la ſuperſtition ſeule peut opérer. Qu'eſt-ce qui vous étonne le plus, ou de la férocité du nabab qui dort, ou de la baſſeſſe de celui qui n'oſe le réveiller ?

L'amiral Watſon, qui étoit arrivé depuis peu dans l'Inde avec une eſcadre, & le colonel Clive, qui s'étoit ſi fort diſtingué dans la guerre du Carnate, ne tardèrent pas à venger leur nation. Ils ramaſſèrent les Anglois diſperſés & fugitifs ; ils remontèrent le Gange, dans le mois de décembre 1756, reprirent Calcutta, s'emparèrent de pluſieurs autres places, & remportèrent enfin une victoire complette ſur le ſouba.

Un ſuccès ſi étendu & ſi rapide, devient en quelque ſorte inconcevable, lorſqu'on penſe que c'étoit avec un corps de cinq cens hommes que les Anglois luttoient ainſi contre toutes les forces du Bengale : mais s'ils dûrent en partie leurs avantages à la ſupériorité de leur diſcipline & à l'aſcendant marqué que les Européens ont dans les combats ſur les nations Indiennes ; ils furent encore ſervis

plus utilement par l'ambition des chefs, par la cupidité des miniſtres, & par la nature d'un gouvernement qui n'a d'autres reſſorts que l'intérêt du moment & la crainte. C'eſt du concours de ces diverſes circonſtances, qu'ils ſurent profiter dans cette première entrepriſe, & dans toutes celles qui la ſuivirent. Le ſouba étoit déteſté de ſes peuples, comme le ſont preſque toujours les deſpotes ; ſes principaux officiers vendoient leur crédit aux Anglois ; il fut trahi à la tête de ſon armée, dont la plus grande partie refuſa de combattre ; & il tomba lui-même au pouvoir de ſes ennemis, qui le firent étrangler en priſon.

Ils diſpoſèrent de la ſoubabie en faveur de Jaffer-Alikan, chef de la conſpiration. Il céda à la compagnie quelques provinces ; & il lui accorda tous les privilèges, toutes les exemptions, toutes les faveurs auxquelles elle pouvoit prétendre. Mais, bientôt las du joug qu'il s'étoit impoſé, il chercha ſourdement les moyens de s'en affranchir. Ses deſſeins furent pénétrés ; & il fut arrêté au milieu de ſa propre capitale.

Koſſim-Alikan, ſon gendre, fut proclamé à ſa place. Il avoit acheté cette uſurpation

par des ſommes immenſes. Mais il n'en jouit pas long-tems. Impatient du joug, comme l'avoit été ſon prédéceſſeur, il ſe montra indocile, & refuſa de recevoir la loi. Auſſitôt la guerre ſe rallume. Ce même Jaffer-Alikan, que les Anglois tenoient priſonnier, eſt proclamé, de nouveau, ſouba du Bengale. On marche contre Koſſim-Alikan; on parvient à corrompre ſes généraux; il eſt trahi & entiérement défait: trop heureux, en perdant ſes états, de ſauver les immenſes richeſſes qu'il avoit accumulées!

Au milieu de cette révolution, Koſſim-Alikan ne perdit pas l'eſpoir de la vengeance. Il alla porter ſon reſſentiment & ſes tréſors chez le nabab de Bénarès, premier viſir de l'empire Mogol. Ce nabab, & tous les princes voiſins, ſe réunirent contre l'ennemi commun: mais ce n'étoit plus à une poignée d'Européens, venue de la côte de Coromandel, qu'ils avoient à faire; c'étoit à toutes les forces du Bengale, que les Anglois tenoient ſous leur puiſſance. Fiers de leurs ſuccès, ils n'attendirent point qu'on vînt les attaquer; ils marchèrent les premiers au-devant de cette ligue formidable, & ils marchèrent avec

la confiance que leur inſpiroit Clive, ce général dont le nom ſembloit être devenu le garant de la victoire. Cependant, Clive ne voulut rien haſarder. Une partie de la campagne ſe paſſa en négociations : mais enfin les richeſſes que les Anglois avoient déja tirées du Bengale, ſervirent à leur aſſurer encore de nouvelles conquêtes. Les chefs de l'armée Indienne furent corrompus ; & lorſque le nabab de Bénarès voulut engager une action, il fut entraîné par la fuite des ſiens, ſans même avoir pu combattre.

Cette victoire livra le pays de Bénarès aux Anglois ; & il ſembloit que rien ne pût les empêcher de réunir cette ſouveraineté à celle du Bengale. Mais, ſoit modération, ſoit prudence, ils ſe contentèrent de lever huit millions de contribution ; & ils offrirent la paix au nabab à des conditions qui devoient le mettre dans l'impuiſſance de leur nuire, mais qu'il étoit encore trop heureux d'accepter, pour rentrer dans ſes états.

Parmi ſes déſaſtres, Koſſim-Alikan trouva encore le moyen de ſauver une partie de ſes tréſors, & il ſe retira chez les Seiks, peuples ſitués aux environs de Delhy, d'où il chercha

chercha à se faire des alliés & à susciter des ennemis aux Anglois.

Pendant que ces choses se passoient dans le Bengale, l'empereur Mogol, chassé de Delhy par les Patanes, qui avoient proclamé son fils à sa place, erroit de province en province, cherchant un asyle dans ses propres états, & demandant vainement du secours à tous ses vassaux. Abandonné de ses sujets, trahi par ses alliés, sans appui, sans armée, il fut frappé de la puissance des Anglois, & il implora leur protection. Ils lui promirent de le conduire à Delhy, & de le rétablir sur son trône; mais ils commencèrent par se faire céder, d'avance, le Bengale en toute souveraineté. Cette cession fut faite par un acte authentique, & revêtue de toutes les formalités usitées dans l'empire Mogol.

Les Anglois munis de ce titre, qui légitimoit, en quelque sorte, leur usurpation aux yeux des peuples, oublièrent bientôt leurs promesses. Ils firent entendre à l'empereur, que les circonstances ne leur permettoient pas de se livrer à une pareille entreprise; qu'il falloit attendre des tems plus heureux; & ils lui assignèrent une résidence, & un

revenu pour y subsister. Alors l'empire Mogol se trouva partagé entre deux empereurs; l'un, qui étoit reconnu dans les différentes contrées de l'Inde, où la compagnie Angloise avoit des établissemens & de l'autorité; l'autre, qui l'étoit dans les provinces qui environnent Delhy, & dans les pays où cette compagnie n'avoit point d'influence.

Les Anglois ainsi devenus souverains du Bengale, crurent devoir conserver l'image des formes anciennes, dans un pays où elles ont le plus grand pouvoir, & peut-être le seul pouvoir qui soit sûr & durable. C'étoit sous le nom d'un souba qu'ils gouvernoient ce royaume, & qu'ils en percevoient les revenus. Ce souba, qui étoit à leur nomination, à leurs gages, sembloit donner des ordres. C'est de lui que paroissoient émanés les actes publics, les décrets qui avoient été réellement délibérés dans le conseil de Calcutta; de manière qu'après avoir changé de maîtres, ces peuples purent croire, pendant longtems, qu'ils étoient encore courbés sous le même joug.

Etrange indignité, de vouloir exercer des vexations, sans paroître injuste; de vouloir

retirer le fruit de ses rapines, & d'en rejetter l'odieux sur un autre ; de ne pas rougir de la tyrannie, & de rougir du nom de tyran. Oh! combien l'homme est méchant, & combien l'homme le seroit davantage s'il pouvoit avoir la conviction que ses forfaits seront ignorés, & qu'un innocent en subira l'ignominie & le châtiment.

La conquête du Bengale, dont les bornes ont été encore depuis reculées jusqu'aux monts entassés qui séparent le Thibet & la Tartarie de l'Indostan, sans apporter aucun changement sensible à la forme extérieure de la compagnie Angloise, en a changé essentiellement l'objet. Ce n'est plus une société commerçante ; c'est une puissance territoriale qui exploite ses revenus, à l'aide d'un commerce qui faisoit autrefois toute son existence ; & qui, malgré l'extension qu'il a reçu, n'est plus qu'un accessoire dans les combinaisons de sa grandeur actuelle.

XXXVI. Mesures prises par les Anglois pour se maintenir dans le Bengale.

Les arrangemens imaginés, pour donner de la stabilité à une situation si favorable, sont peut-être les plus raisonnables qu'il fût possible de faire. L'Angleterre a aujourd'hui, dans l'Inde, le fonds de neuf mille huit cens

hommes de troupes Européennes; elle y a cinquante-quatre mille Cipayes, bien payés, bien armés, bien disciplinés. Trois mille de ces Européens, vingt-cinq mille de ces Cipayes sont dispersés sur les bords du Gange.

Le corps le plus considérable de ces troupes a été placé à Bénarès, autrefois le berceau des sciences Indiennes, & encore aujourd'hui la plus fameuse académie de ces riches contrées, où l'avarice Européenne ne respecte rien. On a choisi cette position; parce qu'elle a paru favorable pour arrêter les peuples belliqueux qui pourroient descendre des montagnes du Nord, & qu'en cas d'attaque, il seroit moins ruineux de soutenir la guerre sur un territoire étranger, que sur celui dont on perçoit les revenus. Au Midi, l'on a occupé, autant qu'il étoit possible, tous les défilés par lesquels un ennemi actif & entreprenant pourroit chercher à pénétrer dans la province. Daca, qui en est le centre, voit sous ses murs une force considérable, toujours prête à voler par-tout où sa présence deviendroit nécessaire. Tous les nababs, tous les rajas, qui dépendent de la soubahie de Bengale, sont désarmés, entourés d'espions,

pour découvrir les conſpirations, & de troupes pour les diſſiper.

En cas d'une révolution malheureuſe, qui réduiroit le conquérant à lever ſes quartiers & à abandonner ſes poſtes, on a conſtruit, près de Calcutta, le fort Williams, qui, au beſoin, ſerviroit d'aſyle à l'armée, forcée de ſe replier, & qui lui donneroit le tems d'attendre les ſecours néceſſaires pour recouvrer ſa ſupériorité.

Malgré la ſageſſe des précautions que les Anglois ont priſes, ils ne ſont, & ils ne ſauroient être ſans inquiétude. La puiſſance Mogole peut s'affermir, & chercher à délivrer d'un joug étranger la plus belle de ſes provinces. On doit craindre que des nations barbares ne ſoient attirées de nouveau dans ce doux climat. Les princes diviſés mettront peut-être fin à leurs diſcordes, & ſe réuniront pour leur liberté commune. Il n'eſt pas impoſſible que les ſoldats Indiens qui font actuellement la force de l'Anglois conquérant, tournent un jour contre lui les armes dont il leur a enſeigné l'uſage. Sa grandeur, uniquement fondée ſur l'illuſion, peut même s'écrouler, ſans qu'il ſoit chaſſé de ſa poſſeſ-

sion. Personne n'ignore que les Marattes jettent toujours leurs regards sur ce beau pays, & le menacent continuellement d'une irruption. Si l'on ne réussit pas à détourner, par la corruption ou par l'intrigue, ce dangereux orage, le Bengale sera pillé, ravagé, quelques mesures qu'on puisse prendre contre une cavalerie légère, dont la célérité est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. Les courses de ces brigands pourront se répéter; & il y aura alors nécessairement moins de tributs & plus de dépense.

XXXVII. L'Angleterre peut-elle se flatter de voir continuer la prospérité du Bengale?

Supposons cependant qu'aucun des malheurs que nous osons prévoir, n'arrivera; est-il vraisemblable que les revenus du Bengale qui, en 1773, s'élevoient à 71,004,465 liv. mais dont le brigandage ou les dépenses nécessaires en absorboient 61,379,437 livres 10 sols, puissent rester toujours les mêmes? Il doit être permis d'en douter. La compagnie Angloise ne porte plus d'argent dans le pays; elle en tire même pour ses comptoirs. Ses agens font des fortunes incroyables, & les négocians particuliers d'assez grandes fortunes, dont ils vont jouir dans la métropole. Les autres nations Européennes trou-

vent dans les tréſors de la puiſſance dominante, des facilités qui les diſpenſent d'introduire de nouveaux métaux. Toutes ces combinaiſons ne doivent-elles pas former dans le numéraire de ces contrées, un vuide, qui, tôt ou tard, ſe fera ſentir dans le recouvrement des deniers publics?

Cette époque s'éloigneroit ſans doute, ſi les Anglois, reſpectant les droits de l'humanité, écartoient enfin de ces contrées l'oppreſſion ſous laquelle elles gémiſſent depuis tant de ſiècles. Alors Calcutta, loin d'être un objet de terreur pour les peuples, deviendroit un tribunal toujours ouvert aux plaintes des malheureux que la tyrannie oſeroit pourſuivre. La propriété ſeroit ſi reſpectée, que l'or enſeveli depuis tant d'années, ſortiroit des entrailles de la terre, pour remplir ſa deſtination. On encourageroit tellement l'agriculture & les manufactures, que les objets d'exportation deviendroient tous les jours plus conſidérables; & que la compagnie, en ſuivant de pareilles maximes, au lieu d'être réduite à diminuer les tributs qu'elle a trouvés établis, pourroit peut-être concilier leur augmentation avec

l'aiſance univerſelle. Et qu'on ne diſe pas que ce plan eſt une chimère. La compagnie Angloiſe, elle-même, en a prouvé la poſſibilité.

La plupart des nations Européennes, qui ont acquis quelque territoire dans l'Inde, choiſiſſent pour leurs fermiers des naturels du pays, dont elles exigent des avances ſi conſidérables, que pour les payer, ils ſont obligés d'emprunter à un intérêt exorbitant. L'état violent où ces fermiers avides ſe ſont mis volontairement, les réduit à la néceſſité d'exiger des habitans, auxquels ils ſous-louent quelques portions de terre, un prix ſi conſidérable, que ces malheureux abandonnent leurs aldées, & les abandonnent pour toujours. Le traitant, ruiné par cette fuite qui le rend inſolvable, eſt renvoyé pour faire place à un ſucceſſeur, qui a communément la même deſtinée; de ſorte qu'il arrive le plus ſouvent qu'il n'y a de payé que les premières avances, ou fort peu de choſe au-delà.

On avoit ſuivi une marche différente dans les poſſeſſions Angloiſes, à la côte de Coromandel. On avoit remarqué que les aldées étoient formées par pluſieurs familles, qui,

la plupart tenoient les unes aux autres ; & cette obſervation avoit fait bannir l'uſage des fermiers. Chaque champ étoit taxé à une redevance annuelle ; & le chef de la famille étoit caution pour ſes parens, pour ſes alliés. Cette méthode lioit les colons les uns aux autres, & leur donnoit la volonté, les moyens de ſe ſoutenir réciproquement. Telle étoit la cauſe qui avoit élevé les établiſſemens de cette nation au degré de proſpérité dont ils étoient ſuſceptibles ; tandis que ceux de ſes rivaux languiſſoient, ſans culture, ſans manufactures, & par conſéquent ſans population.

Pourquoi faut-il qu'une adminiſtration qui fait tant d'honneur à la raiſon & à l'humanité, ne ſe ſoit point étendue au-delà du petit territoire de Madras ? Seroit-il donc vrai que la modération eſt une vertu uniquement attachée à la médiocrité ? La compagnie Angloiſe avoit eu juſqu'à ces derniers tems une conduite ſupérieure à celle des autres compagnies. Ses agens, ſes facteurs étoient bien choiſis. Les principaux étoient des jeunes gens de famille, qui ne craignoient point d'aller ſervir leur patrie au-

delà des mers, de ces mers immenſes que la nation regarde comme une partie de ſon empire. La compagnie avoit vu le plus ſouvent le commerce en grand, & l'avoit preſque toujours fait comme une ſociété de vrais politiques, autant que comme une ſociété de négocians. Enfin, ſes colons, ſes marchands, ſes militaires avoient conſervé plus de mœurs, plus de diſcipline, plus de vigueur que ceux des autres nations.

XXXVIII. Vexations & cruautés commiſes par les Anglois dans le Bengale.

Qui auroit imaginé que cette même compagnie, changeant tout-à-coup de conduite & de ſyſtême, en viendroit bientôt au point de faire regretter aux peuples du Bengale, le deſpotiſme de leurs anciens maîtres? Cette funeſte révolution n'a été que trop prompte & trop réelle. Une tyrannie méthodique a ſuccédé à l'autorité arbitraire. Les exactions ſont devenues générales & régulières; l'oppreſſion a été continuelle & abſolue. On a perfectionné l'art deſtructeur des monopoles; on en a inventé de nouveaux. En un mot, on a altéré, corrompu toutes les ſources de la confiance, de la félicité publiques.

Sous le gouvernement des empereurs Mogols, les ſoubas, chargés de l'adminiſtration

les revenus, étoient forcés par la nature des choſes d'en abandonner la perception aux nababs, aux paleagars, aux zemindars, qui les ſous-affermoient à d'autres Indiens, & ceux-ci à d'autres encore; de manière que le produit de ces terres paſſoit & ſe perdoit en partie dans une multitude de mains intermédiaires, avant d'arriver dans le tréſor du ſouba, qui n'en rendoit lui-même qu'une très-petite portion à l'empereur. Cette adminiſtration vicieuſe à beaucoup d'égards, avoit du moins cela de favorable aux peuples, que les fermiers ne changeant point, le prix des fermes étoit toujours le même; parce que la moindre augmentation, en ébranlant cette chaîne où chacun trouvoit graduellement ſon profit, auroit infailliblement cauſé une révolte: reſſource terrible, mais la ſeule qui reſte en faveur de l'humanité, dans les pays opprimés par le deſpotiſme.

Peut-être, qu'au milieu de cet ordre des choſes, il y avoit une foule d'injuſtices & de vexations particulières. Mais du moins la perception des deniers publics ſe faiſant toujours ſur un taux fixe & modéré, l'émulation n'étoit point abſolument éteinte. Les

cultivateurs, ſûrs de conſerver le produit de leur récolte, en payant exactement le prix de leur ferme, ſecondoient par leur travail la fécondité du ſol. Les tiſſerands, maîtres du prix de leurs ouvrages, libres de choiſir l'acheteur qui leur convenoit le mieux, s'attachoient à perfectionner & à étendre leurs manufactures. Les uns & les autres tranquilles ſur leur ſubſiſtance, ſe livroient avec joie aux plus doux penchans de la nature, au penchant dominant dans ces climats; & ils ne voyoient dans l'augmentation de leur famille, qu'un moyen d'augmenter leurs richeſſes. Telles ſont évidemment les cauſes de ce haut degré auquel l'induſtrie, l'agriculture & la population s'étoient élevées dans le Bengale. Il ſembloit qu'elles duſſent encore s'accroître ſous le gouvernement d'un peuple libre & ami de l'humanité. Mais la ſoif de l'or, la plus dévorante, la plus cruelle de toutes les paſſions, a produit une adminiſtration deſtructive.

Les Anglois, ſouverains du Bengale, peu contens de percevoir les revenus ſur le même pied que les anciens ſoubas, ont voulu tout-à-la-fois augmenter le produit

des fermes, & s'en approprier le bénéfice. Pour remplir ce double objet, la compagnie Angloise, cette compagnie souveraine, est devenue la fermière de son propre souba, c'est-à-dire, d'un esclave auquel elle venoit de conférer ce vain titre, pour en imposer plus sûrement aux peuples. La suite de ce nouveau plan, a été de dépouiller les fermiers, pour leur substituer des agens de la compagnie. Elle s'est encore emparée, toujours sous le nom, & en apparence pour le compte du souba, de la vente exclusive du sel, du tabac, du bétel, objets de première nécessité dans ces contrées. Il y a plus. Elle a fait créer en sa faveur, par ce même souba, un privilège exclusif pour la vente du coton venant de l'étranger, afin de le porter à un prix excessif. Elle a fait augmenter les douanes; & elle a fini par faire publier un édit qui défend le commerce dans l'intérieur du Bengale, à tout particulier Européen, & qui le permet aux seuls Anglois.

Quand on réfléchit à cette prohibition barbare, il semble qu'elle n'ait été imaginée que pour épuiser tous les moyens de nuire à ce malheureux pays, dont la compagnie An-

gloise, pour son seul intérêt, auroit dû chercher la prospérité. Au reste, il est aisé de voir que la cupidité personnelle des membres du conseil de Calcutta, a dicté cette loi honteuse. Ils ont voulu s'assurer le produit de toutes les manufactures, pour forcer ensuite les négocians des autres nations, qui voudroient commercer d'Inde en Inde, à acheter d'eux ces objets à des prix excessifs, ou à renoncer à leurs entreprises.

Cependant, au milieu de cette tyrannie si contraire à l'avantage de leurs commettans, ces agens infidèles ont essayé de se couvrir de l'apparence du zèle. Ils ont dit que, dans la nécessité de faire passer en Angleterre une quantité de marchandises proportionnée à l'étendue de son commerce, la concurrence des particuliers nuisoit aux achats de la compagnie.

C'est sous le même prétexte, & pour étendre indirectement l'exclusif jusqu'aux autres compagnies, en paroissant respecter leurs droits, qu'ils ont commandé dans ces dernières années plus de marchandises que le Bengale n'en pouvoit fournir. Il a été défendu en même tems aux tisserands de tra-

vailler pour les autres nations, jusqu'à ce que les ordres de la compagnie Angloise fussent exécutés. Ainsi, ces ouvriers n'ayant plus la liberté de choisir entre plusieurs acheteurs, ont été forcés de livrer le fruit de leur travail, pour le prix qu'on a bien voulu leur en donner.

Et dans quelle monnoie encore les a-t-on payés ? C'est ici que la raison se confond, & qu'on cherche en vain des excuses ou des prétextes. Les Anglois, vainqueurs du Bengale, possesseurs des trésors immenses que la fécondité du sol & l'industrie des habitans y avoient rassemblés, osèrent se permettre d'altérer le titre des espèces. Ils donnèrent l'exemple de cette lâcheté, inconnue aux despotes de l'Asie ; & c'est par cet acte déshonorant, qu'ils annoncèrent leur souveraineté aux peuples. Il est vrai qu'une opération si contraire à la foi du commerce & à la foi publique, ne put se soutenir long-tems. La compagnie elle-même en ressentit les pernicieux effets ; & il fut résolu de retirer toutes les espèces fausses pour y substituer une monnoie parfaitement semblable à celle qui avoit eu toujours cours

dans ces contrées. Mais voyons de quelle manière se fit cet échange si nécessaire.

On avoit frappé en roupies d'or environ quinze millions, valeur nominale : mais qui ne représentoient effectivement que neuf millions ; parce qu'on y avoit mêlé quatre dixièmes d'alliage, & même quelque chose de plus. Il fut enjoint à tous ceux qui se trouveroient avoir de ces roupies d'or, de faux-aloi, de les rapporter au trésor de Calcutta, où on les rembourseroit en roupies d'argent. Mais au lieu de dix roupies & demie d'argent que chaque roupie d'or devoit valoir, suivant sa dénomination, on n'en donna que six ; de manière que l'alliage fut définitivement en pure perte pour le propriétaire.

Une oppression si générale devoit nécessairement être accompagnée de violence : aussi fallut-il recourir souvent à la force des armes, pour faire exécuter les ordres du conseil de Calcutta. On ne se borna pas à en faire usage contre les Indiens. Le tumulte & l'appareil de la guerre se renouvellèrent de toutes parts, dans le sein même de la paix. Les Européens furent aussi exposés à des actes d'hostilité, & particuliérement les François,

François, qui, malgré leur abaissement & leur foiblesse, excitoient encore la jalousie de leurs anciens rivaux.

Si, au tableau des vexations publiques, nous ajoutions celui des exactions particulières, on verroit presque par-tout les agens de la compagnie percevant les tributs pour elle avec une extrême rigueur, & levant des contributions pour eux avec la dernière cruauté. On les verroit portant l'inquisition dans toutes les familles, sur toutes les fortunes; dépouiller indifféremment l'artisan & le laboureur; souvent faire un crime à un homme, & le punir, de n'être pas assez riche. On les verroit vendant leur faveur & leur crédit, pour opprimer l'innocent ou pour sauver le coupable. On verroit à la suite de ces excès, l'abattement gagnant tous les esprits, le désespoir s'emparant de tous les cœurs, & l'un & l'autre arrêtant par-tout les progrès & l'activité du commerce, de la culture, de la population.

On croira, sans doute, après ces détails, qu'il étoit impossible que le Bengale eût encore à redouter de nouveaux malheurs. Cependant, comme si les élémens d'accord avec

les hommes eussent voulu réunir à la fois, & sur un même peuple, toutes les calamités qui désolent successivement l'univers, une sécheresse, dont il n'y avoit jamais eu d'exemple dans ces climats, vint préparer une famine épouvantable dans le pays de la terre le plus fertile.

Il y a deux récoltes dans le Bengale, l'une en avril, l'autre en octobre. La première, qu'on appelle la petite récolte, est formée par de menus grains; la seconde, désignée sous le nom de grande récolte, consiste uniquement en riz. Ce sont les pluies, qui commencent régulièrement au mois d'août & finissent au milieu d'octobre, qui sont la source de ces productions diverses; & c'est la sécheresse arrivée en 1769, dans la saison où l'on attendoit les pluies, qui fit manquer la grande récolte de 1769, & la petite récolte de 1770. Le riz, qui croît sur les montagnes, souffrit peu, il est vrai, de ce dérangement des saisons: mais il s'en falloit beaucoup qu'il fût en assez grande quantité, pour nourrir tous les habitans de cette contrée. Les Anglois, d'ailleurs, occupés d'avance à assurer leur subsistance, & celle de leurs Ci-

payes, ne manquèrent pas de faire enfermer dans leurs magasins une partie de cette récolte, déja insuffisante.

On les accusa d'avoir abusé de cette précaution nécessaire, pour exercer le plus odieux, le plus criminel des monopoles. Il se peut bien que cette manière horrible de s'enrichir tentât quelques particuliers: mais que les principaux agens de la compagnie, que le conseil de Calcutta eût adopté, eût ordonné cette opération destructive; que pour gagner quelques millions de roupies à la compagnie, il dévouât froidement des millions d'hommes à la mort, & à la mort la plus cruelle. Non, nous ne le croirons jamais. Nous osons même dire que cela est impossible, parce qu'une pareille atrocité ne sauroit entrer tout à la fois dans la tête & dans le cœur de plusieurs hommes, qui délibèrent & qui agissent pour les intérêts des autres.

Cependant le fléau ne tarda pas à se faire sentir dans toute l'étendue du Bengale. Le riz, qui ne valoit communément qu'un sol les trois livres, augmenta graduellement au point de se vendre jusqu'à quatre sols la livre.

Il valut même jusqu'à cinq ou six sols : encore n'y en avoit-il que dans les lieux où les Européens avoient pris soin d'en ramasser pour leurs besoins.

Dans cette disette, les malheureux Indiens, sans moyen, sans ressource, périssoient tous les jours par milliers, faute de pouvoir se procurer la moindre nourriture. On les voyoit dans leurs aldées, le long des chemins, au milieu de nos colonies Européennes, pâles, défaits, exténués, déchirés par la faim ; les uns couchés par terre & attendant la mort ; les autres se traînant avec peine, pour chercher quelques alimens autour d'eux, & embrassant les pieds des Européens, en les suppliant de les recevoir pour esclaves.

Qu'à ce tableau, qui fait frémir l'humanité, l'on ajoute d'autres objets également affligeans pour elle ; que l'imagination se les exagère, s'il est possible ; que l'on se représente encore des enfans abandonnés, d'autres expirant sur le sein de leurs mères : partout des morts & des mourans : par-tout les gémissemens de la douleur & les larmes du désespoir ; & l'on aura une foible idée du

ſpectacle horrible qu'offrit le Bengale pendant ſix ſemaines.

Durant tout ce tems, le Gange fut couvert de cadavres; les campagnes & les chemins en furent jonchés; des exhalaiſons infectes remplirent l'air; les maladies ſe multiplièrent. Peu s'en fallut qu'un fléau ſuccédant à l'autre, la peſte n'enlevât le reſte des habitans de ce malheureux royaume. Il paroît, ſuivant des calculs aſſez généralement avoués, que la famine en fit périr un quart, c'eſt-à-dire, environ trois millions.

Mais ce qu'il y eut de vraiment remarquable, ce qui caractériſe la douceur, ou plutôt l'inertie morale & phyſique de ces peuples; c'eſt qu'au milieu de ce fléau terrible, cette multitude d'hommes, preſſée par le plus impérieux de tous les beſoins, reſta dans une inaction abſolue, & ne tenta rien pour ſa propre conſervation. Tous les Européens, les Anglois ſur-tout, avoient des magaſins, & ces magaſins furent reſpectés. Les maiſons particulières le furent également. Aucune révolte; point de meurtres, pas la moindre violence. Les malheureux Indiens, livrés à un déſeſpoir tranquille, ſe bornoient à im-

plorer des secours qu'ils n'obtenoient pas ; & ils attendoient paisiblement la mort.

Que l'on se figure maintenant une semblable calamité affligeant une partie de l'Europe. Quel désordre ! Quelle fureur ! Que d'atrocités ! Que de crimes ! Comme on verroit nos Européens se disputer leur subsistance un poignard à la main, se chercher, se fuir, s'égorger impitoyablement les uns les autres ! Comme on les verroit, tournant ensuite leur rage contre eux-mêmes, déchirer, dévorer leurs propres membres, &, dans leur désespoir aveugle, fouler aux pieds l'autorité, la raison & la nature !

Si les Anglois avoient eu de pareils événemens à redouter de la part des peuples du Bengale, peut-être que cette famine eût été moins générale & moins meurtrière. Car si nous avons cru devoir rejetter loin d'eux toute accusation de monopole, nous n'entreprendrons pas de les défendre sur le reproche de négligence & d'insensibilité. Et dans quelle circonstance méritèrent-ils ce reproche ? C'est dans le moment où ils avoient à choisir entre la vie & la mort de plusieurs millions d'hommes. Il semble que dans une pareille alterna-

tive, l'amour de l'humanité, ce ſentiment inné dans tous les cœurs, eût dû leur inſpirer des reſſources. Eh quoi ! auroient pu leur crier les infortunés expirant ſous leurs yeux.

« Ce n'eſt donc que pour nous opprimer » que vous êtes féconds en moyens ? Les » tréſors immenſes qu'une longue ſuite de » ſiècles avoient accumulés dans cette con- » trée, vous en avez fait votre proie ; vous » les avez tranſportés dans votre patrie ; » vous avez augmenté les tributs ; vous les » faites percevoir par vos agens ; vous êtes » les maîtres de notre commerce intérieur ; » vous faites ſeuls le commerce du dehors. » Vos nombreux vaiſſeaux chargés des pro- » ductions de notre induſtrie & de notre ſol, » vont enrichir vos comptoirs & vos colo- » nies. Toutes ces choſes, vous les ordon- » nez, vous les exécutez pour votre ſeul » avantage. Mais qu'avez-vous fait pour » notre conſervation ? Quelles meſures avez- » vous priſes, pour éloigner de nous le fléau » qui nous menaçoit ? Privés de toute auto- » rité, dépouillés de nos biens, accablés » ſous un pouvoir terrible, nous n'avons » pu que lever les mains vers vous, pour

» implorer votre assistance. Vous avez entendu nos gémissemens, vous avez vu la famine s'avancer à grands pas : alors, vous » vous êtes éveillés ; vous avez moissonné » le peu de subsistances échappées à la stérilité ; vous en avez rempli vos magasins ; » vous les avez distribuées à vos soldats. Et » nous, tristes jouets de votre cupidité ; » malheureux tour-à-tour, & par votre » tyrannie, & par votre indifférence, vous » nous traitez comme des esclaves, tant que » vous nous supposez des richesses ; & quand » nous n'avons plus que des besoins, vous » ne nous regardez pas même comme des » hommes. De quoi nous sert-il que l'administration des forces publiques soit toute » entière dans vos mains ? Où sont ces loix » & ces mœurs dont vous êtes si fiers ? Quel » est donc ce gouvernement dont vous nous » vantez la sagesse ? Avez-vous arrêté l'exportation prodigieuse de vos négocians » particuliers ? Avez-vous changé la destination de vos vaisseaux ? Ont-ils parcouru les mers qui nous environnent, » pour y chercher des subsistances ? En avez-» vous demandé aux contrées voisines ? Ah !

» pourquoi le ciel a-t-il permis que vous » ayez briſé la chaîne qui nous attachoit à » nos anciens ſouverains ? Moins avides & » plus humains que vous, ils auroient ap- » pellé l'abondance de toutes les parties de » l'Aſie ; ils auroient facilité les communi- » cations ; ils auroient prodigué leurs tré- » ſors ; ils auroient cru s'enrichir en con- » ſervant leurs ſujets ».

Cette dernière réflexion, du moins, étoit de nature à faire impreſſion ſur les Anglois, en ſuppoſant même que, par un effet de la corruption, tout ſentiment d'humanité fût éteint dans leur cœur. La ſtérilité avoit été annoncée par la ſéchereſſe; & l'on ne ſauroit douter que, ſi au lieu de penſer uniquement à eux, & de demeurer dans l'inaction pour tout le reſte, ils euſſent pris dès les premiers momens toutes les précautions qui étoient en leur pouvoir, ils ne fuſſent parvenus à ſauver la vie à la plupart de ceux qui la perdirent.

Il faut en convenir, la corruption à laquelle les Anglois ſe livrèrent dès les premiers momens de leur puiſſance ; l'oppreſſion qui en fut la ſuite ; les abus qui ſe multiplioient

de jour en jour ; l'oubli profond de tous les principes : tout cela forma un contraſte révoltant avec leur conduite paſſée dans l'Inde, avec la conſtitution actuelle de leur gouvernement en Europe. Mais cette eſpèce de problême moral ſe réſoudra facilement, ſi l'on conſidère avec attention l'effet naturel des événemens & des circonſtances.

Dominateurs ſans contradiction dans un empire où ils n'étoient que négocians, il étoit bien difficile que les Anglois n'abuſâſſent pas de leur pouvoir. Dans l'éloignement de ſa patrie, l'on n'eſt plus retenu par la crainte de rougir aux yeux de ſes concitoyens. Dans un climat chaud, où le corps perd de ſa vigueur, l'ame doit perdre de ſa force. Dans un pays où la nature & les uſages conduiſent à la molleſſe, on s'y laiſſe entraîner. Dans des contrées où l'on eſt venu pour s'enrichir, on oublie aiſément d'être juſte.

Peut-être cependant qu'au milieu d'une poſition ſi périlleuſe, les Anglois auroient conſervé, du moins, quelque apparence de modération & de vertu, s'ils euſſent été retenus par le frein des loix : mais il n'en exiſtoit aucune qui pût les diriger ou les con-

traindre. Les réglemens faits par la compagnie, pour l'exploitation de son commerce, ne s'appliquoient point à ce nouvel ordre de choses; & le gouvernement Anglois ne considérant la conquête du Bengale que comme un moyen d'augmenter numérairement les revenus de la Grande-Bretagne, avoit abandonné, pour 9,000,000 par an, la destinée de douze millions d'hommes.

Ces malheureuses victimes d'une insatiable cupidité, furent accablées de tous les fleaux que la tyrannie peut rassembler; & le corps qui ordonnoit ou qui souffroit tant de forfaits, n'en fut pas moins menacé d'une ruine totale. Elle alloit être consommée, lorsqu'en 1773, l'autorité vint à son secours, & le mit en état de faire face aux engagemens téméraires qu'il avoit contractés. Mais le parlement ordonna que tous les détails d'une administration si corrompue, seroient mis sous ses yeux; que les abus multipliés & crians qu'on avoit commis, seroient publiquement dévoilés; que les droits d'un peuple entier seroient pesés dans la balance de la liberté & de la justice.

« Oui, vous remplirez notre attente, lé-

» giſlateurs auguſtes ! Vous rendrez à l'hu-
» manité ſes droits ; vous mettrez un frein à
» la cupidité ; vous briſerez le joug de la
» tyrannie. L'autorité inébranlable des loix
» prendra par-tout la place d'une adminiſ-
» tration purement arbitraire. A l'aſpect de
» cette autorité, le monopole, ce tyran de
» l'induſtrie, diſparoîtra pour jamais. Les en-
» traves que l'intérêt particulier a miſes au
» commerce, vous les ferez céder à l'intérêt
» général.

» Vous ne vous bornerez pas à cette
» réforme momentanée. Vous porterez vos
» vues vers l'avenir ; vous calculerez l'in-
» fluence du climat, le danger des circonſ-
» tances, la contagion de l'exemple, & vous
» en préviendrez les effets. Des hommes
» choiſis, ſans liaiſons, ſans paſſions, dans
» ces contrées éloignées, partiront du ſein
» de la métropole pour aller parcourir ces
» provinces, pour écouter les plaintes, pour
» étouffer les abus, pour réparer les injuſ-
» tices ; en un mot, pour maintenir & pour
» reſſerrer les liens de l'ordre dans toutes les
» parties.

» En exécutant ce plan ſalutaire, vous

» aurez beaucoup fait, ſans doute, pour le » bonheur de ces peuples; mais vous n'aurez » point aſſez fait pour votre gloire. Il vous » reſtera un préjugé à vaincre, & cette vic- » toire eſt digne de vous. Oſez faire jouir » vos nouveaux ſujets des douceurs de la » propriété. Partagez-leur les campagnes » qui les ont vu naître; ils apprendront à » les cultiver pour eux. Enchaînés par ce » bienfait, plus encore qu'ils ne l'étoient par » la crainte, ils paieront avec joie des tributs » qui ſeront impoſés avec modération. Ils » inſtruiront leurs enfans à chérir, à admirer » votre gouvernement; & les générations » ſucceſſives ſe tranſmettront, avec leurs » héritages, les ſentimens de leur félicité & » celui de leur reconnoiſſance.

» Alors, les amis de l'humanité applaudi- » ront à vos ſuccès; ils ſe livreront à l'eſpé- » rance de voir renaître la proſpérité ſur un » ſol que la nature embellit, & que le deſpo- » tiſme n'a ceſſé de ravager. Il leur ſera doux » de penſer, que les calamités qui affligeoient » ces riches contrées, en ſeront écartées » pour jamais. Ils vous pardonneront des » uſurpations qui n'ont dépouillé que des ty-

» rans; & ils vous inviteront à de nouvelles » conquêtes, en voyant l'influence de votre » constitution sublime s'étendre jusqu'aux » extrémités de l'Asie, pour y faire éclorre » la liberté, la propriété, le bonheur ».

XXXIX. Mesures prises par le gouvernement & par la compagnie elle-même, pour faire finir les déprédations de tous les genres.

Ces espérances, fondées sur la haute opinion que devoit inspirer la législation Britannique, furent-elles enfin réalisées? On en jugera.

D'abord, pour prévenir une banqueroute inévitable, & dont le contre-coup se seroit étendu au loin, le gouvernement permit que la compagnie empruntât 31,500,000 livres, à un intérêt de quatre pour cent. Cette somme a été successivement remboursée, & le dernier paiement a été fait au mois de décembre 1776.

Le parlement déchargea ensuite la compagnie du tribut annuel de 9,000,000 liv. que, depuis 1769, elle payoit au fisc. L'époque du renouvellement de cette contribution ne fut pas fixée. On arrêta seulement que les intéressés ne pourroient pas toucher un dividende de plus de huit pour cent, sans partager le surplus avec le gouvernement.

Le sort des intéressés occupa aussi l'auto-

rité. Le commerce des Indes étoit mal connu, & conduit sur des principes très-variables dans le dernier siècle. Il arrivoit de-là que, dans quelques circonstances, on y faisoit d'énormes bénéfices, & d'autres fois d'assez grandes pertes. Les répartitions que recevoient les actionnaires, suivoient le cours de ces irrégularités. Avec le tems, elles se rapprochèrent davantage, mais sans être jamais égales. En 1708, le dividende n'étoit que de cinq pour cent. On le porta à huit en 1709, & à neuf en 1710. Il fut de dix les onze années suivantes, & de huit seulement depuis 1721 jusqu'en 1731. De 1731 à 1743, il ne passa pas sept pour cent. De 1743 à 1756, il s'éleva à huit, mais pour retomber à six depuis 1756 jusqu'en 1766. En 1767, il monta à dix & augmenta de deux successivement les années suivantes. En 1771, on le poussa jusqu'à douze & demi : mais dix-huit mois après, le parlement le réduisit à six, pied sur lequel il devoit rester jusqu'au paiement de l'emprunt de 31,500,000 livres. La compagnie ayant rempli cet engagement, haussa son dividende à sept; & ensuite à huit, lorsqu'elle eut éteint la moitié de sa dette, connue sous le titre

de billets d'engagement, & qui étoit de 67,500,000 livres.

Depuis l'origine de la compagnie, les intéreſſés avoient toujours choiſi chaque année vingt-quatre d'entre eux, pour conduire leurs affaires. Quoique ces agens puſſent être réélus juſqu'à trois fois de ſuite, & que les plus accrédités reuſſiſſent aſſez ſouvent à ſe procurer cet avantage, ils étoient dans une trop grande dépendance de leurs commettans, pour former des plans bien ſuivis, & avoir une conduite courageuſe. Le parlement ordonna que, dans la ſuite, tout directeur le ſeroit quatre ans, & que le quart de la direction ſeroit renouvellé chaque année.

La confuſion qui régnoit dans les délibérations, donna l'idée d'un autre réglement. Juſqu'alors les aſſemblées publiques avoient été tumultueuſes, parce que le droit d'opiner appartenoit à tout poſſeſſeur de 11,250 liv. On arrêta que, dans la ſuite, le ſuffrage ne ſeroit accordé qu'à ceux qui auroient le double de cette ſomme. Ils furent même aſtreints à affirmer, ſous ſerment, qu'ils étoient véritablement propriétaires de ce capital, & qu'ils l'étoient depuis un an entier.

Le

Le gouvernement avoit, disoit-on, des vues ultérieures. Il se proposoit de réduire le nombre des directeurs à quinze, de porter leurs appointemens de 22,500 liv. à 45,000 liv. & de les affranchir de la surveillance des actionnaires. Si ce plan, qui devoit donner une si grande influence au ministère, a été réellement formé, il faut que des circonstances imprévues en aient empêché l'exécution.

Indépendamment des changemens ordonnés par le parlement, la compagnie fit elle-même un arrangement d'une utilité sensible.

Ce grand corps conçut, dès son origine, l'ambition d'avoir une marine. Elle n'existoit plus, lorsqu'il reprit son commerce, au tems du protectorat. Pressé alors de jouir, il se détermina à se servir des bâtimens particuliers; & ce qu'il avoit fait par nécessité, il le continua depuis par économie. Des négocians lui frétoient des vaisseaux, tout équipés, tout avitaillés, pour porter dans l'Inde & pour en reporter le nombre des tonneaux dont on étoit convenu. Le tems qu'ils devoient s'arrêter dans le lieu de leur destination, étoit toujours fixé. Ceux auxquels on

n'y pouvoit pas donner de cargaiſon, étoient communément occupés par quelque marchand libre, qui ſe chargeoit volontiers du dédommagement dû à l'armateur. Ils devoient être expédiés, les premiers, l'année ſuivante, afin que leurs agrès ne s'uſâſſent pas trop. Dans un cas de néceſſité, la compagnie leur en fourniſſoit de ſes magaſins; mais elle ſe les faiſoit payer au prix ſtipulé, de cinquante pour cent de bénéfice.

Les bâtimens, employés à cette navigation, portoient depuis ſix cens juſqu'à huit cens tonneaux. La compagnie n'y prenoit, à leur départ, que la place dont elle avoit beſoin pour ſon fer, ſon plomb, ſon cuivre, ſes étoffes de laine & des vins de Madère, les ſeules marchandiſes qu'elle envoyât aux Indes. Les propriétaires pouvoient remplir ce qui reſtoit d'eſpace dans le navire des vivres néceſſaires pour un ſi grand voyage, & de tous les objets dont le corps qu'ils ſervoient ne faiſoit pas commerce. Au retour, ils avoient auſſi le droit de diſpoſer de l'eſpace de trente tonneaux que, par leur contrat, ils n'avoient pas cédé. Ils étoient même autoriſés à y placer les mêmes choſes que

recevoit la compagnie : mais avec l'obligation de lui payer trente pour cent de la valeur de ces marchandiſes.

Ce droit, en 1773, fut réduit à la moitié, dans l'eſpérance que cette faveur engageroit les armateurs & leurs agens à mieux remplir leurs obligations, & qu'elle feroit ceſſer les importations frauduleuſes. Le nouvel arrangement n'ayant pas produit l'effet qu'on en attendoit, la compagnie a pris enfin le parti de s'approprier toute la capacité des bâtimens. Depuis cette réſolution, elle importe la même quantité de marchandiſes ſur un plus petit nombre de vaiſſeaux, & fait annuellement une économie de 2,250,000 liv. En 1777, elle n'a expédié que quarante-cinq navires, formant trente-trois mille cent ſoixante & un tonneau, & montée par quatre mille cinq cens hommes d'équipage.

Le chirurgien de chaque bâtiment arrivé des Indes, reçoit, outre ſes appointemens, vingt-quatre livres de gratification pour chacun des individus qu'il ramène en Europe. On a penſé avec raiſon que ce chirurgien, mieux récompenſé, prendroit plus de ſoin de ceux qu'on lui confioit, & que la vie d'un

matelot valoit mieux qu'une guinée. Si le même uſage ne s'eſt pas établi ailleurs, c'eſt qu'on y eſtime plus le chirurgien, ou qu'on y fait moins de cas de l'homme.

La réforme, introduite en Europe dans le régime de la compagnie, étoit ſage & néceſſaire : mais c'étoit ſur-tout aux Indes que l'humanité, que la juſtice, que la politique étoient outragées. Ces terribles vérités n'échappèrent pas au gouvernement ; & l'on va voir quels moyens il imagina pour rétablir l'ordre.

Les membres les plus hardis ou les plus ambitieux de l'adminiſtration, penſoient qu'il falloit engager le corps légiſlatif à décider que les acquiſitions territoriales faites en Aſie n'appartenoient pas à la compagnie, mais à la nation qui s'en mettroit en poſſeſſion ſans retardement. Ce ſyſtême, de quelques raiſonnemens qu'on l'eût étayé, auroit été ſûrement rejetté. Les citoyens les moins éclairés auroient vu que cet ordre de choſes devoit donner trop d'influence à la couronne ; il auroit alarmé juſqu'à ces ames vénales qui, juſqu'alors avoient été les plus favorables à l'autorité royale.

Le parlement crut donc devoir se borner à établir pour le Bengale un conseil suprême composé de cinq membres dont les places, à mesure qu'elles deviendront vacantes, seront remplies par la compagnie, mais avec l'approbation du monarque. L'administration absolue de toutes les provinces conquises dans cette région, fut déférée à ce conseil. Sa juridiction s'étend même sur toutes les autres contrées de l'Inde où les Anglois ont des possessions. Ceux qui y exercent l'autorité ne peuvent faire, sans son aveu, ni la guerre, ni la paix, ni aucun traité avec les princes du pays. Il doit obéir aux ordres qui lui viennent de la direction, qui de son côté est obligée de remettre au ministère toutes les informations qu'elle reçoit. Quoique les opérations du commerce ne soient pas assujetties à son inspection, il en est réellement l'arbitre; parce qu'ayant seul la disposition des revenus publics, il peut, à son gré, accorder ou refuser des avances.

Après avoir mis les rives du Gange sous une forme de gouvernement plus supportable, il fallut s'occuper du soin de punir ou même de prévenir les atrocités qui souilloient

de plus en plus cette riche partie de l'Asie. On permit que dans les autres établissemens la justice civile & criminelle continuât à être rendue par les principaux agens de la compagnie : mais il fut créé par le parlement, pour le Bengale, un tribunal composé de quatre magistrats, dont la nomination appartient au trône, & dont les arrêts ne peuvent être cassés que par le roi en son conseil privé. Tout commerce est interdit à ces juges, ainsi qu'aux membres du conseil suprême. Pour les consoler de cette privation, on leur a assigné des honoraires trop considérables, au gré des actionnaires obligés de les payer, sans les avoir, ni réglés, ni accordés.

Un abus & un grand abus s'étoit introduit aux Indes. On y élevoit de tous côtés des fortifications sans nécessité, quelquefois même sans une utilité apparente. C'étoit la cupidité seule des agens de la compagnie qui décidoit de ces constructions. Elles avoient coûté plus de cent millions en très-peu d'années. La direction arrêta ce désordre affreux, en réglant sagement la somme qu'on pourroit employer dans la suite à ce genre de défense.

L'esprit d'ordre s'étendit au recouvrement

des revenus publics, à la ſolde des troupes, à la marine militaire, aux opérations du commerce, à tous les objets d'adminiſtration.

Le Grand-Mogol s'étoit réfugié dans le Bengale. On lui avoit aſſigné une penſion de 6,240,000 livres pour ſa ſubſiſtance. Il fut replacé ſur le trône par les Marattes, & les Anglois ſe virent déchargés d'une eſpèce de tribut qu'ils ne ſupportoient pas ſans impatience, depuis qu'ils n'avoient plus beſoin de ce foible appui. Le haſard ne les ſervit pas ſi heureuſement pour dépouiller le ſouba de cette contrée ; & cependant ils réduiſirent à 7,680,000 livres le revenu de 12,720,000 livres, que par le traité de 1765 ils s'étoient obligés de lui faire. Son ſucceſſeur fut même borné, en 1771, à 3,840,000 livres, ſous prétexte qu'il étoit mineur. Il doit s'attendre encore à une nouvelle diminution, parce qu'on n'emploie plus ſon nom dont, juſqu'en 1772, on avoit cru devoir ſe ſervir dans tous les actes de ſouveraineté.

Il étoit impoſſible que toutes ces réformes ne comblâſſent le précipice que la préſomption, la négligence, les factions, le brigandage, les délires de tous les genres avoient

creuſé à la compagnie. On jugera à quel point ſa ſituation s'eſt améliorée.

XL. Situation actuelle de la compagnie.

Au 31 Janvier 1774, ce corps, dont les proſpérités apparentes étonnoient l'univers entier, n'avoit que 255,240,742 livres 10 ſols. Il devoit 250,847,842 livres 10 ſols. La balance n'étoit donc en ſa faveur que de 4,392,900 livres.

Son capital, au 31 Janvier 1776, étoit de 256,518,067 livres 10 ſols, & ſa dette de 195,248,655 liv. Sa richeſſe étoit par conſéquent augmentée, en deux ans, de 56,876,512 liv. 10 ſols.

Il a depuis rembourſé 11,506,680 livres qui reſtoient dues de l'emprunt de 31,500,000 livres. Il a retiré pour 11,250,000 livres de ſes billets d'engagement. Il a éteint pluſieurs dettes anciennement contractées aux Indes; de ſorte qu'au 31 Janvier 1778, la compagnie avoit la diſpoſition entiérement libre de 102,708,112 livres 10 ſols, ſans compter ſes magaſins, ſes navires, ſes fortifications, tout ce qui ſervoit à l'exploitation de ſes divers établiſſemens.

Cette proſpérité augmentera à meſure que l'immenſe territoire acquis par les Anglois

aux Indes ſera mieux régi. En 1773, ces poſſeſſions rendoient 113,791,252 liv. 10 ſols: mais les frais de perception en abſorboient 81,153,652 livres 10 ſols. A cette époque, le produit net ſe réduiſoit à 32,660,100 liv. Il s'eſt accru graduellement, parce que quelques déſordres ont été attaqués avec ſuccès; il augmentera encore, parce qu'il reſte beaucoup de déſordres à détruire.

L'extenſion qu'a pris le commerce ſera une nouvelle ſource de fortune. La vente de 1772 fut de 79,214,872 livres 10 ſols. Celle de 1773 de 71,992,552 livres 10 ſols. Celle de 1774 de 82,665,405 livres. Celle de 1775 de 78,627,712 livres 10 ſols. Celle de 1776 de 74,400,457 livres 10 ſols.

Ajoutez à ces grandes opérations de la compagnie, la ſomme de 11,250,000 livres, à laquelle on évalue les marchandiſes qui arrivent tous les ans clandeſtinement des Indes. Ajoutez-y 4,500,000 livres pour les diamans. Ajoutez-y les fonds plus ou moins étendus, mais toujours très-conſidérables, dont les Anglois, répandus dans les différens comptoirs d'Aſie, ont fourni la valeur aux nations étrangères. Ajoutez-y les ri-

cheſſes que ces négocians portent eux-mêmes à la fin de leur carrière, pour en jouir dans le ſein de leur patrie. Obſervez que ces vaſtes ſpéculations, qui rendent tributaires de la Grande-Bretagne tous les peuples de l'Afrique, de l'Europe & de l'Amérique, ne font ſortir annuellement de cet empire pour les Indes, que 2,250,000 livres, tout au plus 3,375,000 livres; & vous aurez une idée des avantages immenſes que ces colonies, ſi éloignées, procurent à ſes heureux poſſeſſeurs.

XLI. Le privilège de la compagnie ſera-t-il renouvellé?

En 1780, doit expirer le privilège excluſif de la compagnie Sera-t-il renouvellé? Tout paroît l'annoncer. Après s'être aſſuré de la majeure partie du produit des conquêtes, le gouvernement livrera de nouveau ces régions au génie oppreſſeur du monopole.

« Malheureux Indiens! tâchez de vous » accoutumer à vos fers. En vain on avoit » porté vos ſupplications au miniſtère, au » ſénat, au peuple. Le miniſtère ne penſe » qu'à lui; le ſénat eſt en délire; la portion » ſage du peuple eſt muette, ou parle en » vain. L'avide & féroce aſſociation de com- » merçans, qui a cauſé vos malheurs, les

» aggrave & en jouit tranquillement. Brigands privilégiés, vous qui tenez depuis » si long-tems une grande partie du globe » sous les chaînes de la prohibition, & qui » l'avez condamné à une éternelle pauvreté, cette tyrannie ne vous suffisoit-elle pas? Falloit-il l'aggraver par des forfaits qui rendissent exécrable le nom de » votre patrie ?

» Qu'ai-je dit, votre patrie! Est-ce que » vous en avez une ? Mais si la voix de l'intérêt particulier est la seule à laquelle » votre oreille puisse s'ouvrir, écoutez-la » donc. C'est elle qui vous crie par ma bouche : Vous vous perdez, vous vous perdez, vous dis-je. Votre tyrannie touche » à sa fin. Après l'usage monstrueux que » vous avez fait de votre autorité, renouvellée ou non, elle finira. Croyez-vous » que la nation, dont il faudra que la démence & l'ivresse finissent, ne vous demandera pas compte de vos vexations ? » que la perte de vos criminelles richesses, » & peut-être l'effusion de votre sang impur, n'expieront pas vos forfaits ? Si vous » vous en promettez l'oubli, vous vous

» trompez. Le ſpectacle de tant de vaſtes
» contrées pillées, ravagées réduites à la
» plus cruelle ſervitude, reparoîtra. La
» terre couvre les cadavres de trois mil-
» lions d'hommes que vous avez laiſſé ou
» fait périr : mais ils ſeront exhumés ; ils de-
» manderont vengeance au ciel & à la terre ;
» & ils l'obtiendront. Le tems & les circonſ-
» tances n'auront que ſuſpendu votre châ-
» timent. Oui, je vois arriver le tems de
» votre rappel & de votre terreur. Je vous
» vois traîner dans les cachots que vous
» méritez. Je vous en vois ſortir. Je vous
» vois pâles & tremblans devant vos Juges.
» J'entends les cris d'un peuple furieux raſ-
» ſemblé autour de leurs tribunaux. Le diſ-
» cours de l'orateur intimidé eſt interrompu.
» La pudeur & la crainte l'ont ſaiſi ; il a
» abandonné votre défenſe ; la confiſcation
» de vos biens, l'arrêt de votre mort ſont
» prononcés. Peut-être vous ſouriez de
» mépris à ma menace. Vous vous êtes per-
» ſuadés que celui qui peut jetter des maſſes
» d'or dans la balance de la juſtice, la fait
» pencher à ſon gré. Peut-être même vous
» promettez-vous que la nation corrompue,

» en prorogeant votre octroi, s'avouera » coupable des crimes que vous avez com- » mis, & complice de ceux que vous com- » mettriez encore ».

Non, non; il faut que, tôt ou tard, la juſtice ſoit faite. S'il en arrivoit autrement, je m'adreſſerois à la populace. Je lui dirois: Peuples, dont les rugiſſemens ont fait trembler tant de fois vos maîtres, qu'attendez-vous? pour quel moment réſervez-vous vos flambeaux & les pierres qui pavent vos rues? Arrachez-les..... Mais les citoyens honnêtes, s'il en reſte quelques-uns, s'élèveront enfin. On verra que l'eſprit du monopole eſt petit & cruel. On verra qu'il eſt inſenſible au bien public. On verra qu'il n'eſt contenu, ni par le blâme préſent, ni par le blâme à venir. On verra qu'il n'apperçoit rien au-delà du moment. On verra que dans ſon délire il a prononcé cet arrêt, & qu'il l'a prononcé dans tous les tems & chez toutes les nations.

« Périſſe mon pays, périſſe la contrée où » je commande. Périſſe le citoyen & l'é- » tranger. Périſſe mon aſſocié, pourvu que » je m'enrichiſſe de ſa dépouille. Tous les

» lieux de l'univers me ſont égaux. Lorſque
» j'aurai dévaſté, ſucé, exténué une ré-
» gion, il en reſtera toujours une autre,
» où je pourrai porter mon or & en jouir
» en paix ».

Fin du troiſième Livre.

TABLEAU.

Commerce de la Grande-Bretagne avec les Indes Orientales, depuis 1697 jusqu'en 1773, Extrait des Comptes rendus au Parlement, & recueillis par le Chevalier CHARLES WHITWORTH.

Années.	Exportations d'Angleterre aux Indes	Importations des Indes en Angleterre.	Excédent des Exportations.	Excédent des Importations.	Exportations d'Angleterre aux Indes.	Importations des Indes en Angleterre.	Excédent des Exportations.	Excédent des Importations.
	En livres sterlings.				En livres tournois.			
	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.	liv. s. d.
1697	67,294 16 6	262,837 9 5	....	195,742 12 11	1,509,633 11 3	5,913,843 1 1½	....	4,404,209 10 7½
1698	451,195 16 2	356,509 7 7	94,686 8 7	....	10,151,9 5 13 9	8,021,401 7½	2,130,444 13 1½	....
1699	156,938 13 11½	717,695 4 5½	....	560,756 10 6	3,533,445 14 ¾	16,148,142 10 3¾	....	12,617,696 16 3¼
1700	126,697 15 5	787,731 7 11½	....	661,033 12 6½	2,8[illegible],699 16 10½	17,723,956 8 7½	....	14,873,256 11 8
1701	122,648 1 5½	762,188 7 3	....	640,140 5 9½	2,746,081 12 9½	17,149,138 3 1½	....	14,403,156 10 3½
1702	87,484 12 2	247,014 16 ½	....	159,530 3 10½	1,968,4 3 13 9	5,557,833 5½	....	3,589,429 6 8½
1703	235,077 9 3½	596,309 11 10½	....	361,232 2 7	5,[illegible]39,242 18 7⅞	13,416,965 16 8½	....	1 3,377,722 18 1½
1704	193,427 12 8	757,814 17 3	....	564,387 4 7	4,312,121 15 9	17,050,834 8 1½	....	12,698,712 13 1½
1705	27,204 14 5½	391,974 17 5½	....	364,770 2 11½	607,606 5 9½	8,819,434 12 9½	....	8,211,828 7 ½
1706	27,234 1 8	646,652 11 10½	....	619,418 10 2½	612,766 17 6	14,549,583 7 2¼	....	13,936,916 9 8½
1707	553,974 14 11	853,838 15 6	....	299,864 7	1,259,431 15 7½	8,006,172 8 9	....	6,746,940 13 1½
1708	62,915 19 11	493,257 11 ½	....	432,341 11 1½	1,[illegible]37,[illegible]6 9 18 1½	11,098,194 18 10½	....	9,727,685 9 ½
1709	168,357 6 8	527,383 1 10½	....	359,025 15 2½	3,788,040	7,366,119 12 2½	....	3,578,079 12 2½
1710	126,310 5 3½	248,166 5 1½	....	121,955 19 1½	2,841,980 19 ¾	5,585,990 15 3½	....	2,744,0 9 16 3
1711	151,874	636,914 14 10½	....	485,[illegible]0 14 1½	3,417,165 11½	14,330,581 15 1½	....	10,913,416 14 2½
1712	142,329 13 3½	456,933 5 7½	....	314,[illegible]3 12 4	3,202,417 8 7⅞	10,280,998 16 1½	....	7,078,581 7 6
1713	94,179 12 4	853,213 7 11½	....	858,833 15 7½	2,119,041 7 6	21,442,801 8 7½	....	19,323,760 1 1½
1714	76,595 17 11¼	1,[illegible]45,963 18 9½	....	969,368 9½	1,723,427 14 6½	23,534,188 12 4½	....	21,810,780 17 9½
1715	56,997 12 6	579,944 4 2	....	542,946 11 8	832,446 11 3	13,[illegible]43,744 13 9	....	12,216,298 2 6
1716	106,198 3	402,554 1 8	....	296,355 18 8	2,389,458 7 6	9,057,466 17 6	....	6,668,008 10
1717	82,646 16 10	494,861 5 11	....	412,214 9 1	1,[illegible]59,553 18 9	11,134,379 3 1½	....	9,274,825 4 4½
1718	73,922 5 11	1,332,921 14 1	....	1,[illegible]258,979 8 2	1,663,251 13 1½	29,99[illegible],188 6 10½	....	28,331,936 13 9
1719	88,365 18 5	547,311 8	....	458,945 9 7	1,988,233 4 4½	12,314,506 10	....	10,326,273 5 7½
1720	83,811 19 9	931,441 10 11	....	847,629 11 2	1,[illegible]85,769 14 4½	20,957,434 15 7½	....	19,771,665 1 3
1721	127,509 9 1	1,020,763 12 10	....	893,254 3 9	2,868,961 14 4½	22,967,181 18 9	....	20,098,219 4 4½
1722	125,477 9 5	764,053 10 5	....	63[illegible],576 1 -	2,823,243 1 10½	17,191,204 4 4½	....	14,367,961 2 6
1723	115,241 10 5	968,570 14 6	....	853,329 4 1	2,592,934 4 4½	21,792,841 6 3	....	19,199,9[illegible]7 1 10½
1724	100,585 14 3	1,165,[illegible]23 1 4	....	1,064,[illegible]17 7 1	2,263,178 10 7½	26,217,369	....	23,953,[illegible]90 9 4½
1725	93,795 12 1	759,778 12 3	....	665,983 2	2,11[illegible],401 1 10½	17,095,018 15 7½	....	14,984,617 13 9
1726	74,802 3 9	914,122 13 7	....	839,320 9 10	1,683,049 4 4½	20,567,760 5 7½	....	18,884,711 1 3
1727	97,808 11 11	1,125,829 14 4	....	1,[illegible]028,021 2 5	2,200,693 8 1½	25,331,168 12 6	....	23,130,[illegible]475 4 4½
1728	115,784 2 6	869,474 16 9	....	753,690 14 3	2,605,142 16 3½	19,563,183 16 10½	....	16,[illegible]958,041 7½
1729	138,287 10 7	972,533 16 11	....	833,746 6 4	3,111,469 8 1½	21,870,761 10 7½	....	18,759,292 2 6
1730	131,484 1 1	1,[illegible]59,759 18 11	....	924,275 17 10	3,[illegible]48,391 4 4½	23,844,598 15 7½	....	20,[illegible]96,207 11 3
1731	159,132 4 8	825,373 8 5	....	666,241 3 9	3,[illegible]80,475 5	18,570,901 19 4½	....	14,[illegible]99,426 14 4½
1732	159,099 2 6	981,332 11 1	....	822,233 8 7	3,[illegible]79,730 6 3	22,079,982 9 4½	....	18,[illegible]00,252 3 1½
1733	131,435 10	1,106,884 18 11	....	974,449 18 1	2,[illegible]97,788 8 9	24,904,911 5 7½	....	21,[illegible]25,122 16 10½
1734	135,204 13 10	767,531 16 7	....	632,327 2 9	3,[illegible]42,105 11 3	17,[illegible]59,466 3 1½	....	14,[illegible]27,360 11 10½
1735	186,375 4 5	1,297,400 7 5	....	1,111,[illegible]25 3	4,193,442 9 4½	29,191,528 6 10½	....	24,[illegible]997,065 17 6
1736	261,176 7 1	918,881 17 4	....	667,705 10 3	5,876,467 19 4½	20,899,842	....	15,[illegible]23,374 7½
1737	378,089 14 6	915,881 17 8	....	537,792 3 2	8,[illegible]27,918 16 3	20,[illegible]67,342 7 6	....	12,[illegible]01,323 11 3
1738	169,138 6	742,844 17	....	573,706 11	3,[illegible]85,611 15	16,714,009 2 6	....	12,[illegible]98,397 7 6
1739	217,395 6	1,278,859 11 1	....	1,[illegible]61,464 5 1	4,[illegible]91,394 5	28,774,339 19 4½	....	23,[illegible]82,945 14 4½
1740	281,751 4 9	870,476 12 7	....	588,725 7 10	6,339,402 16 10½	19,585,724 3 1½	....	13,[illegible]46,321 6 3
1741	486,928 11	1,130,014 13 7	....	643,086 12 8	10,955,881 7½	25,425,330 5 7½	....	14,[illegible]469,449 5
1742	373,797 16 5	1,213,878 13 8	....	840,080 17 3	8,[illegible]10,450 19 4½	27,312,270 7 6	....	18,[illegible]901,819 8 1½
1743	645,547 1 2	906,422 11 5	....	260,875 10 3	14,524,808 16 3	20,394,507 16 10½	....	5,[illegible]869,699 7½
1744	476,274 8 9	743,508 10 6	....	267,234 1 9	10,[illegible]10,174 16 10½	16,718,941 16 3	....	6,[illegible]01,766 19 4½
1745	293,113 12 10	973,705 13 6	....	680,592 - 8	6,595,[illegible]56 18 9	21,908,377 13 9	....	15,[illegible]313,320 15
1746	893,540 8 4	646,697 7	246,847 1 4	....	20,1[illegible]4,619 7 6	14,[illegible]50,690 7 6	5,[illegible]53,[illegible]9	....
1747	345,526 9	821,733 10 5	....	476,2[illegible]7 1 5	7,774,345 2 6	18,489,004 4 4½	....	10,[illegible]14,659 1 10½
1748	306,357	1,098,712 2 4	....	792,355 2 4	6,893,032 10	24,[illegible]21,022 12 6	....	17,827,990 2 6
1749	557,086 4 3	1,114,128 2	....	567,[illegible]41 17 9	12,534,439 15 7½	25,292,882 5	....	12,[illegible]758,442 9 4½
1750	508,654 6 2	1,104,180 11 11	....	595,526 5 9	11,444,721 18 9	24,844,063 8 1½	....	13,[illegible]399,341 9 4½
1751	798,077 8 8	1,096,837 16 1	....	298,760 7 5	17,956,742 5	24,678,850 11 10½	....	6,[illegible]722,108 6 10½
1752	627,688 6 2	1,068,366 7 8	....	440,678 1 6	14,122,986 18 9	24,038,243 12 5	....	9,[illegible]915,256 13 9
1753	788,374 19 8	1,007,662 13 3	....	219,287 13 7	17,738,437 2 6	22,672,409 18 1½	....	4,[illegible]933,972 15 7½
1754	844,247 14 8	1,186,159 13 4	....	341,911 18 8	18,995,574	26,688,592 10	....	7,[illegible]693,018 10
1755	874,579 12 6	1,246,776 11 3	....	372,196 18 9	19,678,041 11 3	28,052,472 13 1½	....	8,[illegible]374,431 1 10½
1756	488,880 3 4	796,472 9 7	....	307,591 6 3	10,999,803 15	17,920,630 15 7½	....	6,[illegible]920,827 7½
1757	845,466 19 7	1,111,928	....	266,441 5	19,023,007 7½	25,017,930	....	5,[illegible]994,922 19 4½
1758	922,142 7 5	222,946 15 4	699,195 12 1	....	20,748,203 6 10½	5,016,302 5	15,731,901 1 10½	....
1759	665,445 18 11	973,825 2 2	....	308,359 3 3	14,[illegible]971,533 15 7½	21,910,614 18 9	....	6,[illegible]938,081 3
1760	1,161,670 6	1,[illegible]85,679 11 1	....	624,009 5 1	26,[illegible]37,581 15	40,177,789 19 4½	....	14,[illegible]040,208 4 4½
1761	845,797 4	840,987 11 4	4,809 9 ...	....	19,030,432 17 6	18,922,220 5	108,212 12 6	....
1762	1,067,353 13	972,838 11 7	94,515 1 5	....	24,015,457 2 6	21,888,868 7½	2,126,589 1 10½	....
1763	887,683 7	1,059,335 18 7	....	172,252 11 7	19,959,375 7 6	23,885,058 8 1½	....	3,875,683 7½
1764	1,165,600 12 4	1,182,844 18 6	....	17,244 6 2	26,226,[illegible]13 17 6	26,614,010 16 3	....	387,996 18 9
1765	914,278 14 1	1,455,589 1 2	....	541,310 7 1	20,57[illegible],470 16 10½	32,75[illegible],753 16 3	....	12,[illegible]479,482 19 4½
1766	783,961 17 10	1,975,981 7 9	....	1,192,[illegible]19 9 11	17,639,142 11 3	44,[illegible]49,581 4 4½	....	26,820,438 13 1½
1767	1,272,654 13 3	1,981,173 1	....	708,518 6 10	28,634,729 18 1½	44,576,392 11 10½	....	15,[illegible]941,662 13 9
1768	1,156,082 16 8	1,507,963 2	....	351,880 3 6	26,011,863 15	33,929,167 13 9	....	7,[illegible]917,303 18 9
1769	1,265,388 18 4	1,863,233 14 10	....	597,844 16 6	27,121,250 12 6	41,922,759 3 9	....	14,[illegible]801,508 11 3
1770	1,082,030 8 10	1,941,627 4	....	859,596 11 6	24,345,684 18 9	43,686,607 17 6	....	19,[illegible]34,922 18 9
1771	1,184,824 13 11	1,882,139 5 9	....	697,314 11 10	26,658,555 13 1½	42,348,133 19 4½	....	15,[illegible]689,578 6 3
1772	941,361 4 5	2,473,192 8 2	....	1,531,831 3 9	21,180,627 9 4½	55,646,829 3 9	....	34,466,201 14 4½
1773	845,707 16 6	1,933,096 18 5	....	1,087,389 1 11	19,028,426 1 3	43,494,680 14 4½	....	24,466,254 13 1½
	32,201,752 11 6	74,997,971 19 3½	1,140,049 12 5	43,935,269 2½	724,561,932 18 9	1,687,454,369 4	25,651,116 9 4½	998,543,552 14 7

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

DES ETABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPEENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE QUATRIÈME.

Voyages, établiſſemens, guerres & commerce des François dans les Indes Orientales.

EN commençant cet ouvrage, je fis le ſerment d'être vrai; & juſqu'ici j'ai la conſcience de ne l'avoir pas oublié. Puiſſe ma main ſe deſſécher, s'il arrivoit que, par une prédilection qui n'eſt que trop commune, je m'en impoſâſſe à moi-même & aux autres ſur les

fautes de ma nation. Je n'atténuerai ni le bien, ni le mal que nos ancêtres ont fait ; & ce ſont les Portugais, les Hollandois, les Anglois même que j'atteſterai de mon impartialité. Qu'ils me liſent & me jugent. S'ils découvrent que je me ſois relâché avec les François de la ſévérité avec laquelle je les ai traités ; je conſens qu'ils me rangent au nombre des flatteurs qui, depuis deux mille ans, ont empoiſonné les peuples & leurs ſouverains ; qu'ils ajoutent mes volumes à la multitude des monumens de la baſſeſſe dans le même genre ; qu'ils me ſoupçonnent d'avoir ouvert l'entrée de mon ame à la terreur ou aux eſpérances. Je m'abandonne à tout leur mépris.

I. Anciennes révolutions du commerce de France.

Les anciens Gaulois, preſque toujours en guerre les uns avec les autres, n'avoient entre eux d'autre communication que celle qui peut convenir à des peuples ſauvages, dont les beſoins ſont toujours très-bornés. Leurs liaiſons au-dehors étoient encore plus reſſerrées. Quelques navigateurs de Vannes portoient dans la Grande-Bretagne de la poterie, qu'ils échangeoient contre des chiens, des eſclaves, de l'étain & des fourrures. Ceux de

de ces objets qui ne trouvoient pas des acheteurs dans la Gaule même, paſſoient à Marſeille, où ils étoient payés avec des vins, des étoffes, des épiceries, que les négocians de l'Italie ou de la Grèce y avoient apportés.

Ce genre de trafic ne s'étendoit pas à tous les Gaulois. On voit dans Céſar que les habitans de la Belgique avoient proſcrit chez eux les productions étrangères, comme capables de corrompre les mœurs: ils penſoient que leur ſol étoit aſſez fertile pour ſuffire à tous leurs beſoins. La police des Celtes & des Aquitains étoit moins rigide. Pour être en état de payer les marchandiſes que leur offroit la Méditerranée, & dont la paſſion devenoit tous les jours plus vive, ces peuples ſe livrèrent à un travail dont ils ne s'étoient pas aviſés juſqu'alors: ils ramaſſèrent avec ſoin les paillettes d'or que pluſieurs de leurs rivières charioient avec leurs ſables.

Quoique les Romains n'aimâſſent ni n'eſtimâſſent le commerce, il devint néceſſairement plus conſidérable dans la Gaule, après qu'ils l'eurent ſoumiſe, & en quelque ſorte policée. On vit ſe former des ports de mer à Arles, à Narbonne, à Bordeaux, dans d'au-

tres lieux encore. Il fut conſtruit de toutes parts de grandes & magnifiques voies, dont les débris nous cauſent encore de l'étonnement. Toutes les rivières navigables eurent des compagnies de marchands, auxquelles on avoit accordé de grands privilèges, & qui, ſous le nom général de *Nautes*, étoient les agens, les reſſorts d'un mouvement continuel.

Les invaſions des Francs & des autres barbares, arrêtèrent cette activité naiſſante. Elle ne reprit pas même ſon cours, lorſque ces brigands ſe furent affermis dans leurs conquêtes. A leur férocité ſuccéda une aveugle paſſion des richeſſes. Pour la ſatisfaire, on eut recours à tous les genres de vexation. Un bateau qui arrivoit à une ville, devoit payer un droit pour ſon entrée, un droit pour le ſalut, un droit pour le pont, un droit pour approcher du bord, un droit d'ancrage, un droit pour la liberté de décharger, un droit pour le lieu où il devoit placer ſes marchandiſes. Les voitures de terre n'étoient pas traitées plus favorablement. Des commis répandus par-tout, les accabloient de tyrannies intolérables. Ces excès furent pouſſés au point, que quelquefois le prix des effets con-

duits au marché, n'étoit pas suffisant pour payer les frais préliminaires à la vente. Un découragement universel devenoit la suite nécessaire de pareils désordres.

Bientôt il n'y eut plus d'industrie, de manufactures que dans le cloître. Les moines n'étoient pas alors des hommes corrompus par l'oisiveté, par l'intrigue & par la débauche. Des soins utiles rempliſſoient tous les instans d'une vie édifiante & retirée. Les plus humbles, les plus robustes d'entre eux, partageoient avec leurs serfs les travaux de l'agriculture. Ceux à qui la nature avoit donné ou moins de force, ou plus d'intelligence, recueilloient dans des atteliers les arts fugitifs & abandonnés. Les uns & les autres servoient, dans le silence & la retraite, une patrie, dont leurs successeurs n'ont jamais cessé de dévorer la substance, & de troubler la tranquillité.

Quand ces solitaires n'auroient employé aucune des voies iniques qui les ont conduits au degré d'opulence que nous leur voyons & qui nous indigne, il falloit qu'ils y arrivâssent avec le tems. C'étoit une des suites nécessaires de leur régime. Les fondateurs des

Monaſtères ne penſèrent point à une des conſéquences aſſez ſimples de l'auſtérité qu'ils impoſoient aux moines: je veux dire à un accroiſſement de richeſſe, dont il eſt impoſſible de fixer la limite, du moment où le revenu excède la dépenſe d'une année commune. Cette dépenſe reſtant toujours la même, & ne ſubiſſant de variation que celle des circonſtances qui font hauſſer ou baiſſer le prix des denrées, ce ſurplus du revenu s'entaſſant continuellement, quelque foible qu'on le ſuppoſe, doit, à la longue, former une grande maſſe. Les loix prohibitives, publiées contre les gens de main-morte, peuvent donc ralentir, mais ne peuvent jamais arrêter les progrès de l'opulence monaſtique. Il n'en eſt pas ainſi des familles des citoyens, qui ne ſont aſſujettis à aucune règle. Un fils diſſipateur ſuccède à un père avare. Les dépenſes ne ſont jamais les mêmes. Ou la fortune s'éboule, où elle ſe refait. Ceux qui dictèrent les conſtitutions religieuſes, ne ſe propoſèrent que de faire des ſaints; & ils tendirent, & plus directement & plus ſûrement à faire des riches.

Dagobert réveilla un peu les eſprits au ſep-

tième siècle. Aussi-tôt on vit accourir aux foires nouvellement établies, les Saxons avec l'étain & le plomb de l'Angleterre ; les Juifs, avec des bijoux & des vases d'argent ou d'or; les Esclavons, avec tous les métaux du Nord; les Lombards, les Provençaux, les Espagnols, avec les marchandises de leur pays, & celles qui leur arrivoient d'Afrique, d'Egypte & de Syrie; les négocians de toutes les provinces du royaume, avec ce que pouvoit fournir leur sol & leur industrie. Malheureusement cette prospérité fut courte. Elle disparut sous les rois fainéans, pour renaître sous Charlemagne.

Ce prince, que l'histoire pourroit placer sans flatterie à côté des plus grands hommes, s'il n'eût pas été quelquefois un vainqueur sanguinaire & un tyran persécuteur, parut suivre les traces de ces premiers Romains, que les travaux champêtres délassoient des fatigues de la guerre. Il s'occupa du soin de ses vastes domaines, avec une suite & une intelligence qu'on attendroit à peine du particulier le plus appliqué. Tous les grands de l'état se livrèrent, à son exemple, à l'agriculture, & aux arts qui la précèdent ou qui

la ſuivent. Dès-lors les François eurent beaucoup de productions à échanger, & une facilité extrême à les faire circuler dans l'immenſe empire qui recevoit leurs loix.

Une ſituation ſi floriſſante, offrit un nouvel attrait au penchant qu'avoient les Normands à la piraterie. Ces barbares, accoutumés à chercher dans le pillage des biens que leur ſol ne pouvoit pas leur procurer, ſortirent en foule de leur âpre climat, pour amaſſer du butin. Ils ſe jettèrent ſur toutes les côtes, mais plus avidement ſur celles de France, qui leur offroient une plus riche proie. Ce qu'ils commirent de ravages, ce qu'ils ſe permirent de cruautés, ce qu'ils allumèrent d'incendies pendant un ſiècle entier dans ces fertiles provinces, ne ſe peut imaginer ſans horreur. Durant ce funeſte période, on ne ſongeoit qu'à éviter l'eſclavage ou la mort. Il n'y avoit point de communication entre les peuples, & il n'y avoit point par conſéquent de commerce.

Cependant les ſeigneurs, chargés de l'adminiſtration des provinces, s'en étoient inſenſiblement rendus les maîtres, & avoient réuſſi à rendre leur autorité héréditaire. Ils

n'avoient pas rompu tout lien avec le chef de l'empire; mais ſous le nom modeſte de vaſſaux, ils n'étoient guère moins redoutables à l'état, que les rois voiſins de ſes frontières. On les confirma dans leurs uſurpations, à l'époque mémorable qui fit paſſer le ſceptre de la famille de Charlemagne dans celle des Capets. Dès-lors il n'y eut plus d'aſſemblée nationale, plus de tribunaux, plus de loix plus de gouvernement. Dans cette confuſion meurtrière, le glaive tenoit lieu de juſtice; & ceux des citoyens qui n'étoient pas encore ſerfs, furent obligés de le devenir, pour acheter la protection d'un chef en état de les défendre.

Il étoit impoſſible que le commerce proſpérât ſous les chaînes de l'eſclavage, & au milieu des troubles continuels qu'enfantoit la plus cruelle des anarchies. L'induſtrie ne ſe plaît qu'à l'ombre de la paix : elle craint ſur-tout la ſervitude. Le génie s'éteint lorſqu'il eſt ſans eſpérance, ſans émulation; & il n'y a ni eſpérance, ni émulation où il n'y a point de propriété. Rien ne fait mieux l'éloge de la liberté, & ne prouve mieux les droits de l'homme, que l'impoſſibilité de tra-

vailler avec ſuccès pour enrichir des maîtres barbares.

Aucun des rois de France ne ſoupçonna cette importante vérité : mais la jalouſie d'une autorité ſans ceſſe gênée ſuppléa au défaut de lumières. Ils travaillèrent à donner un frein à ces tyrans ſubalternes, qui, en ruinant leurs malheureux vaſſaux, perpétuoient les calamités de la monarchie. Saint Louis fut le premier qui fit entrer dans le ſyſtême du gouvernement, le commerce, qui juſqu'alors n'avoit été que l'ouvrage du haſard & des circonſtances. Il lui donna des loix conſtantes : il dreſſa lui-même des ſtatuts, qui ont ſervi de modèle à ceux qu'on a faits depuis.

Ces premiers pas conduiſirent à de plus grandes opérations. Il exiſtoit depuis bien long-tems une défenſe formelle de tranſporter hors du royaume aucune de ſes denrées. La culture étoit découragée par cette aveugle prohibition. Le ſage monarque abattit des barrières ſi funeſtes. Il eſpéra avec raiſon que la liberté des exportations feroit rentrer dans l'état, les tréſors que ſon imprudente expédition d'Aſie en avoit fait ſortir.

Des événemens politiques secondèrent ces vues salutaires. Jusqu'à Saint Louis, les rois avoient eu peu de ports sur l'Océan, aucun sur la Méditerranée. Les côtes septentrionales étoient partagées entre les comtes de Flandres, les ducs de Bourgogne, de Normandie & de Bretagne : le reste avoit subi le joug Anglois. Les côtes méridionales appartenoient aux comtes de Toulouse, aux rois de Majorque, d'Aragon & de Castille. Par cette disposition des choses, les provinces de l'intérieur ne pouvoient que très-difficilement s'ouvrir une communication libre avec les marchés étrangers. La réunion du comté de Toulouse à la couronne, leva ce puissant obstacle, du moins pour une partie du territoire dont elle jouissoit.

Philippe, fils de Saint Louis, pour mettre de plus en plus à profit cette espèce de conquête, voulut attirer à Nismes, ville de sa dépendance, une partie du commerce fixé à Montpellier, qui appartenoit au roi d'Aragon. Les privilèges qu'il accorda, produisirent l'effet qu'il en attendoit : mais on ne tarda pas à s'appercevoir que ce n'étoit pas un si grand bonheur. Les Italiens remplirent la

France d'épiceries, de parfums, de soieries, de toutes les riches étoffes de l'Orient. Les arts n'étoient pas assez avancés dans le royaume, pour donner leurs ouvrages en échange; & les produits de l'agriculture ne suffisoient pas pour payer tant d'objets de luxe. Une consommation si chère n'auroit pu se soutenir qu'avec des métaux; & la nation, quoiqu'une des moins pauvres de l'Europe, en avoit fort peu, sur-tout depuis les croisades.

Philippe-le-Bel démêla ces vérités. Il réussit à donner aux travaux champêtres assez d'accroissement, pour payer les importations étrangères, en même tems qu'il en diminuoit la quantité, par l'établissement de nouvelles manufactures, & par le degré de perfection où il éleva les anciennes. Sous ce règne, le ministère entreprit pour la première fois de guider la main de l'artiste, de diriger ses ouvrages. La largeur, la qualité, l'apprêt des draps furent fixés. On défendit la sortie des laines que les nations voisines venoient acheter pour les mettre en œuvre. C'étoit ce que dans ces siècles d'ignorance on pouvoit faire de moins déraisonnable.

Depuis cette époque, le progrès des arts fut proportionné à la décadence de la tyrannie féodale. Cependant le goût des François ne commença à se former que durant leurs expéditions en Italie. Gênes, Venise, Florence, leur offrirent mille objets nouveaux qui les éblouirent. L'austérité que maintenoit Anne de Bretagne, sous les règnes de Charles VIII & de Louis XII, empêcha d'abord les conquérans de se livrer à l'attrait qu'ils se sentoient pour l'imitation. Mais aussi-tôt que François I eut appellé les femmes à la cour, aussi-tôt que Catherine de Médicis eut passé les Alpes, les grands affectèrent une magnificence inconnue depuis la fondation de la monarchie. La nation entière se laissa entraîner à ce luxe séduisant, & ce fut une nécessité que les manufactures se perfectionnâssent.

Depuis Henri II jusqu'à Henri IV, les guerres civiles, les mépriſables querelles de religion, l'ignorance du gouvernement, l'esprit de finance qui commençoit à s'introduire dans le conseil, la barbare & dévorante cupidité des gens d'affaires, à qui la protection donnoit un nouvel essor : toutes ces

causes retardèrent les progrès de l'industrie, & ne purent la détruire. Elle reparut avec éclat sous le ministère économe de Sully. On la vit presque s'anéantir sous ceux de Richelieu & de Mazarin, livrés tous deux aux traitans ; occupés, l'un de sa domination & de ses vengeances, l'autre d'intrigues & de brigandages.

II. Premiers voyages des François aux Indes.

Aucun roi de France n'avoit pensé sérieusement aux avantages que pouvoit procurer le commerce des Indes ; & l'éclat qu'il donnoit aux autres nations, n'avoit pas réveillé l'émulation des François. Ils consommoient plus de productions orientales que les autres peuples ; ils étoient aussi favorablement situés pour les aller chercher à leur source, & ils se bornoient à payer à l'activité étrangère, une industrie qu'il ne tenoit qu'à eux de partager. A la vérité, quelques négocians de Rouen avoient hasardé en 1503 un foible armement : mais Gonneville qui le commandoit, fut accueilli au cap de Bonne-Espérance par de violentes tempêtes, qui le jettèrent sur des côtes inconnues, d'où il eut bien de la peine à regagner l'Europe.

En 1601, une société formée en Bretagne,

expédia deux navires, pour prendre part, s'il étoit poſſible, aux richeſſes de l'Orient, que les Portugais, les Anglois & les Hollandois ſe diſputoient. Pyrard qui les commandoit, arriva aux Maldives, & ne revit ſa patrie qu'après dix ans d'une navigation malheureuſe.

Une nouvelle compagnie, dont Girard le Flamand étoit le chef, fit partir de Normandie en 1616 & en 1619 quelques vaiſſeaux pour l'iſle de Java. Ils en revinrent avec des cargaiſons ſuffiſantes pour dédommager les intéreſſés, mais trop foibles pour les encourager à de nouvelles entrepriſes.

Le capitaine Reginon voyant cet octroi inutile expiré en 1633, engagea deux ans après pluſieurs négocians de Dieppe à entrer dans une carrière, qui pouvoit donner de grandes richeſſes à quiconque ſauroit la parcourir avec intelligence. La fortune trahit les efforts des nouveaux aventuriers. L'unique fruit de ces expéditions répétées, fut une haute opinion de Madagaſcar, mépriſé juſqu'alors par les Portugais, par les Hollandois & par les Anglois qui n'y avoient trouvé aucun des objets qui les attiroient dans l'Orient.

L'idée avantageuſe que les François avoient

prise de cette isle, donna, en 1642, naissance à une compagnie qui vouloit y former un grand établissement pour assurer à ses vaisseaux la facilité d'aller plus loin. Son octroi devoit durer vingt ans : mais les cruautés, les perfidies, les infidélités de ses agens ne lui permirent pas de fournir sa carrière entière. Ses capitaux étoient consommés; & elle n'avoit pour prix de ses dépenses que quatre ou cinq bourgades, situées sur la côte, construites de planches, couvertes de feuilles, entourées de pieux, & décorées du nom imposant de forts, parce qu'on y voyoit quelques batteries. Les défenseurs de ces misérables habitations étoient réduits à une centaine de brigands qui, par leur tyrannie, ajoutoient tous les jours à la haîne qu'on avoit jurée à leur nation. Quelques districts abandonnés par les naturels du pays, quelques cantons plus étendus, dont la violence arrachoit un tribut en denrées: c'étoient tous les avantages qu'on avoit obtenus.

Le maréchal de la Meilleraie s'empara de ces débris, & conçut le dessein de relever pour son utilité particulière une entreprise si mal conduite. Il y réussit si peu que sa pro-

priété ne fut vendue que vingt-mille francs; & c'étoit tout ce qu'elle pouvoit valoir.

III. On établit en France une compagnie pour les Indes. Encouragemens accordés à cette société.

Enfin, Colbert entreprit, en 1664, de donner le commerce des Indes à la France. Cette liaiſon avec l'Aſie préſentoit de grands inconvéniens. Elle ne pouvoit guère procurer que des objets de luxe; elle retardoit le progrès des arts qu'on travailloit à établir ſi heureuſement; elle ne procuroit que peu de débouchés aux denrées, aux manufactures nationales; elle devoit occaſionner une grande exportation de métaux. Des conſidérations de cette importance étoient bien propres à faire balancer un adminiſtrateur dont les travaux n'avoient pour but que d'étendre l'induſtrie, que de multiplier les richeſſes du royaume. Mais à l'exemple des autres peuples de l'Europe, les François montroient un goût décidé pour les ſuperfluités de l'Orient. On penſa qu'il ſeroit plus utile, plus honorable même de les aller chercher, à travers un océan immenſe, que de les recevoir de ſes rivaux, peut-être de ſes ennemis.

La manière de fournir cette carrière étoit toute tracée. Il étoit alors ſi généralement reçu qu'un privilège excluſif pouvoit ſeul

conduire des opérations si délicates & si compliquées, que le spéculateur le plus hardi ne se seroit pas permis un doute. Il fut donc créé une compagnie avec tous les privilèges dont jouissoient celles de Hollande & d'Angleterre. On alla même plus loin. Colbert considérant qu'il y a naturellement pour les grandes entreprises de commerce une confiance dans les républiques, qui ne se trouve pas dans les monarchies, eut recours à tous les expédiens propres à la faire naître.

Le privilège exclusif fut accordé pour cinquante ans, afin que la compagnie fut enhardie à former de grands établissemens dont elle auroit le tems de recueillir le fruit.

Tous les étrangers qui y prendroient un intérêt de vingt mille livres devenoient régnicoles, sans avoir besoin de se faire naturaliser.

Au même prix, les officiers, à quelques corps qu'ils fussent attachés, étoient dispensés de résidence, sans rien perdre des droits & des gages de leurs places.

Ce qui devoit servir à la construction, à l'armement, à l'avitaillement des vaisseaux, étoit déchargé de tous les droits d'entrée & de sortie, ainsi que des droits de l'amirauté.

L'état

L'état s'obligeoit à payer cinquante francs par tonneau des marchandiſes qu'on porteroit de France aux Indes, & ſoixante-quinze livres pour chaque tonneau qu'on en rapporteroit.

On s'engageoit à ſoutenir les établiſſemens de la compagnie par la force des armes, à eſcorter ſes convois & ſes retours, par des eſcadres auſſi nombreuſes que les circonſtances l'exigeroient.

La paſſion dominante de la nation fut intéreſſée à cet établiſſement. On promit des honneurs & des titres héréditaires à tous ceux qui ſe diſtingueroient au ſervice de la compagnie.

Comme le commerce ne faiſoit que de naître en France & qu'il étoit hors d'état de fournir les quinze millions qui devoient former le fond de la nouvelle ſociété, le miniſtère s'engagea à en prêter juſqu'à trois. Les grands, les magiſtrats, les citoyens de tous les ordres, furent invités à prendre part au reſte. La nation jalouſe de plaire à ſon prince qui ne l'avoit pas encore écraſée du poids de ſa fauſſe grandeur, s'y porta avec un empreſſement extrême.

Madagaſcar fut encore deſtiné à être le

berceau de la nouvelle association. Les malheurs répétés qu'on y avoit éprouvés n'empêchèrent pas de penser que c'étoit la meilleure base pour le vaste édifice qu'on travailloit à élever. Pour juger sainement de ces vues, il faut prendre de cette isle célèbre la connoissance la plus approfondie qu'il sera possible.

IV. Les François forment des colonies à Madagascar. Description de cette isle.

Madagascar, séparé du continent de l'Afrique, par le canal de Mozambique, est situé à l'entrée de l'océan Indien, entre le douzième & le vingt-cinquième degrés de latitude, entre le soixante-deuxième & le soixante-dixième de longitude. Il a trois cens trente-six lieues de long, cent-vingt dans sa plus grande largeur, & environ huit cens de circonférence.

Les côtes de cette grande isle sont généralement mal saines. Ce malheur tient à des causes physiques qu'on pourroit changer. La terre que nous habitons n'est devenue salubre que par les travaux de l'homme. Dans son origine, elle étoit couverte de forêts & de marécages qui corrompoient l'air. C'est l'état actuel de Madagascar. Les pluies, comme dans les autres pays situés entre les Tropiques, y ont des tems marqués. Elles forment des ri-

vières qui, cherchant à se dégorger dans l'Océan, trouvent leur embouchure fermée par des sables que le mouvement de la mer y a poussés durant la saison sèche : c'est-à-dire, lorsque les eaux n'avoient pas assez de volume & de vîtesse pour se faire jour. Arrêtées par cette barrière, elles refluent dans la plaine, y sont quelque tems stagnantes, & rempliſſent l'horiſon d'exhalaiſons meurtrières, juſqu'à ce que ſurmontant l'obſtacle qui les retenoit, elles ſe ménagent enfin une iſſue. Ce ſyſtême paroîtra d'une vérité ſenſible, ſi l'on fait attention que les côtes ne ſont mal ſaines que dans la mouſſon pluvieuſe; que la colonne d'air corrompu ne s'étend jamais bien loin; que le ciel eſt toujours pur dans l'intérieur des terres; & que le rivage eſt conſtamment ſalubre dans tous les lieux où, par des circonſtances locales, le cours des rivières eſt libre ſans interruption.

Par quelque vent que le navigateur arrive à Madagaſcar, il n'apperçoit qu'un ſable aride. Cette ſtérilité finit à une ou deux lieues. Dans le reſte de l'iſle, la nature, toujours en végétation, produit ſeule dans les forêts ou ſur les terres découvertes le coton, l'indigo, le

chanvre, le miel, le poivre blanc, le ſagou, les bananes, le chou caraïbe, le ravenſera, épicerie trop peu connue, mille plantes nutritives étrangères à nos climats. Tout eſt rempli de palmiers, de cocotiers, d'orangers, d'arbres gommiers, de bois propres à la conſtruction & à tous les arts. Il n'y a proprement de culture à Madagaſcar que celle du riz. On arrache le jonc qui croît dans les marais. La ſemence y eſt jettée à la volée. Des troupeaux les traverſent enſuite, & par leur piétinement enfoncent le grain dans la terre. Le reſte eſt abandonné au haſard. Une autre eſpèce de riz eſt cultivée dans la ſaiſon des pluies ſur les montagnes avec la même négligence. Ces contrées ne ſont pas fécondées par les ſueurs de l'homme. La fertilité du ſol & des eaux bienfaiſantes y doivent tenir lieu de tous les travaux.

Des bœufs, des moutons, des porcs, des chèvres paiſſent jour & nuit dans les prairies ſans ceſſe renaiſſantes que la nature a formées à Madagaſcar. On n'y voit ni chevaux, ni buffles, ni chameaux, ni aucune eſpèce de bêtes de charge ou de monture, quoique tout annonce qu'elles y duſſent proſpérer.

On a cru trop légérement que l'or & l'argent étoient des productions de l'isle. Mais il est prouvé que non loin de la baie d'Antongil, il se trouve des mines de cuivre assez abondantes, & des mines d'un fer très-pur dans l'intérieur des terres.

L'origine des Madecasses se perd, comme celles de la plupart des peuples, dans des fables extravagantes. Sont-ils indigènes? ont-ils été transplantés? C'est vraisemblablement ce qui ne sera jamais éclairci. Cependant on ne peut s'empêcher de penser qu'ils ne sont pas tous sortis d'une souche commune, quand on réfléchit aux différentes formes qui les distinguent.

Cette variété tient sans doute à la formation générale des isles. Toutes ont été liées à quelque continent dans des tems antérieurs à l'origine de la navigation, & en ont été séparées par ces bouleversemens qui ne se renouvellent que trop souvent. Si la rupture a été subite, l'isle ne vous offrira qu'une seule race d'hommes. Si les contrées adjacentes ont été menacées long-tems avant le déchirement, alors le péril mit les différens peuples en mouvement. Chacun courut en tumulte

vers le lieu où il se promettoit quelque sécurité. Cependant le terrible phénomène s'exécuta ; & l'espace entouré d'eaux renferma des races qui n'avoient, ni la même couleur, ni la même stature, ni la même langue.

Tout porte à croire qu'il en a été ainsi à Madagascar. A l'Oueſt de l'isle, on trouve un peuple appellé Quimosse, qui n'a communément que quatre pieds, & qui ne s'élève jamais à plus de quatre pieds quatre pouces. On le croit réduit à quinze mille ames. Il devoit être plus nombreux, avant la guerre meurtrière & malheureuse qui lui fit quitter ses premiers foyers. Forcé de s'expatrier, il se réfugia dans une vallée très-fertile & entourée de hauteurs escarpées où il vit sans communication avec ses voisins. Lorsque ses anciens vainqueurs se réunissent pour l'attaquer dans cette position heureuse, il lâche un grand nombre de bœufs sur la croupe de ses montagnes. Les assaillans, qui n'avoient que ce butin en vue, s'emparent des troupeaux & quittent les armes pour les reprendre, lorsqu'ils peuvent encore réussir à former une confédération assez puissante pour déter-

miner les Quimoſſes à acheter de nouveau la paix.

Cet expédient, qui convient aux foibles & timides Quimoſſes, ne conviendroit nullement à une nation puiſſante. Le ſouverain ou le miniſtre puſillanime qui achète la paix invite ſon ennemi à la guerre, & le fortifie de tout l'argent qu'il lui accorde & dont il s'affoiblit. C'eſt un mauvais politique, qui ſe conduit comme s'il ne lui reſtoit que quelques années à vivre, & qui ſe ſoucie fort peu de ce que l'empire deviendra après ſa mort.

Madagaſcar eſt diviſé en pluſieurs peuplades, plus ou moins nombreuſes, mais indépendantes les unes des autres. Chacune de ces foibles aſſociations habite un canton qui lui eſt propre, & ſe gouverne elle-même par ſes uſages. Un chef, tantôt électif, tantôt héréditaire, & quelquefois uſurpateur, y jouit d'une aſſez grande autorité. Cependant, il ne peut entreprendre la guerre que de l'aveu des principaux membres de l'état, ni la ſoutenir qu'avec les contributions & les efforts volontaires de ſes peuples.

Le dépouillement des champs enſemencés, le vol des troupeaux, l'enlèvement des

femmes & des enfans : telles ſont les ſources ordinaires de leurs diviſions. Ces peuples agreſtes ſont tourmentés de la rage de jouir par l'injuſtice & la violence, auſſi vivement que les nations les plus policées. Leurs hoſtilités ne ſont pas meurtrières; mais les priſonniers deviennent toujours eſclaves.

On n'a pas à Madagaſcar une idée fort étendue de ce droit de propriété, d'où dérive le goût du travail, le motif de la défenſe & la ſoumiſſion au gouvernement. Auſſi les peuples y montrent-ils peu d'attachement pour les lieux qui les ont vu naître. Des raiſons de mécontentement, de convenance ou de néceſſité, leur font aiſément quitter leur demeure pour une autre contrée plus abondante ou plus éloignée de leurs ennemis. Souvent même, par pure inconſtance, un Madecaſſe ſe choiſit une autre patrie, pour en changer encore, lorſqu'il aura un nouveau caprice, ou qu'il craindra quelque châtiment pour un acte de fureur ou pour un larcin. Il eſt aſſuré de trouver par-tout des terres à cultiver. Jamais, elles ne ſont partagées. C'eſt ordinairement la commune qui les enſemence & qui en partage enſuite les

productions. Ainſi le droit civil eſt peu de choſe dans ces régions : mais le droit politique y eſt encore moins étendu.

Quoique les Madecaſſes admettent confuſément la doctrine, ſi répandue, des deux principes, ils n'ont point de culte. Ils ne ſoupçonnent pas l'exiſtence d'une autre vie, & cependant ils croient aux revenans : mais doit-on chercher des idées mieux liées parmi des barbares qu'on n'en trouve chez les nations les plus éclairées ? Le plus funeſte de leurs préjugés eſt celui qui a établi des jours heureux & malheureux. On fait inhumainement mourir les enfans nés ſous des auſpices peu favorables. C'eſt une erreur cruelle qui empêche ou détruit la population.

Peu de nations ſupportent la douleur & les événemens fâcheux avec autant de patience que les Madecaſſes. La vue même de la mort, dont l'éducation ne les a pas accoutumés à redouter les ſuites, ne les trouble pas. Ils attendent avec une réſignation qu'on a peine à comprendre le moment de leur deſtruction, ſi déſeſpérant pour nous. C'eſt, peut-être, une conſolation pour eux d'avoir la certitude qu'ils ne ſeront pas oubliés, lorſ-

qu'ils auront ceſſé d'exiſter. Le reſpect pour les ancêtres eſt pouſſé très-loin dans ces régions ſauvages. Il eſt ordinaire d'y voir des hommes de tous les âges aller pleurer ſur le tombeau de leurs pères, & leur demander des conſeils dans les actions les plus intéreſſantes de la vie.

Ces Inſulaires robuſtes & aſſez bien faits n'ont pas la même indifférence pour le préſent que pour l'avenir. Comme ils ne ſont jamais gênés dans leurs goûts par le frein de la morale ou de la religion, ni par cette police éclairée qui arrête les penchans de l'homme pour établir l'ordre de la ſociété, ils ſont tout entiers à leurs paſſions. Ils aiment, avec tranſport, les fêtes, le chant, la danſe, les liqueurs fortes, & ſur-tout les femmes. Tous les inſtans d'une vie oiſive, ſédentaire & abondante s'écoulent dans les plaiſirs des ſens, refuſés par la nature aux ſauvages du Nord qui épuiſent leurs facultés phyſiques dans la recherche des alimens néceſſaires à leur miſérable & précaire exiſtence. Outre la compagne qu'ils épouſent en cérémonie, les Madecaſſes prennent autant de concubines qu'ils peuvent en avoir. Le divorce eſt com-

mun chez eux, quoique rien n'y soit plus rare que la jalousie. La plupart se tiennent même honorés d'avoir des enfans adultérins, quand ils sont de race blanche. L'illustration de l'origine fait passer sur l'irrégularité de la naissance.

On apperçoit un commencement de lumière & d'industrie chez ces peuples. Avec de la soie, du coton, du fil d'écorce d'arbre, ils fabriquent quelques étoffes. L'art de fondre & de forger le fer ne leur est pas entiérement inconnu. Leurs poteries sont assez agréables. Dans plusieurs cantons, ils pratiquent la manière de peindre la parole par le moyen de l'écriture. Ils ont même des livres d'histoire, de médecine, d'astrologie, sous la garde de leurs *Ombis*, qu'on a pris mal-à-propos pour des prêtres, & qui ne sont réellement que des imposteurs qui se disent & peut-être se croient sorciers. Ces connoissances, plus répandues à l'Ouest que dans le reste de l'isle, y ont été portées par des Arabes qui, de tems immémorial, y viennent trafiquer.

On a calomnié les Madecasses, lorsque sur un petit nombre d'actes isolés d'emportement & de rage, commis dans l'accès de quelque

passion violente, on n'a pas craint d'accuser la nation entière de férocité. Ils sont naturellement sociables, vifs, gais, vains, & même reconnoissans. Tous les voyageurs, qui ont pénétré dans l'intérieur de l'isle, y ont été accueillis, secourus dans leurs besoins, traités comme des hommes, comme des frères. Sur les côtes, où la défiance est communément plus grande, les navigateurs n'ont que rarement éprouvé des violences & des perfidies. Vingt-quatre familles Arabes, qui très-anciennement avoient usurpé l'empire dans la province d'Anossi, en ont long-tems joui sans trouble, & l'ont perdu en 1771, sans être ni chassées, ni massacrées, ni opprimées. Enfin la langue de ces Insulaires se prête aisément à l'expression des sentimens les plus tendres; & c'est un préjugé très-favorable de la douceur de leurs mœurs, de leur sociabilité.

V. Conduite des François à Madagascar. Ce qu'ils pouvoient & devoient y faire.

Tel étoit Madagascar, lorsqu'en 1665, il y arriva quatre vaisseaux François. Le corps qui les avoit expédiés étoit résolu à former un établissement solide dans cette isle. Ce projet étoit sage, & l'exécution n'en devoit pas être fort coûteuse.

Toutes les colonies que les Européens ont

établies en Amérique pour en obtenir des productions, ou au cap de Bonne-Espérance, dans les isles de France, de Bourbon, de Sainte-Hélène pour l'exploitation de leur commerce aux Indes, ont exigé des dépenses énormes, un très-long-tems & des travaux considérables. Plusieurs de ces régions étoient entiérement désertes, & l'on ne voyoit dans les autres que des habitans qu'il n'étoit pas possible de rendre utiles. Madagascar offroit au contraire un sol naturellement fertile, & un peuple nombreux, docile, intelligent, qui n'avoit besoin que d'instruction pour seconder efficacement les vues qu'on se proposoit.

Ces Insulaires étoient fatigués de l'état de guerre & d'anarchie où ils vivoient continuellement. Ils soupiroient après une police qui pût les faire jouir de la paix, de la liberté. Des dispositions si favorables ne permettoient pas de douter qu'ils ne se prêtâssent facilement aux efforts qu'on voudroit faire pour leur civilisation.

Rien n'étoit plus aisé que de la rendre très-avantageuse. Avec des soins suivis, Madagascar devoit produire beaucoup de denrées convenables pour les Indes, pour la Perse,

pour l'Arabie & pour le continent de l'Afrique. En y attirant quelques Indiens & quelques Chinois, on y auroit naturalisé tous les arts, toutes les cultures de l'Asie. Il étoit facile d'y construire des navires, parce que les matériaux s'y trouvoient de bonne qualité & en abondance; de les armer même, parce que les hommes s'y montroient propres à la navigation. Toutes ces innovations auroient eu une solidité que les conquêtes des Européens n'auront pas aux Indes, où les naturels du pays ne prendront jamais nos loix, nos mœurs, notre culte, ni par conséquent cette disposition favorable qui attache les peuples à une domination nouvelle.

Une si heureuse révolution ne devoit pas être l'ouvrage de la violence. Un peuple brute, nombreux & brave n'auroit pas présenté ses mains aux fers dont une poignée de féroces étrangers auroient voulu le charger. C'étoit par la voie douce de la persuasion; c'étoit par l'appât si séduisant du bonheur; c'étoit par l'attrait d'une vie tranquille; c'étoit par les avantages de notre police, par les jouissances de notre industrie, par la supériorité de notre génie, qu'il falloit amener l'isle

entière à un but également utile aux deux nations.

La législation qu'il convenoit de donner à ces peuples devoit être assortie à leurs mœurs, à leur caractère, à leur climat. Elle devoit s'éloigner en tout de celle de l'Europe, corrompue & compliquée par la barbarie des coutumes féodales. Quelque simple qu'elle fût, les points divers n'en pouvoient être proposés que successivement, & à mesure que l'esprit de la nation se seroit éclairé, qu'il se seroit étendu. Peut-être même n'auroit-il pas fallu songer à y amener les hommes dont l'âge auroit fortifié les habitudes; peut-être auroit-il fallu s'attacher uniquement aux jeunes gens qui, formés par nos institutions, seroient devenus, avec le tems, des missionnaires politiques qui auroient multiplié les prosélytes du gouvernement.

Le mariage des filles Madecasses avec les colons François, auroit encore plus avancé le grand système de la civilisation. Ce lien, si cher & si sensible, auroit éteint ces distinctions odieuses qui nourrissent des haînes éternelles & qui séparent à jamais des peuples, habitant la même région, vivant sous les mêmes loix.

Il eût été contre toute justice, contre toute politique de prendre arbitrairement des terres pour y placer les nouvelles familles. On auroit demandé à la nation assemblée celles qui n'auroient pas été occupées ; & pour assurer plus de consistance à l'acquisition, le gouvernement en auroit donné un prix qui pût plaire à ces Insulaires. Ces champs, légitimement acquis, auroient eu pour la première fois des maîtres. Le droit de propriété se seroit établi de proche en proche. Avec le tems, toutes les peuplades de Madagascar auroient librement adopté une innovation, dont aucun préjugé ne peut obscurcir les avantages.

Plus les colonies qu'il s'agissoit de fonder à Madagascar pouvoient réunir des genres d'utilité, mieux il falloit choisir les situations propres à les faire éclorre, à les multiplier, à les vivifier, à les conserver. Indépendamment d'un établissement qu'il étoit peut-être convenable de placer dans l'intérieur de l'isle, pour obtenir de bonne heure la confiance des Madecasses ; il étoit indispensable d'en former quatre sur les côtes. L'un à la baie de Saint-Augustin, qui auroit ouvert une communi-

cation

cation facile au continent d'Afrique ; le second à Louquez, où une chaleur vive & continue devoit faire prospérer toutes les plantes de l'Inde ; le troisième au fort Dauphin, qu'une température douce & saine rendoit propre au bled & à la plupart des productions de l'Europe ; le quatrième enfin à Tametave, la contrée la plus fertile, la plus peuplée, la plus cultivée du pays. Cette dernière position méritoit même d'être choisie pour être le chef-lieu de la colonie ; & voici pourquoi.

Il n'y a point de port connu à Madagascar. C'est une erreur de croire qu'il seroit possible d'en former un au fort Dauphin, en élevant un mole sur des récifs qui s'avancent dans la mer. Les travaux d'une si grande entreprise ne seroient pas seulement immenses ; la dépense en seroit encore inutile. Jamais un mole ne mettroit à l'abri des ouragans des vaisseaux que les montagnes elles-mêmes n'en garantissent pas. D'ailleurs, ce port factice, ouvert en partie à la fureur des vagues, auroit nécessairement peu d'étendue. Les navires n'y auroient point de chasse. Un seul démarré les feroit tous échouer ; & ils périroient sans ressource sur une côte où la mer

eſt toujours agitée, où les ſables ſont mouvans par-tout.

Il n'en eſt pas ainſi à Tametave. La baie débarraſſée de cette incommode barre qui s'étend ſur toute la côte de l'Eſt de Madagaſcar, eſt très-ſpacieuſe. Le mouillage y eſt bon. Les vaiſſeaux y ſont à l'abri des plus fortes briſes. Le débarquement y eſt facile. Il ſuffiroit de faire creuſer l'eſpace d'une lieue & demie la grande rivière qui s'y jette, pour faire arriver les plus gros bâtimens à l'étang de Noſſe-Bé, où la nature a formé un excellent port. Au milieu eſt une iſle, dont l'air eſt très-pur & dont la défenſe ſeroit aiſée. Cette poſition a cela d'heureux, qu'avec quelques précautions on en pourroit fermer l'entrée aux eſcadres ennemies.

Tels étoient les avantages que la compagnie de France pouvoit retirer de Madagaſcar. La conduite de ſes agens ruina malheureuſement ces brillantes eſpérances. Ils détournèrent ſans pudeur une partie des fonds dont ils avoient l'adminiſtration ; ils conſumèrent en dépenſes folles ou inutiles des ſommes plus conſidérables ; ils ſe rendirent également odieux, & aux Européens dont ils

devoient encourager les travaux, & aux naturels du pays qu'il falloit gagner par la douceur & par des bienfaits. Les crimes & les malheurs se multiplièrent à un tel excès, qu'en 1670, les associés crurent devoir remettre au gouvernement une possession qu'ils tenoient de lui. Le changement de domination n'amena pas un meilleur esprit. La plupart des François qui étoient restés dans l'isle furent massacrés deux ans après. Ceux qui avoient échappé à cette mémorable boucherie, s'éloignèrent pour toujours d'une terre qui étoit moins souillée par leur sang que par leurs forfaits.

La cour de Versailles a jetté de loin en loin quelques regards sur Madagascar, mais sans en sentir jamais vivement le prix. Il falloit que cette puissance perdît tout son commerce, toute sa considération dans l'Inde, pour se pénétrer de l'importance d'une isle dont la possession lui auroit vraisemblablement épargné ces calamités. Depuis cette funeste époque, on l'a vue occupée du desir de s'y établir. Les deux tentatives de 1770 & 1773, ne doivent pas l'avoir découragée, parce qu'elles ont été faites sans plan, sans

moyens ; & qu'au lieu d'y employer le superflu des habitans de Bourbon, hommes pacifiques, sages & acclimatés, on n'y a envoyé que des vagabonds ramassés dans les boues de l'Europe. Des mesures plus sages & mieux combinées la conduiront sûrement au but qu'elle se propose. Ce n'est pas seulement la politique qui veut qu'on se roidisse contre les difficultés inséparables de cette entreprise. L'humanité doit parler plus haut, plus énergiquement encore que l'intérêt.

Quelle gloire ce seroit pour la France de retirer un peuple nombreux des horreurs de la barbarie ; de lui donner des mœurs honnêtes, une police exacte, des loix sages, une religion bienfaisante, des arts utiles & agréables ; de l'élever au rang des nations instruites & civilisées ! Hommes d'état, puissent les vœux de la philosophie, puissent les vœux d'un citoyen aller jusqu'à vous ! S'il est beau de changer la face du monde pour faire des heureux ; si l'honneur qui en revient appartient à ceux qui tiennent les rênes des empires ; sachez qu'ils sont comptables à leur siècle & aux générations futures, non-seulement de tout le mal qu'ils font, mais de tout

le bien qu'ils pourroient faire & qu'ils ne font pas. Vous êtes jaloux d'une véritable gloire parmi vos contemporains ; & quelle plus grande gloire que celle que je vous propose ? Vous desirez que votre nom s'immortalise : songez que les monumens élevés en bronze sont plus ou moins rapidement détruits par le tems. Confiez le soin de votre réputation à des êtres qui se perpétueront, en se régénérant. Le marbre est muet ; l'homme parle. Faites-le donc parler de vous avec éloge. Si la corruption s'introduit dans la législation sage que vous aurez instituée, c'est alors que vous serez véritablement révérés. C'est alors qu'on reviendra sur le siècle où vous existâtes, & qu'on donnera des larmes à votre mémoire. Je vous promets les pleurs de l'admiration pendant votre vie, & les pleurs du regret, de longs siècles après votre mort.

La compagnie des Indes n'avoit pas des desseins si élevés, lorsqu'elle jugea en 1670 qu'il lui convenoit d'abandonner Madagascar. A cette époque, ses vaisseaux prirent directement la route des Indes. Par les intrigues de Marcara, né à Ispahan, mais attaché au service de France, on obtint la liberté d'é-

tablir des comptoirs sur diverses côtes de la péninsule. On tenta même d'avoir part au commerce du Japon. Colbert offroit de n'y envoyer que des protestans : mais les artifices des Hollandois firent refuser aux François l'entrée de cet empire, comme ils l'avoient fait refuser aux Anglois.

VI. Les François font de Surate le centre de leur commerce. Idée du Guzurate, où cette ville est située.

Surate avoit été choisie pour être le centre de toutes les affaires que la compagnie devoit faire dans ces régions. C'étoit de cette ville principale du Guzurate que devoient partir les ordres pour les établissemens subalternes; c'étoit-là que devoient se réunir les différentes marchandises destinées pour l'Europe.

Le Guzurate forme une presqu'isle entre l'Indus & le Malabar. Il a soixante milles de long sur une largeur presque égale. Les montagnes d'Arva le séparent du royaume d'Agra. L'Indostan n'a pas de province où le sol soit aussi fertile, mieux arrosé, & coupé par un plus grand nombre de rivières. On desireroit qu'un vent du Sud, des plus violens, n'en embrasât pas le climat trois mois chaque année. Cette contrée jouissoit déja de grands avantages, lorsqu'une colonie étrangère vint encore augmenter ses prospérités.

Dans le septième siècle, le dernier roi de Perse, de la dynastie des Sanasides, fut détrôné par les Mahométans. Plusieurs de ses sujets, mécontens du peuple vainqueur, se réfugièrent dans le Kohestan, d'où, cent ans après, ils descendirent à l'isle d'Ormuz. Bientôt ils firent voile pour l'Inde; & abordèrent heureusement à Diu. Peu satisfaits encore de cet asyle, ils se rembarquèrent; & les flots les poussèrent sur une plage riante, entre Daman & Baçaïm. Le prince qui donnoit des loix à ce canton, ne consentit à les recevoir qu'à condition qu'ils dévoileroient les mystères de leur croyance, qu'ils quitteroient leurs armes, qu'ils parleroient l'idiôme du pays, qu'ils feroient paroître leurs femmes en public sans voile, & qu'ils célébreroient leurs mariages à l'entrée de la nuit, selon la pratique généralement reçue. Comme ces stipulations n'avoient rien de contraire au culte qu'ils professoient, les réfugiés les acceptèrent sans difficulté.

L'habitude du travail, contractée & perpétuée par une heureuse nécessité, les fit prospérer. Assez sages pour ne se mêler, ni du gouvernement, ni de la guerre, ils joui-

rent d'une paix profonde au milieu des révolutions. Cette circonspection & une grande aisance augmentèrent beaucoup leur nombre. Ils formèrent toujours, sous le nom de Parsis, un peuple séparé, par l'attention qu'ils eurent de ne point se mêler avec les Indiens, & par l'attachement aux principes religieux qui leur avoient fait quitter leur patrie. Ce sont ceux de Zoroastre : mais un peu altérés par le tems, par l'ignorance & par l'avidité des prêtres.

L'industrie, l'activité de ces nouveaux habitans, se communiquèrent à la nation hospitalière qui les avoit si sagement accueillis. Le sucre, le bled, l'indigo, d'autres productions furent naturalisés sur un sol que des rizières avoient jusqu'alors principalement couvert. On multiplia, on varia, on perfectionna les fruits & les troupeaux. Les campagnes de l'Inde offrirent, pour la première fois, ces haies, ces enclos, ces autres agrémens utiles & champêtres qui embellissent ou enrichissent quelques-unes de nos contrées. Les ateliers firent les mêmes progrès que les cultures. Le coton prit de plus belles formes, & la soie fut enfin mise en œuvre

dans la province. L'accroiſſement des ſubſiſtances, des travaux & de la population, étendit, avec le tems, les relations extérieures.

L'éclat que jettoit le Guzurate excita l'ambition de deux puiſſances redoutables. Tandis que les Portugais le preſſoient du côté de la mer par les ravages qu'ils faiſoient, par les victoires qu'ils remportoient, par la conquête de Diu, regardé avec raiſon comme le boulevart du royaume; les Mogols, déja maîtres du Nord de l'Inde, & qui brûloient d'avancer vers les contrées méridionales où étoient le commerce & les richeſſes, le menaçoient dans le continent.

Badur, Patane de nation, qui gouvernoit alors le Guzurate, ſentit l'impoſſibilité de réſiſter à la fois à deux ennemis ſi acharnés. Il crut avoir moins à craindre d'un peuple dont les forces étoient ſéparées de ſes états, par des mers immenſes, que d'une nation puiſſamment établie aux frontières de ſes provinces. Cette conſidération le réconcilia avec les Portugais. Les ſacrifices qu'il leur fit, les déterminèrent même à joindre leurs troupes aux ſiennes contre Akebar, dont ils

ne redoutoient guère moins que lui l'activité & le courage.

Cette alliance déconcerta des hommes qui avoient compté n'avoir affaire qu'à des Indiens. Ils ne pouvoient se résoudre à combattre des Européens qui passoient pour invincibles. Les naturels du pays, encore pleins de l'effroi que ces conquérans leur avoient causé, les peignoient aux soldats Mogols comme des hommes descendus du ciel ou sortis des eaux, d'une espèce infiniment supérieure aux Asiatiques en valeur, en génie & en connoissances. Déja l'armée saisie de frayeur, pressoit ses généraux de la ramener à Delhy, lorsqu'Akebar, convaincu qu'un prince qui entreprend une grande conquête, doit lui-même commander ses troupes, vole à son camp. Il ne craint pas d'assurer ses troupes qu'elles battront un peuple amolli par le luxe, les richesses, les délices, les chaleurs des Indes; & que la gloire de purger l'Asie de cette poignée de brigands leur est réservée. L'armée rassurée, applaudit à l'empereur & marche avec confiance. La bataille s'engage. Les Portugais mal secondés par leurs alliés, sont enveloppés & taillés en pièces. Badur

s'enfuit & disparoît pour toujours. Toutes les villes du Guzurate s'empressent d'ouvrir leurs portes au vainqueur. Ce beau royaume devient, en 1565, une province du vaste empire, qui doit bientôt envahir tout l'Indostan.

Le gouvernement Mogol, qui étoit alors dans sa force, fit jouir le Guzurate de plus de tranquillité qu'il n'en avoit eu. Cette sécurité donna une nouvelle impulsion à tous les esprits. Toutes les facultés se développèrent; & l'on vit tous les genres d'industrie acquérir une perfection jusqu'alors inconnue. Il falloit un entrepôt où se réunissent tant de richesses; & ce fut Surate qui se mit en possession de cette utile prérogative.

VII. Commencemens & progrès de Surate.

Au commencement du treizième siècle, ce n'étoit encore qu'un vil hameau, formé par des cabanes de pêcheur, sur la rivière de Tapti, à quelques milles de l'Océan. L'avantage de sa position y attira quelques ouvriers & quelques marchands. Ils furent pillés trois ou quatre fois par des pirates; & ce fut pour arrêter ces incursions destructives, que fut construite, en 1524, une fortereſſe. La place acquit, à cette époque, une importance qui avoit beaucoup augmenté, lorsque les Mogols

s'en rendirent maîtres. Comme c'étoit la seule ville maritime qui eût alors subi leur joug, ils contractèrent l'habitude de s'y pourvoir de toutes leurs consommations de luxe. De leur côté, les Européens qui n'avoient aucun des grands établissemens qu'ils ont formés depuis dans le Bengale & au Coromandel, y achetoient la plupart des marchandises des Indes. Elles s'y trouvoient toutes rassemblées par l'attention qu'avoit eu Surate de former une marine supérieure à celle de ses voisins.

Ses vaisseaux, qui duroient des siècles, étoient la plupart de mille ou douze cens tonneaux. Ils étoient construits d'un bois très-dur qu'on appelle teck. Loin de lancer les bâtimens à l'eau, par des apprêts coûteux & des machines compliquées, on introduisoit dans le chantier, comme nous l'avons pratiqué depuis, la marée qui les enlevoit. Les cordages faits de bourre de cocotier, étoient plus rudes, moins maniables que les nôtres, mais ils avoient autant ou plus de solidité. Si leurs voiles de coton n'étoient ni aussi fortes, ni aussi durables que celles de lin & de chanvre, elles se plioient avec plus de facilité, & se déchiroient plus rarement. Au lieu de poix,

ils employoient la gomme d'un arbre nommé damar, qui valoit autant ou mieux. La capacité de leurs officiers, quoique médiocre, étoit suffisante pour les mers, pour les saisons où ils naviguoient. A l'égard de leurs matelots, communément nommés lascars, les Européens les ont trouvés bons pour les voyages d'Inde en Inde. On s'en est même quelquefois servi, sans inconvénient, pour ramener, dans nos parages orageux, des navires qui avoient perdu leurs équipages.

Nous soupçonnions à peine que le commerce pût avoir des principes; & ils étoient connus, pratiqués dans cette partie de l'Asie. On y trouvoit de l'argent à bas prix, & des lettres de change pour tous les marchés des Indes. Les assurances pour les navigations les plus éloignées, y étoient d'une ressource très-usitée. Il régnoit tant de bonne foi, que les sacs, étiquetés, & cachetés par les banquiers, circuloient des années entières, sans être ni comptés, ni pesés. Les fortunes étoient proportionnées à cette facilité de s'enrichir par l'industrie. Celles de cinq à six millions n'étoient pas rares, & il y en avoit de plus considérables.

VIII. Mœurs des habitans de Surate.

Elles étoient la plupart entre les mains des Banians. Ces négocians étoient renommés pour leur franchiſe. Quelques momens leur ſuffiſoient pour terminer les affaires les plus importantes. Elles ſe traitoient généralement dans les bazards. Celui qui vouloit vendre annonçoit, en peu de mots & à voix baſſe, la valeur de ſa marchandiſe. On lui répondoit en mettant une main dans la ſienne, ſous quelque voile. L'acheteur marquoit par le nombre des doigts qu'il plioit ou qu'il étendoit, ce qu'il prétendoit diminuer du prix démandé; & le plus ſouvent le marché ſe trouvoit conclu, ſans qu'on eût proféré une parole. Pour le ratifier, les contractans ſe prenoient une ſeconde fois la main; & un accord fait avec cette ſimplicité étoit toujours inviolable. Si, ce qui étoit infiniment rare, il ſurvenoit des difficultés, ces hommes ſages conſervoient, dans les diſcuſſions les plus compliquées, une égalité & une politeſſe dont nous ne nous formerions pas aiſément l'idée.

Leurs enfans qui aſſiſtoient à tous les marchés, ſe formoient de bonne heure à ces mœurs paiſibles. A peine avoient-ils une lueur de raiſon, qu'ils étoient initiés dans

tous les myſtères du commerce. Il étoit ordinaire d'en voir de dix ou douze ans en état de remplacer leur père. Quel contraſte, quelle diſtance de cette éducation, à celle que nos enfans reçoivent; & cependant, quelle différence entre les lumières des Indiens, & les progrès de nos connoiſſances!

Les Banians qui avoient quelques eſclaves Abyſſins, ce qui étoit rare chez des hommes ſi doux, les traitoient avec une humanité qui doit nous paroître bien ſingulière. Ils les élevoient comme s'ils euſſent été de leur famille, les formoient aux affaires, leur avançoient des fonds, ne les laiſſoient pas ſeulement jouir des bénéfices; ils leur permettoient même d'en diſpoſer en faveur de leurs deſcendans, lorſqu'ils en avoient.

La dépenſe des Banians ne répondoit pas à leur fortune. Réduits par principes de religion à ſe priver de viandes & de liqueurs ſpiritueuſes, ils ne vivoient que de fruits & de quelques ragoûts ſimples. On ne les voyoit s'écarter de cette économie que pour l'établiſſement de leurs enfans. Dans cette occaſion unique, tout étoit prodigué pour le feſtin, pour la muſique, la danſe, les feux

d'artifice. Leur ambition étoit de pouvoir se vanter de la dépense que leur avoient coûté ces noces. Elle montoit quelquefois à cent mille écus.

Leurs femmes même, avoient du goût pour ces mœurs simples. Leur unique gloire, étoit de plaire à leurs époux. Peut-être la grande vénération qu'elles avoient pour le lien conjugal, venoit-elle de l'usage où l'on étoit de les engager dès l'âge le plus tendre. Ce sentiment étoit à leurs yeux le point le plus sacré de leur religion. Jamais elles ne se permettoient le plus court entretien avec des étrangers. Moins de réserve n'auroit pas suffi à des maris qui ne pouvoient revenir de leur étonnement, quand on leur parloit de la familiarité qui régnoit en Europe entre les deux sexes. Ceux qui leur assuroient que des manières si libres n'avoient aucune influence sur la conduite, ne les persuadoient pas. Ils répondoient, en secouant la tête, par un de leurs proverbes, qui signifie que *si l'on approche le beurre trop près du feu, il est bien difficile de l'empêcher de fondre.*

Les Parsis, avec d'autres usages, avoient un caractère encore plus respectable. C'étoient des

des hommes robuſtes, bien faits & infatigables. Ils étoient propres à tous les travaux; mais ils excelloient ſur-tout dans la conſtruction des vaiſſeaux & dans l'agriculture. Telles étoient leur douceur & leur droiture, qu'on ne les cita jamais devant le magiſtrat pour aucun acte de violence ou quelque engagement de mauvaiſe foi. La ſérénité de leur ame ſe peignoit ſur tous leurs traits, dans tous leurs regards; & une gaieté douce animoit toujours leur converſation. La poéſie rimée les charmoit; & rarement parloient-ils même dans les affaires les plus ſérieuſes, autrement qu'en vers. Ils n'avoient point de temple: mais tous les matins & tous les ſoirs, ils s'aſſembloient ſur le grand chemin ou auprès d'une fontaine pour adorer le ſoleil levant, le ſoleil couchant. La vue même du plus petit feu interrompoit toutes leurs occupations, & élevoit leur ame tendre à la contemplation de cet aſtre bienfaiſant. Au lieu de brûler les cadavres de leurs morts, comme les Indiens, ils les dépoſoient dans des tours extrêmement élevées, où ils ſervoient de pâture aux oiſeaux de proie. Leur prédilection pour les ſectateurs de leur religion, ne

les empêchoit pas d'être ſenſibles au malheur de tous les hommes : ils les ſecouroient avec générosité, & leur pitié s'étendoit juſqu'aux animaux. Une de leurs plus grandes paſſions étoit d'acheter des eſclaves, de leur donner une éducation ſoignée, & de les rendre enſuite à la liberté. Leur nombre, leur union & leurs richeſſes, les rendirent quelquefois ſuſpects au gouvernement : mais ces préjugés ne tinrent jamais long-tems contre la conduite paiſible & meſurée de ce bon peuple. On ne pouvoit le blâmer que d'une ſaleté dégoûtante, ſous les apparences d'une propreté recherchée, & de l'uſage trop fréquent d'une boiſſon enivrante, qui lui étoit particulière. Tels étoient les Parſis, à leur arrivée aux Indes. Tels ils ſe conſervèrent au milieu des révolutions qui bouleverſèrent ſi ſouvent l'aſyle qu'ils avoient choiſi ; & tels ils ſont encore.

Combien les Mogols s'éloignoient de ces mœurs pures & auſtères ! Ces Mahométans ne ſe virent pas plutôt en poſſeſſion de Surate, qu'ils s'y embarquèrent en foule pour aller viſiter la Mecque. Beaucoup de ces pélerins s'arrêtoient au port avant le voyage; un plus

grand nombre à leur retour. Les commodités, qui étoient plus multipliées dans cette fameuse cité que dans le reste de l'empire, y fixèrent même plusieurs des plus opulens. Leurs jours s'écouloient dans l'inaction ou dans les plaisirs. Le soin d'arquer leurs sourcils, d'arranger leur barbe, de peindre leurs ongles & l'intérieur de leurs mains, emportoit une partie de la matinée. Le reste du tems étoit employé à monter à cheval, à fumer, à boire du café, à se parfumer, à se coucher sur des lits de rose, à entendre des histoires fabuleuses, & à cultiver le pavot, espèce d'exercice qui avoit pour eux de puissans attraits.

Les fêtes que ces hommes voluptueux se donnoient souvent, pour prévenir l'ennui d'une vie trop monotone, commençoient par une profusion étonnante de rafraîchissemens, de sucreries, de parfums les plus exquis. Des tours de force ou d'adresse, exécutés ordinairement par des Bengalis, suivoient ces amusemens tranquilles. Ils étoient remplacés par une musique, que des oreilles délicates auroient peut-être réprouvée, mais qui étoit du goût de ces Orientaux. La nuit, qu'ou-

vroient des feux d'artifice d'une lumière plus tendre que les nôtres, étoit occupée par des danseuses, dont les bandes se succédoient plus ou moins souvent, suivant le rang ou la richesse de ceux qui les appelloient. Lorsque la satiété des plaisirs invitoit au repos, on faisoit entrer une espèce de violon, qui par des sons doux, uniformes & souvent répétés, provoquoit au sommeil. Les plus corrompus alloient se jetter dans les bras d'un jeune esclave Abyssin, & employoient des moyens connus dans ces contrées, pour prolonger cette jouissance infâme.

Jamais les femmes n'étoient admises à ces divertissemens : mais elles appelloient aussi des danseuses & se procuroient d'autres distractions. La préférence que leurs maris donnoient généralement à des courtisannes, étouffoient dans leur cœur tout sentiment d'affection pour eux, & par conséquent de jalousie entre elles. Aussi vivoient-elles dans une union assez étroite. C'étoit au point de se réjouir, lorsqu'on leur annonçoit une nouvelle compagne, parce que c'étoit une augmentation de société. Cependant elles avoient une grande influence dans les affaires

importantes ; & un Mogol se décidoit presque toujours par le conseil de son harem. Celles de ses épouses qui n'avoient point d'enfans, sortoient assez souvent pour visiter les parens de leur sexe. Les autres auroient pu jouir de la même liberté, si elles n'avoient préféré l'honneur de leurs fils, singuliérement attaché à l'opinion qu'on a de la sagesse de leurs mères. Elles les élevoient elles-mêmes avec beaucoup de soin & de tendresse, & ne s'en séparoient jamais, pas même lorsqu'ils quittoient la maison paternelle.

Si la magnificence & les commodités pouvoient remplacer l'amour, les harems auroient été les demeures les plus délicieuses. Tout ce qui pouvoit procurer des sensations agréables, étoit prodigué dans ces retraites impénétrables pour des hommes. L'orgueil des Mogols avoit même réglé que les femmes qui y seroient admises en visite, recevroient la première fois des présens très-riches ; & toujours un accueil accompagné des voluptés propres à ces climats. Les Européennes, dont la familiarité avec l'autre sexe choquoit les préjugés Asiatiques, & que, pour cette raison, on croyoit d'une tribu très-inférieure,

eurent rarement la liberté de pénétrer dans cette espèce de sanctuaire. Une d'elles, fort connue en Angleterre par ses talens, par ses graces & par son esprit d'observation, fut distinguée des autres. Les préférences qu'on accordoit à madame Draper, la mirent à portée de tout voir, de tout examiner. Elle ne trouva pas à ces malheureuses créatures, qui vivoient emprisonnées, cet air dédaigneux ou embarrassé, que le peu de développement de leurs facultés auroit pu leur donner. Leurs manières lui parurent franches & aisées. Quelque chose de naïf & de touchant distinguoit leur conversation.

Quoique les autres nations, établies à Surate, n'outrâssent pas, comme les Mogols, tous les genres de volupté, elles ne laissoient pas d'avoir des jouissances dans une ville où les édifices publics manquoient généralement de goût & de symmétrie. Les maisons particulières n'avoient, à la vérité, aucune apparence : mais on voyoit dans toutes celles des hommes riches, des jardins remplis des plus belles fleurs; des souterreins pratiqués contre les chaleurs étouffantes d'une partie de l'année; des sallons où jailliſſoient, dans

des baſſins de marbre, des fontaines, dont la fraîcheur & le murmure invitoient à un doux ſommeil.

Une des pratiques les plus univerſelles, étoit de ſe baigner; & après le bain, de ſe faire maſſer ou pétrir, ſi l'on peut s'exprimer ainſi. Cette opération donnoit du reſſort aux différentes parties du corps, & une circulation facile à ſes fluides. On ſe croyoit preſque un nouvel être, après l'avoir éprouvée. L'eſpèce d'harmonie qu'elle rétabliſſoit dans toute la machine, étoit une ſorte d'ivreſſe, ſource féconde des ſenſations les plus délicieuſes. Cet uſage étoit, dit-on, paſſé de la Chine aux Indes; & quelques épigrammes de Martial, quelques déclamations de Sénèque paroiſſent indiquer qu'il n'étoit pas inconnu aux Romains, dans le tems où ils raffinoient ſur tous les plaiſirs, comme les tyrans qui mirent aux fers ces maîtres du monde, raffinèrent dans la ſuite ſur tous les ſupplices.

IX. Portrait des Balliadères, plus voluptueuſes à Surate

Surate offroit un autre plaiſir plus piquant peut-être. C'étoit celui que procuroient ſes danſeuſes ou *Balliadères*, nom que les Européens leur ont toujours donné d'après les Portugais.

que dans le reste de l'Inde.

Elles étoient réunies en troupes dans des séminaires de volupté. Les sociétés de cette espèce les mieux composées, sont consacrées aux pagodes riches & fréquentées. Leur destination est de danser dans les temples aux grandes solemnités, & de servir aux plaisirs des brames. Ces prêtres, qui n'ont pas fait le vœu artificieux & imposteur de renoncer à tout, pour mieux jouir de tout, aiment mieux avoir des femmes qui leur appartiennent, que de corrompre à la fois le célibat & le mariage. Il n'attentent pas aux droits d'autrui par l'adultère ; mais ils sont jaloux des danseuses, dont ils partagent & le culte & les vœux avec leurs dieux, jusqu'à ne permettre jamais, sans répugnance, qu'elles aillent amuser les rois & les grands.

On ignore comment cette institution singulière s'est formée. Il est vraisemblable qu'un brame qui avoit sa concubine ou sa femme, s'associa d'abord avec un autre brame, qui avoit aussi sa concubine ou sa femme ; mais qu'à la longue, le mêlange d'un grand nombre de brames & de femmes ; occasionna tant d'infidélités, que les femmes devinrent communes entre tous ces prêtres. Réunissez dans

un seul cloître des célibataires des deux sexes, & vous ne tarderez pas à voir naître la communauté des hommes & des femmes.

Il est vraisemblable qu'au moyen de cette communauté d'hommes & de femmes, la jalousie s'éteignit, & que les femmes virent sans peine le nombre de leurs semblables se multiplier, & les hommes, le nombre des brames s'accroître. C'étoit moins une rivalité qu'une conquête nouvelle.

Il est vraisemblable que pour pallier aux peuples le scandale d'une vie si licencieuse, toutes ces femmes furent consacrées au service des autels. Il ne l'est pas moins que les peuples se prêtèrent d'autant plus volontiers à cette espèce de superstition, qu'elle renfermoit dans une seule enceinte les desirs effrénés d'une troupe de moines, & mettoit ainsi leurs femmes & leurs filles à l'abri de la séduction.

Il est vraisemblable qu'en attachant un caractère sacré à ces espèces de courtisanes, les parens virent sans répugnance leurs plus belles filles, entraînées par cette vocation, quitter la maison paternelle, pour entrer dans ce séminaire, d'où les femmes surannées

pouvoient retourner ſans honte dans la ſociété : car il n'y a aucun crime que l'intervention des dieux ne conſacre, aucune vertu qu'elle n'aviliſſe. La notion d'un être abſolu eſt, entre les mains des prêtres qui en abuſent, une deſtruction de toute morale. Une choſe ne plaît pas aux dieux, parce qu'elle eſt bonne ; mais elle eſt bonne, parce qu'elle plaît aux dieux.

Il ne reſtoit plus aux brames qu'un pas à faire pour porter l'inſtitut à ſa dernière perfection : c'étoit de perſuader aux peuples qu'il étoit agréable aux dieux, honnête & ſaint, d'épouſer une balliadère de préférence à toute autre femme, & de faire ſolliciter comme une grace ſpéciale le reſte de leurs débauches.

Il eſt des troupes moins choiſies dans les grandes villes pour l'amuſement des hommes riches, & d'autres pour leurs femmes. De quelque religion, de quelque caſte qu'on ſoit, on peut les appeller. Il y a même de ces troupes ambulantes conduites par de vieilles femmes, qui d'élèves de ces ſortes de ſéminaires, en deviennent à la fin les directrices.

Par un contraſte bizarre, & dont l'effet eſt toujours choquant, ces belles filles traînent à leur ſuite un muſicien difforme & d'un âge avancé, dont l'emploi eſt de battre la meſure avec un inſtrument de cuivre, que nous avons depuis peu emprunté des Turcs pour ajouter à notre muſique militaire, & qui aux Indes ſe nomme *Tam*. Celui qui le tient répète continuellement ce mot avec une telle vivacité, qu'il arrive par degrés à des convulſions affreuſes, tandis que les balliadères, échauffées par le deſir de plaire & par les odeurs dont elles ſont parfumées, finiſſent par être hors d'elles-mêmes.

Les danſes ſont preſque toutes des pantomimes d'amour. Le plan, le deſſein, les attitudes, les meſures, les ſons, & les cadences de ces ballets, tout reſpire cette paſſion, & en exprime les volùptés & les fureurs.

Tout conſpire au prodigieux ſuccès de ces femmes voluptueuſes : l'art & la richeſſe de leur parure, l'adreſſe qu'elles ont à façonner leur beauté. Leurs longs cheveux noirs, épars ſur leurs épaules ou relevés en treſſes, ſont chargés de diamans & parſemés de fleurs. Des pierres précieuſes enrichiſſent leurs col-

liers & leurs braſſelets. Elles attachent même des bijoux à leurs narines ; & des voyageurs atteſtent que cette parure qui choque au premier coup-d'œil, eſt d'un agrément qui plaît & relève tous les autres ornemens, par le charme de la ſymmétrie, & d'un effet inexplicable, mais ſenſible avec le tems.

Rien n'égale ſur-tout leur attention à conſerver leur ſein, comme un des tréſors les plus précieux de leur beauté. Pour l'empêcher de groſſir ou de ſe déformer, elles l'enferment dans deux étuis d'un bois très-léger, joints enſemble & bouclés par derrière. Ces étuis ſont ſi polis & ſi ſouples, qu'ils ſe prêtent à tous les mouvemens du corps, ſans applatir, ſans offenſer le tiſſu délicat de la peau. Le dehors de ces étuis eſt revêtu d'une feuille d'or parſemée de brillans. C'eſt-là, ſans contredit, la parure la plus recherchée, la plus chère à la beauté. On la quitte, on la reprend avec une légéreté ſingulière. Ce voile qui couvre le ſein, n'en cache point les palpitations, les ſoupirs, les molles ondulations ; il n'ôte rien à la volupté.

La plupart de ces danſeuſes croient ajouter à l'éclat de leur teint, à l'impreſſion de

leurs regards, en formant autour de leurs yeux un cercle noir, qu'elles tracent avec une aiguille de tête teinte d'une poudre d'antimoine. Cette beauté d'emprunt, relevée par tous les poëtes Orientaux, après avoir paru bizarre aux Européens, qui n'y étoient pas accoutumés, a fini par leur être agréable.

Cet art de plaire eſt toute la vie, toute l'occupation, tout le bonheur des balliadères. On réſiſte difficilement à leur ſéduction. Elles obtiennent même la préférence ſur ces belles Cachemiriennes, qui rempliſſent les ſerrails de l'Indoſtan, comme les Géorgiennes & les Circaſſiennes peuplent ceux d'Iſpahan & de Conſtantinople. La modeſtie, ou plutôt la réſerve naturelle à de ſuperbes eſclaves ſéqueſtrées de la ſociété des hommes, ne peut balancer les preſtiges de ces courtiſanes exercées.

X. Etendue du commerce de Surate. Révolutions qu'il a éprouvées.

Nulle part elles n'étoient à la mode comme à Surate, la ville la plus riche, la plus peuplée de l'Inde. Elle commença à décheoir en 1664. Le fameux Sevagi la ſaccagea, & en emporta vingt-cinq à trente millions. Le pillage eût été infiniment plus conſidérable, ſi les Anglois & les Hollandois n'avoient

échappé au malheur public, par l'attention qu'ils avoient eu de fortifier leurs comptoirs; & si le château où l'on avoit retiré tout ce qu'on avoit de plus précieux, n'eût été hors d'insulte. Cette perte inspira des précautions. On entoura la ville de murs, pour prévenir un pareil désastre. Il étoit réparé, lorsque les Anglois arrêtèrent en 1686, par une coupable & honteuse avidité, tous les bâtimens que Surate expédioit pour différentes mers. Ce brigandage, qui dura trois ans, détourna de ce fameux entrepôt la plupart des branches de commerce qui ne lui appartenoient pas en propre. Il fut presque réduit à ses richesses naturelles.

D'autres pirates ont depuis infesté ses parages, & troublé à diverses reprises ses expéditions. Ses caravanes même, qui transportoient les marchandises à Agra, à Delhy, dans tout l'empire, n'ont pas été toujours respectées par les sujets des rajas indépendans, qu'on trouve sur différentes routes. On avoit imaginé autrefois un moyen singulier pour la sûreté de ces caravanes: c'étoit de les mettre sous la protection d'une femme ou d'un enfant d'une race sacrée, chez les peuples qu'on

avoit à craindre. Lorſque ces brigands approchoient pour piller, le gardien menaçoit de ſe donner la mort, s'ils perſiſtoient dans leur réſolution; & ſi l'on ne cédoit pas à ſes remontrances, il ſe la donnoit effectivement. Les hommes irreligieux, que le reſpect pour un ſang révéré de leur nation n'avoit pas arrêtés, étoient excommuniés, dégradés, exclus de leur caſte. La crainte de ces peines rigoureuſes enchaînoit quelquefois l'avarice: mais depuis que tout eſt en combuſtion dans l'Indoſtan, aucune conſidération n'y peut éteindre la ſoif de l'or.

Malgré ces malheurs, Surate eſt encore une ville de grand commerce. Tout le Guzurate verſe dans ſes magaſins, le produit de ſes innombrables manufactures. Une grande partie eſt tranſportée dans l'intérieur des terres; le reſte paſſe, par le moyen d'une navigation ſuivie, dans toutes les parties du globe. Les marchandiſes les plus connues, ſont les douttis, groſſe toile écrue qui ſe conſomme en Perſe, en Arabie, en Abyſſinie, ſur la côte orientale de l'Afrique, & les toiles bleues qui ont la même deſtination, & que les Anglois & les Hollandois

placent utilement dans leur commerce de Guinée.

Les toiles de Cambaie, à carreaux bleus & blancs, qui servent de mante en Arabie & en Turquie. Il y en a de grossières, il y en a de fines, il y en a même où l'on mêle de l'or, pour l'usage des gens riches.

Les toiles blanches de Barokia, si connues sous le nom de Baftas. Comme elles sont d'une finesse extrême, elles servent pour le caftan d'été des Turcs & des Persans. L'espèce de mousseline terminée par une raie d'or, dont ils font leurs turbans, se fabrique dans le même lieu.

Les toiles peintes d'Amadabad, dont les couleurs sont aussi vives, aussi belles, aussi durables que celles de Coromandel; on s'en habille en Perse, en Turquie, en Europe. Les gens riches de Java, de Sumatra, des Moluques, en font des pagnes & des couvertures.

Les gazes de Bairapour, les bleues servent en Perse & en Turquie à l'habillement d'été des hommes du commun, & les rouges à celui des gens plus distingués. Les Juifs, à qui la Porte a interdit la couleur blanche, s'en servent pour leurs turbans.

Les

Les étoffes mêlées de soie & de coton, unies, rayées, satinées, mêlées d'or & d'argent. Si leur prix n'étoit pas si considérable, elles pourroient plaire à l'Europe même, malgré la médiocrité de leur dessein, par la vivacité des couleurs, par la belle exécution des fleurs. Elles durent peu: mais c'est à quoi l'on ne regarde guère dans les serrails de Turquie & de Perse, où s'en fait la consommation.

Quelques étoffes purement de soie, appellées tapis. Ce sont des pagnes de plusieurs couleurs, fort recherchées dans l'Est de l'Inde. Il s'en fabriqueroit davantage, si l'obligation d'y employer des matières étrangères, n'en augmentoit trop le prix.

Les chaales, draps très-légers, très-chauds & très-fins, fabriqués avec des laines de Cachemire. On les teint en différentes couleurs, & l'on y mêle des fleurs & des rayures. Ils servent à l'habillement d'hiver en Turquie, en Perse, & dans les contrées de l'Inde où le froid se fait sentir. On fait avec cette laine précieuse des turbans d'une aune de large, & d'un peu plus de trois aunes de long, qui se vendent jusqu'à mille écus. Quoiqu'elle soit mise quel-

quefois en œuvre à Surate, les plus beaux ouvrages sortent de Cachemire même.

Indépendamment de la quantité prodigieuse de coton que Surate emploie dans ses manufactures, elle en envoie annuellement sept ou huit mille balles au moins dans le Bengale. La Chine, la Perse & l'Arabie réunies en reçoivent beaucoup davantage, lorsque la récolte est très-abondante. Si elle est médiocre, tout le superflu va sur le Gange, où le prix est toujours plus avantageux.

Quoique Surate reçoive en échange de ses exportations des porcelaines de la Chine; des soies de Bengale & de Perse; des mâtures & du poivre de Malabar; des gommes, des dattes, des fruits secs, du cuivre, des perles de Perse; des parfums & des esclaves d'Arabie; beaucoup d'épiceries des Hollandois; du fer, du plomb, des draps, de la cochenille, quelques clinquailleries des Anglois: la balance lui est si favorable, qu'il lui revient tous les ans en argent vingt-cinq ou vingt-six millions. Le profit augmenteroit de beaucoup, si la source des richesses de la cour de Delhy n'étoit pas détournée.

Cette balance cependant ne pourroit jamais redevenir auſſi conſidérable qu'elle l'étoit, lorſqu'en 1668 les François s'établirent à Surate. Leur chef ſe nommoit Caron. C'étoit un négociant d'origine Françoiſe, qui avoit vieilli au ſervice de la compagnie de Hollande. Hamilton raconte que cet habile homme qui s'étoit rendu agréable à l'empereur du Japon, en avoit obtenu la permiſſion de bâtir dans l'iſle où étoit le comptoir qu'il dirigeoit, une maiſon pour le compte de ſes maîtres. Ce bâtiment devint un château, ſans aucune défiance des naturels du pays, qui n'entendent rien aux fortifications. Ils ſurprirent des canons qu'on envoyoit de Batavia, & inſtruiſirent la cour de ce qui ſe paſſoit. Caron reçut ordre d'aller à Jedo rendre compte de ſa conduite. Comme il ne put alléguer rien de raiſonnable pour ſa juſtification, il fut traité avec beaucoup de ſévérité & de mépris. On lui arracha poil à poil la barbe; on lui mit un bonnet & un habit de fou; on l'expoſa en cet état à la riſée publique, & il fut chaſſé de l'empire. L'accueil qu'il reçut à Java acheva de le dégoûter des intérêts qu'il avoit embraſſés; & un motif de vengeance l'at-

tacha à la compagnie Françoise, dont il devint l'agent.

XI. Entreprises des François sur l'isle de Ceylan & sur S. Thomé. Leur établissement à Pondichery.

Surate où on l'avoit fixé, ne rempliſſoit pas l'idée qu'il s'étoit formée d'un établiſſement principal. Il en trouvoit la poſition mauvaiſe. Il gémiſſoit d'être obligé d'acheter ſa ſûreté par des ſoumiſſions. Il voyoit du déſavantage à négocier en concurrence avec des nations plus riches, plus inſtruites, plus accréditées. Il vouloit un port indépendant au centre de l'Inde, dans quelqu'un des lieux où croiſſent les épiceries, ſans quoi il croyoit impoſſible qu'une compagnie pût ſe ſoutenir. La baie de Trinquemale dans l'iſle de Ceylan lui parut réunir tous ces avantages, & il y conduiſit une forte eſcadre qu'on lui avoit envoyée d'Europe ſous les ordres de la Haye, & dont il devoit diriger les opérations. On crut, ou l'on feignit de croire qu'on pouvoit s'y fixer ſans bleſſer les droits des Hollandois, dont la propriété n'avoit jamais été reconnue par le ſouverain de l'iſle, avec qui l'on avoit un traité.

Tout cela pouvoit être vrai, mais l'événement n'en fut pas plus heureux. On publia un projet qu'il falloit taire. On exécuta lentement

une entrepriſe qu'il falloit bruſquer. On ſe laiſſa intimider par une flotte qui étoit hors d'état de combattre, & qui ne pouvoit pas avoir ordre de haſarder une action. La diſette & les maladies firent périr la majeure partie des équipages & des troupes de débarquement. On laiſſa quelques hommes dans un petit fort qu'on avoit bâti, & où ils furent bientôt réduits à ſe rendre. Avec le reſte on alla chercher des vivres à la côte de Coromandel. On n'en trouva ni chez les Danois de Trinquebar, ni ailleurs; & le déſeſpoir fit attaquer Saint-Thomé, où l'on fut averti qu'il régnoit une grande abondance.

Cette ville long-tems floriſſante avoit été bâtie il y avoit plus d'un ſiècle par les Portugais. Le roi de Golconde ayant conquis le Carnate, ne vit pas ſans chagrin dans des mains étrangères une place de cette importance. Il la fit attaquer en 1662 par ſes généraux, qui s'en rendirent maîtres. Ses fortifications, quoique conſidérables & bien conſervées, n'arrêtèrent pas les François qui les emportèrent d'aſſaut en 1672. Ils s'y virent bientôt inveſtis, & forcés deux ans après de ſe rendre; parce que les Hollandois qui

étoient en guerre avec Louis XIV, joignirent leurs armes à celles des Indiens.

Ce dernier événement auroit achevé de rendre inutile la dépense que le gouvernement avoit faite en faveur de la compagnie, si Martin n'avoit été du nombre des négocians envoyés sur l'escadre de la Haye. Il recueillit les débris des colonies de Ceylan & de Saint-Thomé, & il en peupla la petite bourgade de Pondichery qu'on lui avoit nouvellement cédée, & qui devenoit une ville, lorsque la compagnie conçut les plus belles espérances d'un nouvel établissement qu'on eut occasion de former dans l'Inde.

XII. Les François sont appellés à Siam. Description de ce royaume.

Quelques prêtres des missions étrangères avoient prêché l'évangile à Siam. Ils s'y étoient fait aimer par leur morale & par leur conduite. Simples, doux, humains, sans intrigue & sans avarice, ils ne s'étoient rendus suspects ni au gouvernement, ni aux peuples; ils leur avoient inspiré du respect & de l'amour pour les François en général, pour Louis XIV en particulier.

Un Grec d'un esprit inquiet & ambitieux, nommé Constantin Phaulcon, voyageant à Siam, avoit plu au prince, & en peu de

tems il étoit parvenu à l'emploi de principal miniſtre, ou barcalon, charge à-peu-près ſemblable à celle de nos anciens maires du palais.

Phaulcon gouvernoit deſpotiquement le peuple & le roi. Ce prince étoit foible, valétudinaire & ſans poſtérité. Son miniſtre forma le projet de lui ſuccéder, peut-être même celui de le détrôner. On ſait que ces entrepriſes ſont auſſi faciles & auſſi communes dans les pays ſoumis aux deſpotes, qu'elles ſont difficiles & rares dans les pays où le prince règne par la juſtice; dans les pays où ſon autorité a pour principes, pour meſure & pour règle des loix fondamentales & immuables dont la garde eſt confiée à des corps de magiſtrature éclairés & nombreux. Là, les ennemis du ſouverain ſe montrent les ennemis de la nation. Là, ils ſe trouvent arrêtés dans leurs projets, par toutes les forces de la nation; parce que, en s'élevant contre le chef de l'état, ils s'élèvent contre les loix qui ſont les volontés communes & immuables de la nation.

Phaulcon imagina de faire ſervir les François à ſon projet, comme quelques ambitieux

s'étoient ſervis auparavant d'une garde de ſix cens Japonois, qui avoient diſpoſé plus d'une fois de la couronne de Siam. Il envoya en 1684 des ambaſſadeurs en France pour y offrir l'alliance de ſon maître, des ports aux négocians François, & pour y demander des vaiſſeaux & des troupes.

La vanité faſtueuſe de Louis XIV tira un grand parti de cette ambaſſade. Les flatteurs de ce prince digne d'éloges, mais trop loué, lui perſuadèrent que ſa gloire répandue dans le monde entier lui attiroit les hommages de l'Orient. Il ne ſe borna pas à jouir de ces vains honneurs. Il voulut faire uſage des diſpoſitions du roi de Siam en faveur de la compagnie des Indes, & plus encore en faveur des miſſionnaires. Il fit partir une eſcadre ſur laquelle il y avoit plus de jéſuites que de négocians; & dans le traité qui fut conclu entre les deux rois, les ambaſſadeurs de France dirigés par le jéſuite Tachard, s'occupèrent beaucoup plus de religion que de commerce.

La compagnie avoit cependant conçu les plus grandes eſpérances de l'établiſſement de Siam, & ces eſpérances étoient fondées.

Ce royaume, quoique coupé par une

chaîne de montagnes qui va se réunir aux rochers de la Tartarie, est d'une fertilité si prodigieuse, qu'une grande partie des terres cultivées y rend deux cens pour un. Il y en a même, qui, sans les travaux du laboureur, sans le secours de la semence, prodiguent d'abondantes récoltes de riz. Moissonné comme il est venu, sans soin & sans attention, ce grain abandonné, pour ainsi dire, à la nature, tombe & meurt dans le champ où il est né, pour se reproduire dans les eaux du fleuve qui traverse le royaume.

Peut-être n'y a-t-il point de contrée sur la terre où les fruits soient en aussi grande abondance, aussi variés, aussi sains que dans cette terre délicieuse. Elle en a qui lui sont particuliers ; & ceux qui lui sont communs avec d'autres climats, ont un parfum, une saveur qu'on ne leur trouve point ailleurs.

La terre toujours chargée de ces trésors sans cesse renaissans, couvre encore sous une légère superficie des mines d'or, de cuivre, d'aiman, de fer, de plomb & de calin, cet étain si recherché dans toute l'Asie.

Le despotisme le plus affreux rend inutile tant d'avantages. Un prince corrompu par sa

puiſſance même, opprime du fond de ſon ſerrail par ſes caprices, ou laiſſe opprimer par ſon indolence les peuples qui lui ſont ſoumis. A Siam, il n'y a que des eſclaves & point de ſujets. Les hommes y ſont diviſés en trois claſſes. Ceux de la première compoſent la garde du monarque, cultivent ſes terres, travaillent aux atteliers de ſon palais. La ſeconde eſt deſtinée aux travaux publics, à la défenſe de l'état. Les derniers ſervent les magiſtrats, les miniſtres, les premiers officiers du royaume. Jamais un Siamois n'eſt élevé à un emploi diſtingué, qu'on ne lui donne un certain nombre de gens de corvée. Ainſi les gages des grandes places ſont bien payés à la cour de Siam; parce que ce n'eſt pas en argent, mais en hommes qui ne coûtent rien au prince. Ces malheureux ſont inſcrits dès l'âge de ſeize ans dans des regiſtres. A la première ſommation, chacun doit ſe rendre au poſte qui lui eſt aſſigné, ſous peine d'être mis aux fers, ou condamné à la baſtonnade.

Dans un pays où les hommes doivent ſix mois de leur travail au gouvernement ſans être payés ni nourris, & travaillent les autres ſix mois pour gagner de quoi vivre tout

l'année : dans un tel pays, la tyrannie doit s'étendre des perſonnes aux terres. Il n'y a point de propriété. Les fruits délicieux, qui ſont la richeſſe des jardins du monarque & des grands, ne croiſſent pas impunément chez les particuliers. Si les ſoldats envoyés pour la viſite des vergers, y trouvent quelque arbre dont les productions ſoient précieuſes; ils ne manquent jamais de le marquer pour la table du deſpote ou de ſes miniſtres. Le propriétaire en devient le gardien ; & quand le tems de cueillir les fruits eſt arrivé, il en eſt reſponſable, ſous des peines ou des traitemens ſévères.

C'eſt peu que les hommes y ſoient eſclaves de l'homme, ils le ſont même des bêtes. Le roi de Siam entretient un grand nombre d'éléphans. Ceux de ſon palais ſont traités avec des honneurs & des ſoins extraordinaires. Les moins diſtingués ont quinze eſclaves à leur ſervice, continuellement occupés à leur couper de l'herbe, des bananes, des cannes à ſucre. Ces animaux qui ne ſont d'aucune utilité réelle, flattent tellement l'orgueil du prince, qu'il meſure plutôt ſa puiſſance ſur leur nombre, que ſur celui de ſes provinces.

Sous prétexte de les bien nourrir, leurs conducteurs les font entrer dans les terres & dans les jardins pour les dévaſter, à moins qu'on ne ſe rédime de cette vexation par des préſens continuels. Perſonne n'oſeroit fermer ſon champ aux éléphans du roi, dont pluſieurs ſont décorés de titres honorables & élevés aux premières dignités de l'état.

Ces horreurs nous révoltent: mais avons-nous le droit de ne pas y ajouter foi, nous qui nous vantons de quelque philoſophie & d'un gouvernement plus doux, & qui cependant vivons dans un empire, où le malheureux habitant de la campagne eſt jetté dans les fers s'il oſe faucher ſon pré ou traverſer ſon champ pendant l'appariade ou la ponte des perdrix; où il eſt obligé de laiſſer ronger le bois de ſa vigne par des lapins & ravager ſa moiſſon par des biches, des cerfs, des ſangliers; & où la loi l'enverroit aux galères, s'il avoit eu la témérité de frapper du fouet ou du bâton un de ces animaux voraces?

Tant d'eſpèces de tyrannie font que les Siamois déteſtent leur patrie, quoiqu'ils la regardent comme le meilleur pays de la terre. La plupart ſe dérobent à l'oppreſſion en

fuyant dans les forêts, où ils mènent une vie ſauvage, cent fois préférable à celle des ſociétés corrompues par le deſpotiſme. Cette déſertion eſt devenue ſi conſidérable, que, depuis le port de Mergui juſqu'à Juthia, capitale de l'empire, on marche huit jours entiers ſans trouver la moindre population, dans des plaines immenſes, bien arroſées, dont le ſol eſt excellent, & où l'on découvre les traces d'une ancienne culture. Ce beau pays eſt abandonné aux tigres.

On y voyoit autrefois des hommes. Indépendamment des naturels du pays, il étoit couvert de colonies qu'y avoient ſucceſſivement formées toutes les nations ſituées à l'Eſt de l'Aſie. Cet empreſſement tiroit ſon origine du commerce immenſe qui s'y faiſoit. Tous les hiſtoriens atteſtent qu'au commencement du ſeizième ſiècle, il arrivoit tous les ans un très-grand nombre de vaiſſeaux dans ſes rades. La tyrannie qui commença peu de tems après, anéantit ſucceſſivement les mines, les manufactures, l'agriculture. Avec elles diſparurent les négocians étrangers, les nationaux même. L'état tomba dans la confuſion & dans la langueur qui en eſt la ſuite. Les François, à

leur arrivée, le trouvèrent parvenu à ce point de dégradation. Il étoit en général pauvre, sans arts, soumis à un despote qui voulant faire le commerce de ses états, ne pouvoit que l'anéantir. Le peu d'ornemens & de marchandises de luxe qui se consommoient à la cour & chez les grands étoient tirés du Japon. Les Siamois avoient un respect extrême pour les Japonois, un goût exclusif pour leurs ouvrages.

XIII. Avantages que les François pouvoient tirer de Siam. Fautes qui les en privèrent.

Il étoit difficile de faire changer cette opinion, & il le falloit cependant pour donner quelque débit aux productions de l'industrie Françoise. Si quelque chose pouvoit amener le changement, c'étoit la religion chrétienne que les prêtres des missions étrangères avoient annoncée avec succès: mais les jésuites trop livrés à Phaulcon qui devenoit odieux, & abusant de leur faveur à la cour, se firent haïr, & cette haîne retomba sur leur religion. Des églises furent bâties avant qu'il y eût des Chrétiens. On fonda des maisons religieuses, & on révolta ainsi le peuple & les Talapoins. Ce sont des moines; les uns solitaires, les autres intriguans. Ils prêchent au peuple les dogmes & la morale de Sommona-

codom. Ce législateur des Siamois fut longtems honoré comme un sage, & il a été honoré depuis comme un dieu, ou comme une émanation de la divinité, un fils de dieu. Il n'y a pas de merveille qu'ils n'en racontent. Il vivoit avec un grain de riz par jour. Il arracha un de ses yeux pour le donner à un pauvre auquel il n'avoit rien à donner. Une autre fois il donna sa femme. Il commandoit aux astres, aux rivières, aux montagnes : mais il avoit un frère qui le contrarioit beaucoup dans ses projets de faire du bien aux hommes. Dieu le vengea, & crucifia lui-même ce malheureux frère. Cette fable avoit indisposé les Siamois contre la religion d'un Dieu crucifié ; & ils ne pouvoient révérer Jésus-Christ, parce qu'il étoit mort du même genre de supplice que le frère de Sommonacodom.

S'il n'étoit pas possible de porter des marchandises à Siam, on pouvoit travailler à en inspirer peu-à-peu le goût, préparer un grand commerce dans le pays même, & se servir de celui qu'on trouvoit en ce moment, pour ouvrir des liaisons avec tout l'Orient. La situation du royaume entre deux golfes où

il occupe cent ſoixante lieues de côte ſur l'un, & environ deux cens ſur l'autre, auroit ouvert la navigation de toutes les mers de cette partie de l'univers. La fortereſſe de Bankok, bâtie à l'embouchure du Menan, qu'on avoit remiſe aux François, étoit un excellent entrepôt pour toutes les opérations qu'on auroit voulu faire à la Chine, aux Philippines, dans tout l'Eſt de l'Inde. Le port de Mergui, le principal de l'état, & l'un des meilleurs d'Aſie, qu'on leur avoit auſſi cédé, leur donnoit de grandes facilités pour la côte de Coromandel, ſur-tout pour le Bengale. Il leur aſſuroit une communication avantageuſe avec les royaumes de Pegu, d'Ava, d'Aracan, de Lagos, pays plus barbares encore que Siam, mais où l'on trouve les plus beaux rubis de la terre, & de la poudre d'or. Tous ces états offrent, de même que Siam, l'arbre d'où découle cette gomme précieuſe avec laquelle les Chinois & les Japonois compoſent leur vernis; & quiconque poſſédera le commerce de cette denrée, en fera un très-lucratif à la Chine & au Japon.

Outre l'avantage de trouver de bons établiſſemens tout formés, qui ne coûtoient rien

rien à la compagnie, & qui pouvoient mettre dans ses mains une grande partie du commerce de l'Orient ; elle auroit pu tirer de Siam pour l'Europe de l'ivoire, du bois de teinture semblable à celui qu'on coupe à la baie de Campêche, beaucoup de casse, cette quantité de peaux de buffle & de daim qu'y alloient chercher autrefois les Hollandois. On auroit pu y cultiver le poivre, & peut-être d'autres épiceries qu'on n'y recueilloit point, parce qu'on en ignoroit la culture, & que le malheureux habitant de Siam indifférent à tout ne réussissoit à rien.

Les François ne s'occupèrent point de ces objets. Les facteurs de la compagnie, les officiers, les troupes, les jésuites n'entendoient rien au commerce : ils ne songeoient qu'aux conversions, & à se rendre les maîtres. Enfin, après avoir mal secouru Phaulcon au moment où il vouloit exécuter ses desseins, ils furent entraînés dans sa chûte ; & les fortereſſes de Mergui & de Bankok, défendues par des garnisons Françoises, furent reprises par le plus lâche de tous les peuples.

XIV. Vues des François

Pendant le peu de tems que les François furent établis à Siam, la compagnie chercha

sur le Tonquin & la Cochinchine. Description de ces deux contrées.

à s'introduire au Tonquin. Elle se flattoit de pouvoir négocier avec sûreté, avec utilité, chez une nation que les Chinois avoient pris soin d'instruire il y avoit environ sept siècles. Le théisme y domine. C'est la religion de Confucius, dont les dogmes & les livres y sont révérés plus qu'à la Chine même. Mais il n'y a pas, comme à la Chine, le même accord entre les principes du gouvernement, la religion, les loix, l'opinion & les rites. Aussi, quoique le Tonquin ait le même législateur; il s'en faut bien qu'il ait les mêmes mœurs. Il n'a ni ce respect pour les parens, ni cet amour pour le prince, ni ces égards réciproques, ni ces vertus sociales qui règnent à la Chine. Il n'en a point le bon ordre, la police, l'industrie & l'activité.

Cette nation, livrée à une paresse excessive, à une volupté sans goût & sans délicatesse, vit dans une défiance continuelle de ses souverains & des étrangers; soit qu'il y ait dans son caractère un fond d'inquiétude; soit que son humeur séditieuse vienne de ce que la morale des Chinois qui a éclairé le peuple, n'a pas rendu le gouvernement meilleur. Quel que soit le cours des lumières,

qu'elles aillent de la nation au gouvernement, ou du gouvernement à la nation ; il faut toujours que l'un & l'autre se perfectionnent à la fois & de concert, sans quoi les états sont exposés aux plus grandes révolutions. Aussi, dans le Tonquin, voit-on un choc continuel des eunuques qui gouvernent, & des peuples qui portent impatiemment le joug. Tout languit, tout dépérit au milieu de ces dissensions ; & le mal doit empirer, jusqu'à ce que les sujets aient forcé leurs maîtres à s'éclairer, ou que les maîtres aient achevé d'abrutir leurs sujets. Les Portugais, les Hollandois qui avoient essayé de former quelques liaisons au Tonquin, s'étoient vus forcés d'y renoncer. Les François ne furent pas plus heureux. Il n'y a eu depuis entre les Européens que quelques négocians particuliers de Madras qui aient suivi, abandonné & repris cette navigation. Ils partagent avec les Chinois l'exportation du cuivre & des soies communes, les seules marchandises de quelque importance que fournisse le pays.

La Cochinchine étoit trop voisine de Siam pour ne pas attirer aussi l'attention des Fran-

çois; & il eſt vraiſemblable qu'ils auroient cherché à s'y fixer, s'ils avoient eu la ſagacité de prévoir ce que cet état naiſſant devoit devenir un jour. L'Europe doit à un voyageur philoſophe le peu qu'elle ſait avec certitude de ce beau pays. Voici à quoi ces connoiſſances ſe réduiſent.

Lorſque les François arrivèrent dans ces contrées éloignées, il n'y avoit pas plus d'un demi-ſiècle, qu'un prince du Tonquin fuyant devant ſon ſouverain qui le pourſuivoit comme un rébelle, avoit franchi, avec ſes ſoldats & ſes partiſans, le fleuve qui ſert de barrière entre le Tonquin & la Cochinchine. Les fugitifs aguerris & policés, chaſſèrent bientôt des habitans épars, qui erroient ſans ſociété policée, ſans forme de gouvernement civil, & ſans autres loix que celles de l'intérêt mutuel & ſenſible qu'ils avoient à ne point ſe nuire réciproquement. Ils y fondèrent un empire ſur la culture & la propriété. Le riz étoit la nourriture la plus facile & la plus abondante: il eut les premiers ſoins des nouveaux colons. La mer & les rivières attirèrent des habitans ſur leurs bords, par une profuſion d'excellent poiſſon. On éleva des

animaux domestiques, les uns pour s'en nourrir, les autres pour s'en aider au travail. On cultiva les arbres les plus nécessaires, tels que le cotonnier, pour se vêtir. Les montagnes & les forêts, qu'il n'étoit pas possible de défricher, donnèrent du gibier, des métaux, des gommes, des parfums & des bois admirables. Ces productions servirent de matériaux, de moyens & d'objets de commerce. On construisit les cent galères qui défendent constamment les côtes du royaume.

Tous ces avantages de la nature & de la société étoient dignes d'un peuple qui a les mœurs douces, un caractère humain, dont il est en partie redevable aux femmes; soit que l'ascendant de ce sexe tienne à sa beauté, ou que ce soit un effet particulier de son assiduité au travail & de son intelligence pour les affaires. En général, dans le commencement des sociétés, les femmes sont les premières à se policer. Leur foiblesse même, & leur vie sédentaire, plus occupée de détails variés & de petits soins, leur donnent plutôt ces lumières & cette expérience, ces attachemens domestiques qui sont les premiers instrumens & les liens les plus forts de la sociabilité. C'est

peut-être pour cela qu'on voit chez plusieurs peuples sauvages les femmes chargées des premiers objets de l'administration civile, qui sont une suite de l'économie domestique. Tant que l'état n'est qu'une espèce de ménage, elles gouvernent l'un & l'autre. C'est alors sans doute que les peuples sont les plus heureux, sur-tout quand ils vivent sous un climat où la nature n'a presque rien laissé à faire aux hommes.

Tel est celui qu'habitent les Cochinchinois. Aussi ce peuple goûte-t-il dans l'imperfection de sa police un bonheur qu'on ne sauroit trop lui envier dans le progrès d'une société plus avancée. Il ne connoît ni voleurs, ni mendians. Tout le monde a droit d'y vivre dans son champ ou chez autrui. Un voyageur entre dans une maison de la peuplade où il se trouve, s'assied à table, mange, boit, se retire, sans invitation, sans remerciement, sans question. C'est un homme; dès-lors il est ami, parent de la maison. Fût-il d'un pays étranger, on le regarderoit avec plus de curiosité; mais il seroit reçu avec la même bonté.

Ce sont les suites & les restes du gouvernement des six premiers rois de la Cochin-

chine, & du contrat social qui se fit entre la nation & son conducteur, avant de passer le fleuve qui sépare les Cochinchinois du Tonquin. C'étoient des hommes las d'oppression. Ils prévirent un malheur qu'ils avoient éprouvé, & voulurent se prémunir contre les abus de l'autorité, qui, d'elle-même, transgresse ses limites. Leur chef qui leur avoit donné l'exemple & le courage de se révolter, leur promit un bonheur dont il vouloit jouir lui-même, celui d'un gouvernement juste, modéré, paternel. Il cultiva avec eux la terre où ils s'étoient sauvés ensemble. Il ne leur demanda jamais qu'une seule rétribution annuelle & volontaire, pour l'aider à défendre l'état contre le despote Tonquinois, qui les poursuivit long-tems au-delà du fleuve qu'ils avoient mis entre eux & sa tyrannie.

Ce contrat primitif a été religieusement observé durant plus d'un siècle, sous cinq ou six successeurs de ce brave libérateur: mais il s'est enfin altéré & corrompu. Cet engagement réciproque & solemnel se renouvelle encore tous les ans, à la face du ciel & de la terre, dans une assemblée générale de la nation, qui se tient en plein champ, où le

plus ancien préside, où le roi n'assiste que comme un particulier. Ce prince honore & protège encore l'agriculture : mais sans donner l'exemple du labourage, comme ses ancêtres. En parlant de ses sujets, il dit encore : *Ce sont mes enfans ;* mais ils ne le sont plus. Ses courtisans se sont appellés ses esclaves, & lui ont donné le titre fastueux & sacrilège de *roi du ciel.* Dès ce moment, les hommes n'ont dû être devant lui que des insectes rampans sur la terre. L'or qu'il a fait déterrer dans les mines, a desséché l'agriculture. Il a méprisé le toît simple & modeste de ses pères ; il a voulu un palais. On en a creusé l'enceinte, d'une lieue de circonférence. Des milliers de canons autour des murailles de ce palais, le rendent redoutable au peuple. On n'y voit plus qu'un despote. Bientôt on ne le verra plus sans doute ; & l'invisibilité qui caractérise la majesté des rois de l'Orient, fera succéder le tyran au père de la nation.

La découverte de l'or a naturellement amené celle des impôts ; & le nom d'administration des finances, ne tardera pas à remplacer celui de législation civile, & de contrat social. Les tributs ne sont plus des of-

frandes volontaires, mais des exactions par contrainte. Des hommes adroits vont surprendre au palais du roi, le privilège de piller les provinces. Avec de l'or, ils achètent à la fois le droit du crime & de l'impunité: ils corrompent les courtisans, se dérobent aux magistrats, & vexent les laboureurs. Déjà les grands chemins offrent aux voyageurs des villages abandonnés par leurs habitans, & des terres négligées. Le *roi du ciel*, semblable aux dieux d'Epicure, laisse tomber les fléaux & les calamités sur les campagnes. Il ignore & les maux, & les larmes de ses peuples. Bientôt on les verra dans le néant, où sont ensevelis les sauvages qui leur cédèrent leur territoire. Ainsi périssent, ainsi périront les nations gouvernées par le despotisme. Si la Cochinchine rentre dans le cahos dont elle est sortie il y a environ cent cinquante ans, elle deviendra indifférente aux navigateurs qui fréquentent ses ports. Les Chinois, qui sont en possession d'y faire le principal commerce, en tirent aujourd'hui en échange des marchandises qu'ils y portent, des bois de menuiserie, des bois pour la charpente des maisons & la construction des vaisseaux,

Une immenſe quantité de ſucre, le brut à quatre livres le cent, le blanc à huit, & à dix le ſucre candi.

De la ſoie de bonne qualité, des ſatins agréables, & du pitre, filament d'un arbre reſſemblant au bananier, qu'ils mêlent en fraude dans leurs manufactures.

Du thé noir & mauvais, qui ſert à la conſommation du peuple.

De la cannelle ſi parfaite, qu'on la paie trois ou quatre fois plus cher que celle de Ceylan. Il y en a peu; elle ne croît que ſur une montagne toujours entourée de gardes.

Du poivre excellent, & du fer ſi pur, qu'on le forge ſortant de la mine, ſans le faire fondre.

De l'or, au titre de vingt-trois karats. Il y eſt plus abondant que dans aucune autre contrée de l'Orient.

Du bois d'aigle, qui eſt plus ou moins parfait, ſelon qu'il eſt plus ou moins réſineux. Les morceaux qui contiennent le plus de cette réſine, ſont communément tirés du cœur de l'arbre ou de ſa racine. On les nomme calunbac, & ils ſont toujours vendus au poids de l'or aux Chinois, qui les regardent

comme le premier des cordiaux. On les conſerve avec un ſoin extrême dans des boëtes d'étain, pour qu'ils ne ſéchent pas. Quand on veut les employer, on les broie ſur un marbre avec des liquides convenables aux différentes maladies qu'on éprouve. Le bois d'aigle inférieur, qui ſe vend au moins cent francs la livre, eſt porté en Perſe, en Turquie & en Arabie. On l'y emploie à parfumer les habits, & même dans les grandes occaſions, les appartemens, en y mêlant de l'ambre. Il a encore une autre deſtination. C'eſt un uſage chez ces peuples, que ceux qui reçoivent une viſite de quelqu'un auquel on veut témoigner de la conſidération, lui préſentent à fumer; ſuit le café, accompagné de confitures. Lorſque la converſation commence à languir, arrive le ſorbet, qui ſemble annoncer le départ. Dès que l'étranger ſe lève pour s'en aller, on lui préſente une caſſolette où brûle du bois d'aigle, dont on fait exhaler la fumée ſous ſa barbe, qu'on parfume d'eau de roſe.

Quoique les François, qui ne pouvoient guère porter que des draps, du plomb, de la poudre à canon & du ſoufre, à la Cochin-

chine, eussent été réduits à y faire le commerce, principalement avec de l'argent, il falloit le suivre en concurrence avec les Chinois. Les bénéfices qu'on auroit faits sur les marchandises envoyées en Europe, ou qui se seroient vendues dans l'Inde, auroient fait disparoître cet inconvénient. Mais il n'est plus tems de revenir sur ses pas. La probité & la bonne-foi, qui sont essentiellement la base d'un commerce actif & solide, disparoissent de ces contrées autrefois si florissantes, à mesure que le gouvernement y devient arbitraire, & par conséquent injuste. Bientôt on ne verra pas dans leurs ports un plus grand nombre de navigateurs, que dans ceux des états voisins dont on connoît à peine l'existence.

Quoi qu'il en soit de ces observations, la compagnie Françoise chassée de Siam, & n'espérant point de s'établir aux extrémités de l'Asie, commença de regretter son comptoir de Surate, où elle n'osoit plus se montrer depuis qu'elle en étoit sortie sans payer ses dettes. Elle avoit perdu le seul débouché qu'elle connût alors pour ses draps, son plomb, son fer; & elle éprouvoit des em-

barras continuels dans l'achat des marchandises que demandoient les fantaisies de la métropole, ou qu'exigeoient les besoins des colonies. En faisant face à ses engagemens, elle eût pu recouvrer la liberté dont elle s'étoit privée. Le gouvernement Mogol, qui desiroit une plus grande concurrence dans sa rade, & qui auroit préféré les François aux Anglois, à qui la cour avoit vendu le privilège de ne payer aucun droit d'entrée, l'en pressa souvent. Soit défaut de probité, d'intelligence, ou de moyens, elle n'effaça pas la honte dont elle s'étoit couverte. Toute son attention se bornoit à se fortifier à Pondichery, lorsqu'elle vit ses projets arrêtés par une guerre sanglante dont l'origine étoit éloignée.

XV. Les François perdent & recouvrent Pondichery, leur principal établissement.

Les barbares du Nord, qui avoient renversé l'empire Romain, maître du monde, établirent une forme de gouvernement qui ne leur permit pas de pousser leurs conquêtes, & qui maintint chaque état dans ses limites naturelles. La ruine des loix féodales, & les changemens qui en furent les suites nécessaires, sembloient annoncer, pour une seconde fois, l'établissement d'une sorte de

monarchie universelle : mais la puissance Autrichienne, affoiblie par la grandeur même de ses possessions, & par la distance où elles étoient les unes des autres, ne réussit pas à renverser les boulevards qui s'élevoient contre elle. Après un siècle de travaux, d'espérances & de revers, elle fut reduite à céder son rôle à une nation que ses forces, sa position & son activité rendoient plus redoutable aux libertés de l'Europe. Richelieu & Mazarin commencèrent cette révolution par leurs intrigues. Turenne & Condé l'achevèrent par leurs victoires. Colbert l'affermit par la création des arts, & par tous les genres d'industrie. Si Louis XIV, qu'on doit peut-être moins regarder comme le plus grand monarque de son siècle, que comme celui qui représenta sur le trône avec le plus de dignité, eût voulu modérer l'usage de sa puissance & le sentiment de sa supériorité, il est difficile de prévoir jusqu'où il auroit poussé sa fortune. Sa vanité nuisit à son ambition. Après avoir plié ses sujets à ses volontés, il voulut y assujettir ses voisins. Son orgueil lui suscita plus d'ennemis, que son ascendant & son génie ne pouvoient lui pro-

curer d'alliés & de reſſources. Le goût qu'il ſembloit prendre aux flatteries de ſes panégyriſtes & de ſes courtiſans, qui lui promettoient l'empire univerſel, ſervit plus que l'étendue même de ſon pouvoir à faire naître la crainte d'une conquête & d'une ſervitude générales. Les pleurs & les ſatyres de ſes ſujets proteſtans diſperſés par un fanatiſme tyrannique, mirent le comble à la haîne que ſes ſuccès & l'abus de ſes proſpérités avoient inſpirée.

Le prince d'Orange, eſprit juſte, ferme, profond, doué de toutes les vertus que n'exclut pas l'ambition, devint le centre de tant de reſſentimens, qu'il fomentoit depuis long-tems par ſes négociations & ſes émiſſaires. La France fut attaquée par la plus formidable confédération dont l'hiſtoire ait conſervé le ſouvenir, & la France fut par-tout & conſtamment triomphante.

Elle ne fut pas auſſi heureuſe en Aſie qu'en Europe. Les Hollandois eſſayèrent d'abord de faire attaquer Pondichery par les naturels du pays, qui ne pouvoient être jamais contraints de le reſtituer. Le prince Indien, auquel ils s'adreſſèrent, ne fut pas tenté par

l'argent qu'on lui offrit, de se prêter à cette perfidie. *Les François*, répondit-il constamment, *ont acheté cette place, il seroit injuste de les en déloger.* Ce que ce raja refusoit de faire, fut exécuté par les Hollandois eux-mêmes. Ils assiégèrent la place en 1693, & furent forcés de la rendre à la paix de Riswick, en beaucoup meilleur état qu'ils ne l'avoient prise.

Martin y fut placé de nouveau comme directeur, & y conduisit les affaires de la compagnie avec la sagesse, l'intelligence & la probité qu'on attendoit de lui. Cet habile & vertueux négociant attira de nouveaux colons à Pondichery, & il leur en fit aimer le séjour, par le bon ordre qu'il y fit régner, par sa douceur & par sa justice. Il sut plaire aux princes voisins, dont l'amitié étoit nécessaire à une colonie foible & naissante. Il choisit ou forma des sujets excellens, qu'il envoya dans les différens marchés d'Asie, & chez les différens princes. Il avoit persuadé aux François, qu'étant arrivés les derniers dans l'Inde, s'y trouvant sans force, & n'y ayant aucune espérance d'être secourus par leur patrie, ils ne pouvoient y réussir qu'en y donnant une idée avantageuse de leur caractère.

caractère. Il leur fit perdre ce ton léger & mépriſant, qui rend ſi ſouvent leur nation inſupportable aux étrangers. Ils furent doux, modeſtes, appliqués. Ils ſurent ſe conduire ſelon le génie des peuples, & ſuivant les circonſtances. Ceux qui ne ſe bornoient pas aux emplois de la compagnie, répandus dans les différentes cours, y apprirent à connoître les lieux où ſe fabriquoient les plus belles étoffes, les entrepôts des marchandiſes les plus précieuſes, & enfin tous les détails du commerce intérieur de chaque pays.

Préparer de loin des ſuccès à la compagnie par l'opinion qu'il donnoit des François, par le ſoin de lui former des agens, par les connoiſſances qu'il faiſoit prendre, & par le bon ordre qu'il ſavoit maintenir dans Pondichery, où ſe rendoient de jour en jour de nouveaux habitans : c'étoit le ſeul ſervice que Martin pouvoit rendre, mais ce n'étoit pas aſſez pour donner de la vigueur à un corps atteint dès ſon berceau de maladies viſiblement mortelles.

XVI. Décadence de la compagnie de

Ses premières opérations eurent pour but d'établir un grand empire à Madagaſcar. Un ſeul armement y porta ſeize cens quatre-

France. Causes de son dépérissement.

vingt-huit personnes, à qui on avoit fait espérer un climat délicieux, une fortune rapide, & qui n'y trouvèrent que la famine, la discorde & la mort.

Un commencement si ruineux dégoûta d'une entreprise à laquelle on ne s'étoit porté que par une espèce de mode, ou par complaisance. Les actionnaires ne remplirent pas les obligations de leur souscription avec l'exactitude nécessaire dans les affaires de commerce. Le gouvernement, qui s'étoit engagé à prêter gratuitement le cinquième des sommes qui seroient versées dans les caisses de la compagnie, & qui n'avoit dû y fournir jusqu'alors que deux millions, tira encore en 1668 deux millions du trésor public, dans l'espérance de soutenir son ouvrage. Il poussa quelque tems après la générosité plus loin, en donnant ce qui n'avoit été d'abord qu'avancé.

Ce sacrifice de la part du ministère, n'empêcha pas que la compagnie ne se vît réduite à concentrer ses opérations à Surate & à Pondichery. Il lui fallut abandonner ses établissemens de Bantam, de Rajapour, de Tilseri, de Mazulipatnam, de Bender-Abassi, de Siam. On ne peut douter que les comptoirs

ne fussent trop multipliés, qu'il n'y en eût même plusieurs de mal placés; mais ce ne furent pas ces raisons qui les firent proscrire. Il n'y eut que l'impuissance absolue de les soutenir, qui les fit déserter.

Bientôt après il fallut faire un pas de plus. En 1682, on permit également aux régnicoles & aux étrangers, de faire, pendant cinq ans, le commerce des Indes sur les vaisseaux de la compagnie, en lui payant le fret dont on conviendroit; & à condition que les marchandises en retour, seroient déposées dans ses magasins, vendues avec les siennes, & lui paieroient un droit de cinq pour cent. L'empressement du public à profiter de ces facilités, fit tout espérer aux directeurs de la multiplication des petits profits qu'on feroit continuellement sans courir de risque. Mais les actionnaires, moins touchés des avantages médiocres qu'ils retiroient de cet arrangement, que blessés des bénéfices considérables que faisoient les négocians libres, obtinrent, au bout de deux ans, qu'il leur seroit permis de redonner à leur privilège toute son étendue.

Pour soutenir ce monopole avec quelque

bienséance, il falloit des fonds. En 1684, la compagnie fit ordonner par le gouvernement, à tous les associés, de donner, comme par supplément, le quart de la valeur de leur intérêt, sous peine aux actionnaires qui ne fourniroient pas l'appel, de voir passer leurs droits entiers à ceux qui paieroient à leur place, après leur avoir remboursé le quart de leur capital. Soit humeur, soit raison, soit impuissance, un grand nombre de personnes ne nourrirent pas leurs actions, qui perdoient alors les trois quarts de leur prix originaire; & à la honte de la nation, il se trouva des hommes assez barbares ou assez injustes, pour s'enrichir de ces dépouilles.

Un expédient si déshonorant, mit en état d'expédier quelques vaisseaux pour l'Asie; mais de nouveaux besoins se firent bientôt sentir. Cette situation cruelle, & qui empiroit sans cesse, fit imaginer de redemander aux actionnaires en 1697, les répartitions de dix & de vingt pour cent, qui avoient été faites en 1687 & en 1691. Une proposition si extraordinaire révolta tous les esprits. Il fallut recourir à la voie déja usée des emprunts. Plus on les multiplioit & plus ils devenoient

onéreux, parce que le paiement étoit toujours moins assuré.

Comme la compagnie manquoit d'argent & de crédit, le vuide de sa caisse la mettoit dans l'impossibilité de donner dans l'Inde des avances au marchand, qui, sans cet encouragement, ne travaille pas & ne fait pas travailler. Cette impuissance réduisoit à rien les ventes françoises. Il est prouvé que depuis 1664 jusqu'en 1684, c'est-à-dire dans l'espace de vingt ans, elles ne s'élevèrent pas en totalité au-dessus de 9,100,000 livres.

A ces fautes s'étoient joints d'autres abus. La conduite des administrateurs, des agens de la compagnie, n'avoit été ni bien dirigée ni bien surveillée. On avoit pris sur les capitaux, des dividendes qui ne devoient sortir que des bénéfices. Le plus brillant & le moins heureux des règnes avoit servi de modèle à une société de négocians. On avoit abandonné à un corps particulier le commerce de la Chine, le plus facile, le plus sûr, le plus avantageux de tous ceux qu'on peut faire dans l'Asie.

La sanglante guerre de 1689, ajouta aux calamités de la compagnie par les succès même

de la France. Des essaims de corsaires sortis de différens ports du royaume, désolèrent par leur activité & par leur courage, le commerce de la Hollande & de l'Angleterre. Dans leurs innombrables prises, se trouva une quantité prodigieuse de marchandises des Indes: elles se répandirent à vil prix. La compagnie qui étoit forcée par cette concurrence de vendre à perte, chercha des tempéramens qui pussent la tirer de ce précipice. Elle n'en imagina aucun qui pût se concilier avec l'intérêt des armateurs; & le ministre ne jugea pas devoir sacrifier des hommes utiles, à un corps qui depuis si long-tems le fatiguoit de ses besoins & de ses murmures.

Après tout, la compagnie avoit bien d'autres causes d'inquiétude. Les financiers lui avoient montré une haîne ouverte: ils la traversoient, ils la gênoient continuellement. Appuyés par ces vils associés, qu'ils ont en tout tems à la cour, ils tentèrent, sous le spécieux prétexte de favoriser les manufactures nationales, d'anéantir le commerce de l'Inde. Le gouvernement craignit d'abord de s'avilir, en prenant une conduite opposée aux principes de Colbert, & en révoquant les

édits les plus solemnels : mais les traitans trouvèrent des expédiens pour rendre inutiles des privilèges qu'on ne vouloit pas abolir ; & sans en être dépouillée, la compagnie cessa d'en jouir.

On surchargea successivement de droits tout ce qui venoit des Indes. Il se passoit rarement six mois, sans qu'on vît paroître des réglemens qui autorisoient, qui proscrivoient l'usage de ces marchandises. C'étoit un flux, un reflux continuels de contradictions dans une partie d'administration qui auroit exigé des principes réfléchis & invariables. Toutes ces variations firent penser à l'Europe, que le commerce s'établiroit, se fixeroit difficilement dans un empire où tout dépend des caprices d'un ministre, & des intérêts de ceux qui gouvernent.

La conduite d'une administration ignorante & corrompue ; la légéreté, l'impatience des actionnaires ; la jalousie intéressée de la finance ; l'esprit oppresseur du fisc ; d'autres causes encore avoient préparé la chûte de la compagnie. Les malheurs de la guerre pour la succession d'Espagne, précipitèrent sa ruine.

Toutes les ressources étoient épuisées,

Les plus confians ne voyoient point de jour à faire le moindre armement. Il étoit d'ailleurs à craindre, que si par un bonheur inespéré, on réussissoit à expédier quelques foibles bâtimens, ils ne fussent arrêtés en Europe ou aux Indes, par des créanciers qui devoient être aigris des infidélités continuelles qu'ils éprouvoient. Ces puissans motifs déterminèrent la compagnie, en 1707, à consentir que de riches négocians envoyâssent leurs propres vaisseaux dans l'Inde, sous la condition qu'elle retireroit quinze pour cent de bénéfice sur les marchandises qu'ils rapporteroient, & qu'elle auroit le droit de prendre sur ces navires l'intérêt que ses facultés lui permettroient. Bientôt même on la vit réduite à céder l'exercice entier & exclusif de son privilège à quelques armateurs de Saint-Malo; mais sous la réserve du même indult, qui depuis quelques années lui conservoit un reste de vie.

Cette situation désespérée ne l'empêcha pas de solliciter en 1714 le renouvellement de son privilège, qui alloit expirer, & dont elle avoit joui un demi-siècle. Quoiqu'elle n'eût plus rien de son capital & que ses

dettes s'élevâſſent à dix millions, il lui fut accordé une prorogation de dix ans par un miniſtère qui ne ſavoit pas ou ne vouloit pas voir qu'il y avoit à prendre des meſures plus raiſonnables. Ce nouvel arrangement fut traverſé par la plus incroyable révolution qui ſoit jamais arrivée dans les finances du royaume. La cauſe & les effets en ſeront mieux ſaiſis par ceux qui remonteront avec nous aux époques les plus reculées de la monarchie.

XVII. Révolutions arrivées dans les finances de la France depuis les premiers tems de la monarchie.

On ignore abſolument de quelle manière les premiers Gaulois fourniſſoient aux différens beſoins des confédérations dont ils étoient membres. Sous la domination Romaine, leurs deſcendans donnèrent pour toute contribution le cinquème du fruit de leurs arbres, la dîme du produit de leurs moiſſons en nature.

L'invaſion des Francs fit diſparoître cet impôt, ſans le remplacer par d'autres. Pour fournir à ſes dépenſes particulières & même aux beſoins publics, le ſouverain n'avoit de revenu que celui de ſes terres, qui étoient vaſtes & nombreuſes. On y voyoit des bois, des étangs, des haras, des troupeaux, des

eſclaves ſous la direction d'un adminiſtrateur actif, chargé de maintenir l'ordre, d'animer les travaux, de faire naître l'abondance. La cour alloit vivre ſucceſſivement dans ces domaines, uniquement employés en productions utiles ; & ce qu'elle ne conſommoit pas étoit vendu pour d'autres uſages. C'étoit le peuple qui fourniſſoit les charriots néceſſaires pour les voyages du prince, & les grands qui le logeoient & le nourriſſoient. On lui faiſoit, à ſon départ, un préſent plus ou moins conſidérable ; & ce témoignage d'amour devint une impoſition, ſous le nom de droit de gîte, lorſque les chefs de l'état ſe dégoûtèrent d'une vie ſi errante. Avec ces foibles reſſources, & quelques ſecours toujours très-légers, que les aſſemblées de la nation accordoient rarement dans le champ de mars, les rois ne laiſſèrent pas de bâtir de magnifiques égliſes, de fonder de riches évêchés, de repouſſer des ennemis puiſſans, de faire des conquêtes importantes.

Au commencement du huitième ſiècle, le maire du palais, Charles Martel, jugea ces fonds inſuffiſans, pour la défenſe du royaume violemment attaqué par les Sarrazins, re-

doutables par leur nombre, par leur valeur & par leurs victoires. Il parut à ce fameux dépositaire de l'autorité royale qu'une guerre contre les infidèles devoit être soutenue par des biens sacrés; & sans aucun de ces ménagemens auxquels il a fallu recourir depuis, qui même ont été souvent employés sans succès, il s'empara des richesses ecclésiastiques qui étoient immenses. Si le clergé se flatta que la paix le rétabliroit dans ses possessions, les événemens trahirent ses espérances. Les monarques restèrent les maîtres des plus riches évêchés, les grands des meilleures abbayes, & les simples gentilshommes des bénéfices moins considérables. Ce furent des fiefs qui obligeoient leurs possesseurs, ou si l'on veut leurs usurpateurs, à un service militaire proportionné à leur importance. On ne les tint d'abord qu'à vie: mais ils devinrent héréditaires dans la décadence de la famille de Charlemagne. Alors, ils entrèrent dans la circulation, comme toutes les autres propriétés. On les donna, on les vendit, on les partagea. Une cure servoit souvent de dot à une jeune personne qui en affermoit la dîme & le casuel.

Les premiers rois de la troisième race se laissèrent persuader qu'il étoit de leur religion & de leur justice de rendre au sanctuaire ce qu'on lui avoit ravi. Le sacrifice étoit d'autant plus grand, que ces princes ne pouvoient attendre aucun secours d'une nation morcelée qui ne s'assembloit plus ; qu'il ne leur restoit de leur ancien domaine que ce qui s'étoit trouvé situé dans l'enceinte du territoire borné qui étoit resté immédiatement soumis à leurs ordres, lorsque le gouvernement étoit devenu totalement féodal. Ce furent les Juifs qui, le plus souvent, remplirent le vuide que ces révolutions avoient occasionné dans les caisses royales.

Trente-sept ans après la mort du Messie, Titus attaqua & prit Jérusalem. Il périt, durant le siège, des milliers de Juifs ; un grand nombre furent faits esclaves & le reste de la nation se dispersa. Une partie passa dans les Gaules, où elle éprouva des traitemens divers, suivant le tems & les circonstances.

Quelquefois, les Juifs achetèrent le droit de former dans l'état un peuple isolé. Ils avoient alors des tribunaux particuliers, un sceau qui leur étoit propre, des cimetières

hors les murs des villes, des ſynagogues où il ne leur étoit permis de prier qu'à voix baſſe, un ſigne ſur leurs habits qui ne permettoit pas de les méconnoître.

Si de tems en tems on vouloit les forcer de ſe faire chrétiens, plus ſouvent encore il leur étoit défendu de l'être. Un Juif, qui changeoit de religion, tomboit en forfaiture. Ses biens étoient confiſqués. On le dépouilloit de tout, parce qu'on perdoit pour l'avenir le droit de l'accabler de taxes.

Ordinairement, on livroit la nation aux uſures de ces hommes pervers : mais dans quelques occaſions, toute liaiſon avec eux étoit interdite. La loi défendoit de prendre des Juifs pour domeſtiques, de tenir d'eux aucune ferme, d'accorder ſa confiance à leurs médecins, de nourrir ou même d'élever leurs enfans.

On les accuſa ſouvent d'avoir empoiſonné les puits, d'avoir égorgé des enfans, d'avoir crucifié un homme le jour remarquable du ſaint vendredi. L'or, l'or ſeul pouvoit les juſtifier de tant d'atrocités, également deſtituées de vérité & de vraiſemblance.

La tyrannie leur donna ſouvent des fers.

Leurs perſonnes, leurs biens, leurs meubles: tout appartenoit au ſeigneur du lieu où ils habitoient. Il pouvoit les pourſuivre, s'ils changeoient de domicile; & le ſouverain lui-même n'avoit pas le droit de les retenir, lorſqu'ils étoient réclamés. C'étoit un effet dans le commerce; on vendoit ces ſortes d'eſclaves avec la terre, ou même ſéparément, plus ou moins, ſelon qu'ils avoient des talens & de l'induſtrie.

Il arriva qu'on les obligeoit de ſe racheter. Ces ames baſſes auroient préféré une ſervitude qui ne les empêchoit pas de s'enrichir à une indépendance qui devoit les dépouiller de leurs richeſſes: mais on ne leur laiſſoit pas la liberté du choix. Il falloit expirer dans les ſupplices, ou tirer des entrailles de la terre les tréſors qu'ils y avoient cachés.

Lorſque ces ſangſues inſatiables avoient dévoré la ſubſtance de l'état entier, on leur faiſoit regorger leurs rapines, & on les chaſſoit. Pour obtenir la permiſſion de recommencer leurs brigandages, elles ſacrifioient une partie de l'or qu'elles avoient ſauvé de leur naufrage, & ſe ſervoient de

l'autre, pour regagner plus encore qu'on ne leur avoit ôté.

Quoique les barons eussent tous plus ou moins de part aux vexations dont on accabloit les Juifs, les rois, dont cette nation perverse dépendoit plus spécialement, en tiroient toujours le principal avantage. C'est avec cette funeste & odieuse ressource qu'ils soutinrent quelque tems une autorité foible & contestée. Dans la suite, l'abus des monnoies leur fournit de nouveaux secours.

Les gouvernemens anciens étoient bien éloignés de faire un profit sur les monnoies. C'étoit toujours l'état qui faisoit la dépense de leur fabrication. On ignore quelle est la nation qui perçut la première un droit sur cet instrument universel d'échanges. Si la France donna ce funeste exemple, les rois de la première & de la seconde race dûrent tirer peu d'avantage de cette pernicieuse innovation; parce que les paiemens se faisoient, comme chez les Romains, avec des métaux qu'on donnoit au poids, & que les espèces n'étoient connues que dans les détails du commerce. Cet usage diminua beaucoup dans la suite; & les rois n'en furent que plus portés

à augmenter un impôt qui leur devenoit de jour en jour plus avantageux. Ils allèrent bientôt plus loin, & ils se permirent la plus grande des infidélités, celle d'altérer les monnoies, au gré de leur caprice ou selon leurs besoins. C'étoient des refontes continuelles, c'étoient des alliages toujours impurs.

Ce fut avec ces odieux secours; avec le revenu d'un territoire excessivement borné; avec quelques fiefs, qui devenoient vacans ou qu'on confisquoit; avec des offrandes volontaires, & que pour cette raison on appelloit dons de *bénévolence*; avec quelques droits qu'on exerçoit sur les barons, mais qui étoient plutôt des marques de supériorité que de vrais impôts: ce fut avec ces moyens que la couronne se soutint, qu'elle s'agrandit même tout le tems qu'elle n'eut pour ennemis que des vassaux plus foibles qu'elle. Alors les guerres ne duroient que des semaines; les armées n'étoient pas nombreuses; le service se faisoit gratuitement; les dépenses de la cour étoient si bornées que jusqu'au funeste règne de Charles VI, elles ne passèrent jamais 94,000 livres.

Mais aussi-tôt que l'épidémie des croisades

sades eut entraîné les François loin de leurs frontières ; aussi-tôt que des ennemis étrangers se portèrent en force sur la France, il fallut des fonds réguliers & considérables. Les rois auroient bien voulu ordonner eux-mêmes ces contributions. Plus d'une fois, ils le tentèrent. La réclamation des gens éclairés les avertit de leurs usurpations, & les révoltes des peuples les forcèrent d'y renoncer. Il fallut reconnoître que cette autorité appartenoit à la nation assemblée, & n'appartenoit qu'à elle. Ils jurèrent même, à leur sacre, que ce droit sacré, inaliénable seroit à jamais respecté ; & ce serment eut quelque force durant plusieurs siècles.

Tout le tems que la couronne n'avoit eu d'autre revenu que le produit de son domaine, c'étoient ses sénéchaux, ses baillis qui, chacun dans leur département, étoient chargés du recouvrement des deniers publics ; ensorte que l'autorité, la justice, & la finance se trouvoient réunies dans la même main. Il fallut établir un nouvel ordre de choses, lorsque les impositions devinrent générales dans le royaume. Soit que les taxes portâssent sur la personne ou sur les maisons des ci-

toyens ; soit qu'on leur demandât le cinquième ou le dixième de leurs récoltes, le cinquantième ou le centième de leurs biens meubles & immeubles ; soit qu'on fit d'autres combinaisons plus ou moins heureuses : c'étoit une nécessité d'avoir des agens, pour recueillir ces différens tributs ; & le malheur de l'état voulut qu'on les allât chercher en Italie, où l'art de pressurer les peuples avoit déja fait des progrès immenses.

Ces financiers connus sous le nom de Lombards, ne tardèrent pas à montrer un génie fertile en inventions frauduleuses. On essaya cent fois inutilement de mettre quelque frein à leur insatiable cupidité. Un abus réprimé, se trouvoit à l'instant remplacé par un abus d'un autre genre. Si l'autorité pour suivoit quelquefois avec rigueur ces odieux brigands, ils trouvoient un appui certain dans des hommes puissans dont ils avoient acheté le crédit. A la fin cependant, le désordre fut poussé si loin, qu'aucune protection ne les put sauver. On confisqua les avances ruineuses que ces pernicieux étrangers avoient faites au gouvernement & aux particuliers ; on les dépouilla des immenses trésors qu'ils

avoient entassés, & ils furent bannis du royaume, où jamais ils n'auroient dû être admis. Après leur expulsion, les états généraux, qui ordonnoient les subsides, se chargèrent d'en faire la levée; & cet arrangement continua jusqu'à Charles VII, qui le premier se permit d'établir un impôt sans le consentement de la nation, & qui s'appropria le droit de les faire tous percevoir par ses délégués.

Sous le règne de Louis XII, le revenu public, qui s'étoit accru par degrés, fut porté à 7,650,000 livres. Le marc d'argent valoit alors onze livres, & le marc d'or cent trente. Cette somme représentoit trente-six de nos millions actuels.

A la mort de François I, le fisc recevoit 15,730,000 livres. A quinze francs le marc d'argent & à cent soixante-cinq le marc d'or : c'étoit cinquante-six de nos millions. Sur cette somme, il falloit prélever 60,416 livres 3 sols 4 deniers pour les rentes perpétuelles créées par ce prince, & qui au denier douze représentoient un capital de 725,000 livres. C'étoit une innovation. Ce n'est pas que quelques-uns de ses prédécesseurs n'eussent connu la funeste ressource des emprunts;

mais c'étoit toujours sous la caution de leurs agens, & l'état n'étoit jamais engagé.

Quarante ans de guerres civiles, de fanatisme, de déprédations, de crimes & d'anarchie, plongèrent les finances du royaume dans un désordre dont il n'y avoit qu'un Sully qui pût les tirer. Ce ministre économe, éclairé, vertueux, appliqué, courageux, éteignit pour sept millions de rentes, diminua les impositions de trois millions; & laissa à l'état vingt-six millions, grevés seulement de 6,025,666 livres 2 sols 6 deniers de rente. Toutes charges déduites, il entroit donc vingt millions dans le trésor royal. 15,500,000 livres suffisoient pour les dépenses publiques, & les réserves étoient de 4,500,000 livres. L'argent valoit alors 22 livres le marc.

La retraite forcée de ce grand homme, après la fin tragique du meilleur des rois, fut une calamité qu'il faut déplorer encore. La cour s'abandonna d'abord à des profusions qui n'avoient point d'exemple dans la monarchie; & les ministres formèrent dans la suite, des entreprises, que les forces de la nation ne comportoient pas. Ce double principe d'une confusion certaine, ruina de nou-

veau le fisc. En 1661, les impositions montèrent à 84,222,096 livres : mais les dettes absorboient 52,377,172 livres. Il ne restoit par conséquent pour les dépenses publiques que 31,844,924 liv. somme évidemment insuffisante pour les besoins de l'état. Telle étoit la situation des finances, lorsque l'administration en fut confiée à Colbert.

Ce ministre, dont le nom est devenu si fameux chez toutes les nations, porta en 1683, qui fut la dernière année de sa vie, les revenus du monarque qu'il servoit à 116,873,476 livres. Les charges ne montoient qu'à 23,375,274 livres. Il entroit par conséquent dans les coffres du roi 93,498,202 livres. L'argent valoit alors 28 livres 10 sols 10 deniers le marc. On est réduit à regretter que la funeste passion de Louis XIV pour la guerre, que son goût désordonné pour toutes les dépenses qui avoient de l'éclat, aient privé la France d'une partie des avantages qu'elle pouvoit se promettre d'un si grand administrateur.

Après la mort de Colbert, les affaires retombèrent dans le cahos, d'où son application & ses talens les avoient fait sortir. La

France jetta encore quelque éclat au-dehors ; mais le dépériſſement de ſon intérieur devenoit tous les jours plus grand. Les finances, adminiſtrées ſans ordre & ſans principes, furent la proie d'une foule de traitans avides. Ils ſe rendirent néceſſaires par leurs brigandages même, & parvinrent à donner la loi au gouvernement. La confuſion, l'uſure, les mutations continuelles dans les monnoies, les réductions forcées d'intérêt, les aliénations du domaine & des impoſitions, des engagemens impoſſibles à tenir, la création des rentes & des charges, les privilèges, les exemptions de toute eſpèce : cent maux plus ruineux les uns que les autres, furent la ſuite déplorable & inévitable des mauvaiſes adminiſtrations qui ſe ſuccédèrent preſque ſans interruption.

Le diſcrédit devint bientôt univerſel. Les banqueroutes ſe multiplièrent. L'argent diſparut. Le commerce fut anéanti. Les conſommations diminuèrent. On négligea la culture des terres. Les ouvriers paſſèrent chez l'étranger. Le peuple n'eut, ni nourriture, ni vêtement. La nobleſſe fit la guerre ſans appointemens & engagea ſes poſſeſſions. Tous

les ordres de l'état, accablés sous le poids des taxes, manquoient du nécessaire. Les effets royaux étoient dans l'aviliſſement. Les contrats sur l'Hôtel-de-Ville ne se vendoient que la moitié de leur valeur, & les papiers moins privilégiés perdoient infiniment davantage. Louis XIV sur la fin de ses jours, eut un besoin pressant de huit millions. Il fut obligé de les acheter par trente-deux millions de rescriptions. C'étoit emprunter à quatre cens pour cent.

Une usure si criante ne révoltoit pas. L'état avoit, il est vrai, 115,389,074 livres de revenu : mais les charges en emportoient 82,859,504 livres ; & il ne restoit pour les dépenses du gouvernement que 32,529,570 livres à 30 livres 10 sols 6 deniers le marc. Encore tous ces fonds étoient-ils consommés d'avance pour plus de trois années.

Tel étoit le désordre des affaires, lorsque le premier septembre 1715, le duc d'Orléans prit les rênes du gouvernement. Les vrais amis de ce grand prince desiroient qu'il assemblât les états généraux. C'étoit un moyen infaillible de conserver, d'augmenter même la faveur publique, alors ouvertement dé-

clarée pour lui. Quelques mesures qu'eût prises la nation pour sortir de l'état de crise, où les dissipations du règne précédent l'avoient précipitée, on n'auroit pu lui rien imputer. Philippe se prêtoit sans effort à cet expédient. Malheureusement, les perfides confidens qui avoient usurpé trop d'empire sur ses pensées, réprouvèrent un projet où leurs intérêts particuliers ne se trouvoient pas. Il fut abandonné.

Alors, quelques grands, révoltés du despotisme sous lequel gémissoit la France, & ne voyant point de jour à l'ébranler, eurent l'idée d'une banqueroute entière, qu'ils croyoient propre à tempérer l'excès du pouvoir absolu. La manière, dont ils la concevoient, étoit singulière.

Dans leur plan, la couronne n'est pas élective, elle n'est pas héréditaire. C'est un fideicommis, fait par la nation entière à une maison, pour en jouir de mâle en mâle, d'aîné en aîné, tant que la famille existera. D'après ce principe, un roi de France ne tient rien de celui auquel il succède. Il arrive, à son tour, au trône, en vertu du droit que lui donne sa naissance, & nullement par représentation.

Dès-lors, les engagemens de ses prédécesseurs ne le lient pas. La loi primordiale qui lui donne le sceptre, veut que la substitution soit pure, franche, libre de toute obligation.

Ces hommes hardis vouloient qu'un édit des plus solemnels consacrât aux yeux de l'Europe des maximes qui leur paroissoient inconteſtables, & les conséquences décisives qu'ils en tiroient. Ils pensoient que la connoissance de ces vérités détourneroit les étrangers & les citoyens de prêter leurs capitaux à un gouvernement qui ne pourroit donner aucune solidité à leurs créances. La cour devoit dès-lors être réduite à ses revenus. Quelque considérables qu'ils fussent, c'étoit une nécessité que les caprices des souverains s'arrêtâssent; que les entreprises dispendieuses des ministres devinssent moins longues & plus rares; que les favoris & les maîtresses missent quelques bornes à leur infatiable cupidité.

Sans adopter une politique qui leur paroissoit devoir mener les princes à la tyrannie, quelques administrateurs opinoient à décharger la couronne de ses dettes, quelle que fût leur origine. Leur cœur ne soutenoit

pas le cruel ſpectacle d'une nation aimable ; aigrie par les vexations de tous les genres qu'elle avoit éprouvées pendant quarante ans ; qui ſuccomboit ſous l'énorme fardeau de ſa miſère actuelle ; qui étoit déſeſpérée de prévoir que l'avenir, cette grande reſſource des infortunés, ne porteroit aucun ſoulagement à ſes maux & les aggraveroit peut-être. Les créanciers de l'état, qui ne faiſoient pas la millième partie des citoyens, qui n'étoient connus la plupart que par leurs rapines, dont les plus honnêtes devoient une partie de leur aiſance au fiſc, intéreſſoient moins ces adminiſtrateurs. Dans la fâcheuſe néceſſité d'immoler une partie de la nation à l'autre, c'étoit les prêteurs qu'ils opinoient à ſacrifier.

Le régent, après quelques irréſolutions, ſe refuſa à une violence qu'il jugeoit devoir imprimer une tache ineffaçable ſur ſon adminiſtration. Il préféra un examen ſévère des engagemens publics à une banqueroute flétriſſante dont il croyoit pouvoir éviter l'éclat.

Un bureau de réviſion, établi le 7 décembre 1715, réduiſit ſix cens millions d'effets au porteur à deux cens cinquante millions de billets d'état ; & cependant après cette

opération, la dette nationale s'élevoit à 2,062,138,001 livres.

L'énormité de ces engagemens fit adopter au mois de mars 1716, l'idée d'une chambre de juſtice, deſtinée à pourſuivre ceux qui avoient cauſé la miſère publique, ou qui en avoient profité. Cette inquiſition ne fit que mettre au grand jour l'incapacité des miniſtres qui avoient conduit les finances, les ruſes des traitans qui les avoient englouties, la baſſeſſe des courtiſans qui vendoient leur crédit à qui vouloit l'acheter. Les bons eſprits furent affermis, par cete nouvelle expérience, dans l'horreur qu'ils avoient toujours eue pour un tribunal pareil. Il avilit la dignité du prince qui manque à ſes engagemens, & met ſous les yeux des peuples les vices d'une adminiſtration ignorante & corrompue; il anéantit les droits du citoyen, qui ne doit compte de ſes actions qu'à la loi; il fait pâlir tous les hommes riches, que leur fortune, bien ou mal acquiſe, déſigne à la proſcription; il encourage les délateurs qui marquent du doigt à la tyrannie, ceux qu'il eſt avantageux de ruiner; il eſt compoſé des ſangſues impitoyables qui voient des criminels par-

tout où ils soupçonnent de l'opulence ; il épargne des brigands qui savent se mutiler à propos, pour dépouiller les ames honnêtes, défendues seulement par leur innocence ; il sacrifie les intérêts du fisc aux fantaisies de quelques favoris avides, débauchés & dissipateurs.

Tous les ressorts de l'état étoient ruinés avant qu'on eût essayé d'une ressource qui portoit visiblement l'empreinte des passions & du préjugé. La situation du corps politique devint encore plus désespérée, après ce mouvement convulsif. Les membres de la république perdirent le peu qui leur restoit d'action & de vie. Il falloit ranimer le cadavre. Cette résurrection n'étoit pas impossible, parce qu'on étoit généralement disposé à se prêter à tous les remèdes. La difficulté étoit de n'en trouver que de bons. Le célèbre Law le tenta.

XVIII. Moyens imaginés par Law, pour tirer les finances de France du désordre où

Cet Ecossois étoit un de ces hommes à projets, de ces empiriques d'état, qui promènent en Europe leurs talens & leur inquiétude. Il étoit grand calculateur ; & ce qui paroît presque incompatible, doué en même-tems d'une imagination vive & ardente. Ces

rapports d'esprit & de caractère plurent au régent, & bientôt le subjuguèrent. Law promit de rétablir les finances, & fit aisément goûter à ce prince, dissipateur & ingénieux, un plan qui lui faisoit espérer de l'argent & de la gloire. Voici quelles furent l'enchaînement & le résultat de ses opérations.

elles sont tombées. Part qu'a la compagnie à l'exécution de ses projets.

D'abord, il obtint d'établir à Paris, dans le cours de mai 1716, une banque, dont le fonds de six millions, fut formé par douze cens actions, de mille écus chacune.

Il n'étoit pas permis à cette banque de faire le moindre emprunt. Tout commerce lui fut interdit, & ses engagemens devoient être à vue. Chaque citoyen, chaque étranger y pouvoient déposer leur argent; & elle s'obligeoit à faire tous leurs paiemens, moyennant cinq sols par trois mille livres. Ses billets, qu'elle livroit pour un gain modique, étoient acquittés dans toutes les provinces par les directeurs des monnoies qui étoient ses correspondans, & qui, de leur côté, tiroient sur sa caisse. Son papier étoit également reçu dans les principales places de l'Europe, au cours où se trouvoit le change, aux époques de l'échéance.

Les succès du nouvel établissement confondirent les ennemis de son fondateur, surpassèrent peut-être ses espérances. Son influence se fit sentir dès les premiers jours. Une circulation rapide de l'argent, qu'une défiance universelle retenoit dans l'inaction depuis si long-tems, redonna du mouvement à tout. Les arts, la culture, les atteliers furent ranimés. Les consommations reprirent leur ancien cours. Les négocians, trouvant à cinq pour cent l'avance de leurs lettres de change en effets qui valoient des métaux, recommencèrent leurs spéculations. Le cours de l'usure fut arrêté, parce que les capitalistes se virent obligés de consentir au même intérêt que prenoit la banque. Lorsque les étrangers purent compter sur la nature des paiemens qu'ils auroient à faire, ils redemandèrent des productions dont ils se privoient à regret. Au grand étonnement de toutes les nations, le change remonta à l'avantage de la France.

C'étoit beaucoup, mais ce n'étoit pas tout le bien possible & nécessaire. Au mois de mars 1717, il fut arrêté que les billets de banque seroient reçus en paiement des impositions dans tous les bureaux, & qu'ils seroient ac-

quittés à vue & sans escompte par ceux qui étoient chargés du maniement des deniers publics. Par ce réglement important, on retenoit le produit des tributs dans les provinces, on épargnoit au prince & à la nation la voiture de l'argent, & les circuits aussi multipliés qu'inutiles, qu'il faisoit entre les mains de divers tréforiers. Cette opération, qui porta le crédit de la banque au plus haut période, ne fut pas moins utile au gouvernement. Ses recouvremens ne se firent pas seulement sans ces violences, qui, depuis si long-tems, décrioient l'administration & désespéroient les peuples; il vit encore dans ses revenus une augmentation continuelle & rapide, qui ne pouvoit pas manquer de changer un jour sa situation.

Le spectacle inespéré de tant d'avantages, fit regarder Law comme un génie juste, étendu, élevé, qui dédaignoit la fortune, qui aimoit la gloire, qui vouloit aller à la postérité par de grandes choses. La reconnoissance le jugeoit digne des monumens publics les plus honorables. Cet étranger hardi & entreprenant, profita d'une disposition si favorable des esprits, pour accélérer l'exé-

cution d'un projet qui l'occupoit depuis très-long-tems.

Il obtint au mois d'août 1717 la permission d'établir la compagnie d'Occident, dont les droits se bornèrent d'abord au commerce exclusif de la Louysiane, & des castors du Canada. Les privilèges, anciennement accordés pour le commerce d'Afrique, des Indes & de la Chine, se fondirent bientôt dans la nouvelle société. Son ambition étoit de rembourser les dettes de l'état. Pour la mettre en état de suivre un si grand projet, le gouvernement lui accorda la vente du tabac, les monnoies, les recettes & les fermes générales.

Afin d'accélérer la révolution, Law voulut, le 4 décembre 1718, que la banque qu'il avoit établie deux ans auparavant, & qui, ne confondant pas ses intérêts avec ceux de l'état, avoit été d'une si grande utilité, fût convertie en banque royale. Ses billets tinrent lieu de monnoie entre les particuliers, & on les reçut en paiement dans toutes les caisses royales.

Les premières opérations du nouveau système subjuguèrent toutes les imaginations. Les actions de la compagnie, achetées la plupart

plupart avec des billets d'état, & qui l'une dans l'autre ne coûtoient pas réellement cinq cens livres, valurent jusqu'à dix mille francs, payables en billets de banque. Le François, l'étranger, les gens les plus sensés vendoient leurs contrats, leurs terres, leurs bijoux, pour jouer un jeu si extraordinaire. L'or & l'argent tombèrent dans le plus grand aviliſſement. On ne vouloit que du papier.

Il n'étoit peut-être pas impoſſible que cet enthouſiaſme ſe ſoutînt aſſez long-tems pour être de quelque utilité, ſi les vues de Law avoient été ſuivies. Ce calculateur, malgré la hardieſſe de ſes principes, vouloit borner le nombre des actions, quoiqu'il ne pût être jamais forcé de les rembourſer: mais il étoit ſur-tout déterminé à ne pas répandre pour plus d'un milliard ou douze cens millions de billets de banque. On ſuppoſoit que c'étoit la maſſe du numéraire qui circuloit dans le royaume; & il ſe flattoit d'en attirer, par ſes opérations, une aſſez grande quantité dans les coffres du roi, pour pouvoir faire face à ceux qui voudroient changer en métaux leur papier-monnoie. Un plan, dont le ſuccès étoit

si peu vraisemblable, fut encore dérangé par la conduite du régent.

Ce prince avoit reçu de la nature une pénétration vive, une mémoire rare, un sens droit & juste. Il dut au travail une éloquence noble, un discernement exquis, le goût & la pratique des arts. A la guerre, il montra une valeur brillante, & dans les affaires une dextérité pleine de franchise. Son caractère & les circonstances le placèrent dans des situations délicates, où il acquit une grande connoissance des hommes & une expérience prématurée. L'espèce de disgrace où il vécut longtems, lui donna des mœurs sociales. Il étoit d'un accès facile. On n'avoit ni humeur, ni hauteur à craindre dans son commerce. Sa conversation étoit insinuante, & ses manières remplies de grace. Il eut de la bonté, ou du moins il en prenoit le masque.

Tant de qualités aimables, tant de qualités estimables ne produisirent pas les grands effets qu'on en pouvoit attendre. La foiblesse de Philippe rendit inutiles à la nation tous ces avantages. Jamais il ne put prendre sur lui de rien refuser à ses amis, à ses ennemis, à ses maîtresses, sur-tout à Dubois, le plus

corrompu, le plus corrupteur des hommes. Cette impuiſſance éclata ſinguliérement à l'époque du ſyſtême. Pour aſſouvir la cupidité de tous ceux qui avoient l'audace de ſe dire ou de ſe croire néceſſaires, il créa ſix cens vingt-quatre mille actions, dont la valeur s'éleva au-deſſus de ſix milliards, & en billets de banque pour la ſomme de 2,696,400,000 livres.

Une diſproportion ſi énorme entre le papier & l'argent, ſeroit peut-être tolérable chez un peuple libre où elle ſe ſeroit formée par degrés. Les citoyens accoutumés à regarder la nation comme un corps permanent & indépendant, l'acceptent d'autant plus volontiers pour caution, qu'ils ont rarement une connoiſſance exacte de ſes facultés, & qu'ils ont de ſa juſtice une idée favorable, fondée ordinairement ſur l'expérience. Avec ce préjugé, le crédit y eſt ſouvent porté au-delà des reſſources & des ſûretés. Il n'en eſt pas ainſi dans les monarchies abſolues, dans celles ſur-tout qui ont ſouvent violé leurs engagemens. Si dans un inſtant de vertige, on leur accorde une confiance aveugle, c'eſt toujours pour peu de tems. Leur inſol-

vabilité frappe bientôt les yeux les moins clair-voyans. La bonne-foi du monarque, l'hypothèque, les fonds : tout paroît imaginaire. Le créancier, revenu de son premier éblouissement, revendique son argent avec une impatience proportionnée à ses inquiétudes. L'histoire du système vient à l'appui de cette vérité.

Le desir d'écarter ceux qui, revenus les premiers de la folie générale, cherchoient à convertir leur papier en métaux, fit recourir à des expédiens, tels que les auroit proposés l'ennemi le plus acharné de l'opération. L'or fut proscrit dans le commerce. Il fut défendu à tous les citoyens de garder chez eux plus de cinq cens livres en espèces. Un édit annonça plusieurs diminutions successives dans les monnoies. Ces tyranniques moyens n'arrêtèrent pas seulement les demandes; ils réduisirent encore quelques hommes timides à la cruelle nécessité de porter à la banque de nouveaux fonds. Mais ce succès passager ne cachoit pas même l'abîme creusé si imprudemment.

Pour étayer un édifice qui crouloit de toutes parts, il fut arrêté que l'argent seroit

porté à 82 livres 10 sols le marc ; que le billet de banque seroit réduit à la moitié de sa valeur, & l'action à cinq neuvièmes. Ce rapprochement du papier & de l'argent étoit peut-être l'idée la moins déraisonnable qu'il fût possible de suivre dans la situation désespérée où étoient les affaires. Elle acheva cependant de tout confondre. La consternation fut universelle. Chacun pensa avoir perdu la moitié de son bien, & s'empressa de retirer le reste. Les caisses étoient vuides, & il se trouva que les agioteurs n'avoient embrassé que des chimères. Alors disparut Law, & avec lui l'espoir, aveuglément conçu, d'obtenir le rétablissement de la fortune publique par ses lumières. Tout tomba dans la confusion.

Il ne paroissoit pas possible de débrouiller le cahos. Pour y parvenir, on créa le 26 janvier 1721, un tribunal où les contrats de rente viagère & perpétuelle, les actions, les billets de banque, tous les papiers royaux, de quelque nature qu'ils fussent, devoient être déposés dans deux mois, & leur validité discutée ensuite.

On reconnut par cet examen, si célèbre

sous le nom de *visa*, qu'il avoit été livré à à la circulation pour 2,696,400,000 livres de billets de banque. Il en fut brûlé pour 707,327,460 livres qui ne furent pas admis à la liquidation. Les agioteurs furent condamnés à une restitution de 187,893,661 liv. D'autres opérations diminuèrent encore la dette nationale. La machine politique commença à marcher : mais ses mouvemens ne furent jamais faciles, ni même réguliers.

De quelque manière que fussent depuis administrées les finances du royaume, elles ne se trouvèrent jamais suffisantes pour les dépenses qu'on se permettoit. C'est une vérité fâcheuse dont nous avons la démonstration sous les yeux. Inutilement, on multiplioit les impôts : les besoins, les fantaisies, les déprédations augmentoient encore davantage ; & le fisc s'obéroit toujours. A la mort de Louis XV, le revenu public s'élevoit à 375,331,874 livres. Mais les engagemens, malgré cette foule de banqueroutes qu'on s'étoit permises, montoient à 190,858,531 livres. Il ne restoit donc de libre que 184,473,343 livres. Les dépenses de l'état exigeoient 210,000,000 livres. C'étoit par

conſéquent un vuide de 25,526,657 livres dans le tréſor de l'état.

La nation compte ſur un meilleur uſage du revenu public dans le nouveau règne. Ses eſpérances ont pour baſe l'amour de l'ordre, le dédain du faſte, l'eſprit de juſtice, ces autres vertus ſimples & modeſtes qui parurent ſe raſſembler autour du trône, lorſque Louis XVI y monta.

Jeune prince, toi qui as pu conſerver l'horreur du vice & de la diſſipation, au milieu de la cour la plus diſſolue, & ſous le plus inepte des inſtituteurs, daigne m'écouter avec indulgence; parce que je ſuis un homme de bien & un de tes meilleurs ſujets; parce que je n'ai aucune prétention à tes graces, & que, le matin & le ſoir, je lève des mains pures vers le ciel, pour le bonheur de l'eſpèce humaine & pour la proſpérité & la gloire de ton règne. La hardieſſe avec laquelle je te dirai des vérités que ton prédéceſſeur n'entendit jamais de la bouche de ſes flatteurs, & que tu n'entendras pas davantage de ceux qui t'entourent, eſt le plus grand éloge que je puiſſe faire de ton caractère.

Tu règnes sur le plus bel empire de l'univers. Malgré la décadence où il est tombé, il n'y a aucun endroit de la terre où les arts & les sciences se soutiennent avec autant de splendeur. Les nations voisines ont besoin de toi, & tu peux te passer d'elles. Si tes provinces jouissoient de la fécondité dont elles sont susceptibles ; si tes troupes, sans être beaucoup plus nombreuses, étoient aussi-bien disciplinées qu'elles peuvent l'être ; si tes revenus, sans s'accroître, étoient mieux administrés ; si l'esprit d'économie dirigeoit les dépenses de tes ministres & celles de ton palais ; si tes dettes étoient acquittées : quelle puissance seroit aussi formidable que la tienne ?

Dis-moi, quel est le monarque qui commande à des sujets aussi patiens, aussi fidèles, aussi affectionnés ? Est-il une nation plus franche, plus active, plus industrieuse ? L'Europe entière n'y a-t-elle pas pris cet esprit social qui distingue si heureusement notre âge des siècles qui l'ont précédé ? Les hommes d'état de tous les pays n'ont-ils pas jugé ton empire inépuisable ? Toi-même, tu connoîtras toute l'étendue de ses ressources, si tu te dis sans délai : Je suis jeune,

mais je veux le bien. La fermeté triomphe de tous les obſtacles. Qu'on me préſente un tableau fidèle de ma ſituation : quel qu'il ſoit, je n'en ſerai point effrayé. Tu as ordonné ; je vais obéir. Ah ! ſi, tandis que je parlerai, deux larmes s'échappent de tes yeux, nous ſommes ſauvés.

Lorſqu'un événement inattendu fit paſſer le ſceptre dans tes mains inexpérimentées, la marine françoiſe, un moment, un ſeul moment redoutable, avoit ceſſé d'exiſter. La foibleſſe, le déſordre & la corruption l'avoient replongée dans le néant, d'où elle étoit ſortie à l'époque la plus brillante de la monarchie. Elle n'avoit pu, ni défendre nos poſſeſſions éloignées, ni préſerver nos côtes de l'invaſion & du pillage. Sur toutes les plages du globe, nos navigateurs, nos commerçans étoient expoſés à des avanies ruineuſes, & à des humiliations cent fois plus intolérables.

Les forces & les tréſors de la nation avoient été prodigués pour des intérêts étrangers & peut-être oppoſés aux nôtres. Mais, qu'eſt-ce que l'or, qu'eſt-ce que le ſang en comparaiſon de l'honneur ! Nos armes, autrefois ſi

redoutées, n'inſpiroient plus aucun effroi. A peine nous accordoit-on du courage.

Nos envoyés, qui, ſi long-tems, allèrent moins négocier dans les autres cours, qu'y manifeſter les intentions, j'ai preſque dit les volontés de leur maître, nos envoyés étoient dédaignés. Les tranſactions les plus importantes y étoient conclues, ſans qu'on s'en fût expliqué avec eux. Des puiſſances alliées partageoient entre elles des empires à notre inſçu : à notre inſçu ! A-t-on jamais annoncé d'une manière plus outrageante & moins équivoque, le peu de poids dont on nous comptoit dans la balance générale des affaires politiques de l'Europe ? O ſplendeur, ô reſpect du nom François, qu'étois-tu devenu ?

Voilà, jeune ſouverain, ta poſition hors des limites de ton empire. Tu baiſſes les yeux, tu n'oſes la regarder. Au-dedans, elle n'eſt pas meilleure.

J'en atteſte cette continuité de banqueroutes exécutées d'année en année, de mois en mois, ſous le règne de tes prédéceſſeurs. C'eſt ainſi qu'on a conduit inſenſiblement à la dernière indigence, une multitude de

ſujets, à qui l'on n'eut d'autre reproche à faire que d'avoir indiſcrètement confié leur fortune à leurs ſouverains, & d'avoir ignoré la valeur de leur promeſſe ſacrée. On rougiroit de manquer à ſon ennemi, & les rois, les pères de la patrie, ne rougiſſent point de manquer auſſi cruellement, auſſi baſſement à leurs enfans! O proſtitution abominable de leurs ſermens! Encore ſi ces malheureuſes victimes pouvoient ſe conſoler par la néceſſité des circonſtances, par l'urgence toujours renaiſſante des beſoins publics: mais, c'eſt après des années d'une longue paix, que ces perfidies ont été conſenties, ſans qu'on en vît d'autre motif que le pillage des finances abandonnées à une foule de mains auſſi viles que rapaces. Vois-en la chaîne deſcendre du trône vers ſes premières marches, & de-là s'étendre vers les derniers confins de la ſociété. Vois ce qui arrive lorſque le monarque ſépare ſes intérêts des intérêts de ſes peuples.

Jette les yeux ſur la capitale de ton empire, & tu y trouveras deux claſſes de citoyens. Les uns, regorgeant de richeſſes, étalent un luxe qui indigne ceux qu'il ne

corrompt pas ; les autres, plongés dans l'indigence, l'accroiſſent encore par le maſque d'une aiſance qui leur manque : car telle eſt la puiſſance de l'or, lorſqu'il eſt devenu le dieu d'une nation, qu'il ſupplée à tout talent, qu'il remplace toute vertu, qu'il faut avoir des richeſſes ou faire croire qu'on en a. Au milieu de ce ramas d'hommes diſſolus, tu verras quelques citoyens laborieux, honnêtes, économes, induſtrieux, à demi-proſcrits par des loix vicieuſes que l'intolérance a dictées, éloignés de toutes les fonctions publiques, toujours prêts à s'expatrier, parce qu'il ne leur eſt pas permis de s'enraciner par des propriétés, dans un état où ils exiſtent ſans honneur civil & ſans ſécurité.

Fixe tes regards ſur les provinces où s'éteignent tous les genres d'induſtrie. Tu les verras ſuccombant ſous le fardeau des impoſitions & ſous les vexations auſſi variées que cruelles de la nuée des ſatellites du traitant.

Abaiſſe-les enſuite ſur les campagnes & conſidère d'un œil ſec, ſi tu le peux, celui qui nous enrichit condamné à mourir de miſère, l'infortuné laboureur auquel il reſte

à peine, des terres qu'il a cultivées, assez de paille pour couvrir sa chaumière & se faire un lit. Vois le concussionnaire protégé tourner auprès de sa pauvre demeure, pour trouver dans l'apparence de quelque amélioration à son triste sort le prétexte de redoubler ses extorsions. Vois des troupes d'hommes, qui n'ont rien, quitter dès l'aurore leur habitation & s'acheminer, eux, leurs femmes, leurs enfans, leurs bestiaux, sans salaire, sans nourriture, à la confection des routes, dont l'avantage n'est que pour ceux qui possèdent tout.

Je le vois. Ton ame sensible est accablée de douleur; & tu demandes, en soupirant, quel est le remède à tant de maux. On te le dira; tu te le diras à toi-même. Mais auparavant sache que le monarque qui n'a que des vertus pacifiques peut se faire aimer de ses sujets, mais qu'il n'y a que la force qui le fasse respecter de ses voisins; que les rois n'ont point de parens, & que les pactes de famille ne durent qu'autant que les contractans y trouvent leur intérêt; qu'il y a encore moins de fonds à faire sur ton alliance avec une maison artificieuse, qui exige rigou-

reuſement l'obſervation des traités faits avec elle, ſans jamais manquer de prétextes pour en éluder les conditions, lorſqu'elles traverſent ſon agrandiſſement ; qu'un roi, le ſeul homme qui ignore s'il a à ſes côtés un véritable ami, n'en a point hors de ſes états & ne doit compter que ſur lui-même ; qu'un empire ne peut pas plus ſubſiſter ſans mœurs & ſans vertu, qu'une famille particulière ; qu'il s'avance comme elle à ſa ruine par les diſſipations, & ne ſe peut relever comme elle que par l'économie ; que le faſte n'ajoute rien à la majeſté du trône ; qu'un de tes aïeux ne ſe montra jamais plus grand que lorſque accompagné de quelques gardes qui lui étoient inutiles, plus ſimplement vêtu qu'un de ſes ſujets, le dos appuyé contre un chêne, il écoutoit les plaintes & décidoit les différends ; & que ton état ſortira de l'abîme creuſé par tes aïeux, ſi tu te réſous à conformer ta conduite à celle d'un particulier riche, mais obéré, & cependant aſſez honnête pour vouloir ſatisfaire aux engagemens inconſidérés de ſes pères, & aſſez juſte pour s'indigner de tous les moyens tyranniques & les rejetter.

Demande-toi pendant le jour, pendant la nuit, au milieu du tumulte de ta cour, dans le silence de ton cabinet, lorsque tu méditeras, & quel est l'instant où tu ne dusses pas méditer sur le bonheur de vingt-deux millions d'hommes que tu chéris, qui t'aiment & qui pressent par leurs vœux le moment de t'adorer: demande-toi si ton intention est de perpétuer les profusions insensées de ton palais.

De garder cette multitude d'officiers grands & subalternes qui te dévorent.

D'éterniser le dispendieux entretien de tant de châteaux inutiles & les énormes salaires de ceux qui les gouvernent.

De doubler, tripler les dépenses de ta maison par des voyages non moins coûteux qu'inutiles.

De dissiper en fêtes scandaleuses la subsistance de ton peuple.

De permettre qu'on élève sous tes yeux des tables d'un jeu ruineux, source d'avilissement & de corruption.

D'épuiser ton trésor pour fournir au faste des tiens & leur continuer un état dont la magnificence soit l'émule de la tienne.

De souffrir que l'exemple d'un luxe perfide dérange la tête de nos femmes & fasse le désespoir de leurs époux.

De sacrifier chaque jour à la nourriture de tes chevaux des subsistances dont l'équivalent nourriroit plusieurs milliers de tes sujets qui meurent de faim & de misère.

D'accorder à des membres qui ne sont déja que trop gratifiés & à des militaires largement stipendiés pendant de longues années d'oisiveté, des sommes extraordinaires pour des opérations qui sont de leur devoir, & que dans tout autre gouvernement que le tien, ils exécuteroient à leurs dépens.

De persister dans l'infructueuse possession de domaines immenses qui ne te rendent rien, & dont l'aliénation, en acquittant une partie de ta dette, accroîtroit & ton revenu & la richesse de la nation. Celui à qui tout appartient comme souverain ne doit rien avoir comme particulier.

De te prêter à l'insatiable avidité de tes courtisans, & des courtisans de tes proches.

De permettre que les grands, les magistrats, tous les hommes puissans ou protégés de ton empire continuent d'écarter loin d'eux

le

le fardeau de l'impôt pour le faire retomber sur le peuple : espèce de concussion contre laquelle le gémissement des opprimés & les remontrances des hommes éclairés réclament inutilement & depuis si long-tems.

De confirmer dans un corps qui possède le quart des biens du royaume, le privilège absurde de s'imposer à sa discrétion, & par l'épithète de gratuits qu'il ne rougit pas de donner à ses subsides, de te signifier qu'il ne te doit rien ; qu'il n'en a pas moins droit à ta protection & à tous les avantages de la société, sans en acquitter aucune des charges, & que tu n'en as aucun à sa reconnoissance.

Lorsqu'à ces questions, tu auras fait toi-même les réponses justes & vraies que ton ame sensible & royale t'inspirera, agis en conséquence. Sois ferme. Ne te laisse ébranler par aucune de ces représentations que la duplicité & l'intérêt personnel imagineront pour t'arrêter, peut-être même pour t'inspirer de l'effroi ; & sois sûr d'être bientôt le plus honoré & le plus redoutable des potentats de la terre.

Oui, Louis XVI, tel est le sort qui t'attend ; & c'est dans laconfiance que tu l'obtiendras,

que je ſuis attaché à la vie. Il ne me reſte plus qu'un mot à te dire, mais il eſt important. C'eſt de regarder comme le plus dangereux des impoſteurs, comme l'ennemi le plus cruel de notre bonheur & de ta gloire, le flatteur impudent qui ne balancera pas à t'aſſoupir dans une tranquillité funeſte; ſoit en affoibliſſant à tes yeux la peinture affligeante de ta ſituation; ſoit en t'exagérant l'indécence, le danger, la difficulté de l'emploi des reſſources qui ſe préſenteront à ton eſprit.

Tu entendras murmurer autour de toi. *Cela ne ſe peut, & quand cela ſe pourroit, ce ſont des innovations.* Des innovations! Soit. Mais tant de découvertes dans les ſciences & dans les arts n'en ont-elles pas été? L'art de bien gouverner eſt-il donc le ſeul qu'on ne puiſſe perfectionner? L'aſſemblée des états d'une grande nation; le retour à la liberté primitive; l'exercice reſpectable des premiers actes de la juſtice naturelle, ſeroient-ce donc des innovations?

XIX. Situation de la compagnie des Indes, à la chûte du ſyſtême.

A la chûte du ſyſtême, le gouvernement abandonna à la compagnie des Indes le monopole du tabac, en paiement des quatre-vingt-dix millions qu'elle lui avoit prêtés;

il lui accorda le privilège exclusif de toutes les loteries du royaume; il lui permit de convertir en rentes viagères ou tontines une partie de ses actions. Ce qui en resta ne passa pas le nombre de cinquante six mille qui furent réduites par des événemens postérieurs à cinquante mille deux cens soixante-huit quatre dixièmes. Malheureusement cette société conserva les privilèges des différentes compagnies dont elle étoit formée; & cette prérogative ne servit pas à lui donner de la puissance & de la sagesse. Elle gêna la traite des nègres; elle arrêta les progrès des colonies à sucre. La plupart de ses privilèges ne firent qu'autoriser des monopoles odieux. Les pays les plus fertiles de la terre ne furent entre ses mains ni peuplés, ni cultivés. L'esprit de finance qui rétrécit les vues, comme l'esprit de commerce les étend, s'empara de la compagnie, & ne la quitta plus. Les directeurs ne songèrent qu'à tirer de l'argent des droits cédés en Amérique, en Afrique, en Asie, à la compagnie. Elle devint une société de fermiers, plutôt que de négocians. Si elle n'eût eu la probité de payer les dettes accumulées depuis un siècle par la nation dans l'Inde: si

elle n'eût eu la précaution de mettre Pondichery à l'abri de l'invasion en l'entourant de murs, on se trouveroit réduit à l'impossibilité de louer aucune partie de son administration. Son commerce fut foible & précaire, jusqu'au moment où Orri fut chargé des finances du royaume.

XX. Succès éclatans de la compagnie. Quels sont ceux de ses agens qui les lui procurent.

Ce ministre, dont l'intégrité & le désintéressement formoient le caractère, gâtoit ses vertus par une rudesse qu'il justifioit d'une manière peu honorable pour sa nation. *Comment cela pourroit-il être autrement*, disoit-il un jour à un de ses amis qui lui reprochoit sa brutalité: *sur cent personnes que je vois par jour, cinquante me prennent pour un sot, & cinquante pour un fripon?* Il avoit un frère nommé Fulvy, dont les principes étoient moins austères, mais qui avoit plus de liant & de capacité. Il lui confia le soin de la compagnie, qui devoit prendre nécessairement de l'activité dans de telles mains.

Les deux frères, malgré les préjugés anciens & nouveaux; malgré l'horreur qu'on avoit pour un rejetton du système; malgré l'autorité de la Sorbonne, qui avoit déclaré le dividende des actions usuraire; malgré

l'aveuglement d'une nation assez crédule pour n'être pas révoltée d'une décision si absurde, réussirent à persuader au cardinal de Fleury qu'il convenoit de protéger efficacement la compagnie des Indes. Ils engagèrent même ce ministre, plus habile dans l'art de ménager les richesses que dans celui de les multiplier, à prodiguer les bienfaits du roi à cet établissement. Le soin d'en conduire le commerce & d'en augmenter les forces, fut ensuite confié à plusieurs sujets d'une capacité connue.

Dumas fut envoyé à Pondichery. Bientôt il obtint de la cour de Delhy la permission de battre monnoie; privilège qui valut quatre à cinq cens mille francs par an. Il se fit céder le territoire de Karical, qui donna une part considérable dans le commerce du Tanjaour. Quelque tems après, cent mille Marattes firent une invasion dans le Décan. Ils attaquèrent le nabab d'Arcate, qui fut vaincu & tué. Sa famille & plusieurs de ses sujets se réfugièrent à Pondichery. On les reçut avec les égards qui étoient dus à des alliés malheureux. Ragogi Bouffola, général du parti victorieux, demandoit qu'on les lui livrât. Il voulut même exiger douze cens mille livres,

en vertu d'un tribut auquel il prétendoit que les François s'étoient anciennement soumis.

Dumas répondit que tant que les Mogols avoient été les maîtres de ces contrées, ils avoient toujours traité les François avec la considération due à l'une des plus illustres nations du monde, & qu'elle se faisoit gloire de protéger à son tour ses bienfaiteurs; qu'il n'étoit pas dans le caractère de ce peuple magnanime d'abandonner une troupe de femmes, d'enfans, de malheureux sans défense, pour les voir égorger; que les fugitifs renfermés dans la ville étoient sous la protection de son roi, qui s'honoroit sur-tout de la qualité de protecteur des infortunés; que tout ce qu'il y avoit de François dans Pondichery perdroit volontiers la vie pour les défendre; qu'il lui en coûteroit la tête, si son souverain savoit qu'il eût seulement écouté la proposition d'une redevance. Il ajouta qu'il étoit disposé à défendre sa place jusqu'à la dernière extrémité, & que si la fortune lui étoit contraire, il s'en retourneroit en Europe sur ses vaisseaux. Que c'étoit à Ragogi à juger s'il lui convenoit d'exposer à une destruction entière une armée, dont le plus grand bon-

heur devoit être de s'emparer d'un monceau de ruines.

Les Indiens n'étoient pas accoutumés à entendre parler les François avec tant de dignité. Cette fierté jetta le général des Marattes dans l'incertitude. Des négociations habilement conduites le décidèrent à accorder la paix à Pondichery.

Tandis que Dumas donnoit des richeſſes & de la conſidération à la compagnie, le gouvernement envoya la Bourdonais à l'iſle de France.

Au tems de leurs premières navigations aux Indes, les Portugais avoient découvert entre le dix-neuvième & le vingtième degrés de latitude, trois iſles, qu'ils appellèrent Maſcarenhas, Cerné & Rodrigue. Ils n'y trouvèrent, ni hommes, ni quadrupèdes, & n'y formèrent aucun établiſſement. La plus occidentale de ces iſles, qu'ils avoient nommée Maſcarenhas, eut, vers l'an 1660, pour premiers habitans, ſept à huit François. Cinq ans après, vingt-deux de leurs concitoyens les joignirent. Le déſaſtre qui détruiſit la colonie de Madagaſcar, augmenta bientôt leur nombre. L'éducation des troupeaux fut

la première reſſource de ces aventuriers, tranſplantés ſous un nouveau ciel. Ils cultivèrent enſuite les grains de l'Europe, les fruits de l'Aſie & de l'Afrique, quelques végétaux propres à ce doux climat. La ſanté, l'aiſance, la liberté dont ils jouiſſoient, fixèrent ſur leur territoire pluſieurs des navigateurs qui alloient y demander des rafraîchiſſemens & des ſubſiſtances. La population étendit l'induſtrie. En 1718, la découverte de quelques cafiers ſauvages fit imaginer de tirer d'Arabie pluſieurs pieds de café qui multiplièrent très-heureuſement. La culture de cet arbre précieux, & tous les autres travaux pénibles, occupèrent les eſclaves qu'on tiroit des côtes d'Afrique ou de Madagaſcar. Alors l'iſle Maſcarenhas, qui avoit quitté ſon nom pour prendre celui de Bourbon, devint un objet important pour la compagnie. Malheureuſement la colonie n'avoit point de port.

Cet inconvénient tourna les yeux du miniſtère de Verſailles vers l'iſle de Cerné où les Portugais, ſuivant leur méthode, avoient jetté quelques quadrupèdes & des volailles pour les beſoins de ceux de leurs navires que les circonſtances détermineroient à y

relâcher. Les Hollandois, qui s'y établirent depuis, l'abandonnèrent en 1712, pour ne pas trop multiplier leurs poſſeſſions. Elle étoit déſerte, lorſque les François y abordèrent en 1720, & changèrent ſon nom de Maurice en celui d'iſle de France qu'elle porte encore.

Ses premiers colons vinrent de Bourbon. On les oublia pendant quinze ans. Ils ne formèrent, pour ainſi dire, qu'un corps-de-garde, chargé d'arborer un pavillon qui apprît aux nations que cette iſle avoit un maître. La compagnie, long-tems incertaine, ſe décida enfin à la conſerver; & la Bourdonais fut chargé, en 1735, de la rendre utile.

Cet homme, depuis ſi célèbre, étoit né à Saint-Malo. A dix ans il s'étoit embarqué. Aucune conſidération n'avoit interrompu ſes voyages, & dans preſque tous il avoit fait des choſes remarquables. Les Arabes & les Portugais, prêts à s'égorger à Moka, s'étoient rapprochés par ſa médiation. Sa valeur éclata dans la guerre de Mahé. Il étoit le premier des François qui eût imaginé d'armer dans les mers des Indes. On le connoiſſoit également propre à conſtruire des vaiſſeaux, à

les conduire & à les défendre. Ses projets portoient l'empreinte du génie ; & l'esprit de détail qu'il avoit supérieurement, ne rétrécissoit pas ses vues. Les difficultés n'étonnoient jamais son ame ; & il avoit le rare talent d'élever à sa hauteur les hommes soumis à ses ordres. Ses ennemis lui reprochèrent une passion démesurée pour les richesses ; & il faut convenir, qu'il n'étoit pas délicat sur le choix des moyens qui pouvoient lui en procurer.

Dès que la Bourdonais fut arrivé à l'isle de France, il chercha à la connoître. Son heureuse pénétration, son infatigable activité, abrégèrent le travail. Dans peu on le vit occupé à inspirer de l'émulation aux premiers colons de l'isle, entiérement découragés par l'abandon où on les avoit laissés, à assujettir à un ordre rigoureux les brigands récemment arrivés de la métropole. Il fit cultiver le riz & le bled, pour la nourriture des Européens. Le manioc, qu'il avoit porté du Brésil, fut destiné à la subsistance des esclaves. Madagascar devoit lui fournir la viande nécessaire à la consommation journalière des navigateurs & des habitans, jusqu'à ce que les troupeaux

qu'il en avoit tirés, fussent assez multipliés, pour remplacer ces secours étrangers. Un poste qu'il avoit placé à la petite isle de Rodrigue, ne le laissoit pas manquer de tortues pour les malades. Bientôt les vaisseaux qui alloient aux Indes, trouvèrent les rafraîchissemens, les commodités nécessaires après une longue navigation. Trois navires, dont l'un étoit de cinq cens tonneaux, sortirent des arsenaux qu'il avoit élevés. Si le fondateur n'eut pas la consolation de porter la colonie au degré de prospérité dont elle étoit susceptible, il eut du moins la gloire d'avoir découvert ce qu'elle pourroit devenir dans des mains habiles.

Cependant ces créations, quoique faites comme par magie, n'eurent pas l'approbation de ceux qu'elles intéressoient le plus. La Bourdonais fut réduit à se justifier. Un des directeurs lui demandoit un jour, comment il avoit si mal fait les affaires de la compagnie, & si bien les siennes. *C'est*, répondit-il, *que j'ai fait mes affaires selon mes lumières, & celles de la compagie d'après vos instructions.*

Par-tout les grands hommes ont fait plus que les grands corps. Les peuples & les so-

ciétés ne ſont que les inſtrumens des hommes de génie : ce ſont eux qui ont fondé des états, des colonies. L'Eſpagne, le Portugal, la Hollande & l'Angleterre, doivent leurs conquêtes ou leurs établiſſemens des Indes à des navigateurs, des guerriers, ou des légiſlateurs d'une ame ſupérieure. La France, ſurtout, eſt plus redevable de ſa gloire à quelques heureux particuliers, qu'à ſon gouvernement. Un de ces ſujets rares venoit d'établir la puiſſance des François ſur deux iſles importantes de l'Afrique ; un autre encore plus extraordinaire l'illuſtroit en Aſie, c'étoit Dupleix.

Il fut d'abord envoyé ſur les bords du Gange, où il avoit la direction de la colonie de Chandernagor. Cet établiſſement, quoique formé dans la région de l'univers la plus propre aux grandes entrepriſes de commerce, n'avoit fait que languir juſqu'au tems de ſon adminiſtration. La compagnie ne s'étoit pas trouvée en état d'y faire paſſer des fonds conſidérables ; & ſes agens tranſplantés dans l'Inde ſans un commencement de fortune, n'avoient pu profiter de la liberté qu'on leur laiſſoit d'avancer leurs affaires particulières.

L'activité du nouveau gouverneur, qui apportoit des richeſſes conſidérables acquiſes par dix ans d'heureux travaux, ſe communiqua à tous les eſprits. Dans un pays qui regorge d'argent, ils trouvèrent aiſément du crédit, lorſqu'ils commencèrent à s'en montrer dignes. Chandernagor devint bientôt un ſujet d'étonnement pour ſes voiſins, & de jalouſie pour ſes rivaux. Dupleix, qui avoit aſſocié à ſes vaſtes ſpéculations les autres François, s'ouvrit des ſources de commerce dans tout le Mogol, & juſque dans le Thibet. En arrivant il n'avoit pas trouvé une chaloupe, & il arma juſqu'à quinze bâtimens à la fois. Ces vaiſſeaux négocioient d'Inde en Inde. Il en expédioit pour la mer Rouge, pour le golfe Perſique, pour Surate, pour Goa, pour les Maldives, pour Manille, pour toutes les mers où il étoit poſſible de faire un commerce avantageux.

Il y avoit douze ans que Dupleix ſoutenoit l'honneur du nom François dans le Gange, qu'il étendoit la fortune publique & les fortunes particulières, lorſqu'en 1742 il fut appellé à Pondichery pour y prendre la direction générale des affaires de la compagnie dans

l'Inde. Elles étoient alors plus floriſſantes qu'elles ne l'avoient jamais été, qu'elles ne l'ont été depuis, puiſque les retours de cette année s'élevèrent à vingt-quatre millions. Si l'on eût continué à ſe bien conduire, ſi l'on eût voulu prendre plus de confiance en deux hommes tels que Dupleix & la Bourdonais, il eſt vraiſemblable qu'on auroit acquis une puiſſance qui eût été difficilement détruite.

La Bourdonais prévoyoit alors une rupture entre l'Angleterre & la France; & il propoſa un projet qui devoit donner aux vaiſſeaux de ſa nation l'empire des mers de l'Aſie pendant toute la guerre. Convaincu que celle des deux nations qui ſeroit la première en armes dans l'Inde, auroit un avantage déciſif, il demanda une eſcadre qu'il conduiroit à l'iſle de France, où il attendroit le commencement des hoſtilités. Alors il devoit partir de cette iſle & aller croiſer dans le détroit de la Sonde, par lequel paſſent la plupart des vaiſſeaux qui vont à la Chine, & tous ceux qui en reviennent. Il y auroit intercepté les bâtimens Anglois, & ſauvé ceux de ſon pays. Il s'y ſeroit même emparé de la petite eſcadre que l'Angleterre envoya dans les mêmes parages;

& maître des mers de l'Inde, il y auroit ruiné tous les établiſſemens Anglois.

Le miniſtère approuva ce plan. On accorda à la Bourdonais cinq vaiſſeaux de guerre, & il mit à la voile.

A peine étoit-il parti, que les directeurs également bleſſés du myſtère qu'on leur avoit fait de la deſtination de l'eſcadre, de la dépenſe où elle les engageoit, des avantages qu'elle devoit procurer à un homme qu'ils ne trouvoient pas aſſez dépendant, renouvellèrent les cris qu'ils avoient déja pouſſés ſur l'inutilité de cet armement. Ils étoient ou paroiſſoient ſi perſuadés de la neutralité qui s'obſerveroit dans l'Inde entre les deux compagnies, qu'ils en convainquirent le miniſtère, dont la foibleſſe n'étoit plus encouragée, ni l'inexpérience éclairée depuis l'éloignement de la Bourdonais.

La cour de Verſailles ne vit pas qu'une puiſſance qui a pour baſe principale le commerce, ne pouvoit pas renoncer ſérieuſement à combattre ſur l'Océan Indien; & que ſi elle faiſoit ou écoutoit des propoſitions de neutralité, ce ne pouvoit être que dans la vue de gagner du tems. Elle ne vit pas que quand

la convention auroit été faite de bonne-foi de part & d'autre, mille inconvéniens qu'il n'étoit pas poſſible de prévoir, devoient déranger une harmonie dont les accords étoient ſi fragiles. Elle ne vit pas que l'objet qu'on ſe propoſoit ne pouvoit jamais être qu'imparfaitement rempli, parce que la marine guerrière des deux nations n'étant pas liée par les traités des compagnies, attaqueroit dans les mers d'Europe les navires de ces ſociétés. Elle ne vit pas que dans les colonies même, les deux parties feroient des préparatifs pour n'être pas ſurpriſes; que ces précautions mèneroient à une défiance réciproque, & la défiance à une rupture ouverte. Elle ne vit rien de tout cela, & l'eſcadre fut rappellée. Les hoſtilités commencèrent, & la priſe de preſque tous les bâtimens François qui naviguoient dans l'Inde, fit voir trop tard quelle avoit été la politique la plus judicieuſe.

La Bourdonais fut touché des fautes qui cauſoient le malheur de l'état, comme s'il les eût faites lui-même, & il ne ſongea qu'à les réparer. Sans magaſins, ſans vivres, ſans argent, il parvint par ſes ſoins & par ſa conſtance, à former une eſcadre, compoſée d'un vaiſſeau

vaisseau de soixante canons, & de cinq navires marchands armés en guerre. Il osa attaquer l'escadre Angloise; il la battit, la poursuivit, la força de quitter la côte de Coromandel, & alla assiéger & prendre Madras, la première des colonies Angloises. Le vainqueur se disposoit à de nouvelles expéditions. Elles étoient sûres & faciles: mais il se vit contrarié avec un acharnement qui coûta la perte de neuf millions cinquante-sept mille livres, stipulées pour le rachat de la ville conquise, sans compter les succès qui devoient suivre cet événement.

La compagnie étoit alors gouvernée par deux commissaires du roi, brouillés irréconciliablement. Les directeurs, les subalternes avoient pris parti dans cette querelle, suivant leurs inclinations ou leurs intérêts. Les deux factions étoient extrêmement aigries l'une contre l'autre. Celle qui avoit fait ôter à la Bourdonais son escadre, ne voyoit pas sans chagrin qu'il eût trouvé des ressources dans son génie, pour rendre inutiles les coups qu'on lui avoit portés. On a des raisons pour croire qu'elle le poursuivit dans l'Inde, & qu'elle versa le poison de la jalousie dans

l'ame de Dupleix. Deux hommes faits pour s'eſtimer, pour s'aimer, pour illuſtrer le nom François, pour aller peut-être enſemble à la poſtérité, devinrent les vils inſtrumens d'une haîne qui leur étoit étrangère. Dupleix traverſa la Bourdonais, & lui fit perdre un tems précieux. Celui-ci, après avoir reſté trop tard ſur la côte de Coromandel, à attendre les ſecours qu'on avoit différés ſans néceſſité, vit ſon eſcadre ruinée par un coup de vent. La diviſion ſe mit dans ſes équipages. Tant de malheurs cauſés par les intrigues de Dupleix, forcèrent la Bourdonais à repaſſer en Europe, où un cachot affreux fut la récompenſe de ſes glorieux travaux, & le tombeau des eſpérances que la nation avoit fondées ſur ſes grands talens. Les Anglois délivrés dans l'Inde de cet ennemi redoutable, & fortifiés par de puiſſans ſecours, ſe virent en état d'attaquer à leur tour les François. Ils mirent le ſiège devant Pondichery.

Dupleix ſut réparer alors les torts qu'il avoit eus. Il défendit ſa place avec beaucoup de vigueur & d'intelligence; & après quarante-deux jours de tranchée ouverte, les Anglois furent obligés de ſe retirer. Bientôt

la nouvelle de la paix arriva, & les hostilités cessèrent entre les compagnies des deux nations.

La prise de Madras, le combat naval de la Bourdonais & la levée du siège de Pondichery, donnèrent aux nations de l'Inde le plus grand respect pour les François. Ils furent pour ces régions, le premier peuple de l'Europe, la puissance principale.

Dupleix voulut faire usage de cette disposition des esprits. Il s'occupa du soin de procurer à sa nation des avantages solides & considérables. Pour juger sainement de ses projets, il faut avoir sous les yeux un tableau de la situation où étoit alors l'Indostan.

XXI. Tableau de l'Indostan.

Cette belle & riche contrée tenta, si l'on veut s'en rapporter à des traditions incertaines, l'avidité des premiers conquérans du monde. Mais soit que Bacchus, Hercule, Sésostris, Darius, aient ou n'aient pas parcouru les armes à la main cette grande partie du globe; il est certain qu'elle fut pour les premiers Grecs, un champ inépuisable de fictions & de merveilles. Ces chimères enchantoient tellement un peuple toujours crédule, parce qu'il fut toujours dominé par son imagina-

tion, qu'on ne s'en désabusa pas, même dans les siècles les plus éclairés de la république.

En réduisant les choses à la vérité, l'on trouvera qu'un air pur, des alimens sains, une grande frugalité, avoient de bonne-heure prodigieusement multiplié les hommes dans l'Indostan. Ils connurent les loix, la police, les arts, lorsque le reste de la terre étoit déserte ou sauvage. Des institutions sages & heureuses préservèrent de la corruption ces peuples, qui paroissoient n'avoir qu'à jouir des bienfaits du sol & du climat. Si, de tems en tems, les bonnes mœurs s'altéroient dans quelques cours, les trônes étoient aussi-tôt renversés; & lorsqu'Alexandre se montra dans ces régions, il y restoit fort peu de rois; il y avoit beaucoup de villes libres.

Un pays, partagé en une infinité de petits états, populaires ou asservis, ne pouvoit pas opposer un front bien redoutable au héros de la Macédoine. Aussi ses progrès furent-ils rapides. Il auroit tout asservi, si la mort ne l'eût surpris au milieu de ses triomphes.

En suivant le conquérant dans ses expéditions, l'Indien Sandrocotus avoit appris la guerre. Cet homme, auquel ses talens te-

noient lieu de droits & de naiſſance, raſſembla une armée nombreuſe, & chaſſa les Macédoniens des provinces qu'ils avoient envahies. Libérateur de ſa patrie, il s'en rendit le maître, & réunit ſous ſes loix l'Indoſtan entier. On ignore quelle fut la durée de ſon règne, quelle fut la durée de l'empire qu'il avoit fondé.

Au commencement du huitième ſiècle, les Arabes ſe répandirent aux Indes, comme dans pluſieurs autres contrées de l'univers. Ils ſoumirent à leur domination quelques iſles. Mais contens de négocier paiſiblement dans le continent, ils n'y formèrent que peu d'établiſſemens.

Trois ſiècles après, des barbares de leur religion, ſortis du Khoraſſan & conduits par Mahmoud, attaquent l'Inde par le Nord, & pouſſent leurs brigandages juſqu'au Guzurate. Ils emportent de ces opulentes contrées, d'immenſes dépouilles, qu'ils vont enfouir dans leurs incultes & miſérables déſerts.

Le ſouvenir de ces calamités n'étoit pas encore effacé lorſque Gengiskan, qui, avec ſes Tartares, avoit ſubjugué la plus grande partie de l'Aſie, porta, vers l'an douze

cens, ſes armes victorieuſes ſur les rives occidentales de l'Indus. On ignore quelle part ce conquérant & ſes deſcendans prirent aux affaires de l'Indoſtan. Il eſt vraiſemblable qu'elles ne les occupèrent pas beaucoup; puiſqu'on voit, peu de tems après, les Patanes régner dans ce beau pays.

C'étoient des hommes agreſtes & féroces qui ſortis, par bandes, des montagnes du Kandahar, ſe répandirent dans les plus belles provinces de l'Indoſtan, & y formèrent ſucceſſivement pluſieurs dominations indépendantes les unes des autres.

Les Indiens avoient eu à peine le tems de ſe façonner à ce nouveau joug, qu'il leur fallut encore changer de maître. Tamerlan, ſorti de la grande Tartarie, & déja célèbre par ſes cruautés & par ſes victoires, ſe montre à la fin du quatorzième ſiècle au Nord de l'Indoſtan, avec une armée aguerrie, triomphante & infatigable. Il s'aſſure lui-même des provinces ſeptentrionales, & abandonne à ſes lieutenans le pillage des terres méridionales. On le croyoit déterminé à ſubjuguer l'Inde entière, lorſque tout-à-coup il tourna ſes armes contre Bajazet, le vainquit,

le détrôna, & se trouva, par la réunion de toutes ses conquêtes, le maître de l'espace immense qui s'étend depuis la délicieuse Smirne jusqu'aux bords fortunés du Gange. Des guerres sanglantes suivirent sa mort. Ses riches dépouilles échappèrent à sa postérité. Babar, sixième descendant d'un de ses enfans, conserva seul son nom.

Ce jeune prince, élevé dans la mollesse, régnoit à Samarcande, où son aïeul avoit fini ses jours. Les Tartares Usbecks le précipitèrent du trône, & le forcèrent de se réfugier dans le Cabulistan. Ranguildas, gouverneur de la province, l'accueillit & lui donna une armée.

« Ce n'est pas du côté du Nord où t'appelleroit la vengeance, que tu dois porter » tes pas, lui dit cet homme sage. Des soldats amollis par les délices des Indes, n'attaqueroient pas sans témérité des guerriers » célèbres par leur courage & par leurs victoires. Le ciel t'a conduit sur les rives de » l'Indus, pour placer sur ta tête une des » plus riches couronnes de l'univers. Jette » les yeux sur l'Indostan. Cet empire, déchiré par les guerres continuelles des In-

» diens & des Patanes, attend un maître.
» C'eſt dans ces délicieuſes régions qu'il faut
» former une nouvelle monarchie, & te
» couvrir d'une gloire égale à celle du redou-
» table Tamerlan ».

Un conſeil ſi judicieux fit ſur l'eſprit de Babar une forte impreſſion. On traça ſans perdre de tems un plan d'uſurpation, qui fut ſuivi avec beaucoup de vivacité & d'intelligence. Le ſuccès le couronna. Les provinces ſeptentrionales, Delhy même, ſe ſoumirent après quelque réſiſtance. Un monarque fugitif eut l'honneur de fonder la puiſſance des Tartares Mogols, qui exiſte encore.

La conſervation de la conquête exigeoit un gouvernement. Celui que Babar trouva établi dans l'Inde, étoit un deſpotiſme purement civil, tempéré par les uſages, par les formes, par l'opinion; en un mot, abſolument conforme au caractère de douceur que ces peuples doivent à l'influence du climat, & à l'influence plus puiſſante encore des opinions religieuſes. A cette conſtitution paiſible, Babar fit ſuccéder un deſpotiſme violent & militaire, tel qu'on devoit l'attendre d'une nation conquérante & barbare.

Si l'on peut s'en rapporter à l'autorité d'un des hommes le plus profondément versés dans les traditions de l'Inde, Ranguildas fut longtems le témoin de la puissance du nouveau souverain. Il s'applaudissoit de son ouvrage. Le souvenir de ce qu'il avoit fait pour placer sur le trône le fils de son maître, rempliſſoit son ame d'une satisfaction vraie & sans trouble. Un jour qu'il faisoit sa prière dans le temple, il entendit à côté de lui un Banian qui s'écrioit : « ô Dieu ! tu vois les malheurs de » mes frères. Nous sommes la proie d'un » jeune homme qui nous regarde comme » un bien qu'il peut dissiper & consumer à son » gré. Parmi les nombreux enfans qui t'im- » plorent dans ces vastes contrées, un seul » les opprime tous : venge-nous du tyran ; » venges-nous des traîtres qui l'ont porté sur » le trône, sans examiner s'il étoit juste ».

Ranguildas étonné, s'approcha du Banian, & lui dit : « ô toi qui maudis ma vieilleſſe, » écoute. Si je suis coupable, c'est ma con- » science qui m'a trompé. Lorsque j'ai rendu » l'héritage au fils de mon souverain, lorsque » j'ai exposé ma fortune & ma vie pour » établir son pouvoir, Dieu m'est témoin

» que j'ai cru me conformer à ſes ſages dé-
» crets ; & qu'au moment où j'ai entendu ta
» prière, je béniſſois encore le ciel de m'a-
» voir accordé les deux plus grands biens
» des derniers jours, le repos & la gloire.

» La gloire, dit le Banian ? Apprenez,
» Ranguildas, qu'elle n'appartient qu'à la
» vertu, & non à des actions qui ſont écla-
» tantes ſans être utiles aux hommes. Eh !
» quel bien avez-vous fait à l'Indoſtan, quand
» vous avez couronné le deſcendant d'un
» uſurpateur ! Aviez-vous examiné s'il feroit
» le bien, s'il auroit la volonté & le courage
» d'être juſte ? Vous lui avez, dites-vous,
» rendu l'héritage de ſes pères, comme ſi
« les hommes pouvoient être légués & poſ-
» ſédés, ainſi que des terres & des trou-
» peaux. Ne prétendez pas à la gloire, ô
» Ranguildas ! ou ſi vous voulez de la recon-
» noiſſance, allez la chercher dans le cœur
» de Babar ; il vous la doit. Vous l'avez
» achetée aſſez cher par le bonheur de tout
» un peuple ».

Cependant, en appeſantiſſant le deſpo-
tiſme, Babar avoit voulu l'enchaîner lui-
même, & donner à ſes inſtitutions une telle

force, que ſes ſucceſſeurs, quoique abſolus, fuſſent obligés d'être juſtes. Le prince devoit être le juge du peuple & l'arbitre de l'état. Mais ſon tribunal & ſon conſeil étoient dans la place publique. L'injuſtice & la tyrannie aiment à ſe renfermer dans l'ombre ; elles ſe cachent à ceux qu'elles oppriment. Mais quand le monarque ne veut agir que ſous les yeux de ſes ſujets, c'eſt qu'il n'a que du bien à leur faire. Inſulter en face à des hommes raſſemblés, eſt une injure dont les tyrans même peuvent rougir.

Le principal appui de l'autorité, étoit un corps de quatre mille hommes, qui s'appelloient les premiers eſclaves du prince. C'eſt dans ce corps que l'on choiſiſſoit les Omrahs, c'eſt-à-dire, ceux qui entroient dans les conſeils de l'empereur, & à qui il donnoit des terres honorées de grands privilèges. Ces ſortes de fiefs étoient toujours amovibles, & le prince héritoit de ceux qu'il en avoit rendus poſſeſſeurs. C'eſt à cette condition qu'étoient données toutes les grandes places : tant il paroît de la nature du deſpotiſme, de n'enrichir des eſclaves que pour les dépouiller.

Les places d'Omrahs n'en étoient pas moins briguées. C'étoit l'objet de l'ambition de quiconque aſpiroit à l'adminiſtration d'une province. Pour prévenir les projets d'élévation & d'indépendance que pouvoient former ces commandans, on mettoit auprès d'eux des ſurveillans qui ne leur étoient ſoumis en rien, & qui étoient chargés d'examiner l'emploi qu'ils faiſoient des forces militaires, qu'on étoit obligé de leur confier pour tenir dans le reſpect les Indiens aſſujettis. Les places fortes étoient ſouvent entre les mains d'officiers qui ne rendoient compte qu'à la cour. Cette cour ſoupçonneuſe mandoit ſouvent ſon délégué, le retenoit ou le déplaçoit, ſelon les vues d'une politique changeante. Ces viciſſitudes étoient devenues ſi communes, qu'un nouveau gouverneur, ſortant de Delhy, reſta ſur ſon éléphant, le viſage tourné vers la ville, *pour voir*, diſoit-il, *arriver ſon ſucceſſeur.*

Cependant, la forme de l'adminiſtration n'étoit pas la même dans tout l'empire. Les Mogols avoient laiſſé pluſieurs princes Indiens en poſſeſſion de leurs ſouverainetés, & même avec pouvoir de les tranſmettre à leurs deſcendans. Ils gouvernoient ſelon les loix

du pays, quoique relevant d'un nabab nommé par la cour. On ne leur impoſoit qu'un tribut, & l'obligation de reſter ſoumis aux conditions accordées à leurs ancêtres, au tems de la conquête.

Il faut que la nation conquérante n'ait pas exercé de grands ravages, puiſqu'elle ne fait encore que le dixième de la population de l'Inde. Il y a cent millions d'Indiens ſur dix millions de Tartares. Les deux peuples ne ſe ſont point mêlangés. Les Indiens ſeuls ſont cultivateurs & ouvriers. Eux ſeuls rempliſſent les campagnes & les manufactures. Les Mahométans ſont dans la capitale, à la cour, dans les grandes villes, dans les camps & dans les armées.

Il paroît qu'à l'époque où les Mogols entrèrent dans l'Indoſtan, cette région n'étoit plus ce qu'elle avoit été. Les propriétés foncières qui, dans les tems reculés, avoient eu tant de ſtabilité dans les mains des particuliers, étoient devenues généralement la proie des dépoſitaires de l'autorité. Tous les champs étoient dans les mains des ſouverains Indiens ou Patanes; & l'on peut bien croire que des conquérans féroces, livrés à l'ignorance &

à la cupidité, consacrèrent cet abus, qui est le dernier excès du pouvoir arbitraire. La portion des terres de l'empire, que les nouveaux souverains s'attribuèrent, fut divisée en grands gouvernemens qu'on appella soubabies. Les soubas, chargés de l'administration militaire & civile, le furent aussi de la perception des revenus. Ils en confioient le soin aux nababs, qu'ils établirent dans l'étendue de leurs soubabies, & ceux-ci à des fermiers particuliers, qui furent chargés immédiatement de la culture des terres.

Au commencement de l'année, qui est fixé au mois de juin, les officiers du nabab convenoient avec leurs fermiers d'un prix de bail. Il se faisoit une espèce de contrat, appellé jamabandi, qui étoit déposé dans la chancellerie de la province; & ces fermiers alloient ensuite, chacun dans leur district, chercher des cultivateurs auxquels ils faisoient des avances assez considérables, pour les mettre en état d'ensemencer les terres. Après la récolte, les fermiers remettoient le produit de leur bail aux officiers du nabab. Le nabab le faisoit passer entre les mains du souba, & le souba le versoit dans les trésors de l'empereur. Les

baux étoient ordinairement portés à la moitié du produit des terres; l'autre moitié ſervoit à couvrir les frais de culture, à enrichir les fermiers, & à nourrir les cultivateurs. Indépendamment des grains, qui ſont les récoltes principales, les autres productions de la terre ſe trouvoient enveloppées dans le même ſyſtême. Le bétel, le ſel, le tabac, étoient autant d'objets de ferme.

Il y avoit auſſi quelques douanes, quelques droits ſur les marchés publics: mais aucune impoſition perſonnelle, aucune taxe ſur l'induſtrie. Il n'étoit pas venu dans la tête des deſpotes de demander quelque choſe à des hommes à qui on ne laiſſoit rien. Le tiſſerand, renfermé dans ſon aldée, travailloit ſans inquiétude, & diſpoſoit librement du fruit de ſon travail.

Cette facilité s'étendoit à toute eſpèce de mobilier. C'étoit véritablement la propriété des particuliers. Ils n'en devoient compte à perſonne. Ils pouvoient en diſpoſer de leur vivant; & après leur mort, il paſſoit à leurs deſcendans. Les maiſons des aldées, celles des villes, & les jardins toujours peu conſidérables, dont elles ſont ornées, formoient

encore un objet de propriété particulière. On en héritoit, & l'on pouvoit les vendre.

Dans le dernier cas, le vendeur & l'acheteur se rendoient devant le cothoal. Les conditions du marché étoient rédigées par écrit, & le cothoal appoſoit ſon ſceau au pied de l'acte, pour lui donner de l'authenticité.

La même formalité s'obſervoit à l'égard des eſclaves ; c'eſt-à-dire de ces hommes infortunés, qui, preſſés par la miſère, préféroient une ſervitude particulière qui les faiſoit ſubſiſter, à l'état d'une ſervitude générale, dans laquelle ils n'avoient aucun moyen de vivre. Ils ſe vendoient alors à prix d'argent, & l'acte de vente ſe paſſoit en préſence du cothoal, afin que la propriété du maître fût connue & inattaquable.

Le cothoal étoit une eſpèce d'officier public établi dans chaque aldée, pour y faire les fonctions de notaire. C'étoit devant lui que ſe paſſoit le petit nombre d'actes auxquels la nature d'un pareil gouvernement pouvoit donner lieu. Un autre officier, du nom générique de gémidard, prononçoit ſur les conteſtations qui s'élevoient entre particuliers. Ses jugemens étoient preſque toujours définitifs,

à moins qu'il ne s'agît de quelque objet important, & que la partie condamnée n'eût assez de fortune, pour aller acheter un jugement différent à la cour du nabab. Le gémidard étoit aussi chargé de la police. Il avoit le pouvoir d'infliger des peines légères : mais lorsqu'il s'agissoit de quelque crime capital, le jugement en étoit réservé au nabab, parce qu'à lui seul appartenoit le droit de prononcer la peine de mort.

Un tel gouvernement, qui n'étoit rien autre chose qu'un despotisme qui alloit en se subdivisant, depuis le trône jusqu'au dernier officier, ne pouvoit avoir d'autre ressort qu'une force coactive toujours en action. Aussi, dès que la saison des pluies étoit passée, le monarque quittoit sa capitale & se rendoit dans son camp. Les nababs, les rajas, les principaux officiers étoient appellés autour de lui ; & il parcouroit ainsi successivement les provinces de l'empire, dans un appareil de guerre, qui, pourtant, n'excluoit pas les ruses de la politique. Souvent on se servoit d'un grand, pour en opprimer un autre. Le raffinement le plus odieux du despotisme, est de diviser ses esclaves. Des délateurs, pu-

bliquement entretenus par le prince, fomentoient ces divisions & répandoient des alarmes continuelles. Ces espions étoient toujours choisis parmi les personnes du rang le plus distingué. La corruption est au comble, quand le pouvoir anoblit ce qui est vil.

Chaque année, le Mogol recommençoit les courses, plutôt en conquérant qu'en souverain, allant rendre la justice dans les provinces, comme on y va pour les piller, & maintenant son autorité par les voies & l'appareil de la force, qui font que le gouvernement despotique n'est qu'une continuation de la guerre. Cette manière de gouverner, quoique avec des formes légales, est bien dangereuse pour un despote. Tant que les peuples n'éprouvent ses injustices que par le canal des dépositaires de son autorité, ils se contentent de murmurer, en présumant que le souverain les ignore, & ne les souffriroit pas : mais lorsqu'il vient les consacrer par sa présence & par ses propres décisions, il perd la confiance. L'illusion cesse. C'étoit un dieu ; c'est un imbécille ou un méchant.

Cependant les empereurs Mogols ont joui long-tems de l'idée superstitieuse que la na-

tion s'étoit formée de leur caractère sacré. La magnificence extérieure qui en impose au peuple, plus que la justice, parce que les hommes ont une plus grande opinion de ce qui les accable que de ce qui les sert; la richesse fastueuse de la cour du prince, & la pompe qui l'environnoit dans ses voyages, nourrissoient dans l'esprit des peuples ces préjugés de l'ignorance servile qui tremble devant les idoles qu'elle a faites. Ce qu'on raconte du luxe des plus brillantes cours de l'univers, n'approche pas de l'ostentation du Mogol, lorsqu'il se montroit à ses sujets. Les éléphans, autrefois si terribles à la guerre, & qui n'y feroient plus que des masses incommodes depuis que l'on combat avec la foudre; ces colosses de l'Orient, inconnus à nos climats, donnent aux despotes de l'Asie un air de grandeur dont nous n'avons pas l'idée. Les peuples se prosternent devant le monarque élevé majestueusement sur un trône d'or, resplendissant de pierreries, porté par le superbe animal qui s'avance à pas lents, fier de présenter au respect de tant d'esclaves le maître d'un grand empire. C'est ainsi qu'en éblouissant les hommes ou en les effrayant,

les Mogols conservèrent, & même étendirent leurs conquêtes. Aurengzeb les acheva, en se rendant maître de toute la péninsule. Tout l'Indostan, si l'on excepte une petite langue de terre sur la côte de Malabar, se soumit à ce tyran superstitieux & barbare, teint du sang de son père, de ses frères & de ses neveux.

Ce despote exécrable avoit fait détester la puissance Mogole : mais il la soutint, & à sa mort elle tomba pour ne plus se relever. L'incertitude du droit de succession fut la première cause des troubles que l'on vit naître après lui, au commencement du dix-huitième siècle. Il n'y avoit qu'une seule loi généralement reconnue, celle qui ordonnoit que le trône ne sortiroit point de la famille de Tamerlan. D'ailleurs, chaque empereur pouvoit choisir son successeur, n'importe à quel degré de parenté. Ce droit indéfini étoit une source de discorde. De jeunes princes que leur naissance appelloit à régner, & qui se trouvoient souvent à la tête d'une province & d'une armée, soutenoient leurs prétentions les armes à la main, & ne respectoient guère les dispositions d'un despote qui n'étoit plus.

C'eſt ce qui arriva à la mort d'Aurengzeb. Sa magnifique dépouille fut enſanglantée. Dans ces convulſions du corps politique, les reſſorts qui contenoient une milice de douze cens mille hommes, ſe relâchèrent. Chaque nabab ne ſongea plus qu'à ſe rendre indépendant, à étendre les contributions qu'on levoit ſur le peuple, & à diminuer les tributs qu'on envoyoit au tréſor de l'empereur. Rien ne fut plus réglé par la loi, & tout fut conduit par le caprice ou troublé par la violence.

L'éducation des jeunes princes ne promettoit aucun remède à tant de maux. Abandonnés aux femmes juſqu'à l'âge de ſept ans, imbus pendant leur adoleſcence de quelques préceptes religieux, ils alloient enſuite conſommer dans la molle oiſiveté d'un ſerrail, ces années de jeuneſſe & d'activité qui doivent former l'homme & l'inſtruire dans la ſcience de la vie. On les amolliſſoit, pour n'avoir pas à les craindre. Les conſpirations des enfans contre leurs pères étoient fréquentes. Une politique ſoupçonneuſe affoibliſſoit le caractère de ces jeunes gens, afin qu'ils ne fuſſent pas capables d'un crime. De-là cette penſée atroce d'un poëte Oriental,

que *les pères, pendant la vie de leurs fils, donnent toute leur tendresse à leurs petits-fils, parce qu'ils aiment en eux les ennemis de leurs ennemis.*

Les Mogols n'avoient plus rien de ces mœurs fortes qu'ils avoient apportées de leurs montagnes. Ceux d'entre eux qui parvenoient à quelque place importante, ou à de grandes richesses, changeoient de domicile suivant les saisons. Dans ces retraites plus ou moins délicieuses, ils n'occupoient que des maisons bâties d'argille & de terre, mais dont l'intérieur respiroit toute la mollesse Asiatique, tout le faste des cours les plus corrompues. Par-tout où les hommes ne peuvent élever une fortune stable, ni la transmettre à leurs descendans, ils se hâtent de rassembler toutes leurs jouissances dans le seul moment dont ils soient sûrs. Ils épuisent au milieu des parfums & des femmes, & tous les plaisirs & tout leur être.

L'empire Mogol étoit dans cet état de foiblesse, lorsqu'il fut attaqué en 1738 par le fameux Nadercha, plus connu parmi nous sous le nom de Thamas Koulikan. Les innombrables milices de l'Inde se dispersèrent sans résistance devant cent mille Persans, comme

ces mêmes Perſans avoient été autrefois diſſipés devant trente mille Grecs inſtruits par Alexandre. Thamas entra victorieux dans Delhy, reçut les ſoumiſſions de Muhammet, permit à cet imbécille monarque de vivre & de régner, réunit à la Perſe les provinces qui étoient à ſa bienſéance, & ſe retira chargé d'un butin immenſe & des dépouilles de l'Indoſtan.

Muhammet, mépriſé par ſon vainqueur, le fut encore plus par ſes ſujets. Les grands ne voulurent plus relever du vaſſal d'un roi de Perſe. Les nababies devinrent indépendantes, & ne furent plus ſoumiſes qu'à un léger tribut. Inutilement l'empereur exigea qu'elles continuâſſent d'être amovibles. Chaque nabab employoit la force, pour rendre ſa place héréditaire, & le fer décidoit de tout. La guerre ſe faiſoit continuellement entre le maître & les ſujets, ſans être traitée de rébellion. Quiconque put payer un corps de troupes, prétendit à une ſouveraineté. La ſeule formalité qu'on obſervoit, c'étoit de contrefaire le ſeing de l'empereur dans un *firman* ou brevet d'inveſtiture. L'uſurpateur ſe le faiſoit apporter & le recevoit à genoux.

Cette comédie étoit néceſſaire pour en imposer au peuple, qui reſpectoit encore aſſez la famille de Tamerlan, pour vouloir que toute eſpèce d'autorité parût au moins émaner d'elle.

Ainſi, la diſcorde, l'ambition, & l'anarchie déſoloient cette belle contrée de l'Indoſtan. Les crimes étoient d'autant plus aiſés à cacher, que les grands de l'empire étoient accoutumés à n'écrire jamais qu'en termes équivoques, & n'employoient que des agens obſcurs qu'ils déſavouoient quand il le falloit. L'aſſaſſinat & le poiſon devinrent des forfaits communs qu'on enſeveliſſoit dans l'ombre de ces palais impénétrables remplis de ſatellites prêts à tout oſer au moindre ſignal de leur maître.

Les troupes étrangères appellées par les différens partis, mirent le comble au déſaſtre de ce malheureux pays. Elles en emportoient les richeſſes, ou forçoient les peuples à les enfouir. Ainſi diſparurent peu-à-peu ces tréſors amaſſés pendant tant de ſiècles. Le découragement devint général. La terre ne fut plus cultivée, & les manufactures languirent. Les peuples ne vouloient plus travailler pour

des étrangers déprédateurs ou pour des oppreſſeurs domeſtiques. La miſère & la famine ſe firent ſentir. Ces calamités qui, depuis dix ans, ravageoient les provinces de l'empire, alloient s'étendre juſqu'à la côte de Coromandel. Le ſage Nizam-Elmoulouk, ſouba du Décan, n'étoit plus. Sa prudence & ſes talens avoient fait fleurir la partie de l'Inde où il commandoit. Les négocians d'Europe craignirent que leur commerce ne tombât, lorſqu'il n'auroit plus cet abri. Contre ce danger, ils ne voyoient de reſſource que la propriété d'un terroir aſſez vaſte pour contenir un nombre de manufacturiers ſuffiſant pour former leurs cargaiſons.

XXII. Moyens employés par les François pour ſe procurer de grandes poſſeſſions dans l'Inde.

Dupleix fut le premier qui vit la poſſibilité de réaliſer ce ſouhait. La guerre avoit amené à Pondichery des troupes nombreuſes, avec leſquelles il eſpéra de ſe procurer par des conquêtes rapides, des avantages plus conſidérables que les nations rivales n'en avoient obtenus par une conduite ſuivie & réfléchie.

Depuis long-tems il étudioit le caractère des Mogols, leurs intrigues, leurs intérêts politiques. Il avoit acquis ſur ces objets des lumières, qui auroient pu étonner dans un

homme élevé à la cour de Delhy. Ces connoissances profondément combinées, l'avoient convaincu qu'il pouvoit se donner une influence principale dans les affaires de l'Indostan, peut-être en devenir l'arbitre. La trempe de son ame, qui le portoit à vouloir au-delà même de ce qu'il pouvoit, donnoit une nouvelle force à ses réflexions. Rien ne l'effrayoit dans le grand rôle qu'il se disposoit à jouer à six mille lieues de sa patrie. Inutilement voulut-on lui en faire craindre les dangers. Il n'étoit frappé que de l'avantage glorieux d'assurer à la France une domination nouvelle au milieu de l'Asie; de la mettre en état, par les revenus qui y seroient attachés, de couvrir les frais de commerce & les dépenses de souveraineté; de l'affranchir même du tribut que notre luxe paie à l'industrie des Indiens, en procurant au royaume des cargaisons riches & nombreuses, qui ne seroient achetées par aucune exportation d'argent, mais dont le fonds seroit fait par la surabondance des nouveaux revenus. Plein de ce grand projet, Dupleix saisit avec empressement la première occasion qui se présenta de l'exécuter; & bientôt il osa disposer de la

soubabie du Décan, de la nababie du Carnate, en faveur de deux hommes prêts à tous les sacrifices qu'il exigeroit.

La soubabie de Décan est une vice-royauté composée de plusieurs provinces qui formoient autrefois des états indépendans. Elle s'étend depuis le cap Comorin jusqu'au Gange. Celui qui occupe cette grande place, a inspection sur tous les princes Indiens, sur tous les gouverneurs Mogols qui sont dans l'étendue de sa juridiction; & c'est dans ses mains que sont déposées les contributions qui doivent enrichir le trésor public. Il peut obliger ses subalternes de le suivre dans toutes les expéditions militaires qu'il juge à propos de faire dans les contrées soumises à ses commandemens : mais sans un ordre formel du chef de l'empire, il ne lui est pas permis de les conduire sur un territoire étranger.

La soubabie de Décan étant devenue vacante en 1748, Dupleix, après une suite d'événemens & de révolutions, où la corruption des Mogols, la foiblesse des Indiens, l'audace des François, se firent également remarquer, en mit en possession au commencement de 1751, Salabetzingue, l'un des fils

du dernier vice-roi. Ce succès assuroit de grands avantages aux établissemens François répandus sur la côte de Coromandel : mais l'importance de Pondichery parut exiger des soins plus particuliers. Cette ville située dans le Carnate, a des rapports si suivis & si immédiats avec le nabab de cette riche contrée, qu'on crut nécessaire de procurer le gouvernement de la province à un homme, sur l'affection & la dépendance duquel on pût compter. Le choix tomba sur Chandasaeb, connu par ses intrigues, par ses malheurs, par ses faits de guerre, par un caractère ferme, & parent du dernier nabab.

Pour prix de leurs services, les François se firent céder un territoire immense. A la tête de leurs acquisitions, étoit l'isle de Scheringham, formée par deux branches du Caveri. Cette isle, longue & fertile, doit son nom & sa célébrité à une pagode, qui est fortifiée comme la plupart des grands édifices destinés au culte public. Le temple est entouré de sept enclos quarrés, éloignés les uns des autres de trois cens cinquante pieds, & formés par des murs qui ont une assez grande élévation, & une épaisseur propor-

tionnée. L'autel eſt au centre. Un ſeul monument de cette eſpèce avec ſes fortifications, & les myſtères & les richeſſes qu'il renferme, eſt plus propre à maintenir, à perpétuer une religion, que la multiplicité des temples & des prêtres diſperſés dans les villes, avec les ſacrifices, les cérémonies, les prières, les diſcours, qui par leur nombre, leur publicité, leur fréquente répétition, ſont expoſés au rebut des ſens fatigués, au mépris de la raiſon clair-voyante, à des profanations dangereuſes, ou à un oubli, à un abandon que le clergé redoute encore plus que des ſacrilèges. Les prêtres de l'Inde auſſi ſages que ceux de l'Égypte, ont la politique de ne laiſſer pénétrer aucun étranger dans la pagode de Scheringham. A travers les fables qui enveloppent l'hiſtoire de ce temple, il y a apparence qu'un philoſophe ſavant qui pourroit y être admis, trouveroit dans les emblêmes, la forme & la conſtruction de l'édifice, dans les pratiques ſuperſtitieuſes & les traditions particulières à cette enceinte ſacrée, des ſources d'inſtruction & des lumières ſur l'hiſtoire des ſiècles les plus reculés. Des pélerins de l'Indoſtan y viennent

chercher l'absolution de leurs péchés, & ne se présentent jamais sans une offrande proportionnée à leur fortune. Ces dons étoient encore si considérables au commencement du siècle, qu'ils faisoient subsister dans les douceurs d'une vie oisive & commode quarante mille personnes. Ces brames, malgré les gênes d'une assez grande subordination, étoient tellement satisfaits de leur situation, qu'ils quittoient rarement leur retraite, pour se précipiter dans les intrigues & la politique.

Indépendamment des autres avantages que Scheringham offroit aux François, ils y trouvoient une position qui devoit leur donner une grande influence dans les pays voisins, & un empire absolu sur le Tañjaour, qu'ils étoient les maîtres de priver quand ils le voudroient, des eaux nécessaires pour la culture de ses riz.

Karical & Pondichery virent augmenter chacune leur territoire, d'un espace de dix lieues & de quatre-vingts aldées. Si ces acquisitions n'étoient pas aussi considérables que celle de Scheringham pour l'influence dans les affaires générales, elles étoient bien plus avantageuses au commerce.

Mais c'étoit encore peu de choſe, au prix du territoire qu'on gagnoit au Nord. Il embraſſoit le Condavir, Mazulipatnam, l'iſle de Divy, & les quatre provinces de Moutafanagar, d'Elour, de Ragimendry, & de Chicakol. Des conceſſions de cette importance rendoient les François maîtres de la côte dans une étendue de ſix cens milles, & devoient leur donner des toiles ſupérieures à celles qui ſortent de l'Indoſtan. Il eſt vrai qu'ils ne devoient jouir des quatre provinces, qu'autant qu'ils entretiendroient au ſervice du ſouba le nombre des troupes dont on étoit convenu; mais cet engagement qui ne lioit que leur probité, ne les inquiétoit guère. Leur ambition dévoroit d'avance les tréſors accumulés dans ces vaſtes contrées depuis tant de ſiècles.

L'ambition des François & leurs projets de conquête, alloient bien plus loin encore. Ils ſe propoſoient de ſe faire céder la capitale des colonies Portugaiſes, & de s'emparer du triangle qui eſt entre Mazulipatnam, Goa, & le cap Comorin.

En attendant que le tems fût venu de réaliſer ces brillantes chimères, ils regardoient

les honneurs qu'on prodiguoit perſonnellement à Dupleix, comme le préſage des plus grandes proſpérités. On n'ignore pas que toute colonie étrangère eſt plus ou moins odieuſe aux indigènes ; qu'il eſt dans les principes d'une conduite judicieuſe, de chercher à diminuer cette averſion, & que le plus puiſſant moyen pour arriver à ce but, eſt d'adopter, autant qu'il eſt poſſible, les uſages du pays où l'on veut vivre. Cette maxime généralement vraie, l'eſt ſur-tout dans les contrées où l'on penſe peu, & par conſéquent aux Indes.

Le penchant que le chef des François avoit pour le faſte Aſiatique, l'affermiſſoit encore plus dans ces principes. Auſſi fut-il comblé de joie, lorſqu'il ſe vit revêtu de la dignité de nabab. Ce titre le rendoit l'égal de ceux dont on avoit été réduit juſqu'alors à briguer la protection, & lui donnoit une grande facilité pour préparer les révolutions qu'il jugeroit convenables aux grands intérêts qui lui étoient confiés. Il eſpéra encore davantage du gouvernement qu'il obtint de toutes les poſſeſſions Mogoles, dans un eſpace preſqu'auſſi étendu que la France entière. Tous

les

les revenus de ces riches contrées devoient être dépoſés dans ſes mains, ſans qu'il fût obligé d'en rendre compte qu'au ſouba même.

Quoique ces arrangemens faits par des marchands ne duſſent pas être agréables à la cour de Delhy, on craignit peu ſon reſſentiment. Privée des ſecours d'hommes & d'argent, que les ſoubas, les nababs, les rajas, ſes moindres prépoſés ſe permettoient de lui refuſer, elle ſe voyoit aſſaillie de tous les côtés.

Les Rajeputes, deſcendans de ces Indiens que combattit Alexandre, chaſſés de leurs terres par les Mogols, ſe ſont réfugiés dans des montagnes preſqu'inacceſſibles. Des troubles continuels les mettent hors d'état de former des projets de conquête: mais dans les momens de repos que leur laiſſent leurs diſſenſions, ils font des incurſions qui fatiguent un empire épuiſé.

Les Patanes ſont des ennemis encore plus redoutables. Chaſſés par les Mogols de la plupart des trônes de l'Indoſtan, ils ſe ſont réfugiés au pied du mont Imaüs, qui eſt une branche du Caucaſe. Ce ſéjour a ſinguliérement changé leurs mœurs, & leur a donné

une férocité de caractère qu'ils n'avoient pas ſous un ciel plus doux. La guerre eſt leur occupation la plus ordinaire. On les voit ſe ranger indifféremment ſous les étendards des princes Indiens ou Mahométans ; mais leur docilité n'égale pas leur valeur. De quelque crime qu'ils ſe ſoient rendus coupables, il eſt dangereux de les en punir, parce que l'eſprit de vengeance les porte à l'aſſaſſinat quand ils ſont foibles, & à la révolte, lorſque leur nombre peut les enhardir à des démarches audacieuſes. Depuis que la puiſſance dominante a perdu ſa force, la nation a ſecoué le joug. Ses généraux ont même, il y a peu d'années, pouſſé leurs ravages juſqu'à Delhy, qu'ils n'ont abandonné qu'après un affreux pillage.

Au nord de l'Indoſtan, eſt une nation, qui, quoique nouvelle, & même parce qu'elle eſt nouvelle, inſpire encore plus de terreur. Ces peuples, connus ſous le nom de Seiks, ont ſu ſe tirer des fers du deſpotiſme & de la ſuperſtition, quoiqu'entourés de nations eſclaves. On les dit ſectateurs d'un philoſophe du Thibet, qui leur donna des idées de liberté, & leur enſeigna le déiſme, ſans aucun

mêlange de ſuperſtition. Ils ſe firent connoître au commencement du ſiècle : mais alors ils étoient moins regardés comme une nation que comme une ſecte. Durant les calamités de l'empire Mogol, leur nombre s'accrut conſidérablement, par des apoſtats de toutes les religions qui vinrent ſe joindre à eux, & y chercher un aſyle contre les vexations & les fureurs de leurs tyrans. Pour être admis dans cette ſociété, il ſuffit de jurer une haîne implacable à la monarchie. Il paſſe pour conſtant, que dans un temple eſt un autel ſur lequel eſt placé le code de leur légiſlation, à côté duquel on voit un ſceptre & un poignard. Quatre vieillards ſont élus, pour conſulter dans l'occaſion la loi, unique ſouverain de cette république. Les Seiks poſſèdent actuellement toute la province de Punjal, la plus grande partie du Moultan & du Sinde, les deux rives de l'Indus depuis Cachemire juſqu'à Talta, & tout le pays du côté de Delhy, depuis Lahor juſqu'à Sirhind. Ils peuvent mettre ſur pied une armée de ſoixante mille bons chevaux.

Mais de tous les ennemis du Mogol, il n'y en a pas d'auſſi dangereux que les Marattes.

Ces peuples, devenus depuis quelque tems si célèbres, occupoient, autant que l'obscurité de leur origine & de leur histoire permet de le conjecturer, plusieurs provinces de l'Indostan, d'où la crainte ou les armes des Mogols les chassèrent. Ils se réfugièrent dans les montagnes qui s'étendent depuis Surate jusqu'à Goa, & y formèrent plusieurs peuplades, qui avec le temps se fondirent dans un seul état, dont Sattarah fut long-tems, & dont Ponah est maintenant la capitale. La plupart d'entre eux portèrent bientôt le vice & la licence à tous les excès qu'on doit attendre d'un peuple ignorant qui a secoué le joug des préjugés, sans mettre à leur place de bonnes loix & des lumières. Dégoûtés des occupations louables & paisibles, ils ne respirèrent que le brigandage. Cependant leurs rapines se bornoient à piller quelques villages, à détrousser quelques caravanes, lorsque le Coromandel pressé par Aurengzeb, les avertit de leurs forces, en implorant leur secours.

A cette époque on les vit sortir de leurs rochers, sur des chevaux petits & mal faits, mais robustes & accoutumés à une mauvaise nourriture, à des chemins impraticables, à

des fatigues exceſſives. Un turban, une ceinture, un manteau, c'étoit tout l'équipage du cavalier Maratte. Ses proviſions ſe réduiſoient à un petit ſac de riz, & à une bouteille de cuir remplie d'eau. Il n'avoit pour armes, qu'un ſabre d'une trempe excellente.

Malgré le ſecours de ces barbares, les princes Indiens furent forcés de ſubir le joug d'Aurengzeb : mais le conquérant laſſé de lutter ſans ceſſe contre des troupes irrégulières, qui portoient continuellement la deſtruction & le ravage dans les provinces nouvellement aſſervies, ſe détermina à un traité qui auroit été honteux, ſi la néceſſité, plus forte que les préjugés, les ſermens & les loix, ne l'avoit dicté. Il céda à perpétuité aux Marattes le droit de chotaye, ou la quatrième partie des revenus du Décan, ſoubabie formée de toutes les uſurpations qu'il avoit faites dans la péninſule.

Cette eſpèce de tribut fut réguliérement payé, tant que vécut Aurengzeb. Après ſa mort, on le donna, on le refuſa, ſuivant qu'on étoit, ou qu'on n'étoit pas en force. Le ſoin de le lever attira les Marattes en corps d'armée, juſque dans les lieux les plus éloi-

gnés de leurs montagnes. Leur audace s'eſt accrue dans l'anarchie de l'Indoſtan. Ils ont fait trembler l'empire ; ils en ont dépoſé les chefs ; ils ont étendu leurs frontières ; ils ont accordé leur appui au rajas, aux nababs, qui cherchoient à ſe rendre indépendans. Leur influence a été ſans bornes.

Tandis que la cour de Delhy luttoit avec déſavantage contre tant d'ennemis acharnés à ſa ruine, M. de Buſſy, qui avec un foible corps de François & une armée Indienne, avoit conduit Salabetzingue à Aurengabad, ſa capitale, s'occupoit avec ſuccès du ſoin de l'affermir ſur le trône où il l'avoit placé. L'imbécillité du prince, les conſpirations dont elle fut la cauſe, l'inquiétude des Marattes, les firmans qu'on avoit accordés à des rivaux, d'autres obſtacles traverſèrent ſes vues ſans y rien changer. Il fit régner le protégé des François plus paiſiblement que les circonſtances ne permettoient de l'eſpérer, & il le maintint dans une indépendance abſolue du chef de l'empire.

La ſituation de Chandaſaeb, nommé à la nababie du Carnate, n'étoit pas ſi heureuſe. Les Anglois, toujours oppoſés aux François,

lui avoient suscité un rival nommé Mamet-Alikan. Le nom de ces deux princes servit de voile aux deux nations, pour se faire une guerre vive. Elles combattoient pour la gloire, pour la richesse, pour servir les passions de leurs chefs, Dupleix & Saunders. La victoire passa souvent de l'un à l'autre camp. Les succès auroient été moins variés, si le gouverneur de Madras eût eu plus de troupes, ou le gouverneur de Pondichery de meilleurs officiers. Tout portoit à douter lequel de ces deux hommes, à qui la nature avoit donné le même caractère d'inflexibilité, finiroit par donner la loi; mais on étoit bien assuré qu'aucun ne la recevroit, tout le tems qu'il lui resteroit un soldat ou une roupie pour se soutenir. Cet épuisement même, malgré leurs efforts excessifs, paroissoit fort éloigné, parce qu'ils trouvoient l'un & l'autre dans leur haîne & dans leur génie, des ressources que les plus habiles ne soupçonnoient pas. Il étoit manifeste que les troubles ne cesseroient point dans le Carnate, à moins que la paix n'y arrivât d'Europe; & l'on pouvoit craindre que le feu concentré depuis six ans dans l'Inde, ne se communiquât au loin. Les

miniſtres de France & d'Angleterre diſſipèrent ce danger, en ordonnant aux deux compagnies de ſe rapprocher. Elles firent un traité conditionnel qui commença par ſuſpendre les hoſtilités dans les premiers jours de 1755, & qui devoit finir par établir entre elles une égalité entière de territoire, de force & de commerce à la côte de Coromandel & à celle d'Orixa. Cet arrangement n'avoit pas encore obtenu la ſanction des cours de Londres & de Verſailles, lorſque de plus grands intérêts rallumèrent le flambeau de la guerre entre les deux nations.

XXIII. Guerre entre les Anglois & les François. Les derniers perdent tous leurs établiſſemens.

La nouvelle de ce grand incendie, qui de l'Amérique Septentrionale ſe communiqua à tout l'univers, arriva aux Indes dans un tems où les Anglois avoient à ſoutenir contre le ſouba du Bengale une guerre très-embarraſſante. Si les François avoient été alors ce qu'ils étoient quelques années auparavant, ils auroient joint leurs intérêts aux intérêts des naturels du pays. Des vues étroites & une politique mal combinée, leur firent deſirer d'aſſurer par une convention formelle, une neutralité, qui dans les dernières diſſenſions, avoit eu lieu ſur les bords du Gange. Leur rival leur

fit eſpérer cet arrangement, tant qu'il eut beſoin de leur inaction. Mais auſſi-tôt que ſes ſuccès l'eurent mis en état de donner la loi, il attaqua Chandernagor. La priſe de cette place entraîna la ruine de tous les comptoirs qui lui étoient ſubordonnés; & elle mit les Anglois en état de faire paſſer des hommes, de l'argent, des vivres, des vaiſſeaux, à la côte de Coromandel, où les François venoient d'arriver avec des forces conſidérables de terre & de mer.

Ces forces deſtinées à couvrir les établiſſemens de leur nation, à détruire ceux de leur ennemi, étoient plus que ſuffiſantes pour ce double objet. Il s'agiſſoit ſeulement d'en faire un uſage raiſonnable, & l'on s'égara dès les premiers pas. La preuve en eſt ſenſible.

Avant le commencement des hoſtilités, la compagnie poſſédoit aux côtes d'Orixa & de Coromandel, Mazulipatnam avec cinq provinces; un grand arrondiſſement autour de Pondichery, qui n'avoit eu long-tems qu'une langue de ſable; un domaine à-peu-près égal, près de Karical; & enfin l'iſle de Scheringham. Ces poſſeſſions formoient quatre maſſes, trop éloignées les unes des autres pour s'étayer

mutuellement. On y voyoit l'empreinte de l'esprit un peu décousu, & de l'imagination souvent giganteſque de Dupleix, qui les avoit acquiſes.

Le vice de cette politique avoit pu être corrigé. Dupleix qui rachetoit ſes défauts par de grandes qualités, avoit amené les affaires au point de ſe faire offrir le gouvernement perpétuel du Carnate. C'étoit la province de l'empire Mogol la plus floriſſante. Des circonſtances ſingulières & heureuſes, lui avoient donné de ſuite trois nababs de la même famille, qui avoient fixé un œil également vigilant ſur la culture & ſur l'induſtrie. La félicité générale avoit été le fruit d'une conduite ſi douce & ſi généreuſe, & les revenus publics étoient montés à douze millions. On en auroit donné la ſixième partie à Salabetzingue, & le ſurplus ſeroit reſté à la compagnie.

Si le miniſtère & la direction, qui tour-à-tour vouloient & ne vouloient pas être une puiſſance dans l'Inde, avoient été capables d'une réſolution ferme & invariable, ils auroient pu ordonner à leur agent d'abandonner toutes les conquêtes éloignées, & de s'en

tenir à ce grand établiſſement. Seul il devoit donner aux François une exiſtence inébranlable, un état ſerré & contigu, une quantité prodigieuſe de marchandiſes, des vivres pour l'approviſionnement de leurs places fortes, des revenus ſuffiſans pour entretenir un corps de troupes, qui les eût mis en état de braver la jalouſie de leurs voiſins, & la haîne de leurs ennemis. Malheureuſement pour eux, la cour de Verſailles ordonna qu'on refuſât le Carnate, & les affaires reſtèrent ſur le pied où elles étoient avant cette propoſition.

La ſituation étoit délicate. Peut-être n'y avoit-il que Dupleix pui pût s'y ſoutenir, ou à ſon défaut, l'officier célèbre qui étoit entré le plus avant dans ſa confidence, & qui avoit eu le plus de part à ſes combinaiſons. On en jugea autrement. Dupleix avoit été rappellé. Le général qu'on chargea de la guerre de l'Inde, crut devoir renverſer un édifice qu'il ne falloit qu'étayer dans des tems de trouble; & il publia ſes idées avec un éclat qui ajoutoit beaucoup à l'imprudence de ſes réſolutions.

Cet homme, dont le caractère indomptable étoit preſque toujours en contradiction avec les circonſtances, n'avoit reçu de la nature

aucune des qualités propres au commandement. Dominé par une imagination ſombre, impétueuſe, irrégulière, ſes diſcours & ſes projets, ſes projets & ſes démarches formoient un contraſte continuel. Emporté, ſoupçonneux, jaloux, abſolu à l'excès, il inſpira une méfiance, un découragement univerſels; il excita des haînes qui ne ſont pas aſſoupies. Ses opérations militaires, ſon adminiſtration civile, ſes combinaiſons politiques: tout ſe reſſentit du déſordre de ſes idées.

L'évacuation de l'iſle de Scheringham, fut la principale cauſe des malheurs de la guerre de Tanjaour. On perdit Mazulipatnam & les provinces du Nord, pour avoir renoncé à l'alliance de Salabetzingue. Les petites puiſſances du Carnate ne reſpectant plus dans les François le caractère de leur ancien ami, le ſouba du Décan, achevèrent de tout perdre, en embraſſant d'autres intérêts.

D'un autre côté, l'eſcadre Françoiſe ſupérieure à celle des Anglois, l'avoit combattue trois fois, ſans avoir pu la vaincre; & elle avoit fini par la laiſſer la maîtreſſe de la mer. Cet abandon décida la perte de l'Inde. Pondichery, livré aux horreurs de la famine,

fut obligé de se rendre le 15 janvier 1761. Lally avoit corrigé la veille un projet de capitulation dressé par le conseil. Il avoit nommé des députés pour la porter au camp ennemi; & par une contradiction qui le peint, mais dont les suites ont été fatales, il chargea ces mêmes députés d'une lettre pour le général Anglois, auquel il marquoit, *qu'il ne vouloit point de capitulation, parce que les Anglois étoient gens à ne pas la tenir.*

En prenant possession de la place, le conquérant fit embarquer pour l'Europe, non-seulement les troupes qui l'avoient défendue, mais encore tous les François attachés au service de la compagnie. On poussa plus loin la vengeance. Pondichery fut détruit, & cette ville superbe ne fut plus qu'un monceau de ruine.

Ceux de ses habitans qu'on avoit transportés en France, y arrivèrent avec le désespoir d'avoir perdu leur fortune, & d'avoir vu, en s'éloignant du rivage, leurs maisons renversées. Ils remplirent Paris de leurs cris; ils dénoncèrent leur chef à l'indignation publique; ils le présentèrent au gouvernement comme l'auteur de tous les maux, comme la

cause unique de la perte d'une colonie florissante. Lally fut arrêté ; le parlement instruisit son procès. Il avoit été accusé de haute trahison & de concussion. La première de ces accusations fut reconnue absolument fausse ; la seconde resta sans preuves ; & cependant Lally fut condamné à perdre la tête.

Nous demanderons au nom de l'humanité, quel étoit son crime dans l'ordre des loix ? Le glaive redoutable de la justice n'a point été déposé dans les mains des magistrats, pour venger des haînes particulières, ni même pour suivre les mouvemens de l'indignation publique. C'est à la loi seule qu'il appartient de marquer les victimes ; & si les clameurs d'une multitude aveugle & passionnée pouvoient décider les juges à prononcer une peine capitale, l'innocence prendroit la place du crime, & il n'y auroit plus de sûreté pour le citoyen. Analysons l'arrêt sous ce point de vue.

Il déclare Lally convaincu *d'avoir trahi les intérêts du roi, de son état, & de la compagnie des Indes.* Qu'est-ce que trahir les intérêts ? Où est la loi qui ordonne la peine de mort, pour ce délit vague & indéfini ? Il n'en existe, il ne peut en exister aucune. La disgrace du

prince, le mépris de la nation, l'opprobre public, ſont les châtimens deſtinés à l'homme incapable ou inſenſé qui a mal ſervi l'état : mais la mort, & la mort ſur l'échafaud, pour la mériter, il faut des crimes d'un autre genre.

L'arrêt déclare encore Lally convaincu *de vexations, d'exactions, d'abus d'autorité.* Nous n'en doutons pas ; il en a commis ſans nombre. Il a employé des moyens violens pour ſe procurer des reſſources pécuniaires : mais cet argent a été verſé dans le tréſor public. Il a vexé, il a tourmenté des citoyens : mais il n'a point attenté à leur vie, il n'a point attenté à leur honneur. Il a fait dreſſer des gibets dans la place publique : mais il n'y a fait attacher perſonne.

Dans la vérité c'étoit un fou noir & dangereux ; un homme odieux & mépriſable ; un homme eſſentiellement incapable de commander aux autres. Mais ce n'étoit ni un concuſſionnaire, ni un traître ; & pour nous ſervir de l'expreſſion d'un philoſophe dont les vertus font honneur à l'humanité : *tout le monde avoit droit d'aſſommer Lally, excepté le bourreau.*

XXIV. Source des malheurs

Les diſgraces qu'éprouvoient les François en Aſie avoient été prévues par tous les obſer-

éprouvés par les François.

vateurs, qui réfléchissoient sur la corruption de cette nation. Ses mœurs avoient sur-tout dégénéré dans le climat voluptueux des Indes. Les guerres que Dupleix avoit faites dans l'intérieur des terres, avoient commencé un assez grand nombre de fortunes. Les dons que Salabetzingue prodigua à ceux qui le conduisirent triomphant dans sa capitale & l'affermirent sur le trône, les multiplièrent & les augmentèrent. Les officiers qui n'avoient pas partagé le péril, la gloire, les avantages de ces expéditions brillantes, cherchèrent à se consoler de leur malheur, en réduisant à la moitié le nombre des Cipayes qu'ils devoient avoir, & dont ils pouvoient facilement détourner la solde, parce qu'on leur en laissoit la manutention. Les commis à qui ces ressources étoient interdites, débitant les marchandises envoyées d'Europe, ne rendoient à la compagnie que la moindre partie d'un bénéfice qu'elle auroit dû avoir entier, & lui revendoient fort cher celles de l'Inde, qu'elle auroit dû recevoir de la première main. Ceux qui étoient chargés de l'administration de quelque possession, l'affermoient eux-mêmes sous des noms Indiens, ou la donnoient

donnoient à vil prix, parce qu'ils avoient reçu d'avance une gratification considérable; souvent même ils retenoient tout le revenu de ces possessions, en supposant des violences & des ravages qui avoient rendu impossible le recouvrement. Toutes les entreprises, de quelque nature qu'elles fussent, s'accordoient clandestinement : elles étoient la proie des employés qui avoient su se rendre redoutables, ou de ceux qui jouissoient de plus de faveur & de fortune. L'abus solemnel aux Indes de faire & de recevoir des présens à chaque traité, avoit multiplié les engagemens sans nécessité. Les navigateurs qui abordoient dans ces climats, éblouis des fortunes qu'ils voyoient quadrupler d'un voyage à l'autre, ne voulurent plus regarder les vaisseaux dont on leur confioit le commandement, que comme une voie de trafic & de richesse qui leur étoit ouverte. La corruption fut portée à son comble par les gens de qualité, avilis & ruinés, qui sur ce qu'ils voyoient, sur ce qu'ils entendoient dire, voulurent passer en Asie, dans l'espérance d'y rétablir leurs affaires ou d'y continuer avec impunité leurs déréglemens. La con-

duite personnelle des directeurs les mettoit dans la nécessité de fermer les yeux sur tous ces désordres. On leur reprochoit de ne voir dans leur place que le crédit, l'argent, le pouvoir qu'elle leur donnoit. On leur reprochoit de livrer les postes les plus importans à des parens sans mœurs, sans application, sans capacité. On leur reprochoit de multiplier sans cesse & sans mesure le nombre des facteurs, pour se ménager des protecteurs à la ville & à la cour. Enfin on leur reprochoit de fournir eux-mêmes ce qu'on auroit obtenu ailleurs à un prix plus modique, & de meilleure qualité. Soit que le gouvernement ignorât ces excès, soit qu'il n'eût pas le courage de les réprimer; il fut par son aveuglement, ou par sa foiblesse, complice en quelque sorte de la ruine des affaires de la nation dans l'Inde. On pourroit même sans injustice l'accuser d'en avoir été la cause principale, par les instrumens foibles ou infidèles qu'il employa pour diriger, pour défendre une colonie importante, qui n'avoit pas moins à craindre de sa corruption, que des flottes & des armées Angloises.

XXV. Mesures que

Le poids des malheurs qui accabloient la

compagnie dans l'Orient, étoit augmenté par la ſituation non moins fâcheuſe où elle ſe trouvoit en Europe. Il fallut tracer ce double tableau aux actionnaires. Cette vérité amena le déſeſpoir, & ce déſeſpoir enfanta cent ſyſtêmes, la plupart abſurdes. On paſſoit rapidement de l'un à l'autre, ſans qu'aucun pût fixer des eſprits pleins d'incertitude & de défiance. Des momens précieux ſe paſſoient en reproches & en invectives. L'aigreur nuiſoit aux délibérations. Perſonne ne pouvoit prévoir où tant de convulſions aboutiroient. Les orages ſe calment enfin, les cœurs s'ouvrent à l'eſpérance. La compagnie, que les ennemis de tout privilège excluſif deſiroient de voir abolie, & dont tant d'intérêts particuliers avoient juré la ruine, eſt maintenue; & ce qui étoit indiſpenſable, on la réforme.

l'on prend en France pour le rétabliſſement des affaires dans l'Inde.

Parmi les cauſes qui avoient précipité la compagnie dans l'abîme où elle ſe trouvoit, il y en avoit une regardée depuis long-tems comme la ſource de toutes les autres: c'étoit la dépendance, ou plutôt la ſervitude où le gouvernement tenoit ce grand corps depuis près d'un demi-ſiècle.

Dès 1723, la cour avoit elle-même choiſi

les directeurs. En 1730, un commissaire du roi fut introduit dans l'administration de la compagnie. Dès-lors, plus de liberté dans les délibérations; plus de relation entre les administrateurs & les propriétaires; aucun rapport immédiat entre les administrateurs & le gouvernement. Tout se dirigea par l'influence & suivant les vues de l'homme de la cour. Le mystère, ce voile dangereux d'une administration arbitraire, couvrit toutes les opérations; & ce ne fut qu'en 1744 qu'on assembla les actionnaires. Ils furent autorisés à nommer des syndics, & à faire tous les ans une assemblée générale : mais ils n'en furent pas mieux instruits de leurs affaires, ni plus maîtres de les diriger. Le prince continua à nommer les directeurs; & au lieu d'un commissaire qu'il avoit eu jusqu'alors dans la compagnie, il voulut en avoir deux.

Dès ce moment, il y eut deux partis. Chacun des commissaires forma des projets différens, adopta des protégés, chercha à faire prévaloir ses vues. De-là, les divisions, les intrigues, les délations, les haînes dont le foyer étoit à Paris, mais qui s'étendirent

jusqu'aux Indes, & qui y éclatèrent d'une manière si funeste pour la nation.

Le ministère frappé de tant d'abus, & fatigué de ces guerres interminables, y chercha un remède. Il crut l'avoir trouvé en nommant un troisième commissaire. Cet expédient ne fit qu'augmenter le mal. Le despotisme avoit régné lorsqu'il n'y en avoit qu'un; la division, lorsqu'il y en eut deux; mais dès l'instant qu'il y en eut trois, tout tomba dans l'anarchie. On revint à n'en avoir que deux, qu'on tâcha de concilier le mieux qu'on put; & il n'y en avoit même qu'un en 1764; lorsque les actionnaires demandèrent qu'on rappellât la compagnie à son essence, en lui rendant sa liberté.

Ils osèrent dire au gouvernement que c'étoit à lui à s'imputer les malheurs & les fautes de la compagnie, puisque les actionnaires n'avoient pris aucune part à la conduite de leurs affaires: qu'elles ne pouvoient être dirigées vers le but le plus utile pour eux & pour l'état, qu'autant qu'elles le seroient librement, & qu'on établiroit des relations immédiates entre les propriétaires & les administrateurs, entre les administrateurs

& le miniſtère : que toutes les fois qu'il y auroit un intermédiaire, les ordres donnés d'une part, & les repréſentations faites de l'autre, recevroient néceſſairement en paſſant par ſes mains, l'impreſſion de ſes vues particulières & de ſa volonté perſonnelle ; enſorte qu'il ſeroit toujours le véritable & l'unique adminiſtrateur de la compagnie : qu'un adminiſtrateur de cette nature, toujours ſans intérêt, ſouvent ſans lumières, ſacrifieroit perpétuellement à l'éclat paſſager de ſon adminiſtration, & à la faveur des gens en place, le bien & l'avantage réel du commerce : qu'on devoit tout attendre au contraire d'une adminiſtration libre, choiſie par les propriétaires, éclairée par eux, agiſſant avec eux, & loin de laquelle on écarteroit conſtamment toute idée de gêne & de contrainte.

Ces raiſons furent ſenties par le gouvernement. Il aſſura à la compagnie ſa liberté par un édit ſolemnel ; & l'on fit quelques réglemens pour donner une nouvelle forme à ſon adminiſtration.

Le but de ces inſtitutions étoit, que la compagnie ne fût plus conduite par des hommes, qui ſouvent n'étoient pas dignes d'en

être les facteurs : que le gouvernement ne s'en mêlât que pour la protéger : qu'elle fût également préservée & de la servitude, sous laquelle elle avoit constamment gémi, & de l'esprit de mystère qui avoit perpétué la corruption : qu'il y eût des relations continuelles entre les administrateurs & les actionnaires : que Paris, privé de l'avantage dont jouissent les capitales des autres nations commerçantes, celui d'être un port de mer, pût s'instruire du commerce dans des assemblées libres & paisibles : que le citoyen s'y formât enfin des idées justes de ce lien puissant de toutes les nations, & qu'il apprît, en s'éclairant sur les sources de la prospérité publique, à respecter le négociant dont les opérations y contribuent, ainsi qu'à mépriser les professions qui la détruisent.

Les événemens qui suivirent ces sages institutions, eurent quelque éclat. On remarqua de tous côtés une grande activité. Durant les cinq années que dura la nouvelle administration, les ventes s'élevèrent annuellement à près de 18,000,000 livres. Elles n'avoient pas été si considérables, dans les tems qu'on avoit regardés comme les plus brillans; puis-

que depuis 1726, jusques & y compris 1756, elles n'étoient montées qu'à 437,376,284 liv. ce qui faisoit année commune, paix & guerre, 14,108,912 livres.

Cependant cette apparente prospérité couvroit des abîmes. Lorsqu'on en soupçonna l'existence & qu'on voulut les approfondir, il se trouva que la compagnie, à la reprise de son commerce, étoit plus endettée qu'on ne l'avoit cru. C'est un événement ordinaire à tous les corps marchands qui ont des affaires compliquées, étendues, éloignées. Presque jamais ils n'ont une idée juste de leur situation. On attribuera, si l'on veut, ce vice à l'infidélité, à la négligence, à l'incapacité de ses agens : toujours sera-t-il vrai qu'il existe presque généralement. Le malheur des guerres augmente encore la confusion. Celle que les François venoient de soutenir dans l'Inde, avoit été longue & malheureuse. Les dépenses & les déprédations n'en étoient qu'imparfaitement connues ; & la compagnie recommença ses opérations en comptant sur un plus grand capital qu'elle ne l'avoit.

Cette erreur, ruineuse en elle-même, fut

ſuivie d'autres erreurs funeſtes, où l'on tomba peut-être pour n'avoir pas aſſez réfléchi ſur les révolutions arrivées depuis peu dans l'Inde. On eſpéra que les ventes de la compagnie s'éleveroient à 25,000,000 liv. & elles reſtèrent au-deſſous de 18,000,000 liv. On eſpéra que les marchandiſes d'Europe ſeroient vendues cinquante pour cent de plus qu'elles n'avoient coûté, & à peine rendirent-elles leur prix originaire. On eſpéra un bénéfice de cent pour cent ſur les productions qu'on rapportoit dans nos climats, & il ne fut pas de ſoixante-douze.

Tous ces mécomptes avoient leur ſource dans la ruine de la conſidération françoiſe dans l'Inde, & dans le pouvoir exorbitant de la nation conquérante, qui venoit d'aſſervir ces régions éloignées : dans la néceſſité où l'on étoit réduit de recevoir ſouvent à crédit de mauvaiſes marchandiſes des négocians Anglois, qui cherchoient à faire paſſer en Europe les fortunes immenſes qu'ils avoient faites en Aſie : dans l'impoſſibilité de ſe procurer les fonds néceſſaires au commerce, ſans en donner un intérêt exorbitant : dans l'obligation d'approviſionner les iſles de

France & de Bourbon, avances dont la compagnie fut tard & mal payée par le gouvernement, ainſi que de la gratification qu'on lui avoit accordée pour ſes exportations & ſes importations.

Enfin, dans le plan des adminiſtrateurs, les dépenſes néceſſaires pour l'exploitation du commerce & celles de ſouveraineté, ne devoient pas excéder, chaque année, 4,000,000 livres; & elles en coûtèrent plus de huit. Les dernières même pouvoient aller plus loin dans la ſuite, étant ſuſceptibles par leur nature de s'étendre & de s'accroître ſuivant les vues politiques du monarque, unique juge de leur importance & de leur néceſſité.

Il étoit impoſſible que, dans cet état de choſes, la compagnie ne dérangeât de plus en plus ſes affaires. Sa ruine & celle de ſes créanciers alloit être conſommée, lorſque le gouvernement, averti par des emprunts qui ſe renouvelloient ſans ceſſe, voulut être inſtruit de ſa ſituation. Il ne l'eut pas plutôt connue, qu'il jugea devoir ſuſpendre le privilège excluſif du commerce des Indes. Il faut voir quel étoit alors l'état de la compagnie.

XXVI. Le privilège de la compagnie est suspendu. Sa situation à cette époque.

Avant 1764, il existoit cinquante mille deux cens soixante-huit actions. A cette époque, le ministère qui, en 1746, 1747 & 1748, avoit abandonné aux actionnaires le produit des actions & des billets d'emprunt qui lui appartenoient, leur sacrifia les billets & les actions même, les uns & les autres au nombre de onze mille huit cens trente-cinq, pour les indemniser des dépenses qu'ils avoient faites durant la dernière guerre. Ces actions ayant été annullées, il n'en resta que trente-huit mille quatre cens trente-deux.

Les besoins de la compagnie firent décider dans la suite un appel de 400 livres par action. Plus de trente-quatre mille actions remplirent cette obligation. Les quatre mille qui s'en étoient dispensées ayant été réduites aux termes de l'édit, qui avoit autorisé l'appel, aux cinq huitièmes de la valeur de celles qui y avoient satisfait; le nombre total se trouva réduit, par l'effet de cette opération, à trente-six mille neuf cens vingt actions entières & six huitièmes.

Le dividende des actions de la compagnie de France a varié, comme celui des autres compagnies, suivant les circonstances. Il fut

de 100 livres, en 1722. Depuis 1723 jusqu'en 1745, de 150 liv. Depuis 1746 jusqu'en 1749, de 70 liv. Depuis 1750 jusqu'en 1758, de 80 livres. Depuis 1759 jusqu'en 1763, de 40 livres. Il ne fut que de 20 liv. en 1764. Ces détails démontrent que le dividende & la valeur de l'action qui s'y proportionnoit toujours, étoient néceſſairement aſſujettis au haſard du commerce, & au flux & reflux de l'opinion publique. De-là, ces écarts prodigieux, qui, tantôt élevoient, tantôt abaiſſoient le prix de l'action; qui de deux cens piſtoles la réduiſoient à cent, dans la même année; qui la reportoient enſuite à 1800 livres, pour la faire retomber à 700 livres quelque tems après. Cependant, au milieu de ces révolutions, les capitaux de la compagnie étoient preſque toujours les mêmes. Mais c'eſt un calcul que le public ne fait jamais. La circonſtance du moment le détermine; & dans ſa confiance comme dans ſes craintes, il va toujours au-delà du but.

Les actionnaires perpétuellement expoſés à voir leur fortune diminuer de moitié en un jour, ne voulurent plus courir les haſards d'une pareille ſituation. En faiſant de nou-

veaux fonds pour la repriſe du commerce, ils demandèrent à mettre à couvert tout ce qui leur reſtoit de leur bien; de manière que dans tous les tems, l'action eût un capital fixe, & une rente aſſurée. Le gouvernement conſacra cet arrangement par ſon édit du mois d'août 1764. L'article treizième porte expreſſément, que pour aſſurer aux actionnaires un ſort fixe, ſtable & indépendant de tout événement futur du commerce, il ſera détaché de la portion du contrat qui ſe trouvoit libre alors, le fonds néceſſaire pour former à chaque action un capital de 1600 liv. & un intérêt de 80 livres, *ſans que cet intérêt & ce capital ſoient tenus de répondre, en aucun cas & pour quelque cauſe que ce ſoit, des engagemens que la compagnie pourroit contracter poſtérieurement à cet édit.*

La compagnie devoit donc pour trente-ſix mille neuf cens vingt actions & ſix huitièmes, ſur le pied de 80 livres par action, un intérêt de 2,953,660 liv. Elle payoit pour ſes différens contrats 2,727,506 livres; ce qui faiſoit en tout 5,681,166 livres de rentes perpétuelles. Les rentes viagères montoient à 3,074,899 livres. Ainſi la totalité des rentes

viagères & perpétuelles, formoit une somme de 8,756,065 livres. On va voir maintenant quels étoient les moyens de la compagnie, pour faire face à des engagemens si considérables.

Ce grand corps, beaucoup trop mêlé dans les opérations de Law, avoit prêté au fisc 90,000,000 livres. A la chûte du système, on lui abandonna pour son paiement la vente exclusive du tabac, qui rendoit alors 3,000,000 livres par an; mais il ne lui restoit aucun fonds pour son commerce. Aussi son inaction dura-t-elle jusqu'en 1726, que le gouvernement vint à son secours. La célérité de ses progrès étonna toutes les nations. L'essor qu'il prenoit, sembloit devoir l'élever au-dessus des compagnies les plus florissantes. Cette opinion, qui étoit générale, enhardissoit les actionnaires à se plaindre de ce qu'on ne doubloit pas, qu'on ne triploit pas les répartitions. Ils croyoient, & le public croyoit avec eux, que le trésor du prince s'enrichissoit de leurs dépouilles. Le profond mystère, sous lequel on ensevelissoit le secret des opérations, donnoit beaucoup de force à ces conjectures.

Le commencement des hoſtilités entre la France & l'Angleterre, en 1744, rompit le charme. Le miniſtère, trop gêné dans ſes affaires pour faire des ſacrifices à la compagnie, l'abandonna à elle-même. On fut alors bien ſurpris, de voir tout prêt à s'écrouler, ce coloſſe, qui n'avoit point éprouvé de ſecouſſes, & dont tous les malheurs ſe réduiſoient à la perte de deux vaiſſeaux d'une valeur médiocre. C'en étoit fait de ſon ſort, ſi en 1747 le gouvernement ne ſe fût reconnu débiteur envers la compagnie de 180,000,000 livres, dont il s'obligeoit de lui payer à perpétuité l'intérêt au denier vingt. Cet engagement, qui devoit lui tenir lieu de la vente excluſive du tabac, eſt un point ſi important dans ſon hiſtoire, qu'on ne le trouveroit pas aſſez éclairci, ſi nous ne reprenions les choſes de plus haut.

L'uſage du tabac, introduit en Europe après la découverte de l'Amérique, ne fit pas en France des progrès rapides. La conſommation en étoit ſi bornée, que le premier bail, qui commença le premier décembre 1674, & qui finit le premier octobre 1680, ne rendit au gouvernement que 500,000 liv.

les deux premières années, & 600,000 liv. les quatre dernières ; quoiqu'on eût joint à ce privilège le droit de marque sur l'étain. Cette ferme fut confondue dans les fermes générales jusqu'en 1691, qu'elle y resta encore unie ; mais elle y fut comprise pour 1,500,000 livres par an. En 1697, elle redevint une ferme particulière aux mêmes conditions, jusqu'en 1709, où elle reçut une augmentation de 100,000 liv. jusqu'en 1715. Elle ne fut alors renouvellée que pour trois années, dont les deux premières devoient rendre 2,000,000 liv. & la dernière 200,000 livres de plus. A cette époque, elle fut élevée à 4,020,000 livres par an ; mais cet arrangement ne dura que du premier octobre 1718, au premier juin 1720. Le tabac devint marchand dans toute l'étendue du royaume, & resta sur ce pied jusqu'au premier septembre 1721. Les particuliers en firent, dans ce court intervalle, de si grandes provisions, que lorsqu'on voulut rétablir cette ferme, on ne put la porter qu'à un prix modique. Ce bail, qui étoit le onzième, devoit durer neuf ans, à commencer du premier septembre 1721, au premier octobre 1730. Les fermiers

fermiers donnoient pour les treize premiers mois, 1,300,000 livres : 1,800,000 livres pour la seconde année ; 2,560,000 livres pour la troisième année ; & 3,000,000 liv. pour chacune des six dernières. Cet arrangement n'eut pas lieu ; parce que la compagnie des Indes, à qui le gouvernement devoit 90,000,000 livres portées au trésor royal en 1717, demanda la ferme du tabac, qui lui avoit été alors aliénée à perpétuité, & dont des événemens particuliers l'avoient empêché de jouir. Sa requête fut trouvée juste, & l'on lui adjugea ce qu'elle sollicitoit avec la plus grande vivacité.

Elle régit, par elle-même, cette ferme, depuis le premier octobre 1723, jusqu'au dernier septembre 1730. Le produit durant cet espace, fut de 50,083,967 liv. 11 sols 9 deniers, ce qui faisoit par an 7,154,852 liv. 10 sols 3 deniers ; sur quoi il falloit déduire chaque année, pour les frais d'exploitation, 3,042,963 livres 19 sols 6 deniers.

Ces frais énormes firent juger qu'une affaire qui devenoit tous les jours plus considérable, seroit mieux entre les mains des fermiers généraux, qui la conduiroient avec moins

de dépenſe, par le moyen des commis qu'ils avoient pour d'autres uſages. La compagnie leur en fit un bail pour huit années. Ils s'engagèrent à lui payer, 7,500,000 livres pour chacune des quatre premières années, & 8,000,000 livres pour chacune des quatre dernières. Ce bail fut continué ſur le même pied juſqu'au mois de juin 1747, & le roi promit de tenir compte à la compagnie de l'augmentation de produit, lorſqu'elle ſeroit connue & conſtatée.

A cette époque, le roi réunit la ferme du tabac à ſes autres droits, en créant & aliénant au profit de la compagnie 9,000,000 livres de rente perpétuelle, au principal de 180,000,000 livres. On crut lui devoir ce grand dédommagement pour l'ancienne dette de 90,000,000 livres; pour l'excédent du produit de la ferme du tabac, depuis 1738 juſqu'en 1747; & pour l'indemniſer des dépenſes faites pour la traite des nègres, des pertes ſouffertes pendant la guerre, de la rétroceſſion du privilège excluſif du commerce de Saint-Domingue, de la non-jouiſſance du droit de tonneau, dont le paiement avoit été ſuſpendu depuis 1731. Ce traité

ment a paru cependant insuffisant à quelques actionnaires, qui sont parvenus à découvrir que, depuis 1758, il s'est vendu annuellement dans le royaume, onze millions sept cens mille livres de tabac à un écu la livre, quoiqu'il n'eût coûté d'achat que 27 livres le cent pesant.

La nation pensa bien différemment. Elle accusa les administrateurs, qui déterminèrent le gouvernement à se reconnoître débiteur d'une somme si considérable, d'avoir immolé la fortune publique aux intérêts d'une société particulière. Un écrivain qui examineroit de nos jours si ce reproche étoit ou n'étoit pas fondé, passeroit pour un homme oisif. Cette discussion est devenue très-inutile, depuis que les vraies lumières se sont répandues. Il suffira de remarquer que c'est avec les 9,000,000 liv. de rente mal-à-propos sacrifiées par l'état, que la compagnie faisoit face aux 8,756,065 livres, dont elle étoit chargée; de manière qu'il lui restoit encore environ 244,000 livres de revenu libre.

Il est vrai qu'elle devoit en dettes chirographaires 74,505,000 livres; mais elle avoit dans son commerce, dans sa caisse ou dans ses

recouvremens à faire 70,733,000 livres. On conviendra qu'indépendamment de la différence dans les valeurs, il y en avoit dans les sûretés. En effet, le gouvernement devoit s'attendre à remplir tous les engagemens de la compagnie. Cependant il a sauvé 10,000,000 liv. dont les titres de créance ou les créanciers ont malheureusement péri dans les révolutions si multipliées de l'Asie. Les pertes qu'on a faites sur ce qui étoit dû à la compagnie en Europe, en Amérique & dans les Indes, n'ont pas été beaucoup plus considérables; & si les isles de France & de Bourbon étoient jamais en état de payer les 7,106,000 livres qu'elles doivent, la lésion sur ce point n'auroit pas été fort considérable.

L'unique fortune de la compagnie consistoit donc en effets mobiliers ou immobiliers, pour environ 20,000,000 liv. & dans l'espérance de l'extinction des rentes viagères, qui, avec le tems, devoit lui donner 3,000,000 livres de revenu, dont la valeur actuelle pouvoit être assimilée à un capital libre de 30,000,000 livres.

Indépendamment de ces propriétés, la compagnie jouissoit de quelques droits qui

lui étoient extrêmement utiles. On lui avoit accordé le commerce excluſif du café. Le bien général exigea que celui qui venoit des iſles de l'Amérique, ſortît de ſon privilège en 1736 : mais il lui fut accordé en dédommagement une ſomme annuelle de 50,000 liv. qui lui fut toujours payée. Le privilège même du café de Moka, fut détruit en 1767. Le gouvernement ayant permis l'introduction de celui qui étoit tiré du levant. La compagnie n'obtint à ce ſujet aucune indemnité.

Elle avoit éprouvé l'année précédente une privation plus ſenſible. On lui avoit accordé en 1720 le droit de porter ſeule des eſclaves dans les colonies d'Amérique. Le vice de ce ſyſtême ne tarda pas à ſe faire ſentir ; & il fut décidé que tous les négocians du royaume pourroient prendre part à ce trafic, à condition qu'ils ajouteroient une piſtole par tête, aux 13 livres qu'avoit accordées le tréſor royal. En ſuppoſant que les iſles Françoiſes recevoient quinze mille noirs par an, il en réſultoit un revenu de 345,000 livres pour la compagnie. Cet encouragement, qui lui étoit donné pour un commerce qu'elle

ne faiſoit pas, fut ſupprimé en 1767 ; mais remplacé par un équivalent moins déraiſonnable.

La compagnie, au tems de ſa formation, avoit obtenu une gratification de 50 livres pour chaque tonneau de marchandiſes qu'elle exporteroit, & une gratification de 75 livres pour chaque tonneau de marchandiſes qu'elle importeroit. Le miniſtère, en lui ôtant ce qu'elle tiroit des nègres, porta la gratification de chaque tonneau d'exportation à 75 livres, & à 80 liv. celle de chaque tonneau d'importation. Qu'on les évalue annuellement à ſix mille tonneaux, & l'on trouvera pour la compagnie un produit de plus de 1,000,000 liv. en y comprenant les 50,000 liv. qu'elle recevoit pour les cafés.

En conſervant ſes revenus, la compagnie avoit vu diminuer ſes dépenſes. L'édit de 1764 avoit fait paſſer la propriété des iſles de France & de Bourbon dans les mains du gouvernement, qui s'étoit impoſé l'obligation de les fortifier & de les défendre. Par cet arrangement, la compagnie s'étoit trouvée affranchie d'une dépenſe annuelle de 2,000,000 liv. ſans que le commerce excluſif

dont elle jouiſſoit dans ces deux colonies eût reçu la moindre atteinte.

Avec tant de moyens apparens de proſpérité, la compagnie s'endettoit tous les jours. Elle n'auroit pu ſe ſoutenir que par le ſecours du gouvernement. Mais depuis quelque tems le conſeil de Louis XV paroiſſoit enviſager avec indifférence l'exiſtence de ce grand corps. Il parut enfin un arrêt du conſeil, en date du 13 août 1769, par lequel le roi ſuſpendoit le privilège excluſif de la compagnie des Indes, & accordoit à tous ſes ſujets la liberté de naviguer & de commercer au-delà du cap de Bonne-Eſpérance. Cependant en donnant cette liberté inattendue, le gouvernement crut devoir y appoſer quelques conditions. L'arrêt qui ouvre cette nouvelle carrière aux armateurs particuliers, les aſſujettit à ſe munir de paſſeports qui doivent leur être délivrés gratuitement par les adminiſtrateurs de la compagnie des Indes; il les oblige à faire leur retour dans le port de l'Orient, excluſivement à tout autre; il établit un droit d'indult ſur toutes les marchandiſes provenant des Indes; droit qui, par un ſecond arrêt du conſeil, rendu le 6

septembre suivant, fut fixé à cinq pour cent sur toutes les marchandises des Indes & de la Chine, & à trois pour cent sur toutes celles du cru des isles de France & de Bourbon.

XXVII. La compagnie perd l'espoir de reprendre son commerce. Elle cède tous ses effets au gouvernement.

L'arrêt du 13 août, en se bornant à suspendre le privilège de la compagnie, semblait conserver aux actionnaires la faculté d'en reprendre l'exercice : mais ils n'en prévirent pas la possibilité ; & ils se déterminèrent sagement à une liquidation qui pût assurer le sort de leurs créanciers, & les débris de leur fortune.

Ils offrirent au roi de lui céder tous les vaisseaux de la compagnie, au nombre de trente ; tous les magasins & les édifices qui lui appartenoient au port de l'Orient & aux Indes ; la propriété de ses comptoirs & des aldées qui en dépendoient ; tous ses effets de marine & de guerre ; enfin, deux mille quatre cens cinquante esclaves qu'elle avoit aux isles. Ces objets furent évalués 30,000,000 livres par les actionnaires, qui demandèrent en même tems le paiement de 16,500,000 livres qui leur étoient dus par le gouvernement.

Le Roi, en agréant la cession proposée,

crut devoir en diminuer le prix : non pas que les choſes qui en faiſoient l'objet n'euſſent une valeur plus conſidérable encore dans les mains de la compagnie ; mais parce qu'en paſſant dans celles du gouvernement, elles devenoient pour lui une charge nouvelle. Ainſi, au lieu de 46,500,000 livres demandées par les actionnaires, le prince, pour s'acquitter en totalité avec eux, créa à leur profit, par ſon édit du mois de janvier 1770, 1,200,000 livres de rentes perpétuelles, au principal de 30,000,000 livres.

Ce nouveau contrat ſervit d'hypothèque à un emprunt de 12,000,000 liv. en rentes viagères à dix pour cent, & par voie de loterie, que la compagnie fit dans le mois de février ſuivant. L'objet de cet emprunt étoit de faire face aux engagemens pris pour former les dernières expéditions ; mais il ne ſuffiſoit pas encore ; & dans l'impoſſibilité de ſe procurer des fonds par la voie du crédit, les actionnaires remirent au roi, dans leur aſſemblée du 7 avril 1770, toutes leurs propriétés, à l'exception du capital hypothéqué aux actions.

Les principaux objets compris dans cette

nouvelle ceſſion, conſiſtoient dans l'extinction de 4,200,000 liv. de rentes viagères; dans la partie du contrat de 9,000,000 liv. qui excédoit le capital des actions; dans l'hôtel de Paris; dans les marchandiſes des Indes attendues en 1770 & 1771, préſumées devoir s'élever à 26,000,000 livres; & enfin, dans les créances à exercer ſur des débiteurs ſolvables ou inſolvables, aux Indes, aux iſles de France & de Bourbon, à Saint-Domingue. Les actionnaires s'engageoient en même tems à fournir au roi une ſomme de 14,768,000 livres, par la voie d'un appel, qui fut fixé à 400 livres par action. Le miniſtère, en acceptant ces divers arrangemens, s'engagea de ſon côté à payer toutes les rentes perpétuelles & viagères conſtituées par la compagnie; tous les autres engagemens, qui montoient à environ 45,000,000 livres; toutes les penſions & demi-ſoldes qu'elle avoit accordées, & qui formoient un objet annuel de 80,000 livres; enfin, à ſupporter tous les frais & tous les riſques d'une liquidation qui, néceſſairement, devoit durer pluſieurs années.

Le roi, en même tems, porta à 2500 liv. produiſant 125 livres de rente, le capital de

l'action, qui, par l'édit du mois d'août 1764, avoit été fixé à 1600 livres de principal, produisant une rente de 80 livres. La nouvelle rente de 125 liv. fut assujettie à la retenue du dixième; & il fut décidé que le produit de ce dixième seroit employé annuellement au remboursement des actions par la voie du sort, sur le pied de leur capital de 2500 livres; de manière que la rente des actions remboursées accroîtroit le fonds d'amortissement jusqu'au parfait remboursement de la totalité des actions.

Ces conditions respectives se trouvent consignées dans un arrêt du conseil, du 8 avril 1770, portant homologation de la délibération prise la veille dans l'assemblée générale des actionnaires, & revêtu de lettres-patentes en date du 22 du même mois. Au moyen de ces arrangemens, l'appel a été fourni, le tirage pour le remboursement des actions, au nombre de deux cens vingt, a été fait chaque année, & les dettes chirographaires de la compagnie ont été fidélement acquittées à leur échéance.

Il est difficile, d'après ces détails, de se former une idée précise de la manière d'être

actuelle de la compagnie des Indes, & de l'état légal du commerce qu'elle exerçoit. Cette compagnie, aujourd'hui sans possessions, sans mouvement, sans objet, ne peut pourtant pas être regardée comme absolument détruite ; puisque les actionnaires se sont réservés en commun le capital hypothéqué de leurs actions, & qu'ils ont une caisse particulière & des députés pour veiller à leurs intérêts. D'un autre côté, le privilège a été suspendu, mais il n'a été que suspendu ; & il n'est point compris au nombre des objets cédés au roi par la compagnie. La loi qui l'a établie subsiste encore ; les vaisseaux qui partent pour les mers des Indes ne peuvent s'expédier qu'à la faveur d'une permission délivrée au nom de la compagnie. Ainsi, la liberté accordée n'est qu'une liberté précaire ; & si les actionnaires demandoient à reprendre leur commerce, en offrant des fonds suffisans pour en assurer l'exploitation, ils en auroient incontestablement le droit, sans qu'il fût besoin d'une loi nouvelle. Mais, à l'exception de ce droit apparent, qui dans le fait est comme non-existant, par l'impuissance où sont les actionnaires de l'exercer, tous leurs autres

droits, toutes leurs propriétés, tous leurs comptoirs ont passé dans les mains du gouvernement.

Cependant la navigation de l'Inde a été suivie, quoique la politique n'eût pas préparé d'avance l'action du commerce libre qui devoit remplacer le privilège exclusif. Dans les bons principes, avant d'essayer du nouveau régime, il auroit fallu substituer insensiblement, & par degrés, les négocians particuliers à la compagnie. Il auroit fallu les mettre à portée d'acquérir des connoissances positives sur les différentes branches d'un commerce jusqu'alors inconnu pour eux. Il auroit fallu leur laisser le tems de former des liaisons dans les comptoirs. Il auroit fallu les favoriser &, pour ainsi dire, les conduire dans les premières expéditions.

Ce défaut de prévoyance doit être une des principales causes qui ont retardé les progrès du commerce libre, & qui peut-être l'ont empêché d'être lucratif, lorsqu'il est devenu plus étendu. Ses opérations ont été faites dans les comptoirs qu'occupoit auparavant le monopole. Parcourons rapidement ces possessions, en commençant par le Malabar.

XXVIII. Situation actuelle des François à la côte de Malabar.

Entre le Canara & le Calicut, eſt une contrée qui a dix-huit lieues d'étendue ſur la côte, & ſept ou huit au plus dans les terres. Le pays eſt extrêmement inégal, couvert de poivriers & de cocotiers. Il eſt partagé en pluſieurs petits diſtricts ſoumis à des ſeigneurs Indiens, tous vaſſaux de la maiſon de Colaſtry. Le chef de cette famille bramine doit borner ſon attention à ce qui peut intéreſſer le culte des dieux. Il ſeroit au-deſſous de lui de ſe livrer à des ſoins profanes, & c'eſt ſon plus proche parent qui tient les rênes du gouvernement. L'état eſt partagé en deux provinces. Dans la plus conſidérable, nommée l'Irouvenate, on voit le comptoir de Tallichery, où les Anglois achètent annuellement quinze cens mille livres peſant de poivre; & le comptoir de Cananor, que les Hollandois ont vendu, depuis peu, environ 250,000 livres, parce qu'il leur étoit à charge.

C'eſt dans la ſeconde province, appellée Cartenate, & qui n'a que cinq lieues de côte, que les François furent appellés en 1722. On avoit en vue de s'en ſervir contre les Anglois; mais un accommodement ayant

rendu leur ſecours inutile, ils ſe virent forcés d'abandonner un poſte qui leur donnoit quelques eſpérances. Le reſſentiment & l'ambition les ramenèrent en plus grand nombre en 1725, & ils s'établirent, l'épée à la main, ſur l'embouchure de la rivière de Mahé. Cet acte de violence n'empêcha pas qu'ils n'obtinſſent du ſeul prince qui régiſſoit ce canton, le commerce excluſif du poivre. Une faveur ſi utile donna naiſſance à une colonie, compoſée de ſix mille Indiens. Ils cultivoient ſix mille trois cens cinquante cocotiers, trois mille neuf cens ſoixante-ſept arequiers, & ſept mille ſept cens ſoixante-deux poivriers. Tel étoit cet établiſſement, lorſque les Anglois s'en rendirent les maîtres en 1760.

L'eſprit de deſtruction qu'ils avoient porté dans leurs autres conquêtes, les ſuivit à Mahé. Leur projet étoit de démolir les maiſons, & de diſperſer les habitans. Le ſouverain du pays réuſſit à les faire changer de réſolution. Tout fut ſauvé, excepté les fortifications. En rentrant dans leur comptoir, les François trouvèrent les choſes telles à-peu-près qu'ils les avoient laiſſées.

Mahé eſt dominé par des hauteurs, ſur

lesquelles on avoit élevé cinq forts qui n'existent plus. C'étoit beaucoup trop d'ouvrages : mais il est indispensable de prendre quelques précautions. On ne doit pas rester perpétuellement exposé à l'inquiétude des Naïrs, qui ont été autrefois tentés de piller, de détruire la colonie, & qui pourroient bien encore avoir la même intention, pour se jetter dans les bras des Anglois de Tallichery, qui ne sont éloignés que de trois milles.

Indépendamment des postes que la sûreté de l'intérieur exige, il est nécessaire de fortifier l'entrée de la rivière. Depuis que les Marattes ont acquis des ports, des corsaires auxquels ils ont donné asyle, infestent la mer Malabare par leurs pirateries. Ces brigands tentent même des descentes, par-tout où ils comptent faire du butin. Mahé ne seroit pas à l'abri de leurs entreprises, s'il y avoit de l'argent ou des marchandises sans défense qui pussent exciter leur cupidité.

Les François se dédommageroient aisément des dépenses qui auroient été faites, s'ils conduisoient leur commerce avec activité & intelligence. Leur comptoir est le mieux placé de tous pour l'achat du poivre. Le pays

leur

leur en fourniroit deux millions cinq cens mille livres pesant. Ce que l'Europe ne consommeroit pas, ils le porteroient à la Chine, dans la mer Rouge, & dans le Bengale. La livre de poivre ne leur reviendroit qu'à 12 sols, & ils nous la vendroient 25 ou 30 sols.

Ce bénéfice, considérable par lui-même, seroit grossi par celui qu'on pourroit faire sur les marchandises d'Europe qu'on porteroit à Mahé. Les spéculateurs auxquels ce comptoir est le mieux connu, jugent qu'il sera aisé d'y débiter annuellement quatre cens milliers de fer, deux cens milliers de plomb, vingt-cinq milliers de cuivre, deux mille fusils, vingt mille livres de poudre, cinquante ancres ou grappins, cinquante balles de drap, cinquante mille aunes de toile à voile, une assez grande quantité de vif-argent, & environ deux cens barriques de vin, ou d'eau-de-vie, pour les François établis dans la colonie, ou pour les Anglois qui sont au voisinage. Ces objets réunis produiroient au moins 384,000 livres, dont 153,600 liv. seroient gain, en supposant un bénéfice de quarante pour cent. Un autre avantage de cette circulation, c'est qu'elle entretiendroit toujours dans ce comptoir des

fonds, qui la mettroient en état de se procurer les productions du pays dans les saisons de l'année où elles sont à meilleur marché.

Le plus grand obstacle que le commerce peut trouver, c'est la douane établie dans la colonie. Cet impôt gênant appartient au souverain du pays, & a été toujours un principe de dissension. Les Anglois de Tallichery qui éprouvoient le même dégoût, ont réussi à se procurer de la tranquillité. On pourroit, comme eux, se rédimer de cette contrainte, par une rente fixe & équivalente. Mais pour y déterminer le prince, il faudroit commencer par lui payer les 46,353 roupies, ou 111,247 livres 4 sols, qu'il a prêtées, & ne lui plus refuser le tribut auquel on s'est engagé, pour vivre paisiblement sur ses possessions. Il n'est pas si aisé de disposer favorablement les choses dans le Bengale.

XXIX. Situation actuelle des François dans le Bengale.

La France s'obligea par le traité de 1763, à ne point ériger de fortifications, à n'entretenir aucunes troupes dans cette riche & vaste contrée. Les Anglois, qui y exercent la souveraineté, ne permettront jamais qu'on s'écarte de la loi qu'ils ont imposée. Ainsi Chandernagor, qui avant la dernière guerre

comptoit ſoixante mille ames, & qui n'en a maintenant que vingt-quatre mille, eſt, & ſera toujours un lieu entiérement ouvert.

A ce malheur d'une ſituation précaire, ſe joignent des vexations de tous les genres. Peu content des préférences que lui aſſure une autorité ſans bornes, l'Anglois s'eſt porté à des excès crians. Il a inſulté les loges des François; il leur a enlevé les ouvriers qui lui convenoient; il a déchiré ſur le métier même, les toiles qui leur étoient deſtinées; il a voulu que les manufactures ne travaillâſſent que pour lui, durant les trois mois les plus favorables; il a ordonné que ſes cargaiſons ſeroient choiſies & complettées, avant qu'on pût rien détourner des atteliers. Le projet imaginé par les François & les Hollandois réunis, de faire un dénombrement exact des tiſſerands, & de ſe contenter enſemble de la moitié, tandis que l'Anglois jouiroit ſeul du reſte, a été regardé comme un outrage. Ce peuple dominateur a pouſſé ſes prétentions juſqu'à vouloir que ſes facteurs puſſent acheter dans Chandernagor même; & il a fallu ſe ſoumettre à cette dure loi, pour ne ſe pas voir exclus des marchés de tout le Bengale.

En un mot, il a tellement abusé de l'injuste droit de la victoire, que les philosophes pourroient être tentés de faire des vœux pour la ruine de sa liberté, si les peuples n'étoient pas cent fois plus oppresseurs & plus cruels encore sous le gouvernement d'un seul homme, que dans les possessions d'un gouvernement tempéré par l'influence de la multitude.

Tout le tems que les choses resteront sur le pied où elles sont dans cette opulente partie de l'Asie, les François y éprouveront perpétuellement des dégoûts, des humiliations, sans qu'il en puisse résulter aucun avantage solide & permanent pour leur commerce. On sortiroit de cet état d'opprobre, si l'on pouvoit échanger Chandernagor pour Chatigan.

Chatigan est situé sur les confins d'Aracan. Les Portugais, qui dans le tems de leur prospérité, cherchoient à occuper tous les postes importans de l'Inde, y formèrent un grand établissement. Ceux qui s'y étoient fixés secouèrent le joug de leur patrie, après qu'elle fut passée sous la domination Espagnole, & se firent corsaires plutôt que d'être esclaves. Ils désolèrent long-tems par leurs brigandages les côtes & les mers voisines. A la fin, les

Mogols les attaquèrent, & élevèrent sur leurs ruines une colonie assez puissante, pour empêcher les irruptions que les peuples d'Aracan & du Pégu auroient pu être tentés de faire dans le Bengale. Cette place rentra alors dans l'obscurité, & n'en est sortie qu'en 1758, lorsque les Anglois s'y sont établis.

Le climat en est sain, les eaux excellentes, & les vivres abondans : l'abord y est facile, & l'ancrage sûr. Le continent & l'isle de Sondiva lui forment un assez bon port. Les rivières de Barempoter & de l'Ecki, qui sont des bras du Gange, ou qui du moins y communiquent, rendent faciles ses opérations de commerce. Si Chatigan est plus éloigné de Patna, de Cassimbazar, de quelques autres marchés, que les colonies Européennes de la rivière d'Ougly, elle est plus proche de Jougdia, de Daca, de toutes les manufactures du bas fleuve. Il est indifférent que les grands vaisseaux puissent ou ne puissent pas entrer de ce côté-là dans le Gange, puisque la navigation intérieure ne se fait jamais qu'avec des bateaux.

Quoique la connoissance de ces avantages, eût déterminé l'Angleterre à s'emparer de

Chatigan, nous penſons qu'à la dernière paix, elle l'auroit cédé aux François, pour être débarraſſée de leur voiſinage dans les lieux pour leſquels l'habitude lui avoit donné plus d'attachement. Nous préſumons même qu'elle ſe ſeroit déſiſtée pour Chatigan, des conditions qui font de Chandernagor un lieu tout-à-fait ouvert, & qui impriment ſur ſes poſſeſſeurs un opprobre plus nuiſible qu'on ne croit aux ſpéculations de commerce. C'eſt une profeſſion libre. La mer, les voyages, les riſques, & les viciſſitudes de la fortune: tout lui inſpire l'amour de l'indépendance. C'eſt-là ſon ame & ſa vie : dans les entraves, elle languit, elle meurt.

L'occaſion eſt peut-être favorable, pour s'occuper de l'échange que nous indiquons. Quelques tremblemens de terre qui ont renverſé les fortifications que les Anglois avoient commencé à élever, paroiſſent les avoir dégoûtés d'un lieu pour lequel ils avoient montré de la prédilection. Cet inconvénient eſt encore préférable pour les François, à celui d'une ville ſans force. Il vaut mieux avoir à lutter contre la nature que contre les hommes, & s'expoſer aux ſecouſſes de la terre qu'aux

insultes des nations. Heureusement les François gênés dans le Bengale, trouvent quelques dédommagemens dans une situation plus avantageuse au Coromandel.

XXX. Situation actuelle des François à la côte de Coromandel.

Au Nord de cette immense côte, la France occupe Yanaon, dans la province de Ragimendry. Ce comptoir sans territoire, situé à neuf milles de l'embouchure de la rivière d'Ingerom, fut autrefois floriſſant. De fausses vues le firent négliger vers l'an 1748. Cependant on y pourroit acheter pour 4 à 500,000 livres de marchandises, parce que la fabrication des bonnes & belles toiles est considérable dans le voisinage. Quelques expériences heureuses, prouvent qu'on y peut trouver un débouché avantageux pour les draps d'Europe. Le commerce y seroit plus lucratif, si l'on n'étoit obligé d'en partager le bénéfice avec les Anglois, qui ont un petit établissement à deux milles seulement de celui des François.

Cette concurrence est bien plus funeste encore à Mazulipatnam. La France réduite, dans cette ville qui reçut autrefois ses loix, à la loge qu'elle y occupoit avant 1749, ne peut pas soutenir l'égalité contre la Grande-

Bretagne, à laquelle il faut payer des droits d'entrée & de sortie, & qui obtient d'ailleurs dans le commerce toute la faveur qu'entraîne la souveraineté. Aussi toutes les spéculations des François se bornent-elles à l'achat de quelques mouchoirs fins, de quelques autres toiles, pour la valeur de 150,000 livres. Il faut se former une autre idée de Karical.

Cette ville située dans le royaume de Tanjaour, sur une des branches du Colram, qui peut recevoir des bâtimens de cent cinquante tonneaux, fut cédée en 1738 à la compagnie, par un roi détrôné qui cherchoit de l'appui par-tout. Ses affaires s'étant rétablies avant que ses engagemens eussent été remplis, il rétracta le don qu'il avoit fait. Un nabab attaqua la place avec son armée, & la remit en 1739 aux François, dont il étoit ami. Dans ces circonstances, le prince ingrat & perfide fut étranglé par les intrigues de ses oncles; & son successeur, qui avoit hérité de ses ennemis comme de son trône, voulut se concilier une nation puissante, en la confirmant dans sa possession. Les Anglois s'étant rendus maîtres de la place en 1760, en firent sauter les for-

tifications. Elle fut depuis reſtituée aux François, qui y rentrèrent en 1765.

Dans l'état actuel, Karical eſt un lieu ouvert, qui peut avoir quinze mille habitans, la plupart occupés à fabriquer des mouchoirs communs, & des toiles propres à l'uſage des naturels du pays. Son territoire, conſidérablement augmenté par les conceſſions qu'avoit faites en 1749 le roi de Tanjaour, eſt redevenu ce qu'il étoit dans les premiers tems, de deux lieues de long ſur une dans ſa plus grande largeur. De quinze aldées qui le couvrent, la ſeule digne d'attention, ſe nomme Tiranoulé-Rayenpatnam: elle n'a pas moins de vingt-cinq mille ames. On y fabrique, on y peint des perſes médiocrement fines, mais convenables pour Batavia & les Philippines. Les Choulias, Mahométans, ont de petits bâtimens, avec leſquels ils font le commerce de Ceylan, & le cabotage.

La France peut tirer tous les ans de cette poſſeſſion, deux cens balles de toiles ou de mouchoirs propres pour l'Europe, & beaucoup de riz pour l'approviſionnement de ſes autres colonies.

Toutes les marchandiſes achetées à Ka-

rical, à Yanaon, à Mazulipatnam, ſont portées à Pondichery, chef-lieu de tous les établiſſemens François dans l'Inde.

Cette ville, dont les commencemens furent ſi foibles, acquit avec le tems, de la grandeur, de la puiſſance, & un nom fameux. Ses rues, la plupart fort larges, & toutes tirées au cordeau, étoient bordées de deux rangs d'arbres, qui donnoient de la fraîcheur, même au milieu du jour. Une moſquée, deux pagodes, deux égliſes, & le gouvernement, regardé comme le plus magnifique édifice de l'Orient, étoient des monumens publics dignes d'attention. On avoit conſtruit en 1704 une petite citadelle, qui étoit devenue inutile, depuis qu'il avoit été permis de bâtir des maiſons tout autour. Pour remplacer ce moyen de défenſe, trois côtés de la place avoient été fortifiés par un rempart, un foſſé, des baſtions, & un glacis imparfait dans quelques endroits. La rade étoit défendue par des batteries, judicieuſement placées.

La ville, dans une circonférence d'une grande lieue, contenoit ſoixante-dix mille habitans. Quatre mille étoient Européens,

Metis ou Topaſſes. Il y avoit au plus dix mille Mahométans. Le reſte étoit des Indiens, dont quinze mille étoient chrétiens, & les autres, de dix-ſept ou dix-huit caſtes différentes. Trois aldées dépendantes de la place, pouvoient avoir dix mille ames.

Tel étoit l'état de la colonie, lorſque les Anglois s'en rendirent les maîtres dans les premiers jours de 1761, la détruiſirent de fond en comble, & en chaſſèrent tous les habitans. D'autres examineront peut-être, ſi le droit barbare de la guerre pouvoit juſtifier toutes ces horreurs. Nous détournerons les yeux de tant de cruautés commiſes par un peuple libre, magnanime, éclairé, pour ne parler que de la réſolution que la France a priſe de rétablir Pondichery, & d'en faire de nouveau le centre de ſon commerce. Tout juſtifie la ſageſſe de ce choix.

La ville privée de port, comme toutes celles qui ont été bâties ſur la côte de Coromandel, a ſur les autres l'avantage d'une rade beaucoup plus commode. Les vaiſſeaux peuvent mouiller près du rivage, ſous la protection du canon des fortifications. Son territoire qui a trois lieues de long ſur une de

large, n'eſt qu'un ſable ſtérile ſur le bord de la mer: mais dans ſa plus grande partie, il eſt propre à la culture du riz, des légumes, & d'une racine nommée chayaver, qui ſert aux couleurs. Deux foibles rivières qui traverſent le pays, inutiles à la navigation, ont des eaux excellentes pour les teintures, pour le bleu ſinguliérement. A trois milles de la place, s'élève, cent toiſes au-deſſus de la mer, un côteau, qui ſert de guide aux navigateurs à ſept ou huit lieues de diſtance, avantage ineſtimable ſur une côte généralement trop baſſe. A l'extrémité de cette hauteur, eſt un vaſte étang creuſé depuis pluſieurs ſiècles, & qui après avoir rafraîchi & fertiliſé un grand territoire, vient arroſer les environs de Pondichery. Enfin, la colonie eſt favorablement ſituée, pour recevoir les vivres & les marchandiſes du Carnate, du Mayſſor, & du Tanjaour.

Tels ſont les puiſſans motifs qui déterminèrent la France à la réédification de Pondichery. Auſſi-tôt que ſes agens parurent le 11 d'avril 1765, on vit accourir les infortunés Indiens, que la guerre, la dévaſtation & la politique, avoient diſperſés. Au com-

mencement de 1770, il s'en trouvoit vingt-sept mille qui avoient relevé les ruines de leurs anciennes habitations. Le préjugé où ils sont élevés, qu'on ne peut être heureux qu'en mourant dans le lieu où l'on a reçu le jour : ce préjugé si doux à conserver, si utile à nourrir, ne permettoit pas de douter qu'ils ne revinssent tous, aussi-tôt que la ville seroit fermée.

Le projet en fut conçu quelques années après la reprise de possession. On n'avoit alors d'autre idée sur la construction dans un terrein sablonneux, & où les fondations doivent être nécessairement dans l'eau, que l'établissement sur puits, ouvrage très-dispendieux &, pour ainsi dire, interminable. M. Bourcet préféra un établissement sur bermes, avec un revêtement sans épaisseur, taluant de deux cinquièmes & appuyant sur un rempart de terres mouillées, battues & comprimées. Ces bermes avoient été mises en usage dans la construction de l'ancienne enceinte de la place : mais les murs qui les soutenoient, étoient fondés assez bas pour empêcher les affaissemens qu'auroit produits l'écoulement des sables qui auroient pu

s'échapper de dessous les fondations, avantage dont la nouvelle méthode étoit bien éloignée. C'est dans ce mauvais système que furent élevées mille toises de revêtement.

On ne fut pas plutôt instruit en Europe du vice de ces travaux, que le ministère fit partir M. Desclaisons, distingué dans le corps du génie par sa probité & par ses talens. Cet habile homme n'adopta ni l'établissement sur puits, ni l'établissement sur bermes avec des revêtemens inclinés aux deux cinquièmes de talus sur la hauteur. Il commença à travailler en février 1770, & fit en sept mois un développement de six cens trente-six toises, avec dix pieds réduits de nette maçonnerie au-dessus de la fondation portée au point le plus bas où l'on eût pu épuiser les eaux. Sa maçonnerie étoit solide & son revêtement construit suivant la pratique des plus grands maîtres.

L'intrigue, qui bouleversoit tout alors à la cour de Versailles, fit rappeller M. Desclaisons, qui fut remplacé par le même ingénieur dont le travail avoit été si justement blâmé. Celui-ci reprit sa méthode, quoique ce qu'il avoit fait fût déja tout lézardé; &

il exécuta un nouveau développement de huit cens toises, qui essuya le même dépérissement.

La raison, qui se fait quelquefois entendre, fit encore recourir à M. Desclaisons en 1775. On desira qu'il se chargeât d'achever l'enveloppe de Pondichery, mais en conservant les fortifications qui étoient sur pied. Cet arrangement s'éloignoit trop des bons principes pour qu'il s'y prêtât. Le sacrifice de tout ce qui avoit été entrepris contre les règles de l'art, lui parut indispensable. Il démontra que le travail sur bermes étoit insoutenable, & pour la défense & pour la durée; que les revêtemens inclinés ne pouvoient manquer de se briser ou horizontalement, ou verticalement; qu'un mur au-devant des bermes devoit les faire périr, & pouvoit entraîner l'affaissement & la ruine des revêtemens eux-mêmes. Son opinion étoit qu'il convenoit de fermer Pondichery suivant les méthodes usitées en Europe, & qu'une enceinte à bastionnement simple, avec quelques dehors, étoit suffisante. Cette dépense devoit s'élever à 5,000,000 liv. Sans contredire ces raisonnemens, on ne s'y rendit pas; & la place resta

ſans défenſe ou dans un état de foibleſſe & de ruine qui augmente tous les jours.

Dans la ſituation actuelle, les comptoirs François dans l'Inde ne rendent pas au-delà de 200,000 liv. & coûtent plus de 2,000,000 livres chaque année. C'eſt beaucoup, & c'eſt moins encore qu'il ne faut ſacrifier à la conſervation des iſles de France & de Bourbon, qui ne ſont pas arrivées au degré de proſpérité qu'on s'en étoit promis.

XXXI. Etat actuel de l'iſle de Bourbon.

Bourbon a ſoixante milles de long ſur quarante-cinq de large : mais la nature a rendu inutile la plus grande partie de ce vaſte eſpace. Trois pics inacceſſibles qui ont ſeize cens toiſes d'élévation ; un affreux volcan, dont les environs ſont toujours brûlés ; d'innombrables ravins d'une pente ſi rapide qu'il n'eſt pas poſſible de les défricher ; des montagnes dont le ſommet eſt conſtamment aride ; des côtes généralement couvertes de cailloux : cette organiſation oppoſe des obſtacles inſurmontables à une culture un peu étendue. La plupart des terres qui peuvent être miſes en valeur ſont même en pente ; & il n'eſt pas rare que les torrens y détruiſent les eſpérances les mieux fondées.

Cependant

Cependant un beau ciel, un air pur, un climat délicieux, des eaux salubres, ont rassemblé dans l'isle une population de six mille trois cens quarante blancs, bien faits, robustes, courageux, répartis dans neuf paroisses, dont Saint-Denis est la principale. C'étoient, il n'y a que peu d'années, des hommes d'une candeur, d'une équité, d'une modération dignes des premiers âges. La guerre de 1756 altéra un peu leur caractère, mais sans beaucoup changer leurs mœurs.

Ces vertus sont d'autant plus remarquables, qu'elles sont nées, qu'elles se sont maintenues au milieu de vingt-six mille cent soixante-quinze esclaves, selon le dénombrement de 1776.

A la même époque, la colonie comptoit cinquante-sept mille huit cens cinquante huit animaux, dont aucun n'étoit consacré à l'agriculture. A l'exception de deux mille huit cens quatre-vingt-onze chevaux qui servoient à différens usages, tout étoit destiné à la subsistance.

Dans cette année, les récoltes s'élevèrent à cinq millions quatre cens quarante-un mille vingt-cinq quintaux de bled; à trois

millions cent quatre-vingt-onze mille quatre cens quarante tonneaux de riz; à vingt-deux millions quatre cens soixante-un mille huit cens tonneaux de maïs; à deux millions cinq cens quinze mille cent quatre-vingt-dix tonneaux de légumes. La plus grande partie de ces produits fut consommée à Bourbon même. Le reste alla alimenter l'isle de France.

Pour la métropole, la colonie exploitoit huit millions quatre cens quatre-vingt-treize mille cinq cens quatre-vingt-trois cafiers, dont le fruit est un des meilleurs après celui d'Arabie. Chacun de ces arbres donnoit originairement près de deux livres de café. Ses produits sont diminués des trois quarts, depuis qu'il est cultivé dans un pays découvert; qu'on est réduit à le placer dans un terrein usé, & que les insectes l'ont attaqué.

La cour de Versailles ne s'occupera jamais des progrès d'un établissement, où des rivages escarpés & une mer violemment agitée rendent la navigation toujours dangereuse & souvent impraticable. On desireroit plutôt pouvoir l'abandonner, parce qu'il attire puissamment une partie des hommes & des moyens qu'on voudroit tous concentrer dans

l'isle de France, qui n'en est éloignée que de trente-cinq lieues.

Cette autre possession a, suivant les observations de l'Abbé de la Caille, trente-un mille huit cens quatre-vingt-dix toises dans son plus grand diamètre; vingt-deux mille cent vingt-quatre dans sa plus grande largeur, & quatre cens trente-deux mille six cens quatre-vingts arpens de superficie. On y voit un grand nombre de montagnes, mais dont aucune n'a plus de quatre cens vingt-quatre toises d'élévation. Les campagnes sont arrosées par une soixantaine de ruisseaux, la plupart trop encaissés, & dont plusieurs n'ont de l'eau que dans la saison des pluies. Quoique le sol soit par-tout couvert de pierres plus ou moins grosses, qu'il se refuse au soc, & qu'il faille le travailler avec la houe, il ne laisse pas d'être propre à beaucoup de choses. Moins profond & moins fertile que celui de Bourbon, il est plus généralement susceptible de culture.

XXXII. Etat actuel de l'isle de France. Importance de cet établissement. Ce qu'on y a fait & ce qui reste à faire.

Cette isle occupa long-tems l'imagination de ses possesseurs beaucoup plus que leur industrie. Ils s'épuisèrent en conjectures sur l'usage qu'on en pourroit faire.

Les uns vouloient que ce fût un entrepôt où viendroient aboutir toutes les marchandises qu'on tireroit de l'Asie. Elles devoient y être portées sur des bâtimens du pays, & versées ensuite dans des vaisseaux François. On trouvoit dans cet arrangement une économie manifeste, puisque la solde & la nourriture des navigateurs Indiens ne coûtent que peu ; on y trouvoit la conservation des équipages Européens, quelquefois détruits par la seule longueur des voyages, plus souvent par l'intempérie du climat, sur-tout dans l'Arabie & dans le Bengale. Ce système n'eut aucune suite. On craignit que la compagnie ne tombât dans le mépris, si elle ne montroit, dans ces parages éloignés, des forces navales propres à lui attirer de la considération.

Une nouvelle combinaison occupa les esprits. On conjectura qu'il pourroit être utile d'ouvrir aux habitans de l'isle de France le commerce des Indes, qui leur avoit été d'abord interdit. Les défenseurs de cette opinion soutenoient qu'une pareille liberté seroit une source féconde de richesse pour la colonie, & par conséquent pour la métro-

pole. Mais l'isle manquoit alors de vaisseaux & de numéraire ; elle n'avoit ni objets d'exportation, ni moyens de consommation. Par toutes ces raisons, l'expérience fut malheureuse, & la colonie fut fixée à l'état d'un établissement purement agricole.

Ce nouvel ordre de choses occasionna de nouvelles fautes. On fit passer de la métropole dans la colonie des hommes qui n'avoient ni le goût ni l'habitude du travail. Les terreins furent distribués au hasard, & sans distinguer ce qu'il falloit défricher de ce qui ne devoit pas l'être. Des avances furent faites au cultivateur, non en proportion de son industrie, mais de la protection qu'il avoit su se ménager dans l'administration. La compagnie, qui gagnoit cent pour cent sur les marchandises qu'elle envoyoit d'Europe, & cinquante pour cent sur celles qui lui venoient de l'Inde, exigea que les productions du pays fussent livrées à vil prix dans ses magasins. Pour comble de malheur, le corps qui avoit concentré dans ses mains tous les pouvoirs, manqua aux engagemens qu'il avoit pris avec ses sujets ou, si l'on veut, avec ses esclaves.

Sous un tel régime, toute eſpèce de bien étoit impoſſible. Le découragement jettoit la plupart des colons dans l'inaction. Ceux auxquels il reſtoit quelque activité, ou n'avoient pas les moyens qui conduiſent à la proſpérité, ou n'étoient pas ſoutenus par cette force de l'ame qui fait ſurmonter les difficultés inſéparables des nouveaux établiſſemens. Les obſervateurs, qui voyoient l'agriculture de l'iſle de France, ne la trouvoient guère différente de celle qu'ils avoient apperçue parmi les ſauvages.

En 1764, le gouvernement prit la colonie ſous ſa domination immédiate. Depuis cette époque juſqu'en 1776, il s'y eſt ſucceſſivement formé une population de ſix mille trois cens quatre-vingt-ſix blancs, en y comprenant deux mille neuf cens cinquante-cinq ſoldats; de onze cens quatre-vingt-dix-neuf noirs libres; de vingt-cinq mille cent cinquante-quatre eſclaves, & de vingt-cinq mille trois cens ſoixante-ſept têtes de bétail.

Le cafier a occupé un aſſez grand nombre de bras: mais des ouragans, qui ſe ſont ſuccédés avec une extrême rapidité, n'ont pas

permis de tirer le moindre avantage de ces plantations. Le sol même, généralement ferrugineux & peu profond, paroît s'y refuser. Aussi peut-on raisonnablement douter si cette culture réussiroit, quand même le gouvernement n'auroit pas cherché à l'arrêter par les impositions qu'il a mises sur le café, à la sortie de l'isle, à son entrée en France.

Trois sucreries ont été établies ; & elles suffisent aux besoins de la colonie.

On ne recueille encore que quarante milliers de coton. Cette production est de bonne qualité, & tout annonce qu'elle se multipliera.

Le camphrier, l'aloës, le cocotier, le bois d'aigle, le sagou, le cardamome, le cannellier, plusieurs autres végétaux propres à l'Asie, qui ont été naturalisés dans l'isle, resteront vraisemblablement toujours des objets de curiosité.

Des mines de fer avoient été ouvertes assez anciennement. Il a fallu les abandonner, parce qu'elles ne pouvoient pas soutenir la concurrence de celles d'Europe.

Personne n'ignore que les Hollandois s'enrichissent, depuis deux siècles, par la vente

du girofle & de la muscade. Pour s'en approprier le commerce exclusif, ils ont détruit ou mis aux fers le peuple qui possédoit ces épiceries. Dans la crainte d'en voir diminuer le prix dans leurs propres mains, ils ont extirpé la plupart des arbres, & souvent brûlé le fruit de ceux qu'ils avoient conservés.

Cette avidité barbare, dont les nations se sont si souvent indignées, révoltoit singuliérement M. Poivre, qui avoit parcouru l'Asie en naturaliste & en philosophe. Il profita de l'autorité qui lui étoit confiée à l'isle de France, pour faire chercher dans les moins fréquentées des Moluques ce que l'avarice avoit si long-tems dérobé à l'activité. Le succès couronna les travaux des navigateurs hardis & intelligens qui avoient obtenu sa confiance.

Le 27 juin 1770, il arriva à l'isle de France quatre cens cinquante plants de muscadier, & soixante-dix pieds de giroflier; dix mille muscades ou germées ou propres à germer, & une caisse de baies de girofle, dont plusieurs étoient hors de terre. Deux ans après, il fut fait une nouvelle importation beaucoup plus considérable que la première.

Quelques-unes de ces précieuses plantes furent envoyées aux isles de Seychelles, de Bourbon & de Cayenne. Le plus grand nombre resta à l'isle de France. Celles qu'on y distribua aux particuliers périrent. Les soins des plus habiles botanistes, les attentions les plus suivies, les dépenses les plus considérables ne purent même sauver dans le jardin du roi, que cinquante-huit muscadiers, & trente-huit girofliers. Au mois d'octobre 1775, deux de ces derniers arbres portèrent des fleurs, qui se convertirent en fruits l'année suivante. Ceux que nous avons sous les yeux sont petits, secs & maigres. Si une longue naturalisation ne les améliore pas, les Hollandois n'auront eu qu'une fausse alarme, & ils resteront incommutablement les maîtres du commerce des épiceries.

La saine politique a prescrit une autre destination à l'isle de France. C'est la quantité de bled qu'il y faut augmenter; c'est la récolte du riz qu'il conviendroit d'y accroître par une meilleure distribution des eaux; ce sont les troupeaux dont il est important d'y multiplier le nombre, d'y perfectionner l'espèce.

Ces objets de première néceſſité furent long-tems peu de choſe, quoiqu'il fût aiſé de former des pâturages, quoique le ſol rendît vingt pour un. On a imaginé, il n'y a que peu d'années, de faire acheter à un bon prix par le gouvernement, tous les grains que les cultivateurs auroient à vendre; & à cette époque les ſubſiſtances ſe ſont accrues. Si ce ſyſtême eſt ſuivi ſans interruption, la colonie fournira bientôt des vivres à ſes habitans, aux navigateurs qui fréquenteront ſes rades, aux armées & aux flottes que les circonſtances y amèneront un peu plutôt, un peu plus tard. Alors, l'iſle ſera ce qu'elle doit être, le boulevard de tous les établiſſemens que la France poſſède ou peut un jour obtenir aux Indes; le centre des opérations de guerre offenſive ou défenſive que ſes intérêts lui feront entreprendre ou ſoutenir dans ces régions lointaines.

Elle eſt ſituée dans les mers d'Afrique, mais à l'entrée de l'Océan Indien. Quoiqu'à la hauteur de côtes arides & brûlantes, elle eſt tempérée & ſaine. Un peu écartée de la route ordinaire, elle en eſt plus ſûre du ſecret de ſes armemens. Ceux qui la deſire-

voient plus rapprochée de notre continent, ne voient pas qu'alors il seroit impossible de se porter avec célérité de ses rades aux golfes de ces contrées les plus éloignés : avantage inestimable pour une nation qui n'a aucun port dans l'Inde.

La Grande-Bretagne voit d'un œil chagrin sous la loi de ses rivaux une isle où l'on peut préparer la ruine de ses propriétés d'Asie. Dès les premières hostilités entre les deux nations, elle dirigera sûrement ses efforts contre une colonie qui menace la source de ses plus riches trésors. Quelle honte, quel malheur pour la France, si elle s'en laissoit dépouiller !

Cependant, que ne faut-il pas craindre, quand on voit que jusqu'à ce jour il n'a pas été pourvu à la défense de cette isle ; que les moyens ont toujours manqué, ou qu'ils ont été mal employés ; que d'année en année, la cour de Versailles a attendu, pour prendre un parti, les dépêches des administrateurs, comme on attend le retour d'un courier de la frontière ; qu'à l'époque même où nous écrivons, les esprits sont partagés peut-être sur le genre de protection qu'il convient

d'accorder à une poſſeſſion de cette importance ?

Les gens de mer penſent généralement que c'eſt aux forces navales ſeules à procurer la ſûreté de l'iſle de France : mais, de leur aveu, elles ne pourront remplir leur deſtination que lorſqu'on les aura miſes à l'abri des ouragans ſi fréquens & ſi terribles dans ces parages, depuis le mois de décembre juſqu'à celui d'avril. Il a péri, en effet, un ſi grand nombre de navires marchands, & des eſcadres entières ont eu ſi fort à ſouffrir, même dans le Port-Louis, le ſeul où abordent maintenant les navigateurs, qu'on ne ſauroit trop tôt travailler à ſe garantir de ces effroyables cataſtrophes. Le gouvernement s'occupa peu pendant long-tems d'un objet ſi intéreſſant. Il s'eſt enfin déterminé à faire creuſer dans cette rade un aſſez grand baſſin, avec l'eſpoir conſolant que les bâtimens de toute grandeur y trouveront quelque jour un aſyle ſûr.

Cette opération ne ſauroit être pouſſée trop vivement ; mais en la ſuppoſant exécutée avec tout le bonheur poſſible, les forces maritimes ne ſuffiront pas encore à la dé-

penſe de la colonie. L'état ne fera jamais la dépenſe d'une eſcadre toujours en ſtation dans ces parages. Il eſt poſſible que l'iſle ſoit aſſaillie durant ſon abſence. La tempête ou les maladies peuvent la ruiner. Forte ou foible, elle eſt expoſée à être battue. Fût-elle victorieuſe, on pourroit avoir mis durant le combat, des troupes à terre. Elles marcheroient au port, s'en empareroient ainſi que des vaiſſeaux vainqueurs qui s'y ſeroient réfugiés pour ſe radouber. Par cette combinaiſon, qui eſt très-ſimple, un établiſſement précieux tomberoit, ſans coup férir, au pouvoir d'un ennemi hardi & intelligent. De ces inquiétudes bien fondées, dérive la néceſſité des fortifications.

Quelques ingénieurs avoient penſé que des batteries judicieuſement placées ſur les côtes, ſeroient ſuffiſantes pour empêcher l'aſſaillant d'aborder. Mais depuis qu'il a été conſtaté que l'iſle étoit acceſſible pour des bateaux dans la plus grande partie de ſa circonférence, que même en beaucoup d'endroits la deſcente pouvoit être exécutée de vive force ſous la protection des vaiſſeaux de guerre, ce ſyſtême a été proſcrit. On a

compris qu'il y auroit une infinité de positions à fortifier ; que les dépenses seroient sans bornes ; qu'il faudroit de trop nombreuses troupes ; & que leur dispersion laisseroit chaque point exposé à l'événement d'un débarquement surpris ou brusqué.

L'idée d'une guerre de chicane n'a pas été jugée plus heureuse. Jamais l'isle de France ne réunira assez de troupes pour résister, malgré l'avantage des postes, à celles que l'ennemi y pourra porter. Les défenseurs de cette opinion ont voulu faire valoir l'assistance des colons & des esclaves : mais on les a réduits enfin à convenir que ce concours qui pouvoit être de quelque utilité derrière de bons remparts, devoit être compté pour rien ou pour peu de chose en rase campagne.

Le projet d'une ville bâtie & fortifiée dans l'intérieur des terres a eu long-tems des partisans. Cet établissement leur paroissoit propre à éloigner l'assaillant du centre de la colonie, & à le forcer, avec le tems, de renoncer à ses premiers avantages. Ils refusoient de voir que sans aucun mouvement de la part d'un ennemi, devenu maître des ports

& des côtes, la garnison, privée de toute relation extérieure, seroit bientôt réduite à se rendre à discrétion, ou à mourir de faim. Et quand cet ennemi se borneroit à combler les rades, à détruire les arsenaux, les magasins, tous les édifices publics, n'auroit-il pas rempli son principal objet? Que lui importeroit alors qu'il y eût une fortereſſe & une garnison au milieu d'une isle incapable de lui causer à l'avenir de l'inquiétude & de la jalousie?

Après tant de variations & d'incertitudes, on commence à voir que le seul moyen de défendre la colonie est de mettre ses deux ports en sûreté; d'établir entre eux une communication qui leur procure des relations intérieures; qui facilite une libre repartition des forces suivant les desseins de l'ennemi, & qui rende communes les ressources qui pourroient arriver du dehors par l'une ou l'autre de ces rades.

Jusqu'ici le Port-Bourbon où les Hollandois avoient formé leur établissement, & le Port-Louis, le seul où les François abordent, n'avoient point paru susceptibles de fortification; le premier pour sa vaste étendue, le second

à cauſe des hauteurs irrégulières dont il eſt entouré. M. le Chevalier d'Arçon a propoſé un plan qui a fait diſparoître les difficultés, & qui, après la plus profonde diſcuſſion, a obtenu le ſuffrage des hommes les plus verſés dans cet art important. Les dépenſes qu'entraîneroit l'exécution de ce grand projet ont été ſévérement calculées, & l'on aſſure qu'elles ne ſont pas conſidérables.

Mais quelle quantité de troupes exigeroient ces fortifications ? L'habile ingénieur n'en veut que peu habituellement. Il ne ſe diſſimule pas que ſi l'on en envoyoit beaucoup, elles ſeroient bientôt amollies par la chaleur du climat, corrompues par le deſir & l'eſpoir du gain, ruinées par la débauche, énervées par l'oiſiveté. Auſſi les réduit-il en tems de paix à deux mille hommes qu'il ſera facile de contenir, d'exercer, de diſcipliner. Ce nombre lui paroît ſuffiſant pour réſiſter aux attaques ſubites & imprévues qui pourroient fondre ſur la colonie. Si de grands préparatifs la menaçoient d'un péril extraordinaire, un miniſtère attentif aux orages qui ſe forment auroit le tems d'y faire paſſer les forces néceſſaires pour la défendre ou

pour

pour agir dans l'Indoſtan ſuivant les circonſtances.

Ces vues trouveront des cenſeurs. L'iſle de France coûte annuellement à l'état 8,000,000 livres. Cette dépenſe, qu'il n'eſt guère poſſible de réduire, indigne beaucoup de bons citoyens. Ils voudroient qu'on ſe détachât de cet établiſſement ainſi que de Bourbon qui en eſt une onéreuſe dépendance.

Ce ſeroit en effet le parti qu'il conviendroit de prendre, à n'enviſager que le commerce languiſſant que les François font actuellement dans l'Inde. Mais la politique étend plus loin ſes ſpéculations. Elle prévoit que ſi l'on s'arrêtoit à cette réſolution, les Anglois chaſſeroient des mers d'Aſie toutes les nations étrangères; qu'ils s'empareroient de toutes les richeſſes de ces vaſtes contrées; & que de ſi puiſſans moyens réunis dans leurs mains leur donneroient en Europe une influence dangereuſe. Ces conſidérations doivent convaincre de plus en plus la cour de Verſailles de la néceſſité de fortifier ſans délai l'iſle de France; mais en prenant des meſures efficaces pour n'être pas trompée par les agens qu'elle aura choiſis.

Cependant il y a un rapport si nécessaire entre l'isle de France & Pondichery, que ces deux possessions sont absolument dépendantes l'une de l'autre : car sans l'isle de France, il n'y a point de protection pour les établissemens de l'Inde ; & sans Pondichery, l'isle de France sera exposée à l'invasion des Anglois par l'Asie comme par l'Europe.

L'isle de France & Pondichery, considérés dans leurs rapports nécessaires, feront leur sûreté respective. Pondichery protégera l'isle de France par sa rivalité avec Madras que les Anglois seront toujours obligés de couvrir de leurs forces de terre & de mer ; & réciproquement l'isle de France sera toujours prête à porter des secours à Pondichery ou à agir offensivement, selon les circonstances.

D'après ces principes, rien de si pressé, après avoir fortifié l'isle de France, que de mettre Pondichery en état de défense. Cette place deviendra le dépôt nécessaire du commerce qu'on fera dans l'Inde, ainsi que des hommes & des munitions qu'on y enverra. Elle servira aussi à faire respecter un petit nombre de troupes, lorsqu'on suivra des projets offensifs.

Lorſque l'iſle de France & Pondichery ſeront arrivés au point de force où il convient de les porter, la cour de Verſailles ne craindra plus d'accorder à ſes négocians la protection que le ſouverain doit à ſes ſujets, dans toute l'étendue de ſa domination. De ſon côté, le miniſtère Britannique ſera plus convaincu qu'il ne l'a paru de la néceſſité de contenir les ſiens dans les bornes de la modération & de la juſtice. Mais fera-t-on renoncer la compagnie Angloiſe aux abus de puiſſance, aux principes relâchés que lui a inſpirés ſon étonnante proſpérité ? On ne ſauroit l'eſpérer. Sa réſiſtance aigrira les eſprits. Les intérêts des deux nations rivales ſe heurteront ; & de ce choc ſortira la guerre.

Loin, & à jamais loin de nous toute idée qui tendroit à rallumer les flambeaux de la diſcorde. Que plutôt la voix de la philoſophie & de la raiſon ſe faſſe entendre des maîtres du monde. Puiſſent tous les ſouverains, après tant de ſiècles d'erreur, préférer la vertueuſe gloire de faire un petit nombre d'heureux, à l'ambition frénétique de dominer ſur des régions dévaſtées & des cœurs ulcérés!

Puissent tous les hommes devenus frères, s'accoutumer à regarder l'univers, comme une seule famille rassemblée sous les yeux d'un père commun! Mais ces vœux de toutes les ames éclairées & sensibles, paroîtront des rêves dignes de pitié, aux ministres ambitieux qui tiennent les rênes des empires. Leur inquiète activité continuera à faire répandre des torrens de sang.

Ce seront des misérables intérêts de commerce, qui mettront de nouveau les armes à la main des François & des Anglois. Quoique la Grande-Bretagne dans la plupart des guerres, ait pour but principal de détruire l'industrie de ses voisins, & que la supériorité de ses forces navales nourrisse cette espérance tant de fois trompée, on peut prèdire qu'elle chercheroit à éloigner les foudres & les ravages des mers d'Asie, où elle auroit si peu à gagner & tant à perdre. Cette puissance n'ignore pas les vœux secrets qui se forment de toutes parts, pour le renversement d'un édifice qui offusque tous les autres de son ombre. Le souba du Bengale est dans un désespoir secret, de n'avoir pas même une apparence d'autorité. Celui du

Décan ne se console pas de voir tout son commerce dans la dépendance d'une nation étrangère. Le nabab d'Arcate n'est occupé qu'à dissiper les défiances de ses tyrans. Les Marattes s'indignent de trouver par-tout des obstacles à leurs rapines. Toutes les puissances de ces contrées ou portent des fers, ou se croient à la veille d'en recevoir. L'Angleterre voudroit-elle que les François devinssent le centre de tant de haînes, se missent à la tête d'une ligue universelle? Ne peut-on pas prédire, au contraire, qu'une exacte neutralité pour l'Inde seroit le parti qui lui conviendroit le mieux, & qu'elle embrasseroit avec le plus de joie.

Mais ce système conviendroit-il également à ses rivaux? on ne le sauroit croire. Les François sont instruits, que des moyens de guerre préparés à l'isle de France, pourroient être employés très-utilement; que les conquêtes de l'Angleterre sont trop étendues pour n'être pas exposées, & que depuis que les officiers qui avoient de l'expérience sont rentrés dans leur patrie, les possessions Britanniques dans l'Indostan ne sont défendues que par des jeunes gens, plus occupés de

leur fortune que d'exercices militaires. On doit donc préſumer qu'une nation belliqueuſe ſaiſiroit rapidement l'occaſion de réparer ſes anciens déſaſtres. A la vue de ſes drapeaux, tous les ſouverains opprimés ſe mettroient en campagne ; & les dominateurs de l'Inde, entourés d'ennemis, attaqués à la fois au Nord & au Midi, par mer & par terre, ſuccomberoient néceſſairement.

XXXIII. Principes que doivent ſuivre les François dans l'Inde, s'ils parviennent à y rétablir leur conſidération & leur puiſſance.

Alors les François, regardés comme les libérateurs de l'Indoſtan, ſortiront de l'état d'humiliation auquel leur mauvaiſe conduite les avoit réduits. Ils deviendront l'idole des princes & des peuples de l'Aſie, ſi la révolution qu'ils auront procurée devient pour eux une leçon de modération. Leur commerce ſera étendu & floriſſant, tout le tems qu'ils ſauront être juſtes. Mais cette proſpérité finiroit par des cataſtrophes, ſi une ambition démeſurée les pouſſoit à piller, à ravager, à opprimer. Ils auroient à leur tour le ſort des inſenſés, des cruels rivaux qu'ils auroient abaiſſés.

Conquérir ou ſpolier avec violence, c'eſt la même choſe. Le ſpoliateur & l'homme violent ſont toujours odieux.

Peut-être eſt-il vrai qu'on n'acquiert pas rapidement de grandes richeſſes, ſans commettre de grandes injuſtices : mais il ne l'eſt pas moins que l'homme injuſte ſe fait haïr ; mais il eſt incertain que la richeſſe qu'il acquiert le dédommage de la haîne qu'il encourt.

Il n'y a pas une ſeule nation qui ne ſoit jalouſe de la proſpérité d'une autre nation. Pourquoi faut-il que cette jalouſie ſe perpétue, malgré l'expérience de ſes funeſtes ſuites ?

Il n'y a qu'un moyen légitime de l'emporter ſur ſes concurrens : c'eſt la douceur dans le régime ; la fidélité dans les engagemens ; la qualité ſupérieure dans les marchandiſes, & la modération dans le gain. A quoi bon en employer d'autres qui nuiſent plus à la longue qu'ils ne ſervent dans le moment ?

Que le commerçant ſoit humain, qu'il ſoit juſte ; & s'il a des poſſeſſions, qu'elles ne ſoient point uſurpées. L'uſurpation ne ſe concilie point avec une jouiſſance tranquille.

Uſer de politique ou tromper adroitement ; c'eſt la même choſe. Qu'en réſulte-t-il ? Une

méfiance qui naît au moment où la duplicité se manifeste & qui ne finit plus.

S'il importe au citoyen de se faire un caractère dans la société il importe tout autrement encore à une nation de s'en faire une chez les nations, au milieu desquelles son projet est de s'établir & de prospérer.

Un peuple sage ne se permettra aucun attentat ni sur la propriété, ni sur la liberté. Il respectera le lien conjugal; il se conformera aux usages; il attendra du tems le changement dans les mœurs. S'il ne fléchit pas le genou devant les dieux du pays, il se gardera bien d'en briser les autels. Il faut qu'ils tombent de vétusté. C'est ainsi qu'il se naturalisera.

A quoi le massacre de tant de Portugais, de tant de Hollandois, de tant d'Anglois, de tant de François, nous aura-t-il servi, s'il ne nous apprend pas à ménager les indigènes? Si vous en usez avec eux comme vos prédécesseurs ont fait, n'en doutez pas, vous serez massacrés comme eux.

Cessez donc d'être fourbes, quand vous vous présenterez; rampans, quand vous serez reçus; insolens, lorsque vous vous croirez en

force ; & cruels, quand vous ſerez devenus tout puiſſans.

Il n'y a que l'amour des habitans d'une contrée qui puiſſe rendre ſolides vos établiſſemens. Faites que ces habitans vous défendent, s'il arrive qu'on vous attaque. Si vous n'en êtes pas défendus, vous en ſerez trahis.

Les nations ſubjuguées ſoupirent après un libérateur ; les nations vexées ſoupirent après un vengeur ; & ce vengeur elles ne tarderont pas à le trouver.

Serez-vous toujours aſſez inſenſés pour préférer des eſclaves à des hommes libres ; des ſujets mécontens à des ſujets affectionnés ; des ennemis à des amis ; des ennemis à des frères ?

S'il vous arrive de prendre parti entre des princes diviſés, n'écoutez pas légérement la voix de l'intérêt contre le cri de la juſtice. Quel peut être l'équivalent de la perte du nom de juſte ? Soyez plutôt médiateurs qu'auxiliaires. Le rôle de médiateur eſt toujours honoré ; celui d'auxiliaire toujours périlleux.

Continuerez-vous à maſſacrer, empriſonner, dépouiller ceux qui ſe ſont mis ſous votre

protection? Fiers Européens, vous n'avez pas toujours vaincu par les armes. Ne rougirez-vous pas enfin de vous être tant de fois abaissés au rôle de corrupteurs des braves chefs de vos ennemis?

Qu'attestent ces forts dont vous avez hérissé toutes les plages? Votre terreur & la haîne profonde de ceux qui vous entourent. Vous ne craindrez plus, quand vous ne serez plus haïs. Vous ne serez plus haïs, quand vous serez bienfaisans. Le barbare, ainsi que l'homme civilisé, veut être heureux.

Les avantages de la population & les moyens de l'accélérer sont les mêmes sous l'un & l'autre hémisphère.

En quelque endroit que vous vous fixiez, si vous vous considérez, si vous agissez comme des fondateurs de cités, bientôt vous y jouirez d'une puissance inébranlable. Multipliez-y donc les conditions de toutes les espèces; je n'en excepte que le sacerdoce. Point de religion dominante. Que chacun chante à Dieu l'hymne qu'il lui croit le plus agréable. Que la morale s'établisse sur le globe. C'est l'ouvrage de la tolérance.

Le vaisseau qui transporteroit dans vos

colonies des jeunes hommes ſains & vigoureux, de jeunes filles laborieuſes & ſages, ſeroit de tous vos bâtimens le plus richement chargé. Ce ſeroit le germe d'une paix éternelle entre vous & les indigènes.

Ne multipliez pas ſeulement les productions, multipliez les agriculteurs, les conſommateurs, & avec eux toutes les ſortes d'induſtrie, toutes les branches de commerce. Il vous reſtera beaucoup à faire, tant que vos colons ne vous croiſeront pas ſur les mers; tant qu'ils ne ſeront pas auſſi communs ſur vos rivages, que vos commerçans ſur les leurs.

Puniſſez les délits des vôtres plus ſévérement encore que les délits des indigènes. C'eſt ainſi que vous inſpirerez à ceux-ci le reſpect de l'autorité des loix.

Que tout agent, je ne dis pas convaincu, mais ſoupçonné de la plus légère vexation, ſoit rappellé ſur le champ. Puniſſez ſur les lieux la vénalité prouvée, afin que les uns ne ſoient pas tentés d'offrir ce qu'il ſeroit infâme aux autres de recevoir.

Tout eſt perdu, tant que vos agens ne ſeront que des protégés ou des hommes mal

famés; des protégés dont il s'agira de réparer la fortune par un brigandage éloigné ; des hommes mal famés qui iront cacher leur ignominie dans vos comptoirs ou vos factoreries. Il n'y a point de probité assez confirmée pour qu'on puisse, sans incertitude, l'exposer au passage de la ligne.

Si vous êtes justes, si vous êtes humains, on restera parmi vous ; on fera plus, on quittera des contrées éloignées pour vous aller trouver.

Instituez quelques jours de repos. Ayez des fêtes, mais purement civiles. Soyez bénis à jamais, si de ces fêtes la plus gaie se célèbre en mémoire de votre première descente dans la contrée.

Soyez fidèles aux traités que vous aurez conclus. Que votre allié y trouve son avantage, le seul garant légitime de leur durée. Si je suis lézé ou par mon ignorance, ou par votre subtilité, c'est en vain que j'aurai juré. Le ciel & la terre me releveront de mon serment.

Tant que vous séparerez le bien de la nation qui vous aura reçu, de votre propre utilité, vous serez oppresseurs ; vous serez

tyrans ; & ce n'eſt que par le ſeul titre de bienfaiteur qu'on ſe fait aimer.

Si celui qui habite à côté de vous enfonce ſon or ; ſoyez ſûr que vous en êtes maudit.

A quoi bon vous oppoſer à une révolution éloignée, ſans doute, mais qui s'exécutera malgré vos efforts ? Il faut que le monde que vous avez envahi s'affranchiſſe de celui que vous habitez. Alors les mers ne ſépareront plus que deux amis, que deux frères. Quel ſi grand malheur voyez-vous donc à cela, injuſtes, cruels, inflexibles tyrans ?

L'ouvrage de la ſageſſe n'eſt pas éternel : mais celui de la folie s'ébranle ſans ceſſe, & ne tarde pas à crouler. La première grave ſes caractères, ſes caractères durables ſur le rocher ; la ſeconde trace les ſiens ſur le ſable.

Des établiſſemens ont été formés & renverſés ; des ruines ſe ſont entaſſées ſur des ruines ; des eſpaces peuplés ſont devenus déſerts ; des ports remplis de bâtimens ont été abandonnés ; des maſſes que le ſang avoit mal cimentées ſe ſont diſſoutes, ont mis à découvert les oſſemens confondus des meurtriers & des tyrans. Il ſemble que de contrée en contrée la proſpérité ſoit pourſuivie

par un mauvais génie qui parle nos différentes langues, mais qui ordonne par-tout les mêmes déſaſtres.

Que le ſpectacle des fureurs, que nous exerçons les uns contre les autres, ceſſe enfin d'en venger & d'en réjouir les premières victimes.

Puiſſent ces idées jettées ſans art & dans l'ordre où elles ſe ſont préſentées, faire une impreſſion profonde & durable! Veuille le ciel que je n'aie plus qu'à célébrer votre modération & votre ſageſſe : car la louange eſt douce & le blâme eſt amer à mon cœur. Voyons maintenant quelle a été la conduite des puiſſances du Nord de l'Europe, pour tenter de prendre part au commerce de l'Aſie : car le luxe, en pénétrant auſſi dans ces contrées de fer & de glace, leur a fait envier les richeſſes & les jouiſſances des autres nations.

Fin du quatrième Livre.

ÉTAT des Finances de la France en 1774, année de la mort de Louis XV.

NOMS des Revenus du Roi.	Leur produit.	Les dépenses dont chacune des parties est chargée.	Le revenu net au Tréſor Royal.	Les charges du Tréſor Royal.	Le reſtant net au Tréſort Royal.	Les demandes des Départemens.		Le deficit annuel.
Ferme générale & Régies....	162,000,000	87,964,321	74,035,679			La Guerre, Artillerie, Fortifications, Génie, grands & petits Gouvernemens, & Maréchauſſées.....	102,000,000	
Ferme des Poſtes.....	7,313,000	2,300,000	5,013,000					
Droits réſervés.....	6,000,000	.....	6,000,000	Caiſſe d'Emprunt, ci... 30,000,000				
Octrois municipaux.....	1,079,600	300,000	779,600					
Caiſſe de Poiſſy.....	750,000	150,000	600,000	Les Parlemens, ci... 5,000,000		La Marine, les Colonies & l'Inde.....	32,000,000	
Droits réunis.....	8,000,000	3,000,000	5,000,000					
Hypothèques.....	4,000,000	1,200,000	2,800,000			Affaires étrangeres.....	12,000,000	
Quatre Membres de Flandre.	200,000	.....	200,000		184,473,343	Maiſon du Roi.....	34,000,000	25,526,657
Recettes générales.....	147,000,000	47,389,210	99,610,790			Maiſon des Princes....	8,000,000	
Pays d'État & Clergé.....	25,489,274	10,312,000	15,177,274			Penſion.....	14,000,000	
Vingtièmes de Paris.....	3,600,000	.....	3,600,000			Tréſor Royal & Banquier.....	8,000,000	
Capitation de Paris.....	900,000	300,000	6000,000					
Capitation de la Cour.....	500,000	.....	50,000					
Revenus caſuels.....	2,000,000	600,000	1,400,000					
Marc d'Or.....	1,500,000	600,000	900,000					
Bois du Roi.....	5,000,000	1,743,000	3,257,000					
TOTAL.....	375,331,874	155,858,531	219,473,343	35,000,000	184,473,343		210,000,000	25,526,657

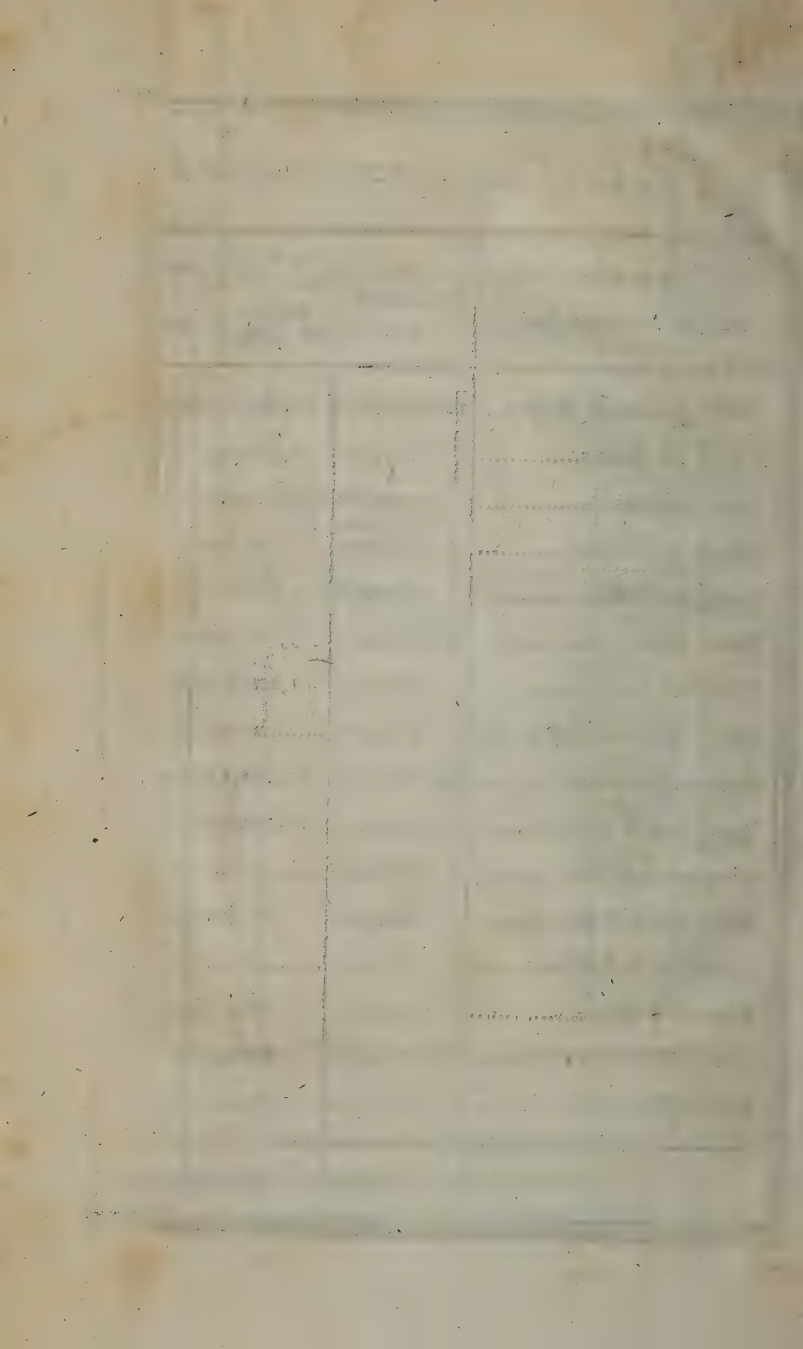

COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES DE FRANCE.

	ÉPOQUES.	FONDS ajoutés au Capital provenans des Emprunts.	RENTES PROVENANTES DU FOND CAPITAL. La Ferme du Tabac.	RENTES PROVENANTES DU FOND CAPITAL. Contrats de Rentes sur le Roi.	PRIVILEGES DE LA COMPAGNIE.	SECOURS DU GOUVERNEMENT. en Vaisseaux.	SECOURS DU GOUVERNEMENT. en Argent.	RENTES VIAGERES ET PERPÉTUELLES, payées par la COMPAGNIE.	ENVOIS. NOMBRE des Vaisseaux expédiés.	ENVOIS. NOMBRE des Hommes d'Equipage.	ENVOIS. CHARGEMENS. EN MARCHANDISES.	ENVOIS. CHARGEMENS. EN MATIERES d'Or.	ENVOIS. CHARGEMENS. EN MATIERES d'Argent.	RETOURS. NOMBRE des Vaisseaux de retour.	RETOURS. PRIX D'ACHAT des Marchandises de retour.	RETOURS. VENTES EN FRANCE.	RETOURS. BÉNÉFICE de l'Achat à la Vente.	DROITS payés à la Ferme générale sur les Marchandises vendues.	DIVIDENDE payé chaque année.
		liv.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv.	liv. f. d.	Vaisseaux.	liv. f. d.	liv. f. d.	Vaisseaux.	Hommes.	liv. f. d.	marcs onc. gros gr.	marcs onc. gros.	Vaisseaux.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv. f. d.	liv.
FONDS CAPITAL au 1er. Février 1725	De 1725 à 1726	9,124,659 18	7,898,504 14 8	300,000	192,200 7 4				33	2,073	2,597,016 1	1 7 4 ..	35,267 4 4	22	5,422,187 13 1	9,643,344 7 5	4,221,156 14 4	25,000	8,264,992 10
n Contrats sur le Roi... 100,000,000 liv.	1726 1727		7,014,648 7 7	300,000	186,251 7 11			643,052 12	15	894	1,658,778 11 1			24	5,924,945 2 6	13,553,231 3 10	7,228,286 1 4	25,000	8,263,965
en Bâtimens de terre & de mer, dettes actives & effets à l'usage du Commerce..... 39,385,000	1727 1728		7,338,238 19 11	300,000	411,569 5 10			759,000	20	1,243	1,555,266 3 5			19	4,874,486 10 2	11,433,807 12 5	6,559,321 2 3	25,000	8,263,965
139,385,000 liv.	1728 1729		7,502,979 2 5	300,000	371,071 9 2			1,107,172 10	19	1,211	2,193,970 15 1			12	5,213,629 1 3	9,721,611 13 5	4,508,982 12 2	25,000	8,320,582 10
	1729 1730		7,079,862 9 2	300,000	345,112			1,281,254 10	17	1,126	1,541,936 19 1			19	5,273,576 11 9	10,661,272 16 8	5,387,696 4 11	25,000	8,199,247 10
	1730 1731		10,730,150 3 5	300,000	186,417 4 3			1,497,068 16	30	1,887	2,641,277 14 8			16	4,930,186 .. 11	9,401,304 12 3	4,471,118 11 4	25,000	7,533,626 10
	1731 1732		7,653,808 15 11	300,000	170,909 11 3			1,277,344 ..	25	2,126	1,714,703 16 7			26	7,994,803 2 9	15,146,824 15 4	7,152,021 12 7	25,000	7,533,626
	1732 1733		7,538,074 5 4	300,000	132,157 17 3			1,300,345 ..	23	2,191	2,257,079 8 4			22	7,498,194 7 2	14,501,689 4 2	7,003,494 17 ..	25,000	7,652,100
	1733 1734		7,500,000	300,000	50,890			1,277,786 15	16	2,122	2,025,146 13 3			13	9,850,488 19 7	19,421,547 9 11	9,571,058 10 4	25,000	7,658,850
	1734 1735		7,750,000	300,000	157,006 11 6			1,587,058 9 7	16	1,922	2,016,716 6 11			21	10,974,136 18 11	18,884,448 3 8	7,910,311 4 9	28,000	7,661,743 1
	1735 1736		8,000,000	300,000	57,700			1,347,821 15	17	2,062	2,309,615 18 3			14	11,400,671 1 10	18,384,791 8 7	6,984,120 6 9	28,000	7,657,887
	1736 1737		8,000,000	300,000	132,815 18 9			1,262,370 11	20	2,230	1,802,287 9 2			13	6,917,658 14 7	12,861,899 1 11	5,944,240 7 4	3,000	7,658,158 1
	1737 1738		8,000,000	300,000	187,165 15 ..			1,255,457 16	21	2,312	2,244,935 19 2			18	9,235,538 13 5	17,230,615 7 7	7,995,086 14 2	3,000	7,657,530
	1738 1739		8,000,000	300,000	185,890 1 10			1,276,280 1 10	22	2,521	2,860,998			21	11,677,034 .. 10	21,787,307 5 11	10,110,273 5 1	3,000	7,657,530
	1739 1740		8,000,000	300,000	294,948 12 6			1,217,677 10	24	2,275	3,264,454 18 4			13	8,877,966 18 11	17,339,159 1 3	8,461,192 2 4	3,000	7,651,245
	1740 1741		8,000,000	300,000	334,178			1,219,039 18 6	26	3,595	4,225,282 19 4			20	13,434,141 13 9	25,761,345 1 4	12,327,203 7 7	3,000	7,657,530
	1741 1742		8,000,000	300,000	369,411 .. 7			1,428,734 12 10	16	1,721	2,665,668 .. 3	60 5	88,964 5 2	19	10,281,468 18 3	21,889,901 6 9	11,608,432 8 6	3,000	7,657,530
	1742 1743		8,000,000	300,000	332,962			1,593,707 12	17	1,710	3,975,530 19 11	740 3 7 21	113,620 6 ..	15	12,408,189 13 4	21,418,275 5 10	9,010,085 12 6	3,000	7,658,787
	1743 1744		8,000,000	300,000	361,626 8 9			1,451,539 18	26	2,628	3,291,146 14 7			16	11,434,310 1 11	21,801,869 12 ..	10,367,559 10 1	3,000	7,641,804
	1744 1745		8,000,000	300,000	153,643			1,473,264 8	24	3,411	1,400,954 8 5	352 .. 5 18	101,041 7 3	18	9,031,165 9 8	17,498,846 3 11	8,467,680 14 3	3,000	3,835,050
	1745 1746	25,061,900	8,000,000	300,000	260,077			1,508,801 12 11	17	2,533	1,692,390 .. 2	77 3 3 ..	32,649 4 6	5	4,957,291 2 10	8,580,310 11 2	3,623,019 8 4	3,000	15,000,000
	1746 1747		8,000,000	300,000	146,275 15 ..	3		2,839,772 10	13	1,896	2,297,592 3 ..			14	3,514,819 3 5	6,423,601 18 7	2,908,782 15 2	3,000	1,767,164
	1747 1748			300,000	453,784 13 4	1		2,858,240 3 ..	14	2,014	2,703,311 .. 11			5	1,509,465 7 7	972,380 10 9		3,000	3,534,328
FONDS CAPITAL au 30 Juin 1748..... 219,081,000	1748 1749			9,000,000	717,219 8 9			3,033,739 1 ..	20	2,325	2,938,592 1 1			11	3,454,454 12 5	5,721,239 10 ..	2,266,784 17 7	3,000	3,534,328
es Contrats des cent millions ci-dessus ont été portés à 180 millions par l'Edit de Juin 1747, à cause de la suppression du Privilege du Tabac & des indemnités, demandes & prétentions de la Compagnie, liquidées par ledit Edit; ci..... 180,000,000 liv.	1749 1750	12,387,655 16 8		9,000,000	483,035 17 6			3,602,291 7 8	16	1,684	3,054,030 9 4			5	2,910,294	8,351,814 7 4	5,441,730 7 4	3,000	3,534,328
	1750 1751			9,000,000	932,870			3,967,259 18	20	1,786	4,025,388 6 11	1,039 .. 4 ..	284,674 2 7	7	9,215,513 18 11	17,636,579 9 2	8,621,065 10 3	3,000	3,786,780
	1751 1752			9,000,000	1,164,239			3,891,417 17 3	15	1,803	5,458,387 9 3	706 1 4 6	273,467 2 ..	22	13,046,805 15 6	26,766,159 12 2	13,719,353 16 8	3,000	4,039,232
	1752 1753			9,000,000	834,456 3 4			4,546,897 17 1	24	2,677	6,618,484 12 2	3,383 3 5 21	131,819 6 5	14	10,836,852 9 ..	21,637,763 17 1	13,800,911 8 1	3,000	4,039,232
	1753 1754	18,000,000		9,000,000	963,313 10 ..			4,678,104 10 11	19	2,494	5,947,128 15 ..	2,927 4 6 33	188,727 7 6	16	11,897,855 10 ..	20,745,752 3 11	8,847,896 13 11	3,000	4,039,232
	1754 1755			9,000,000	1,098,063 7 6			4,475,418 11 6	24	2,821	5,978,324 8 9	4,153 1 7 ..	299,981 7 6	15	15,295,963 6 11	28,081,408 7 7	12,781,445 .. 8	3,000	4,039,232
	1755 1756	12,000,000		9,000,000	540,353 15 ..			4,533,904 2 6	10	1,538	2,170,092 10 2			10	9,845,391 11 7	18,406,904 9 ..	8,561,512 17 5	3,000	4,039,232
Bâtimens, dettes actives, &c..... 39,081,000	1756 1757			9,000,000	228,388	2	9,000,000	4,861,671 12 5	18	4,010	3,997,678 1 ..			3	3,692,690 7 11	6,336,688 15 3	2,643,998 7 4	3,000	4,039,232
219,081,000 liv.	1757 1758			9,000,000	1,016,623	3	12,000,000	4,738,566 14 6	13	2,357	1,862,535 19 1			7	9,794,429 1 8	14,260,111 1 ..	4,465,681 19 4	3,000	4,021,472
	1758 1759			9,000,000	139,073 15 ..		12,000,000	4,741,129 8 8	15	1,864	2,742,210 1 ..			4	8,440,789 14 7	10,534,817 4 6	2,094,027 9 11	3,000	4,021,472
	1759 1760			9,000,000	351,025		6,385,612 16 8	4,526,425 13 6	8	944	1,846,553 3 4			4	2,244,987 4 4	2,598,188 .. 4	353,200 16 ..	3,000	3,016,104
	1760 1761			9,000,000	686,162 13 5		7,000,000	4,547,464 4 6	11	1,893	3,064,264 8 9		2,400	4	2,419,107 10 7	5,030,023 9 1	2,610,905 18 6	128,838 13 5	2,010,736
	1761 1762			9,000,000	414,867 7 5		7,000,000	4,487,142 18 2	8	1,115	1,886,603 4 6		13,640	3	1,973,609 11 8	4,805,321 11 9	2,831,712 .. 1	3,000	2,010,736
	1762 1763			9,000,000	373,896 18 ..		5,100,000	4,412,050 14 5	6	636	1,548,201 10 3		12,848	6	410,061 17 11	675,388 18 ..	265,327 .. 1	3,000	2,010,736
	1763 1764			9,000,000	361,222 3 1		7,000,000	4,625,430 4 4	5	730	611,565 3 ..		82,762 1 6	8	591,423 18 9	1,200,163 5 ..	608,739 6 3	3,000	3,016,104
	1764 1765	13,760,600		9,000,000	563,001 .. 6			4,061,463 11 1	7	1,018	2,322,133 7 2		188,804	9	3,579,467 1 9	6,857,939 10 ..	3,278,472 8 3	3,777 12 11	766,656
	1765 1766	4,769,333 8 4		9,000,000	792,180 11 ..			4,901,145 9 11	10	1,448	3,481,279 15 8		213,138 5 4	7	2,549,081 1 4	4,746,587 3 ..	1,197,506 1 8	213,241 16 1	2,953,660
	1766 1767			9,000,000	1,049,682 16 9			5,531,154 13 1	13	2,023	3,644,203 18 7		113,331 6 2	7	7,657,134 4 9	14,179,386 11 ..	6,522,252 6 3	381,862 11 4	2,953,660
	1767 1768	12,000,000		9,000,000	1,084,905 11 1			5,705,436 13 11	10	1,691	4,396,053 4 5		109,578 1 3	15	10,024,419 13 11	16,411,001 4 ..	6,386,581 10 1	538,417 8 6	2,953,660
	1768 1769	11,100,000		9,000,000	897,829 1 2			5,731,279 13 2	15	2,192	7,793,372 19 8		20,460	8	12,600,388 12 3	23,691,552 3 ..	11,091,163 10 9	297,441 8 8	2,953,660
	1769 1770	12,000,000		9,000,000	983,269 .. 8			5,943,532 2 5	3	471	1,510,269 7 4			6	9,510,945 3 2	15,904,844 7 ..	6,393,899 3 10	312,834 3 ..	2,953,660
	1770 1771	13,351,550			58,181 16 5									9	9,604,997 .. 5	17,863,423	8,258,430 19 7	126,290 13 5	
Contrats pour liquidations, délivrés de 1764 à 1770.....		25,037,800																	
		168,593,499 3 ..	174,006,266 18 5	113,600,000	12,307,923 16 10	9	65,485,612 16 8	133,005,719 2 2	761	87,223	132,632,313 17 4	13,442 .. 6 27	6,206,477 3 5	585	344,032,818 17 9	636,363,557 13 10	292,867,813 12 11	2,364,704 7 4	243,120,386

RELEVÉ GÉNÉRAL

Du produit net, escompte à dix pour cent déduit, des Marchandises des Indes, de la Chine, & des isles de France & de Bourbon, provenant du commerce particulier, depuis la suspension du Privilège exclusif de la Compagnie des Indes de France, & dont la vente s'est faite publiquement au port de l'Orient dans les années ci-après;

SAVOIR:

ANNÉES DES VENTES.	MARCHANDISES. DES INDES. liv.	f.	den.	DE LA CHINE. liv.	f.	den.	DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON. liv.	f.	den.	TOTAL GÉNÉRAL DU PRODUIT NET. liv.	f.	den.
1771	3,256,620	2	5	5,173,712	13	4	1,906,171	8	11	10,336,504	4	8
1772	9,180,129	17	3	4,699,843	2	7	1,468,173	16	10	15,348,146	16	8
1773	8,711,734	9	11	5,822,047	18		650,128	15	6	15,183,911	3	5
1774	8,475,691	14	4	8,575,808	7	5	563,904	14	3	17,615,404	16	
1775	10,906,218	17	1	10,912,593	12		507,769	11	6	22,326,582		7
1776	19,402,422	1	10	6,504,327	17	6	1,019,329	16	8	26,926,079	16	
1777	16,616,961	14	6	10,110,327	4		782,475	14		27,509,764	12	6
1778	9,561,869	19		4,300,303	5	6	164,021	14		14,026,194	18	6
TOTAL	86,111,648	16	4	56,098,963	15	4	7,061,975	11	8	149,272,588	3	4

RÉCAPITULATION.	liv.	fols.	den.	ANNÉE COMMUNE. liv.	fous	den.
Marchandises des Indes.	86,111,648	16	4	10,763,956	2	
De la Chine.	56,098,963	15	4	7,012,370	9	5
Des isles de France & de Bourbon. . .	7,061,975	11	8	882,746	18	11
TOTAL.	149,272,588	3	4	18,659,073	10	4

TABLE
ALPHABÉTIQUE
DES MATIERES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

AGHVANS, peuples du Kandahar qui réduisirent à rien les affaires des souverains efféminés de la Perse. Leur manière de vivre. 90.

Anjinga, comptoir Anglois dans le royaume de Travancor, patrie d'Eliza Draper. 112, 113.

Anjouan, l'une des isles de Comore. Beauté de son climat. Religion du pays. Mœurs des habitans. 210, 211. Avanture qui donna lieu à un Arabe, dont la famille y règne encore, de monter sur le trône. 212.

Angleterre, voyez *Britanniques* (isles). Le gouvernement feodal y met tout dans la confusion. 6. Guerres occasionnées par les prétentions de ses souverains à la couronne de France. Les Juifs & les Lombards en font tout le commerce. Taux de l'intérêt de l'argent. Objets de commerce. Contradiction des loix entre elles. Henri VII permet aux roturiers d'acheter des terres. Il y avoit dans ce tems une compagnie de négocians à Londres. 7, 8. Le commerce y est gêné par des loix absurdes. Le change y est proscrit. L'exportation de l'argent y est défendue; la sortie des chevaux prohibée. 9, 10. Corporations de marchands établies dans les villes. Malgré ces mauvaises loix, Henri VII reconnu pour avoir favorisé le commerce. Entraves aux talens des artistes. 11, 12. Les cruautés du duc d'Albe en Flandres, & les persécutions contre les réformés en France, firent passer en Angleterre tous les genres d'industrie. De-là l'art de construire

des navires qu'ils achetoient auparavant. De-là leur commerce aux Indes. 12 & *suiv.* Naissance de la compagnie des Indes Angloise en 1600. 14. La guerre de 1744 avec les François est funeste à la France pour le commerce des Indes. 52, 53.

Anglois, s'unissent à la Perse contre les Portugais, & leur prennent l'isle d'Ormuz. Ils s'établissent de concert à Bender-Abassi. Commerce de cet endroit. 33. Cromwel déclare la guerre à la Hollande. Le commerce Anglois aux Indes n'étoit plus rien à cette époque. 37. Il se relève. 38, 39. Animosité des particuliers contre les associés de la compagnie, pour raison du commerce des Indes. Les Hollandois profitent de ces dissensions. L'Angleterre arme puissamment. Charles II se laisse séduire à prix d'argent par la Hollande; l'expédition n'a pas lieu. 40. Infidélités commises par la compagnie aux Indes. Aurengzeb en fait une punition sévère. 41, 42.

Arabes. Caractère des différentes branches qui habitent les trois Arabies. 61 & *suiv.* Beauté de leur langue. Douceur de leur poésie. 67, 68.

Arabie, l'une des plus grandes péninsules du monde connu. Sa description géographique. Sa division. Description de chacune des trois Arabies. 54, 55. Religion des anciens Arabes. Leur peu de goût pour les arts. 56. Ils portent le commerce au plus haut degré. Ils reprennent leurs anciennes mœurs à la chûte du gouvernement des califes. Peinture du caractère, du tempérament & des mœurs des Arabes. 60. Leur jalousie envers leurs femmes. Précautions qu'ils prennent pour s'assurer de leur fidélité & de la sagesse des filles. *Ibid.* Population de ce pays. Son gouvernement. Vie errante que menent ses habitans. Les caravanes achètent d'eux la sûreté de leur voyage. 63. Manière dont ils dressent leurs chameaux au brigandage. 64. Commerce de l'Arabie. 69.

Atollons, nom de chacune des treize provinces qui partagent les Maldives. 107.

Aurengzeb irrité de l'infidélité de la compagnie des Indes Angloises, en tire une vengeance éclatante. 43. Les Anglois viennent dans une posture humiliante im-

plorer sa clémence : il leur fait grace. 44. Il fait un traité avec les Marattes. 469.

B

Baharem, isle du golfe Persique, dans laquelle la compagnie des Indes Angloise auroit pu se fixer avantageusement. 103. Cette isle est célèbre pat la pêche des perles. Nature de ces perles. Produit de cette pêche. 105, 106.

Balambangan, isle située à la pointe septentrionale de Borneo. Les Anglois s'y établissent en 1772 dans le dessein d'en faire le marché le plus considérable de l'Asie. Ce comptoir est attaqué, pris & détruit. Les Anglois ignorent encore à qui ils doivent cette perte. 173.

Balassor. Les Hollandois s'y établissent en 1603. 196.

Balliaderes, nom que les Européens ont donné, d'après les Portugais, à des danseuses de Surate. 327. Ces femmes étoient des courtisannes attachées au service des autels, & qui vivoient dans des séminaires de volupté consacrés au plaisir des Brames. 328. Détails sur leurs chants & leurs danses voluptueuses : sur leur parure. 330. Manière ingénieuse dont, sans nuire à la volupté, elles conservent la fraîcheur de leur gorge. 332.

Bandel, place des Indes près d'Ougly, où les Portugais avoient fixé leur commerce. 199.

Barcalon, nom Siamois de la charge de principal ministre, qui répond à nos anciens maires du palais. 343.

Barokia, grande ville de l'empire Mogol, sur laquelle la compagnie des Indes Angloise porte ses vues en 1771, & dont elle s'empare d'assaut. Action héroïque de la mère du Nabab. 137.

Bassora, grande ville bâtie par les Arabes, au-dessous de la jonction du Tigre & de l'Euphrate. 92. Son port est devenu un entrepôt célèbre entre les mains des Turcs qui s'opposoient d'abord à ce que des étrangers y demeurassent. Il y arrive par an environ pour douze millions de marchandises par le golfe Persique. 93. Quotité pour laquelle les Anglois, les François, les Hollandois, &c. y entrent. Divers objets de com-

merce qui y ſont apportés. 94. Trois canaux procurent le débouché des marchandiſes qu'on y apporte. 95, 96. Entraves miſes au commerce de cette ville. 96. Les Anglois obtiennent du gouverneur Turc la confiſcation des marchandiſes & des richeſſes des Hollandois dans cette ville. Le facteur Hollandois ſe retire à l'iſle de Karek, qui, en peu de tems, éclipſe Baſſora. Mais après ſa mort cette dernière reprend ſa ſupériorité. 99.

Bengale. Deſcription géographique de cette vaſte contrée de l'Aſie. Révolutions qu'elle a eſſuyées 175, 176. Egbar, grand-père d'Aurengzeb, en fit la conquête en 1595, & depuis ce tems elle a été ſous l'empire du Mogol. 177. Forme du gouvernement qui y eſt en vigueur. *Ibid.* C'eſt la province la plus peuplée & la plus riche de l'empire Mogol. Objets de commerce de cette contrée. 183. L'oppreſſion où ſont les naturels du pays les force de confier la part qu'ils prennent dans le commerce du Bengale, à des Européns. 193, 194. Dangers du golfe de Bengale, pour la navigation. 200. Objets de commerce qu'on en exporte pour l'Europe. 201. Les fabriques de toiles de coton y ſont très-multipliées. Daca en eſt le marché général. 205. Produit du commerce de Bengale. Révolutions qu'il a eſſuyées. 206. Evénement qui a donné lieu au ſoulèvement des Arabes contre les Anglois à Calcutta. Les Anglois ſont mis aux fers. 219. L'amiral Watſon remporte ſur les Arabes une victoire complette en 1756, & diſpoſe de la Soubabie en faveur de Jaffer-Alikan, chef de la conſpiration qui décida la victoire. 221. Les Anglois profitent des circonſtances du détrônement du Mogol pour faire payer par la ceſſion de tout le Bengale, le ſecours qu'il imploroit auprès d'eux : ils lui manquent de parole. 225. La conduite de cette contrée a changé l'objet de la compagnie des Indes. Meſures priſes par cette compagnie pour s'y maintenir. 227. Revenus du Bengale en 1773. 230. Il ſeroit prudent d'y établir la même forme d'adminiſtration qui a lieu à la côte de Coromandel. Les vexations de toute eſpèce ſont employées dans le Bengale. 233. Cauſes qui y avoient porté l'induſtrie, l'agriculture & la population à un ſi haut degré. 236. On y fait deux ré-

coltes. 242. La diſette de 1769 y occaſionne des malheurs affreux. 244. Les Indiens qui manquoient ſeuls de tout, & mouroient de faim par milliers, ne conçoivent pas l'idée d'une révolte. Comparaiſon de ce caractère d'inertie avec celui des Européens 246. Le gouvernement Anglois a abandonné pour neuf millions à la compagnie, la deſtinée des pays ſoumis à ſa domination aux Indes. En 1773, le parlement ordonne que les détails d'une adminiſtration auſſi corrompue ſeront mis ſous ſes yeux. 251. Situation actuelle des François dans cette contrée. 514.

Biſnapore, petit diſtrict du Bengale qui y a conſervé ſon indépendance. Simplicité des mœurs qui y règnent. 178. Sageſſe des loix du pays. Affabilité pour les voyageurs. 180. Doutes ſur l'exiſtence de ce pays. 182.

Bombay, iſle de la mer des Indes, qui fut long-tems un objet d'horreur. Les Anglois rendent la ſalubrité à l'air de cette iſle. Sa population, ſes productions. 141, 142. Revenu des dépendances de Bombay en 1773. 144.

Bonheur. Réflexion ſur l'idée du bonheur antérieure à toute religion. 72.

Borax, production de la province de Patna au Bengale. 202.

Bourbon (iſle de), découverte par les Portugais, & nommée par eux Maſcarenhas. Ses commencemens. La culture du café y réuſſit parfaitement. 423. Etat actuel de cette iſle. Sa deſcription, ſon climat. 528. Productions de cette iſle. 530.

Bourdonnais (la), gouverneur de l'Iſle-de-France. Actions de valeur qui ſignalent ſa jeuneſſe. Sa conduite à l'Iſle-de-France. 425. On le rend ſuſpect. 427. Il donne au miniſtère d'excellens conſeils, ſuivis d'abord, puis rejettés. 430. Quoique inférieur en forces, il attaque & bat les Anglois, & fait le ſiège de Madras. Il repaſſe en Europe, & eſt mis aux fers. 432.

Britanniques (iſles). Incertitude de l'époque où elles furent peuplées. Ce qu'on ſait de leur commerce dans les tems réculés. 1. Réflexions philoſophiques ſur les mœurs des inſulaires en général. 2. Peu de progrès de leur induſtrie. 4. Ils ſont en proie aux incurſions de tous les peuples ſeptentrionaux de l'Europe. 5. Guil-

laume-le-Conquérant ſubjugue l'Angleterre dans le onzième ſiècle. 6.

Buſſy (M. de), commandant François dans l'Inde, conduit Salabetzingue à Aurengabad ſa capitale. 470.

C

Café, originaire de la haute Ethiopie, où il a été connu de tems immémorial. On croit qu'un nommé Chadely, mollach de profeſſion, c'eſt le nom d'un prêtre, en fit uſage le premier. Eloge des vertus du café. 69, 70. C'eſt à Betelfagui qu'eſt établi le grand marché de celui de l'Arabie. Quantité de cette denrée dont on fait l'exportation. 75.

Cafés. Origine des maiſons publiques de ce nom établies à Médine, à la Mecque & dans tous les pays Mahométans. Ils devinrent en Perſe des lieux infâmes, puis par les ſoins de la cour ils redeviennent un aſyle honnête pour les oiſifs. 70. Contrariétés qu'ont éprouvées à Conſtantinople les cafés. On y intéreſſe la religion. Moyen employé par un grand-viſir pour juger lequel étoit plus dangereux d'un café ou d'une taverne. 72. Ce fut un nommé Edouard qui, à ſon retour du Levant, en ouvrit le premier un à Londres. 74.

Calcutta, établiſſement des Anglois au Bengale, ſur la rivière d'Ougly. 197. Population de cet endroit. *Ibid.*

Calicut. C'eſt preſque le ſeul trône de l'Inde occupé par un ſouverain de la première des Caſtes. 119. Vices du gouvernement de ce royaume. 121.

Canara, contrée limitrophe du Malabar, autrefois très-floriſſante; maintenant déchue par les tributs que le ſouverain eſt obligé de payer aux Marattes. Elle fournit les courtiſannes les plus voluptueuſes, & les plus belles danſeuſes de l'Indoſtan. 129.

Cannelle (fauſſe), ou *Caſſia lignea*, écorce d'une eſpèce de laurier qui ſe trouve à Timor, à Java, & à Mindanao. La meilleure croît au Malabar. Comment on la diſtingue de la véritable cannelle. 126.

Cardamome, plante commune dans pluſieurs contrées des Indes. Il y en a de différentes eſpèces. 124.

Caſſimbazar, province du Bengale où eſt le marché de toute la ſoie de la contrée. 203.

Castes. Il y a dans l'Inde des souverains originaires de Castes si obscures que leurs domestiques se croiroient déshonorés de manger avec eux. 119.

Cauris, coquilles blanches & luisantes qui servent de monnoie dans le Bengale. La pêche s'en fait par les femmes. 109.

Cerné (isle) ainsi nommée par les Portugais, qui la découvrirent. Les Hollandois la nommèrent isle Maurice, & les François qui y abordèrent en 1720, lui donnèrent le nom d'Isle-de-France. 424.

Chameaux. Manière dont les Arabes les dressent pour exercer le brigandage sur les routes. 63, 64.

Chandernagor, comptoir des François au Bengale sur les bords du Gange. 198.

Chatigan, port du golfe du Bengale où les Portugais, qui abordèrent les premiers dans cette contrée s'établirent. 196. Description géographique de cette place possédée par les Anglois. Fertilité de son terroir. 516. Combien il seroit avantageux aux François d'échanger Chandernagor pour Chatigan. Raisons qui détermineroient l'Angleterre. 518.

Cheringham, isle dans les Indes. Fameuse pagode qu'on y voit. 461.

Chetz, famille puissante d'Indiens sur le Gange. Ils sont les banquiers de la cour du Souba du Bengale. 195. Influence qu'ils ont dans le gouvernement. 196.

Child (Josias), directeur de la compagnie des Indes Angloise, commet une infidélité dont la compagnie est punie par Aurengzeb. 42.

Chinchura, comptoir des Hollandois, plus connu sous le nom d'Ougly, dans le Bengale. 199.

Choulias, nom de marchands mahométans, qui dans la partie occidentale de la côte de Coromandel font un peu de commerce. 157.

Clergé. Charles Martel, maire du Palais, pour secourir le royaume de France contre les Sarrasins, s'empare des biens ecclésiastiques. Les bénéfices furent sécularisés. Une Cure étoit apportée en dot par une fille en se mariant. Les premiers rois de la troisième race rendirent à l'église tous ces biens. 379.

Cochin, royaume des Indes dont les Portugais s'empa-

rent & dont ils ſont chaſſés par les Hollandois. Dans l'un de ſes fauxbourgs, eſt une colonie de Juifs, qui prétendent s'y être établis depuis la captivité de Babylone, mais qui à la vérité y ſont établis très-anciennement. La ville eſt bâtie ſur une rivière très-navigable. 118.

Cochinchine, par quel événement cette partie des Indes a été formée en royaume. 356. Caractère des habitans. 357. Les mœurs s'y ſont corrompues, & le deſpotiſme s'y eſt introduit. 360. Objets du commerce qui s'y fait. 361.

Commerce. Les Romains n'aimoient ni n'eſtimoient les commerçans. 273. Saint Louis eſt le premier qui ſentit qu'il influe ſur le ſyſtême du gouvernement. Il permit l'exportation. 280.

Comore (iſle de), quatre iſles de ce nom, ſituées dans le canal Mozambique, entre la côte de Zanguebar & Madagaſcar. Beauté du climat d'Anjouan, l'une d'elles. 210.

Compagnie des Indes Angloiſe. Son origine en 1600. 14. Teneur du privilège. Diſcours d'Eliſabeth à ce ſujet. 15. Manière dont Lancaſter, qui conduiſit la première flotte, fut accueilli à Achem. 17. Il envoie chercher de la muſcade & du giroffe aux Moluques. 18 & *ſuiv.* Du poivre à Java & à Sumatra, & revient en Europe. Ce ſuccès détermine à faire des établiſſemens aux Indes. Difficultés que la compagnie y rencontra. Jacques I ne lui eſt pas favorable. Elle partage le commerce des Indes avec les Hollandois. 21. Les Hollandois la rendent odieuſe aux Indiens. *Ibid.* Après bien des combats, les Anglois font en 1619, un traité avec les Hollandois. 23. Teneur du traité. 24. Surpriſe que cauſa en Hollande ce traité. Ils ſont chaſſés d'Amboine. Manière dont les Hollandois y réuſſirent. 25. Ils ſont plus heureux au Coromandel & au Malabar. 26. Ils remportent des victoires ſur les Portugais qui avoient profité des démêlés des deux nations pour ſe renforcer dans l'Inde. 28. La compagnie abuſe du crédit qu'elle avoit aux Indes pour emprunter des ſommes qu'elle ne veut pas rendre. Aurengzeb en tire vengeance. 42. & *ſuiv.* Dommages que cette affaire

cauſa à la compagnie. 44. Pertes qu'elle eſſuya à la chûte de Jacques II. 45. Elle ſe trouve à la paix qui ſuivit cet événement, a deux doigts de ſa perte. 46. Débats élevés en Angleterre au ſujet de ſes privilèges. 47. Il s'en forme une ſeconde. Diviſions qui s'élèvent entr'elles. Elles ſe réuniſſent en 1702. La nouvelle compagnie prend de l'accroiſſement. 50. A la paix de 1763, elle avoit ruiné le commerce des François dans l'Inde. 53. Elle ſe voit attaquée en 1767 dans le pays de Carnate, à la côte de Coromandel, par Ayder-Alikan, avec lequel elle eſt obligée de traiter au bout de deux ans d'une guerre ruineuſe. 169, 170. Elle abandonne aux particuliers le commerce d'Inde en Inde. 213. Ce commerce s'accroît de jour en jour. Entraves qu'on y a miſes. Capitaux que la compagnie a mis dans le ſien. Le thé devient un très-grand objet de commerce. 214. La conquête du Bengale a changé l'objet de cette compagnie. 227. Vexations de toute eſpèce qu'elle exerce ſur tous les genres d'induſtrie. Elle a défendu le commerce intérieur à tout autre qu'à des Anglois. Elle a altéré les monnoies. 239 & *ſuiv.* Pour prévenir une banqueroute inévitable, le gouvernement permet à la compagnie de faire un fort emprunt. Autres moyens pris par le parlement pour arrêter les déprédations. 256. Meſures priſes par la compagnie elle-même. 257. Le parlement établit pour le Bengale un conſeil ſuprême. Magiſtrats pour y adminiſtrer la juſtice. 262. Balance des revenus de la compagnie au 31 janvier 1774. 264. Son privilège doit expirer en 1780. Doutes ſur ſon renouvellement. 266. Réflexion ſur l'oppreſſion où les Indiens ſont réduits. 266.

Compagnie des Indes Françoiſe : en 1601, une ſociété formée en Bretagne expédia deux navires pour les Indes. Leur navigation fut malheureuſe, ils ne revinrent qu'au bout de dix ans. 284. Nouvelles tentatives en 1616 & 1619. Leur ſuccès ne fut pas aſſez fort pour engager à y retourner. 285. Reginon engage en 1635 pluſieurs négocians de Dieppe à un nouveau voyage ; ils n'en rapportent qu'une haute idée de Madagaſcar. *Ibid.* Il ſe forme une compagnie en 1642. Les cruautés de ſes agens lui attirent la haîne des In-

diens. Le maréchal de la Meilleraie essaie de relever pour son compte cet établissement : il n'a que de foibles succès. Colbert forme la même entreprise en 1664. Raisons politiques qui s'y opposoient. 286, 287. Articles du privilege qui fut accordé. *Ibid. & suiv.* La conduite des agens de la compagnie fait échouer l'établissement de Madagascar. 306. On remet cette colonie au gouvernement en 1670. Le gouvernement fait de nouvelles tentatives & sur-tout en 1770 & 1773. Comme elles étoient mal conçues, elles n'ont pas réussi. Motifs qui devroient engager la France à s'en occuper sérieusement. 308. Lorsqu'en 1670 on abandonna Madagascar, la compagnie établit divers comptoirs dans les Indes. Elle projette de s'établir à Surate. 309. Caron, qui avoit servi les Hollandois, & qui avoit été maltraité par l'empereur du Japon, s'attache à la compagnie Françoise & projette de s'établir à Ceylan. 339. Ce projet ne réussit pas ; on se tourne vers Saint-Thomé. 340. Avantages que la France auroit tirés d'un établissement à Siam. 351. Les missionnaires ne s'y occupent que de conversions. 353. La compagnie jette les yeux sur le Tonquin. 355. Ses tentatives ne sont pas heureuses. *Ibid.* Raisons qui auroient dû déterminer à s'établir à la Cochinchine. *Ib.* Elle se contente de se fortifier à Pondichery. Une guerre sanglante vient la troubler. 365. Elle perd Pondichery ; mais les Hollandois le rendent à la paix de Riswick. Martin, nommé directeur de la compagnie, fait, par ses talens & ses vertus, faire fleurir cette colonie. 368. Les actionnaires de la compagnie manquent à leurs engagemens. 369. Plusieurs comptoirs des Indes sont abandonnés. On abandonne aux particuliers le commerce des Indes, avec de legers profits pour la compagnie. Cette liberté est ensuite ôtée. 371. Les actionnaires sont obligés en 1684 de donner un supplément d'actions : plusieurs s'y refusent. 372. Nouvelles demandes aux actionnaires. Elles révoltent les esprits. On a recours aux emprunts. Des causes étrangères augmentent ses pertes. 373. Les marchandises des Indes sont chargées de droits. La compagnie demande en 1714 un renouvellement de son privilège.

Une nouvelle révolution vient traverser ce nouvel arrangement. 376. Evénemens qui amènent le système de Law. *Ibid.* & *suiv.* Les privilèges de la compagnie sont fondus dans celle d'occident qui venoit d'être établie. 400. A la chûte du système, on lui abandonne le monopole du tabac, & la permission de convertir ses actions en tontines 418. Vices de son administration. Orri la relève. 420. Dumas est envoyé gouverneur à Pondichery. Conduite louable qu'il y tient. 421. La Bourdonnais à l'Isle-de-France. 423. Et Dupleix à Chandernagor. 428. Le commerce de la compagnie étoit languissant en cet endroit. *Ibid.* Ses directeurs sont blessés de l'armement qu'on avoit confié à la Bourdonnais sans leur participation. 481. La compagnie réduite aux derniers malheurs dans l'orient, est déchirée de divisions intestines en Europe. 482. Les moyens imaginés pour régler les affaires donnent naissance à de nouveaux abus. 484. Remontrances faites au gouvernement par les actionnaires en 1764. 485. On lui rend la liberté. Réglemens sages. 487. Vices cachés, qui malgré ces réglemens ont miné la compagnie. 488. On augmente chaque action de 400. liv. Variations dans le dividende des actions depuis 1722, jusqu'en 1764. 491. La compagnie obtient un édit qui met à couvert le reste du bien des actionnaires. Etat des rentes qu'elle avoit à payer. Somme qu'elle avoit prêtée au gouvernement du tems de Law. 493. Manière dont le gouvernement se liquide envers elle. 495. Tableau de ses revenus & charges depuis 1674, jusqu'en 1769. 495 & *suiv.* Son privilège est suspendu en 1769. Conditions opposées à la liberté du commerce des Indes. 503. Elle cède au roi tous ses effets. Enumération des objets de cette cession. 504. Sommes données pour leur prix. Cette affaire est terminée par un arrêt du conseil de 1770. 506. La compagnie ne peut être regardée comme détruite. 508.

Confucius, auteur de la religion dominante du Tonquin. 354.

Contributions. Les rois de France furent tentés plusieurs fois d'en ordonner eux-mêmes, mais les révoltes des peuples les obligèrent d'assembler pour cela les états généraux. 385.

Coromandel, température de cette contrée. 146. Les gouverneurs de différentes parties du royaume de Bisnagar se rendent indépendans. Le goût de l'Europe pour les manufactures de Coromandel détermine à s'y établir, malgré les obstacles qui s'y oppoſoient. 148. Objets du commerce qu'on y fait actuellement. 150. Raisons qui s'oppoſent à ce qu'on réuſſiſſe en Europe à imiter les toiles peintes de ce pays. Manière dont on les peint, & dont s'en fait le commerce. 152, 153. Le commerce extérieur de cette côte n'eſt point entre les mains des naturels du pays. Ce ſont les Européens qui le font preſqu'en entier. Quantité de toiles qu'on exporte du Coromandel, & deſtination de chaque partie. 157, 158. Objets qu'on donne en échange. L'Angleterre y a formé pluſieurs établiſſemens, entr'autres celui de Divicoté. 159. Situation actuelle des François à cette côte. 519.

Cothoal, nom qui déſigne dans le Mogol, l'officier chargé des fonctions de notaire. 448.

Créances, comment on les contracte dans l'Indoſtan. 156.

Cucurma ou *Terra merita*, nom que les médecins donnent au ſafran d'Inde. Deſcription de cette plante. 123.

D

Dagobert, ranime le commerce au ſeptième ſiècle. Eloge de ce prince. 276.

Dépenſes de la cour du tems de Charles VI ne paſſoient pas 94,000 liv. 384.

Divicoté, nom d'une poſſeſſion Angloiſe à la côte de Coromandel, dont le colonel Lawrence s'empara en 1749. Elle paſſe en 1758 ſous la domination Françoiſe, puis retourne aux Anglois. 160.

Dumas, envoyé en qualité de gouverneur à Pondichery, y tient une conduite louable. 421.

Dupleix, après avoir mis le commerce ſur le meilleur pied à Chandernagor, eſt envoyé à Pondichery. 430. Il force les Anglois à en lever le ſiège. 434. Il conçoit le projet de faire un établiſſement dans l'Indoſtan. Moyens qu'il emploie pour faire réuſſir ſon projet. 458, 459. Il eſt revêtu dans l'Inde de la qualité de Nabab. 464.

Egypte. Commerce de l'intérieur de l'Egypte permis aux Anglois, moyennant certains droits. 85.

F

Fanatisme, ſes funeſtes effets. 91.
Féodalité. Les ſeigneurs chargés de l'adminiſtration des provinces de France s'en rendent les maîtres. La confuſion ſuit la confirmation qui fut faite de leurs uſurpations à l'époque où le ſceptre paſſa de la branche de Charlemagne à celle des Capets. 278.
Financiers. Etat déſeſpérant où elles ſe trouvèrent à la mort de Louis XIV. On propoſe au régent une banqueroute générale. 392. Il s'y refuſe & établit en 1715, un bureau de réviſion. On établit en 1716 une chambre de juſtice pour pourſuivre les auteurs de la miſère publique. Horreur qu'inſpira ce tribunal. 394.
Finances, connus anciennement ſous le nom de lombards, ſont des Italiens qu'on fit venir en France à cauſe de leurs talens à preſſurer les peuples. 386. On leur fait regorger les biens immenſes qu'ils avoient uſurpés. *Ibid.*
Foires. Des marchands de tous pays accourent aux foires nouvellement établies au ſeptième ſiècle. 277.
France. Etat de confuſion où elle tombe lorſque le ſceptre paſſa de la branche de Charlemagne à celle des Capets. 279. Ses côtes Septentrionales étoient juſqu'à S. Louis partagées entre les comtes de Flandres, les ducs de Bourgogne, de Normandie & de Bretagne. Le reſte étoit ſoumis aux Anglois. Les côtes Méridionales appartenoient aux comtes de Toulouſe, aux rois de Majorque, d'Aragon & de Caſtille. 281. Catherine de Médicis y amène tous les arts de luxe. Les manufactures ſe perfectionnent. 283. L'induſtrie y eſt anéantie depuis Henri II, juſqu'à Henri IV, qu'elle reparoît avec éclat ſous le miniſtère de Sully. Elle manque de s'anéantir ſous ceux de Richelieu & de Mazarin. 284. Sa poſition actuelle au-dehors. 408. Son état au-dedans. 410. Conſeils ſur les moyens à employer pour en augmenter la ſplendeur. 414.
Francs. Leur invaſion dans les Gaules donne naiſſance à

mille vexations sur le commerce. L'industrie se réfugie dans les cloîtres. 274.

Frédéric Nagor, établissement formé par les Danois en 1756, au Bengale. 198.

G

Gaulois, peu de communication que ces anciens peuples avoient entr'eux: En quoi consistoit leur commerce. 272.

Gedda, port situé vers le milieu du golfe Arabique. Nature du gouvernement partagé entre le chérif de la Mecque & le grand-seigneur. 82.

Génie. Réflexions sur l'influence du climat sur les productions du génie. 57.

Gingembre, plante des Indes, qui ressemble assez au cardamome. Le meilleur croit au Malabar. 125.

Goa, devenu par le commerce, le centre des richesses de l'Inde, n'est presque plus rien. 130.

Golfe Persique, sa description géographique. Nourriture des habitans, leurs mœurs. La seule ville considérable est celle de Mascate. 100, 101.

Goudelour, possession Angloise à la côte de Coromandel, qu'ils ont achetée d'un prince Indien. Ils bâtissent à quelque distance le fort Saint--David. 161.

Guillaume le Conquérant, subjugue l'Angleterre dans le onzième siècle. 6.

Guzurate. Description de cette presqu'isle des Indes. 310. Révolutions arrivées au septième siècle dans cette contrée. Les peuples de cette presqu'isle connus sous le nom de Parsis, suivent la religion de Zoroastre. 311. Parvenue à un haut degré d'accroissement, elle se trouve en butte aux Portugais & à l'empire Mogol. Le souverain préfère l'alliance des Portugais contre Akebar, prince Mogol. 313. Ils sont défaits, & réunis à l'empire Mogol, qui y procure les plus grands avantages. Surate devient l'entrepôt de toutes les richesses du pays. 315.

H

Harem, nom donné à Surate aux serrails des Mogols, impénétrables aux hommes. 325.

Hélène (*Sainte*), isle située au milieu de l'océan Atlantique, où les Anglois ont formé un lieu de relâche. 207. Objets de culture qui y ont réussi. 209.

I

Indes. Le premier voyage que les François aient fait aux Indes est celui de quelques marchands de Rouen en 1503. Une tempête affreuse qu'ils éprouvèrent au cap de Bonne-Espérance, dégoûta ceux qui auroient voulu y aller. 284. L'éclat que le commerce des Indes avoit procuré aux états voisins n'avoit pas fait songer à le faire jusqu'à Mazarin. *Ibid.* Guerre entre les Anglois & les François vers 1754, sous les noms du Nabab de Carnate & de son rival Mamet-Alikan. 470. Les deux compagnies se rapprochent par ordre du ministre de chaque cour. Mais la guerre recommence plus fort que jamais. 472. Fautes commises dans l'Inde par le ministère de France, opposé au vœu de la compagnie. 474. On rappelle Dupleix, le seul peut-être qui pouvoit s'y soutenir, & on y envoie Lally. 475. Source des malheurs que la France a éprouvés aux Indes. Vices dans l'administration des chefs. 480. *& suiv.* Principes qui doivent régler la conduite des François pour rendre florissant leur commerce des Indes. 550. Réflexions philosophiques sur la fureur des conquêtes. 552. *& suiv.*

Indostan. Cette riche contrée fut, suivant la fable, l'objet de l'avidité des premiers conquérans du monde. Beauté de ce pays. Mœurs des habitans. Alexandre en fait la conquête. 435. L'Indien Sandrocotus chasse les Macédoniens après la mort d'Alexandre. Gengiskan y porte ses armes. Les Patanes y règnent ensuite. 437. Tamerlan soumet les parties Septentrionales. Babar, l'un de ses descendans y rentre par les conseils d'un gouverneur d'une des provinces du roi détrôné. 439.

Interêts. Les Indiens en distinguent de trois sortes : l'un qui est péché ; un autre qui n'est ni péché, ni vertu ; le troisième qui est vertu. Définition de chacun. 156, 157.

Isle-de-France. Sa description d'après l'abbé de la Caille. Conjectures sur le meilleur parti qu'on en peut tirer. Fautes commises par le gouvernement à ce sujet. 531. Elle passe en 1764 sous la domination immédiate du gouvernement. 534. La population s'y est accrue depuis ce moment. Espèce de culture qui y a réussi. 535. On y plante des girofliers & des muscadiers en 1770. Peu de succès qu'ils ont eu jusqu'à présent. Le bled y réussiroit mieux. Il faudroit y multiplier les troupeaux. 536. Avantages de sa situation pour préparer la ruine des propriétés angloises d'Asie. Peu de soin que le gouvernement prend de cette isle, dont la sûreté ne dépend que des forces navales. 538. Vues politiques sur la conservation & la défense de cette isle. 542. Cette isle & Pondichery sont essentielles à la défense l'une de l'autre. 546.

Italiens. Lorsque Philippe-le-hardi eut encouragé le commerce, ils rempliſſent la France d'épiceries, de parfums, de soieries & d'étoffes de l'Orient. 281.

J

Java, usage singulier des nouvelles épouses envers leurs maris. 22.

Juifs dispersés à la prise de Jérusalem. Une partie passe dans les Gaules. Traitement qu'on leur fait subir. 380 *& suiv.*

K

Kaire, écorce du cocotier, dont on fait des cables qui servent à la navigation dans l'Inde. Il n'est nulle part aussi bon qu'aux Maldives. 109.

L

Lally, envoyé en qualité de général de la guerre des Indes. Caractère indomptable de cet homme. Sa présence porte la haine & le découragement. 475. Fautes de ce général qui entraînent la perte de Pondichery. Il est l'objet de l'indignation publique. Il est arrêté & condamné à perdre la tête. Examen de ce jugement. 476 *& suiv.*

Law,

Law, Ecoſſois de nation. Son caractère. Il établit une banque dont le fonds étoit de ſix millions. Développement de ſon ſyſtême. Avantages qui en réſultèrent d'abord. 397. Il établit en 1717 la compagnie d'occident pour le commerce excluſif de la Louiſiane & des caſtors du Canada. 400. La quantité d'actions qu'il créa établit une diſproportion énorme entre le papier & l'argent. Réflexions ſur les vices de cette création. 402. Pour étayer l'édifice, on porte l'argent à 82 liv. 10 ſ. le marc. Tout tombe dans la confuſion. Law diſparoît. 405.

Louis XIV. Caractere de ce prince. 366.

Louis XV. Etat des revenus publics à ſa mort. 407.

Louis XVI. Eloge de ce jeune prince. Conſeils & moyens d'économie. 407 *& ſuiv.*

M

Madagaſcar. Deſcription de cette iſle. Nature des productions qui y viennent. L'origine des Madecaſſes mêlée de fables. 293. Les indigènes ſont diſtingués par diverſes formes extérieures. A l'oueſt ſont les Quimoſſes. 294. Cette iſle eſt diviſée en pluſieurs peuplades. 295. Diſpoſitions heureuſes où étoient les Madecaſſes pour que la France y pût former un établiſſement avantageux. 301 *& ſuiv.* Il n'y a point de port dans cette iſle. La conduite des agens de la compagnie ne tire aucun parti du concours de toutes les circonſtances qui en annonçoient le ſuccès. 306. La compagnie remit au gouvernement cette colonie en 1670. Les François qui y étoient reſtés ſont maſſacrés deux ans après. Les tentatives que la France a faites pour s'y établir ont été infructueuſes, parce qu'elles étoient mal combinées. Avantages que procureroit cet établiſſement. 307.

Madecaſſes, nom des habitans de Madagaſcar. Ils admettent le dogme des deux principes. 297. Ils font mourir les enfans nés ſous des auſpices peu favorables. Mépris qu'ils ont de la mort. Mœurs des Madecaſſes. Leur induſtrie. 299. Leurs livres d'hiſtoire, de méde-

cine & d'aſtrologie ſont entre les mains des *Ombis*, gens qui ſe diſent forciers. Caractère de ces peuples. 300.

Madras, ville des Indes, à la côte de Coromandel, bâtie, il y a plus d'un ſiècle, par Guillaume Langhorne. 167. Diviſion de cette ville. Sa population. Son commerce. *Ibid.*

Malabar. On entend ſous ce nom, tout l'eſpace compris depuis l'Indus juſqu'au cap Comorin. On y comprend auſſi les Maldives. 107. Etats dont cette contrée eſt formée. En quoi conſiſtent ſes productions. 122. Situation actuelle des François à cette côte. 510.

Maldives, ſont une longue chaîne d'iſles partagées en treize provinces, nommées Atollons. Les naturels du pays font monter le nombre de ces iſles à douze mille. Par qui cet archipel a été vraiſemblablement peuplé originairement. 108. Par qui elles ſont gouvernées. Elles ne produiſent que des cocotiers. *Ibid.*

Marattes, anciens pirates du nord de Goa, attaqués en vain par le Mogol. Les Anglois & les Portugais s'uniſſent inutilement contre eux. Les Hollandois ne ſont pas plus heureux. Leur état actuel à la côte de Malabar. 131 & *ſuiv.* Ces pirates qui avoient toujours été fort unis entre eux, ſe diviſent en 1773, 139. & eſſuient différentes pertes. *Ibid.*

Maſcate, ville la plus conſidérable du golfe Perſique dont Albuquerque s'empare en 1507. Conſommation du pays. 101, 102. Les nations commerçantes commencent à la préférer à Baſſora 103.

Mazulipatnam, poſſeſſion angloiſe à la côte de Coromandel. Les François s'en étoient emparés en 1750, mais elle retourne en leurs mains neuf ans après. 162.

Meconium, ou pavot commun. Manière dont on le prépare. 191.

Mecque. Cette ville fut toujours chère aux Arabes. Ils penſoient qu'elle avoit été la demeure d'Abraham. Mahomet tire parti de cette croyance. Moyens dont il ſe ſert pour rendre floriſſante cette capitale de ſon empire. 86.

Mogol. Etat de foibleſſe où il étoit réduit quand il fut attaqué par Thamas Koulikan. 454.

Mogols. Deſpotiſme de leur gouvernement. 449 & *ſuiv.*
Moines. Abus qui réſultent des revenus qu'ils ſe ſont procurés par des voies iniques. 276.
Moka, ville de l'Arabie heureuſe, où ſe porte par mer une partie du café de l'Arabie. Autres objets de commerce de cette ville. 75. & *ſuiv.* Les affaires qui ſe traitent à Moka ne ſont point entre les mains des naturels du pays. Ce ſont des banians de Surate qui y font le commerce. 77.
Monnoies. On ignore quelle eſt la nation qui ſe permit de percevoir un droit ſur les monnoies. L'altération des eſpèces fut un des moyens qu'on employa longtems pour ſoutenir la couronne de France. 383.
Muhammet, roi de Delhy, ſe ſoumet volontairement à Thamas Koulikan. 455. Inconvéniens qui en réſultèrent. *Ibid.* & *ſuiv.*
Muſc, production particulière au Thibet ; il ſe trouve dans une veſſie, qui vient ſous le ventre d'une eſpèce de chevreuil. 183.

N

Nababs, magiſtrats chargés de la perception des revenus dans le Mogol. 235.
Nautes, nom qu'on donna chez les Gaulois, aux compagnies qui faiſoient le commerce ſur les rivières. 274.
Niſmes. Philippe-le-Hardi y attire une partie du commerce fixé à Montpellier, qui appartenoit au roi d'Aragon. 281.
Normands. La ſituation floriſſante de la France au ſeptième ſiècle, offre à ces barbares un nouvel attrait à la piraterie. Ils ſe livrent à toutes ſortes de brigandages. 278.

O

Opium, produit du pavot blanc des jardins dans l'Inde. Deſcription de la plante & de la manière dont on en tire le ſuc. 190. Uſage conſidérable qu'on en fait dans les pays ſitués à l'eſt de l'Inde. 192. Réflexions ſur l'avidité des Hollandois qui continuent le commerce de l'opium, malgré ſes funeſtes effets. *Ibid.*

Orixa, contrée des Indes qui, avant 1736, faisoit partie du Bengale, dont on soupçonne que la compagnie des Indes Angloise s'occupe de faire l'acquisition. 165, 166.

Orri. Intendant des finances, met son frère Fulvy à la tête de la compagnie des Indes. 420.

P

Paix, c'est toujours un mauvais expédient que d'acheter la paix. 295.

Paleagars, magistrats de l'empire Mogol, chargés de la perception des revenus. 235.

Palybothra, ville ancienne des Indes sur le Gange, qui n'existe plus. Diodore de Sicile en attribue la fondation à Hercule. 175.

Parsis, peuple du Guzurate, presqu'isle des Indes, qui suit la religion de Zoroastre. 312. Ses mœurs, ses usages. 320.

Patanes, hommes féroces sortis des montagnes du Kandahar, qui se répandent dans l'Indostan & y forment plusieurs royaumes. 438. Chassés par les Mogols de plusieurs royaumes de l'Indostan, ils se réfugient au pied du mont Imaüs. 465.

Pégu, province du Bengale, dépendant d'Ava, fertile en pierres précieuses. 189.

Peines. Réflexions sur les peines capitales & sur l'emprisonnement. 77.

Perse. Ancienne forme de son gouvernement. Raisons qui concoururent à son asservissement. 28. Objets de son commerce. 35.

Perses (toiles), se font toujours fabriquées à la côte de Coromandel. Raison qui les a fait nommer *Perses*. 34.

Poivre. L'exportation en étoit autrefois entre les mains des seuls Portugais. Les Hollandois, les François & les Anglois se la partagent aujourd'hui. Elle monte au Malabar à dix millions pesant, à 10 sols la livre. 129.

Poivrier, arbrisseau des Indes. Sa description. Le fruit est par petites grappes, semblables à celles du groseiller. 127. Il se plaît dans les isles de Java, de Suma-

tra & de Ceylan, mais plus particuliérement sur la côte de Malabar. Sa culture. 128.

Pondichery. Les Hollandois en font le siège en 1693; & s'en emparent sur les François. Ils sont obligés de le rendre à la paix de Riswick. 367. Description de cette ville. Sa population. 522. Les Anglois s'en rendent maîtres en 1761, & le détruisent de fond en comble. La France le rétablit à la paix. Sa population & son état actuel. Vices dans les travaux de la nouvelle construction. 523. Les plans de M. Desclaisons ne sont pas adoptés, & la ville tombe chaque jour en ruine. 526, 527.

Ports de mer. Après la conquête de la Gaule par les Romains, on vit se former des ports de mer à Arles, à Narbonne, à Bordeaux & d'autres endroits. 273.

Ports. Jusqu'à S. Louis, la France en avoit eu peu sur l'Océan, & aucun sur la Méditerranée. 281.

Q

Quimosses, peuple de l'oueſt de Madagascar, qui n'a jamais plus de quatre pieds quatre pouces de hauteur, & souvent moins. Manière dont ils se défendent contre ceux qui leur font la guerre. 294.

R

Rajeputes, descendans des Indiens vaincus par Alexandre. 465.

Regent de France. Eloge des qualités de ce Prince. Ses foiblesses. 402.

Revenu public. Somme à laquelle il étoit porté sous Louis XII, & à la mort de François I. 387. Les finances tombent dans le plus grand désordre jusqu'à Sully. 388. Il les relève. *Ibid.* Nouvelles déprédations après sa retraite. Etat des revenus publics en 1683. Colbert les relève. Ils retombent dans le cahos. 389. Discrédit universel sous Louis XIV. 390. A la mort de Louis XV. 406.

Révision (*bureau de*), établi en 1716 pour poursuivre

les auteurs de la misère publique. Horreur qu'inspire ce tribunal. 394.
Révoltes. Réflexions sur l'esprit qui y porte. 73.

S

Saint-Thomé, ville des Indes, au pouvoir du roi de Golconde, dont les François s'emparent en 1672. Mais les Hollandois s'étant unis avec les Anglois, ils furent forcés de la rendre deux ans après. 342.
Salpêtre, production de Patna, province du Bengale. Manière dont on le travaille. 203.
Salsete, isle de la mer des Indes remplie de figures & d'inscriptions qui ont donné lieu à beaucoup de fables. 140, 141.
Sandal, arbre fort commun au Malabar. Sa description. 122.
Schah-Abbas, surnommé *le Grand*, sophi de Perse. Ses conquêtes. 29. Il protège les arts. 30. Rebuté des vexations des Portugais, il s'unit aux Anglois contre eux. 32.
Seicks, peuples du nord de l'Indostan. 466.
Siam. Description géographique de ce royaume. Sa fertilité. 344. Despotisme du gouvernement. Division des Siamois en trois classes. Emplois assignés à chacune. 346. Réflexions sur les honneurs rendus aux éléphans du roi de Siam. 348. Les Siamois détestent leur pays. *Ibid.* La conduite des missionnaires y fait détester les François. 350. Un ministre du roi de Siam, dans le dessein de détrôner son maître, projette de s'associer les François, & envoie au roi de France une magnifique ambassade. Louis XIV y envoie aussi des ambassadeurs. 344.
Soie d'Asham : cette soie n'exige aucun soin. Les vers y naissent, travaillent, meurent & se renouvellent en pleine campagne. 187.
Sommonacodom, législateur des Siamois, dont ils racontent des merveilles. 351.
Soubabie, espèce de vice-royauté de plusieurs provinces de l'Indostan. 459.

Soubas, espèce de ministres de l'empire du Mogol, chargés de l'administration des revenus. 234.

Suez, ville qu'on croit bâtie sur les ruines de l'ancienne Arsinoë, est à l'extrémité de la mer Rouge. Commerce qui s'y fait. 83.

Sully. Eloge de l'administration de ce ministre. 388.

Sumatra. Les Anglois y forment en 1688 un établissement. Ils y élèvent le fort Marlboroug, qui leur est enlevé par les François en 1759; mais ils le recouvrent bientôt. 171.

Superstition, son influence sur l'opinion publique. 120.

Surate, ville du Guzurate. Son état au treizième siècle. Degré de splendeur auquel elle parvient. Forces de sa marine. Franchise des commerçans. 315. *& suiv.* Mœurs des habitans. Education des enfans. 319. Les plus riches des Mogols viennent à Surate jouir des agrémens du luxe le plus efféminé. 323. Amusement des femmes. 325, 327. Elle décheoit de sa splendeur en 1664. Sévagi la saccage & emporte 25 à 30 millions. 333. Son état actuel. Objets de son commerce. 335. Echanges qu'elle reçoit. 338.

Système. Développement des opérations proposées par Law pour liquider les dettes de l'état. 396. *& suiv.*

T

Tabac. Epoque de son introduction en Europe. Produit des premiers baux. 495. Augmentation des suivans. 496.

Tachard, jésuite, envoyé à Siam, à la tête des ambassadeurs, par Louis XIV. 344.

Talapoins, moines de Siam, qui prêchent au peuple les dogmes de Sommonacodom. 350.

Thamas Koulikan, porte ses sujets du golfe Persique sur la mer Caspienne, & ceux de la mer Caspienne sur le golfe Persique. Objet de cette transmigration. 104.

Thé, production des Indes que les lords Arlington & Ossori apportèrent de Hollande en Angleterre en 1666. Il ne fut d'un usage commun que vers 1715. Il fut apporté de la Chine par les Anglois, les Hollandois, les Suédois & les Danois. La guerre de l'An-

gleterre avec l'Amérique a diminué ſes importations de thé. Elle a été dédommagée par ſa conquête récente du Bengale. 217. *& ſuiv.*

Tonquin, royaume des Indes, dans lequel les François cherchent à s'introduire. La religion dominante eſt celle de Confucius. Caractère des naturels du pays. Nature de ſon gouvernement. 354.

Travancor, royaume auſſi peu opulent que les Maldives. Un roi qui monta ſur le trône en 1730, lui donna une ſplendeur qu'il n'avoit jamais eue. Les Danois & les Anglois y ont des établiſſemens. 112, 113.

Tyrannie. Réflexions philoſophiques ſur cet abus du pouvoir. 220.

U

Usuriers. Réflexions ſur les moyens dont on ſe ſert pour les anéantir. 9.

V

Visa : à la chûte du ſyſtême, on fit ſous le nom de *viſa* un examen de tous les contrats, actions, billets de banque, &c. 406.

Z

Zemindars, magiſtrats chargés de la perception des revenus de l'empire Mogol. 235.

Fin de la Table des Matières du Tome ſecond.

PUBLIC LIBRARY

OF THE

CITY OF BOSTON.

ABBREVIATED REGULATIONS.

One volume can be taken at a time from the Lower Hall, and one from the Upper Hall.

Books can be kept out 14 days.

A fine of 3 cents for each imperial octavo, or larger volume, and 2 cents for each smaller volume, will be incurred for each day a book is detained more than 14 days.

Any book detained more than a week beyond the time limited, will be sent for at the expense of the delinquent.

No book is to be lent out of the household of the borrower.

The Library hours for the delivery and return of books are from 10 o'clock, A. M., to 8 o'clock, P. M., in the Lower Hall; and from 10 o'clock, A. M., until one half hour before sunset in the Upper Hall.

Every book must, under penalty of one dollar, be returned to the Library at such time in October as shall be publicly announced.

No book belonging to the Upper Library, can be given out from the Lower Hall, nor returned there; nor can any book, belonging to the Lower Library be delivered from, or received in, the Upper Hall.